ETUDES FRANÇAISES
fondées sur l'initiative
de la Société des Professeurs français en Amérique

Dix-neuvième cahier

LA LANGUE POPULAIRE

DANS LE PREMIER QUART DU XIX^e SIÈCLE

d'après le Petit Dictionnaire du Peuple

de J. C. L. P. DESGRANGES (1821)

Par GEORGES GOUGENHEIM

Société d'Édition "LES BELLES LETTRES"
95, Boulevard Raspail
PARIS

1929

3 0081 011 527 649

LIBRARY
VANDERBILT
UNIVERSITY

SIGILLUM UNIVERSITATIS VANDERBILTIAE
MDCCCLXXIII

37-3825

no. 19

PC
2025
.E8
no. 19

37-3825

Date Due

DEMCO-293

31 JUL '67			

ETUDES FRANÇAISES
fondées sur l'initiative
de la Société des Professeurs français en Amérique

Dix-neuvième cahier

LCPCS

LA LANGUE POPULAIRE

DANS LE PREMIER QUART DU XIXe SIÈCLE

d'après le Petit Dictionnaire du Peuple

de J. C. L. P. DESGRANGES (1821)

Par GEORGES GOUGENHEIM

Société d'Edition "LES BELLES LETTRES"
95, Boulevard Raspail
PARIS

1929

87-3925

PC
2025
.E8
no.19

INTRODUCTION

L'ouvrage que nous nous proposons d'étudier appartient à la catégorie des cacologies. Les grammairiens du XVI[e] et du XVII[e] siècles notent souvent des expressions défectueuses; ils cherchent à déterminer le bon usage de la langue et expriment leurs préférences. Ainsi font Henri Estienne, Vaugelas, Ménage, etc. Tout autre est la manière des auteurs de cacologies. Ils veulent non nourrir les discussions grammaticales des cercles littéraires et des salons, mais corriger les fautes de langue que commet la masse des provinciaux et des petites gens. Plus de discussions qui seraient hors de la portée du lecteur. Simplement une liste de fautes avec leur correction accompagnée souvent d'une appréciation plus ou moins vigoureuse. Les fautes ne sont plus des divergences de la Cour et de la Ville, mais des prononciations archaïques ou vulgaires, des mots déformés, le vocabulaire de la plus basse classe ou des provinces. M. Ferdinand Brunot a bien montré (*Histoire de la langue française,* tome VII, pages 324-331) comment les cacologies sont nées dans le dernier tiers du XVIII[e] siècle du désir de corriger les fautes des provinciaux; elles se sont encore multipliées au début du XIX[e] siècle quand les progrès du purisme allèrent de pair avec la diffusion de l'instruction en langue française (1).

(1) A dire vrai, on peut trouver déjà auparavant des ouvrages qui présentent certains aspects analogues à ceux des cacologies.

Notre cacologie est intitulée : « PETIT DICTIONNAIRE DU PEUPLE A L'USAGE DES QUATRE CINQUIEMES DE LA FRANCE, contenant un aperçu comique et critique des trivialités, balourdises, mots tronqués et expressions vicieuses des gens de Paris et des provinces ; suivi d'un grand nombre de phrases absurdes qu'on répète sans réflexion. Et terminé par une petite épreuve offerte à ceux qui se targuent d'écrire correctement; par J.-C.-L.-P. Desgranges J^e^. Le silence en tout temps fut jugé salutaire. Qui n'apprit à parler, doit apprendre à se taire. Paris. Chez Chaumerot jeune, libraire, Palais-Royal, Galerie de Bois, n° 189, août 1821.» (1)

Le verso du faux-titre est pourvu de la signature manuscrite de l'auteur : « P. Desgranges » et de l'indication de l'imprimeur : « Imprimerie de Brasseur aîné, rue Dauphine ». Le *Journal de l'Imprimerie et de la Librairie* (année 1821, p. 537) signale l'ouvrage sous le numéro 4038, comme un in-12 de 7 feuilles et demie, du prix de 1 fr. 50.

M. Sainéan, qui en a bien vu l'intérêt (*Le langage populaire au XIX^e^ siècle*, Paris, de Boccard, 1920, p. 29-34) a malheureusement interprété à contre-sens l'abréviation J^e^ (jeune) par « jésuite ». (On sait qu'il faudrait S. J.), et fait de l'auteur « le révérend Père J. C. L. P. Desgranges ». Le ton de l'ouvrage suffirait d'ailleurs à faire écarter cette interprétation.

Une identification de l'auteur avait été proposée par

Ainsi l'*Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*, de Chiffet, (éd. de 1668, Paris), renferme des Observations (des Noms, p. 31, des Pronoms, p. 66-69, des Verbes, p. 104-111, des Adverbes, p. 117-126, des Prépositions p. 135-138) où la forme correcte est opposée à la forme vicieuse ; mais ces remarques sont dispersées avec différents chapitres du livre ; leur étendue est bien maigre si on les compare aux recueils d'expressions vicieuses qui ont suivi les *Gasconismes corrigés* de Desgrouais (1766). — Dans l'antiquité, l'*Appendix Probi* est une sorte de cacologie.

(1) B. N. X. 24048.

Quérard (*La France littéraire*, t. II, p. 513) qui, après avoir mentionné le titre, ajoute : « C'est vraisemblablement à cet écrivain que l'on doit les deux Dissertations suivantes, insérées dans les Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France : Usages du canton de Bonneval, ci-devant pays chartrain (Beauce), aujourd'hui département d'Eure-et-Loir (*sic*). (Tom. 1er, 1817); Mots du langage de la campagne du canton de Bonneval (Eure-et-Loir) (Tom. II 1820) ».

De fait, un Desgranges, professeur de Mathématiques, rue des Mauvais-Garçons-Saint-Jean, figure comme membre résident dans la « liste des Membres de la Société royale des Antiquaires de France, au 1er mars 1820 », publiée au tome II des *Mémoires*, p. 487.

Cette identification semble appuyée par la connaissance que l'auteur du *Petit Dictionnaire* montre des parlers de la Beauce. Mais elle est détruite par la déclaration qu'il fait figurer devant l'épreuve d'orthographe qu'il propose au lecteur : « Pour que cette colère (de ceux qui échoueront dans cette épreuve) soit à son comble, je veux leur apprendre que l'auteur de tout ce misérable ouvrage est un homme sans érudition, qu'il a vécu des (*sic*) l'âge de puberté à l'ombre des camps; que cet homme, maltraité par la fortune, et qui n'est même pas noble de naissance, ose avoir quelquefois le sens commun, tout cela sans qu'il ait eu dans les mains le *De Viris*. » (p. 164).

Or l'auteur de « Mots du langage de la campagne du canton de Bonneval... » multiplie les étymologies latines et même grecques; de plus le mémoire sur les Usages du canton de Bonneval, publié seulement en 1817, a été lu à l'Académie celtique le 9 juin 1808, à une époque où J. C. L. P. Desgranges était vraisemblablement aux armées impériales.

L'auteur ne figure pas dans la *Biographie nouvelle des contemporains* d'Arnault, Jay, Jouy, Norvins et Bazot (Paris, Librairie historique, 1820-1825, 20 volumes) ni dans l'*Almanach des* 25.000 *adresses* (Paris, janvier 1821). Nous devons tirer de son livre le peu que nous pouvons

savoir de sa vie; l'indication la plus explicite est celle que nous avons reproduite plus haut. Il a été longtemps à l'armée comme suffirait à le montrer l'abondance d'expressions militaires qu'il dénonce sans aménité comme « soldatesques » ou « du français de soldat ». Il ne semble pas s'être élevé au grade d'officier. Outre qu'il n'existe pas de dossier à son nom au ministère de la Guerre, on peut le conjecturer de sa façon même de s'exprimer. C'est vraisemblablement au cours des campagnes impériales qu'il a acquis la connaissance de l'allemand dont il fait preuve quand il dit que *paoure* « paysan » « a été emprunté aux Allemands. » (p. 66) et que *Quinzerlique* « Autrichien » est un mot allemand dénaturé (p 75). Il semble surtout qu'il soit allé en Espagne : « *Comment vous appelez-vous?* Quand on fait cette question à un Espagnol, il répond : *Je ne m'appelle pas, on m'appelle!* » (p. 95). « Les Espagnols crurent toujours que *dis-donc* était un nom, et que tous nos soldats se nommaient ainsi; c'est pourquoi ils nous appelèrent les *Didons.* » (p. 111). « *Escofier* est un mot inventé par nos militaires en Espagne. » (p. 115).

Nous avons cru être mis sur la voie d'une piste précise qui nous aurait permis d'identifier l'auteur, par l'anecdote suivante : « *Peloton, quatre pas t'en avant.* C'est ainsi qu'un vieux capitaine du 64e régiment s'exprimait, et c'est ce qui lui avait fait donner le surnom de *quatre pattes en avant* ou le capitaine *quatre pattes...* » (page 146).

Le *Résumé de l'Historique du* 64e *Régiment d'Infanterie,* rédigé d'après les ordres du colonel Deaddé, commandant le régiment, par une commission comprenant MM. Le Moing, chef de bataillon, président, Lesbros, capitaine adjudant-major, Durand, capitaine adjudant-major, Dominique, capitaine adjudant-major, secrétaire (Limoges, Lavauzelle, 1886, in-32), nous apprend que le régiment, après avoir pris part aux campagnes d'Austerlitz et d'Iéna, fut envoyé en 1808 en Espagne, où il resta jusqu'en 1814. Nous avons consulté les contrôles de ce régiment

aux archives du ministère de la Guerre; de nombreux soldats, surtout dans les premières années qui suivent la formation de l'unité (1795), sont originaires du Loiret (ce qui créerait une présomption de plus en faveur de notre hypothèse), mais nous n'avons trouvé qu'un Jean-Philibert Desgranges, né en 1793 à Gorvoz, canton de Pont-de-Vaud, département de l'Ain, incorporé le 3 mai 1815 et déserteur le 19 juin de la même année, qui n'est certainement pas notre auteur.

Celui-ci manifeste en plusieurs endroits des sentiments hostiles à l'Empire et favorables à la restauration des Bourbons : « *Coscricsion* et *coscrit* pour *conscription* et *conscrit* sont du baragouin que les Bourbons feront oublier. » (p. 29) (1). «... J'ai aussi entendu dire... *Zapoléon* pour *Napoléon*, saint de contrebande, que le vieux Roch vient de chasser de l'almanach, et peut-être du Paradis. » (p. 93) (2). Il se moque des naïvetés et des fautes de français que commettait la société issue de la révolution : « *Je ne sais ni matiques ni graphiques et je n'en suis pas moins gros major* (3). Phrase favorite d'un officier supérieur, enfant de la révolution. Rien de ridicule comme d'employer des mots dont on ne connaît pas la portée. Celui qui n'est pas sûr d'une expression, doit éviter de s'en servir, sinon il devient la risée de tout le monde; témoin

---

(1) L'article 12 de la Charte de 1814 déclarait la conscription abolie. Cf. Charléty, *La Restauration*, t. IV de *l'Histoire de France contemporaine* de E. Lavisse.

(2) La Saint-Napoléon avait été établie par un décret impérial du 19 février 1806, sanctionné par un indult du légat Caprara ; on la célébrait le 15 août, en même temps que l'Assomption ; ce n'est pas sans peine que l'on avait trouvé un patron à l'Empereur ; après bien des recherches, on avait déniché un saint Neopolis ou Neopolas, martyr à Alexandrie sous Dioclétien et Maximien. — Cf. d'Haussonville, *L'Eglise romaine et le Premier Empire*, t. II, Paris, 1868, p. 248-252, et G. Pariset, *Le Consulat et l'Empire*, t. III de *l'Histoire de France contemporaine*, p. 289. La Saint-Roch est célébrée le 16 août.

(3) *Gros-major* est encore pour Littré l'équivalent de *major* (l'officier supérieur qui dirige l'administration et la comptabilité d'un régiment).

mon *gros major* et mesdames les duchesses de N...., dont l'une *n'aimait,* disait-elle, *que le fricot,* et l'autre que : *Son mari était dans les bras de Neptune,* parce qu'il prenait un bain; sans oublier cette autre qui, voulant exprimer qu'elle n'aimait pas la lecture, disait : « *Je ne suis pas lisarde.* » (p. 136) et p. 46, en passant : « quant à *fricot,* c'est du français de la maréchale Z... »

Il semble qu'il ait exercé quelque emploi de bureau : « *Il va t'être bien étonné. Va t'être* est un mot sorti de la boîte au T pour entrer dans la bouche des ignorans. Dites : *Il va être.* Avis à l'un de mes ex-patrons en bureaucratie! » (p. 159).

Il plaisante volontiers plusieurs professions :

« *Je leur z'ai dit.* Voilà le mot favori d'un âne patenté qui, cependant, a fait de longues études. Encore passe pour le peuple de parler ainsi... mais ce cuir dans la bouche d'un enfant de Thémis est insupportable. — *Je retiens n'un.* Voilà une faute que mon savant *Je leur z'ai dit* commet chaque fois qu'il additionne... » (p. 129).

« *Collégien* est un mot sorti du cerveau creux de quelque professeur ultrà-émérite. » (p. 27).

« *Précepteur* pour *percepteur.* Faute. Le *précepteur* d'un collège ou d'une école, et le *percepteur des contributions* ne se ressemblent pas. L'un a de petits appointements pour le plus ennuyeux métier, l'autre de grosses taxations pour très-petite besogne. » (p. 72). (1)

Si nous discernons mal la profession de l'auteur, il est aisé de deviner ses goûts pour divers jeux par les expressions qui s'y rapportent : Jeux de cartes : *As* (genre) (p. 16), *Atout* (genre), (p. 17), *récarter* (pour *écarter*) (p. 77),

---

(1) En plusieurs endroits, Desgranges parle du langage des enfants : « On laisse dire aux enfans : *Allons jouer dans le coîte Saint-Sulpice.* » (p. 26) ; « *Goule* ; *goulotte* et *gouline,* sont des mots enfantins. » (p. 49) ; « *Quoquards* ou *Cocards.* Mot enfantin pour signifier œufs frais. » (p. 75) ; « *C'est pour de bon, c'est pour de rire.* Ceci est du verbiage d'écolier. » (p. 142) ; « *Quettes fois* pour *quelquefois,* voilà une prononciation d'enfant. » (p. 146). Est-ce à dire qu'il ait eu à instruire de jeunes élèves ?

Voulez-vous jouer un piquet? (p. 143), *j'ai une quinte major en trèfle* (p. 146), *une tierce major en carreau* (p. 157). Surtout jeu de billard : *Ragacher* (p. 76), *sirie* (pour *série*) (p. 83), *cette acquit-là n'est pas bonne* (p. 96), *prendre la bille fine* (p. 101), *je ferai cette bille de coin z'en coin* (p. 105), *nous sommes égals de points* (p. 116), *faire une bille au grand coin* (p. 123), *jouer devant le dos* (p. 130-131), *je prend ha faire ou je prend t'a faire* (p. 141-142), *nous sommes tanca ou tancatan* (p. 156). Ajoutons : « *Vous êtes un mazette. Un mazette* est mal dit, c'est *une mazette* quand on parle d'un joueur. » (page 134).

L'instruction de l'auteur semble avoir été rudimentaire et sa culture littéraire presque nulle. Les seuls noms d'écrivains qu'on rencontre dans son ouvrage sont ceux de Boileau : « *C'est à toi à qui je veux parler.* Faute reprochée à l'immortel Boileau.. » (p. 96) (1) et de Désaugiers : « *Ombrette* pour *ombrelle...* M. Désaugiers, qui n'est pas manchot, dit une *ombrelle;* et je suis de cet avis, jusqu'à ce que l'Académie nous éclaire sur ce mot. » (p. 64). Il parle aussi, p. 15, du théâtre : « A propos de faubourien, voilà un mot qui n'est pas non plus à dédaigner; on le souffre déjà sur le théâtre, à rien ne tienne qu'il ne s'introduise dans les salons. » Les négligences et les fautes d'orthographe abondent, sans qu'il faille toutes les attribuer aux typographes; voici quelques-unes des plus caractéristiques : *acqueduc* (p. 14), *désagraffer, dégraffer, agraffe* (p. 34), *nazeaux* (p. 63), *ravigotter* (p. 77), *abattis* (p. 78), *tatillonage, tatilloner* (p. 86), *instaler* (p. 118), *bérichon* (p. 137), *condannaient* (p. 141), etc.

On peut relever plusieurs fautes contre la langue telle que les grammairiens l'avaient fixée : « Malgré qu'il soit bien reconnu... » (p. 25, s. v. *charpie*); « *pompier,* au lieu et pour signifier *buveur,* autre barbarisme. » (p. 71); « prononciation autant défectueuse qu'usitée » (p. 75, s.

(1) Il s'agit du vers bien connu : « C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler ». *Satire IX, v.* 1.

v. *racmoder*); « Trouvez *fiston* dans le dictionnaire (si ce n'est dans celui burlesque)... » (p. 121); « témoin mon *gros major* et mesdames les duchesses de N..., dont l'une *n'aimait*, disait-elle, *que le fricot*, et l'autre que : *Son mari était dans les bras de Neptune*, parce qu'il prenait un bain... » (p. 136); « tous les gens instruits prétendent qu'on doit éviter *Tirer des armes*, ajoutant que c'est *faire des armes* qui soit le seul mot reçu. » (p. 158).

Surtout il méconnaît la règle qui veut que le participe avec *en* se rapporte toujours au sujet de la phrase : « et je crains qu'en voulant l'[le mot *gouailler*] assommer, tous les *gouailleurs* présens et futurs ne me blâment. » (p. 48, *gouailler*); « ainsi en disant : *Les boyaux*, tout le monde saura que ce sont ceux du ventre. » (p. 100, *Les boyaux du ventre*); « *Marie, apportez une bûche de bois.* Croyait-il, le sot maître qui parlait ainsi, qu'en demandant simplement : *Une bûche*, sa domestique ne l'eût pas compris? » (p. 100).

Il emploie fréquemment l'expression « est au masculin » là où on attendrait « est du masculin » ou « est masculin » (p. 17, s. v. *auspice, avantage*, p. 117-119, etc.). Il écrit même, en contradiction avec ses propres préceptes : « ...dites : *Une sentinelle*, quoique ce soit d'un soldat dont vous parlez. » (p. 82), et « en joignant ces mots ensemble. » (p. 132).

Que s'est-il proposé de faire? Il nous le dit lui-même au début de son livre, dans un *Avis à mes lecteurs* (p. V-VIII) :

« Chaque jour on voit éclore des ouvrages ayant pour but le développement de la langue française. Ces ouvrages sont très-bons quant aux principes; mais leur style technique ne convient qu'à ceux qui, de bonne heure, sont destinés aux études; aussi presque tous les livres classiques sont-ils ignorés de la classe inférieure du peuple ou inintelligibles pour elle. Rien, d'ailleurs, dans nos grammaires, n'indique ce qui est ridicule : on n'y classe que des préceptes dont la définition aride fait fuir tel qui, par goût, voudrait s'instruire. C'est donc en rappelant à la masse, pour laquelle j'écris, ses fautes journalières, que [VI] je

prétends l'obliger à moins mal s'exprimer. Point de règles ni d'exceptions, le peuple n'a pas le temps d'en approfondir. Si, par mon Dictionnaire, un de mes lecteurs se défait de ses fautes les plus grossières, il sera content de lui et de moi. Devenu puriste sans s'en douter, il rira de ses amis et de ses proches même, et il les forcera, pour ainsi dire, à oublier le jargon que je cherche à extirper.

« Quelques docteurs de bas étage (car il s'en trouve dans toutes les classes), vont sourire à la lecture des sottises que je prends la peine de relever. Patience! Messieurs les suffisans! En me suivant mot-à-mot, peut-être aurez-vous quelque chose à apprendre. Parfois il serait possible que la vérité vous forçât à avouer que telle ou telle erreur vous était commune avec le surplus de mes lecteurs. Si cependant cela n'arrivait pas, et que vous n'eussiez rien gagné à mes leçons, alors je vous exclus du nombre des docteurs que je prétends éclairer.

[VII] « O vous, jeunes gens! qui achèterez ce mince volume; gravez dans votre mémoire ce qu'il renferme! Si vous n'atteignez pas la perfection, du moins vous apprendrez ce qui est ridicule. Avec un faible sacrifice de temps et d'argent, vous n'aurez plus autant à rougir quand le hasard vous poussera dans une société choisie; par une apparence d'instruction, et en évitant les incohérentes phrases que je blâme, vous en imposerez à la multitude. Lavez vos mains, lisez mon livre, et ne parlez pas trop, je gage qu'alors vous ferez fortune dans le monde.

« Et vous, petites provinciales, qui avez quitté le grossier sarrau pour l'élégante robe à cœur, le simple fichu pour le riche cachemire, la cornette de lin pour le chapeau de paille d'Italie!

« Vous qui, depuis huit jours à Paris, avez déjà oublié vos tranquilles pénates; mais qui n'avez pu aussi promptement oublier vos expressions saugrenues, achetez mon Dictionnaire, [VIII] bientôt vous me saurez gré du soin que j'ai pris de votre instruction. Surtout n'allez pas vous offenser si je censure un peu sévèrement; le critique est toujours plus franc que poli; d'ailleurs la caricature doit

surpasser, s'il se peut, son modèle, pour frapper plus fortement ceux qui la contemplent. »

Il répète ailleurs qu'il ne veut pas enseigner la grammaire, mais seulement mettre en garde contre les fautes : « Si j'avais entrepris de donner des leçons sur les principes de la langue, je conjuguerais ces verbes-là [*acquérir* et *conquérir*]; mais comme je n'enseigne que ce qui est défectueux, j'engage mes lecteurs à dire : *Les biens que j'ai acquis; le royaume qu'on a acquis* [sic, pour *conquis*]; l'esprit ne peut *s'acquérir;* l'Espagne fut difficile à *conquérir;* alors ce sera exact; et non pas : *Les biens que j'ai acquéris, le royaume qu'on a conquéri,* etc..., etc... » (p. 27-28, s. v. *Conquéri* et *Conquir*). « *Il faudrait que j'irais, il se pourrait que je ferais, il conviendrait que je mangerais.* Phrases favorites de divers Tourangeaux. Si je me chargeais d'enseigner, je dirais qu'il faut là l'imparfait du subjonctif; mais comme je ne fais que relever les fautes sans les analyser, j'engage simplement à dire : *Il faudrait que j'allasse, il se pourrait que je fisse, il conviendrait que je mangeasse.* » (p. 146). Il s'excuse de citer une règle : « Sur l'H aspirée... On sait que je n'ai pas pour but de répéter les leçons de nos maîtres, néanmoins je mettrai sous les yeux de mes lecteurs des fautes contre la règle sur l'*h* aspirée » (p. 51).

Comme le titre l'annonce, l'ouvrage comprend trois parties :

1° une liste de mots barbares ou mal prononcés (pp. 9-93);

2° une liste de « phrases vicieuses, balourdises principales, sans raison ni sens, classées, autant que possible par ordre alphabétique » (p. 95-160);

3° une épreuve consistant en une dictée de seize pages (pp. 165-180).

Dans les deux premières parties, l'auteur suit en principe l'ordre alphabétique; mais pour la deuxième, la restriction « autant que possible » doit être interprétée dans le sens le plus large. Voici, par exemple, les cinq phrases rangées sous la lettre *i* (p. 128). (Nous soulignons les mots

qui ont servi de base au classement) : « Viens donc par *icite* »; « je l'ai vu ces jours *ici* »; je vais aux *hinpothéques* »; « il y avait une grande *influence* de monde »; « j'ai vu une *île* entourée d'eau ». De plus, on ne comprend pas pourquoi la forme écrite *hinpothèques* (pour *hypothèques*) figure avec les mots commençant par *i*. Chose plus grave, les mots ou expressions sur lesquels portent les observations ne sont souvent pas du tout ceux qui ont servi de base au classement; c'est le cas pour les six premières phrases rangées sous la lettre *j* (pp. 128-129) : « Je crois pas »; « je leur z'ai dit »; « je retiens n'un »; « j'en deviens en ce moment »; « ma jambe me fait mal »; « je l'ahis à la mort ». Les observations portent en effet sur l'absence de la négation *ne*, sur le pronom *leur*, sur la liaison *retiens n'un*, sur le verbe *deviens*, sur l'adjectif possessif *ma*, sur la forme *ahis*. C'est sous la lettre *h* (pp. 126-127) qu'il faut chercher la construction *observer à quelqu'un que...* parce que la phrase critiquée est : « J'ai l'honneur de vous observer que je suis sans emploi. » Dans la première partie l'ordre alphabétique n'est pas non plus absolument respecté; voici la suite des mots groupés sous la lettre *i* (pp. 53-54) : *iladvertance, inducation, incendie, image, impromptu, imputer, incomprenable, indélicatesse, indice, indigecion, in-moler, imposte, impôts, instinct, interrogatoire, ivoire*. La distribution des observations entre les deux parties présente certaines bizarreries; ainsi les fautes contre le genre des substantifs sont généralement placées dans la première; mais s'il a plu à l'auteur d'insérer ces substantifs dans une phrase, il faut les chercher dans la seconde, ainsi pour *acquit* (p. 96), *enfer, éloge* (p. 117), *emploi, emplacement* (p. 119), etc.

La troisième partie consiste essentiellement en une dictée intitulée *Mon séjour à Paris;* elle est composée de façon à comprendre tous les mots d'orthographe délicate comme plus tard la fameuse dictée de Compiègne de Mérimée (cf. Léo Claretie, *Sourires littéraires*, Paris, 1909, p. 293-295). Elle est précédée d'une introduction de deux pages où l'auteur expose son objet : « convertir les prô-

neurs imaginaires, et remettre à sa place l'écolier présomptueux » (1)

La méthode de l'auteur est dogmatique et impérieuse; il écrase brutalement les insoumis, il invoque le « bon sens » là où il n'a pas grand'chose à voir : « *Légume* est du masculin. On ne peut donc pas dire : *De bonnes légumes, des légumes sèches;* le bons sens veut : *De bons légumes, des légumes secs* » (p. 57), ou encore lorsqu'il proscrit *bout de pain* et *morceau de corde* : « La raison veut qu'on dise : *Un bout de corde et un morceau de pain* » (p. 103). Quelquefois cependant, il ne se soumet lui-même aux règles qu'avec une modestie non exempte d'ironie : « *Tirer des armes.* On permet de dire : *Il tire bien, c'est un bon tireur,* et néanmoins tous les gens instruits prétendent qu'on doit éviter : *Tirer des armes,* ajoutant que c'est *faire des armes* qui soit le seul mot reçu. Comme ils ont quelque apparence de raison, j'engage tous mes confrères les ignorans à dire désormais : *Faire des armes,* formule voulue par les lois de l'usage. » (p. 158).

Il est rare qu'il résiste; nous le voyons toutefois protester contre les liaisons *A torté à travers* (p. 17), *les larmes-z'aux yeux,* etc.. (p. 132-133) qu'il juge « affectées ».

En maint endroit Desgranges s'efforce d'être spirituel; il raconte des anecdotes (p. 70, à propos du participe du verbe *peindre,* pp. 141-142 : *je prend ha faire ou je prend t'a faire,* p. 146, celle que nous avons citée sur le *Capitaine quatre pattes,* etc.). Il consacre même une observation à une réflexion qu'il veut mordante : « *Animal raisonnable.* C'est ainsi qu'on appelle l'homme; mais en vérité on devrait dire : *Animal le plus déraisonnable.* » (p. 99). La plupart du temps, cet esprit reste de qualité assez basse et grossière, comme on pourra en juger.

---

(1) Dans cette introduction dont nous jugeons inutile de donner le texte, non plus que celui de la dictée, Desgranges emploie *écolâtre* au sens d' « écolier », avec une nuance péjorative : « quand à la morgue effrontée de ces sots écolâtres, il faut joindre les louanges excessives d'indignes parens. » (p. 163). Cette erreur est évidemment due au sens dépréciatif qu'indique le plus souvent le suffixe *âtre.*

La principale autorité qu'il invoque est le Dictionnaire de l'Académie; il plaint les gens de province qui n'ont « ni académie ni dictionnaire ». (à propos du mot *desserre*, p. 34); il préfère *ombrelle* à *ombrette*, « jusqu'à ce que l'Académie nous éclaire sur ce mot. » (p. 64). Il précise même l'édition dont il se sert : « On les [*saigner au nez* et *saigner du nez*] trouve ensemble dans l'édition de 1803 (*Dictionnaire de l'Académie*) » (p. 152) (1). Il signale encore l'absence dans le Dictionnaire des mots *angola* (page 13), *croquet* (p. 31-32), *culotte* (au sens d'« ivresse ») (page 109), *fiston* (p. 121), *fringale* (p. 46), *gabelou* (p. 126), *jarreter* (*se*) (p. 55), *plamus* (p. 141), *pouf* (*boire à*) (p. 103). Parfois il parle de « dictionnaires » au pluriel; à propos de *panouffes*, *panous* ou *panuffes* il écrit : « Les dictionnaires se taisent sur ce mot. » (p. 66); ailleurs : « *Rigoler*, quoiqu'admis par quelques dictionnaires, n'est qu'une trivialité. » (p. 79). Il invoque mal à propos l'autorité de l'Académie quand il affirme qu'elle n'admet ni *poivré* (au sens d'atteint d'une maladie honteuse) (p. 145) ni *roupieux* (p. 151) ni *salisson* (p. 154). Egaré par un purisme excessif il condamne des mots et des expressions que l'Académie enregistre purement et simplement (sans parler de ceux qu'elle signale comme « bas », « populaires », « familiers », etc): *escarole* (p. 41), *se pomponer* [sic] (p. 71), *battre la caisse* (p. 104-105), *je vous demande excuse* (page 110), *je vais descendre en bas* (p. 110), *la marmite fuit* (p. 133), *planter du blé et des haricots* (p. 140) (l'Académie admet *planter des pois, des fèves*), *jouer un piquet* (p. 143), *vous prendrez telle rue et vous tomberez dans telle autre* (p. 145), *je vais rendre visite à M. le prince* (p. 149). Il veut *aigriotte*, non *agriotte* (p. 11) et semble ignorer que l'Académie ne connaît que *griotte*.

S'il a consulté le Dictionnaire de l'Académie, ses sources immédiates doivent être cherchées dans les recueils anté-

(1) Nous n'avons pas trouvé d'édition de 1803 du Dictionnaire de l'Académie ; nous nous sommes servis de l'édition de 1801-1802.

rieurs d'expressions vicieuses (1): Desgrouais, *Les Gasconismes corrigés*, Toulouse, Douladoure, 1812, in-12 (Bibliothèque nationale X 14.600) (1re édition, Toulouse, 1766); Molard (Etienne), *le mauvais langage corrigé*, Lyon, Yvernault et Cabin, 1810, in-12 (B. N. X 14.628). (1re édition, Lyon, 1792, sous le titre de *Lyonnoisismes.*) (2); Michel (Jean-François), *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements et notamment dans la ci-devant Lorraine*, Nancy, Bontoux, 1807, in-8 (B. N. X 13.296 et X 14.621); d'Hautel, *Dictionnaire du bas-langage*, Paris, d'Hautel, 1808, 2 volumes in-8 (B. N. X 13.684-13.685 et 8° X 12.632) (3).

On peut ajouter Rolland (J.-F.), *Dictionnaire du mauvais langage*, Lyon, 1813, in-8 (B. N. X 13.686), compilation des ouvrages précédents.

Desgranges a souvent masqué ses emprunts par l'originalité de la forme; cependant, des erreurs d'interprétation permettent de prouver sa dépendance. Ainsi quand il condamne (p. 20) le genre féminin de *bol* « récipient », il est certainement victime du manque de précision d'une de ses fiches; Molard en effet (p. 47) ne parle que du genre de *bol* « petite boule de drogue médicinale ». C'est encore parce qu'il a mal compris Molard que Desgranges condamne *jouer du forté, de la guitare*, etc., et exige *toucher du forté, pincer de la guitare*, etc. (p. 130); Molard signale simplement (p. 158) les verbes particuliers à chaque instrument qui coexistent avec le verbe général *jouer* (qu'il

---

(1) Nous citons la dernière édition parue avant 1821, en indiquant la date de la première édition de l'ouvrage. Dans le courant de notre étude, nous désignerons simplement ces recueils par le nom de l'auteur.

(2) Sur Molard, cf. Latreille et L. Vignon, *Les grammairiens lyonnais et le français parlé à la fin du* XVIIIe *siècle, Mélanges Brunot*, Paris, 1904, pp. 237-257.

(3) A la vérité, cet ouvrage ne se présente pas comme une cacologie, mais comme une collection de mots et d'expressions du langage de Paris. L'auteur, qui était imprimeur, semble particulièrement au courant de la langue des typographes. Cf. L. Sainéan, *Le langage parisien au* XIXe *siècle*, p. 36-39.

ne songe pas à interdire). Lorsqu'il condamne *jais* au sens de « jonc » (p. 131), Desgranges copie d'Hautel (II, 58) et n'a pas plus que lui reconnu dans ce mot étrange un sens de *jet* admis par l'Académie (1).

Cependant, cet ouvrage nous semble avoir une réelle valeur pour l'étude de la langue populaire du premier quart du XIX[e] siècle, valeur qu'a bien vue M. Sainéan. Il est le premier témoin d'un bon nombre de faits de vocabulaire et ses indications sociales sont précises et intéressantes (2). Il rejoint d'autre part les textes de patois parisien du XVII[e] siècle et le poissard du XVIII[e] (3) et nous fait voir la continuité d'existence à Paris même, d'une façon en quelque sorte sous-jacente, d'un parler beaucoup plus archaïque que la langue littéraire. Les renseignements qu'il nous fournit sur des particularités provinciales se rapportent surtout à la région de la Loire moyenne, d'où l'auteur semble originaire; mais même ceux qui paraissent isolés gardent leur valeur; ainsi la forme *settembre,* qu'il attribue à une prononciation picarde (p. 82) est attestée sur la carte 1220 de l'*Atlas linguistique de la France.* Pour la prononciation *deffigulté* (p. 35), Desgranges confirme le témoignage du grammairien Milleran que Thurot a peut-être suspecté un peu vite. Certaines graphies, telles que *boutrou* (boute-roue, borne) (p. 22), *plamus* (p. 141), mon-

---

(1) *Amigeoter* (p. 99) vient aussi d'une erreur. D'Hautel, (p. 28-29), donne *amignoter.*

(2) Nous croyons toutefois que M. Sainéan en exagère la rigueur lorsqu'il groupe à part les mots que Desgranges attribue aux chiffonniers. Par langage des chiffonniers, comme par langage des ports de Paris, Desgranges entend simplement la langue de la plus basse classe.

(3) Pour le patois du XVII[e] siècle, nous avons consulté Th. Rosset, *Les Origines de la prononciation moderne étudiées au XVII[e] siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne,* Paris, 1911. Pour le poissard, nous avons étudié Vadé, *Œuvres,* éd. Julien Lemer, Paris, Garnier, 1875, in-12 ; *Le Déjeuné de la Rapée,* [de Lécluse], nouvelle édition, A la Grenouillère, s. d. (B. N. Ye 25872) ; Eve (dit Maillot), *Madame Angot, ou la poissarde parvenue,* Paris, an VII; Aude, *Madame Angot au Sérail de Constantinople,* Paris, an VIII.

trent que l'auteur a souvent travaillé directement d'après l'oreille.

Nous ignorons quel fut le succès de cet ouvrage. La couverture de papier bleu, la mauvaise qualité du papier, l'impression souvent défectueuse semblent indiquer non moins que le ton de l'auteur qu'il était destiné au colportage plutôt qu'aux bibliothèques (1). On n'en trouve pas de compte rendu dans les journaux de l'époque qui s'occupent tant soit peu de littérature ou de grammaire, pas même dans les *Lettres champenoises* bien qu'éditées par Chaumerot.

Notre dessein était de dresser un inventaire des données que cet ouvrage nous fournit sur la langue populaire du premier quart du XIX^e^ siècle. Une édition aurait été inutile en raison de l'incohérence du plan suivi par l'auteur. Nous avons préféré classer ces renseignements suivant un plan rationnel. Nous avons pensé un moment adopter une méthode inaugurée par M. Ferdinand Brunot et partir des idées pour classer les faits; mais il nous a paru difficile de l'appliquer, étant donnée la nature spéciale de l'ouvrage que nous étudions. La grande masse des renseignements qu'il nous apporte est relative à la prononciation, au lexique ou au genre des noms, et il nous a paru fâcheux d'appliquer la méthode de M. Brunot à un objet aussi restreint. Nous avons pour la même raison renoncé à séparer la syntaxe de la morphologie et groupé tout ce qui concernait la forme et l'emploi du nom, du verbe, etc. Nous nous sommes efforcés de reproduire dans leur intégrité les observations de l'auteur (2).

Pour situer les faits que nous trouvions sur notre chemin nous avons consulté en dehors des ouvrages mentionnés

---

(1) Nous n'en avons cependant pas trouvé de mention dans l'*Histoire des livres populaires*, de Charles Nisard (Paris, 1854). La commission du colportage n'a été établie que le 30 novembre 1852.

(2) Voir à ce sujet les remarques de M. Mario Roques (*Notes sur François de Callières, Mélanges Brunot*, Paris, 1904, p. 282, n. 1) : « Je voudrais insister sur cette nécessité de reproduire exactement les exemples et les commentaires. Sans doute

plus haut (cacologies, ouvrages poissards, Dictionnaire de l'Académie), les *Dictionnaires universels de la langue française* de Gattel (2e édition, Lyon, 1813, 2 vol. in-8; la première édition est de 1797) et de Boiste (3e édition, Paris, 1808, in-8; la première édition est de 1800) (1). Parmi les ouvrages modernes nous avons utilisé surtout outre ceux de MM. Th. Rosset et Sainéan déjà mentionnés (nous avons consulté à l'occasion les *Sources indigènes de l'Etymologie française*, Paris, 1925, 2 vol., in-8, du second), l'*Histoire de la langue française* (en abrégé *H. L. F.*), de M. Ferdinand Brunot; le précieux répertoire qu'a établi Thurot (*De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle d'après le témoignage des grammairiens*, Paris, 1881-1884), nous a été d'un secours constant pour la phonétique (avec l'ouvrage déjà indiqué de M. Rosset).

Nous n'avons pas eu le dessein de faire un tableau complet de la langue populaire au début du XIXe siècle et nous avons volontairement laissé de côté les cacologies postérieures à 1821 (2). Cependant l'étude philologique du XIXe siècle est encore si peu avancée que nous n'avons pas cru devoir négliger les renseignements que le hasard des lectures nous apportait.

Nous tenons à adresser nos remerciements les plus sin-

---

il serait plus simple de donner une simple table des mots critiqués par un grammairien avec une indication sommaire de son avis : vieilli, bas, familier, etc. ; mais je crains que ce ne soit qu'une simplification apparente... Le plus simple n'est pas de trop simplifier si l'on veut offrir aux historiens de la langue française des matériaux utiles et sûrs. »

(1) Nous n'avons pas tenu compte du *Petit Dictionnaire des locutions vicieuses* (de Peignot), Paris, 1807, dans lequel la liste des locutions n'occupe que les pages 109-167. C'est une compilation des grammairiens des XVIIe et XVIIIe siècles. L'auteur déclare, p. 108 : « J'ai puisé les locutions qui composent le petit Dictionnaire dans les ouvrages dont je viens de parler, et particulièrement dans Vaugelas, Bouhours, Feraud, d'Olivet, Philippon-la-Madeleine et Jacquemard. »

(2) Nous n'avons pas utilisé le *Recueil de locutions vicieuses les plus répandues, même dans la bonne compagnie*, de E. Munier (Metz, 1812, in-12) ; il n'a que 80 pages et on ne trouve à la Bibliothèque Nationale que la 3e édition sous le titre de *Dictionnaire des locutions vicieuses* (Paris, 1829, 192 p.).

cères avec l'expression de notre reconnaissance à MM. Ferdinand Brunot, membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, et Mario Roques, professeur à la Sorbonne, qui nous ont assisté de leur science et de leurs conseils éclairés. Notre collègue et ami, M. Pierre Hainsselin, professeur agrégé au lycée d'Amiens, nous a prêté le plus précieux concours dans la revision des épreuves.

CHAPITRE 1er

PHONÉTIQUE

I VOCALISME

Prononciation des voyelles A et O

Desgranges note comme vicieuses certaines prononciations de *a* et de *o*.

A. A.

Une prononciation vélaire et allongée de *a* tonique ou protonique est dénoncée comme parisienne. Elle est marquée par un accent circonflexe qui disparaît souvent des mots écrits en capitales, mais que le contexte permet de rétablir.

1° — *a* tonique

« Espace. En disant : *Une grande espâce,* on commet une double faute, d'abord parce qu'*espace* est masculin, et qu'ensuite on doit prononcer *Espasse,* et non pas *Espâce* avec l'*â* long... » (p. 42).

(à propos de l'*h* dit aspiré) « Il est ridicule de dire... *en pleinâlle* » (p. 51).

« *Mirâque* pour *miracle.* Voilà encore une faute comme *mâçon.* L'*a* ne doit pas être allongé. » (p. 61).

« Pernace pour *Parnasse*. Voilà pour le coup un mot éminemment parisien! en effet, quels sont ceux qui habitent la capitale qui diraient autrement que : *La barrière du Mont-Pernasse*. Certes, ils ne sont guère familiarisés avec le *Mont-Parnasse*, où vont se heurter nos auteurs. Prononcez : *Par-nace*, sans allonger le second *a* de ce *mot*. » (p. 68).

« Je le garderai vale que vale. *Vale que vale*, cela veut dire : *Vaille que vaille*. Ne prononcez pas *vâye;* c'est une faute. L'*a* n'est pas long. » (p. 160).

Pour *sable* cette prononciation lui apparaît comme une faute orléanaise : « Sable pour *sable*. Prononciation orléanaise; il faut pas (sic) allonger l'*a*. » (p. 81). C'est au contraire la prononciation que demande Molard (p. 245) : « Sable... L'*a* de ce mot est très long; il se prononce comme s'il était marqué d'un accent circonflexe. » Elle est condamnée par Littré.

2° — *a* protonique

Il semble que de Callières fasse allusion à cette prononciation quand il dit des Parisiens (*De la science du monde*, Paris, 1717, p. 57, M. Roques, *Notes sur François de Callières, Mélanges Brunot*, p. 296-297). « Il y en a aussi qui prononcent un *maasson*, un *baateau* et *naager;* comme s'il y avait deux *aa* à chacun de ces mots-là, au lieu de prononcer un masson, un bateau et nager avec un *a* bref. » Voici les formes que fournit Desgranges :

« Declamer. A Paris, on allonge l'*a* dans *déclamer;* c'est un vice de prononciation » (p. 33).

« Declameur. Outre que *déclâmeur* ne doit pas être prononcé long à *clâ*, ce mot n'est pas français, c'est *déclamateur* qu'il faut dire » (p. 33).

« Lacer pour *lacer un corset*. On prononce l'*a* très long dans *lacer* et *lacet*, c'est une faute. Il n'y a que se *lasser*, à faire du chemin, qui admet un *â* long, mais sans y mettre d'accent circonflexe. » (p. 57). Littré aussi condamne une prononciation *lâ-sé* pour *lacer*.

« MAÇON pour *maçon*. Prononcez : *Maçon* sans allonger l'*â* comme on le fait à Paris » (p. 59).

« C'EST UN AVARE, IL FAIT SON MACOT. *Mâcot* pour *magot* (argent caché, amassé), faute parisienne » (p. 135). Richelet veut qu'on prononce *mâgo* (Thurot II, 723).

« RECLAMER pour *réclamer;* prononciation parisienne. Il ne faut pas allonger l'*â* » (p. 77).

Une prononciation contraire, avancée, de *a* protonique est rendue par une graphie *ai*.

C'est également une prononciation parisienne, mais il est difficile de la classer socialement, les indications de Desgranges étant contradictoires sur ce point. Il écrit en effet : « BAITON. Le fat prononce *baiton* et le français : *bâton*, en allongeant l'*â* » (p. 19).

Mais on lit d'autre part : « QUABINET, *quaibriolet, quaicher, quaidâvre, quaige, quaïou, quailandre, quailèche, quailembourg, quailmer, quailotte, quaimairade, quainaird, quainif, quaipitaine, quai-pote, quai-raibin, quair-quaisse* (1), *quairpe, quairte, quairtouche, quairton, quairtron, quaitère, quaitte*. Tout le baragouinage ci-dessus est du français de la racaille de Paris, c'est une prononciation que les provinciaux rendraient difficilement; cela veut dire : CABINET, *cabriolet, cacher, cadavre, cage, caillou, calandre, calèche, calembourg, calmer, calotte, camarade, canard, canif, capitaine, capote, carabin, carcasse, carpe, carte, cartouche, carteron, carton, catharre* (sic), *quatre*. Relativement à cette prononciation baroque que je rends, écoutez attentivement le bas peuple, vous verrez que ce n'est pas à tort que je lui reproche ces fautes » (p. 74).

Nous réservons les mots où *a* suivi de *r* consonne est prononcé *è* et de même la prononciation *belzamine* pour *balzamine*, ou *è* est dû à une autre cause et se retrouve ailleurs qu'à Paris.

---

(1) C'est avec *cage* le seul mot où *a* tonique non suivi de *r* + consonne est transcrit ainsi ; *quatre* est en effet souvent employé comme protonique. On notera l'accent circonflexe de *quaidâvre*.

B. O.

1° — *o* tonique

Une prononciation fermée et allongée de *o* tonique est signalée pour le mot *rogomme*, d'origine inconnue : « Rogome pour *rogomme*. Prononciation trop allongée » (page 79).

Pour d'autres mots c'est la prononciation ouverte et brève de *o* qui est dénoncée comme fautive.

« Aumonne pour *aumône*. *Aumonne* est du parisien. Prononcez l'*ô* très long : *Aumône*. » (p. 17).

« Patinottes pour *patenôtres*. Faute. *Dire ses patenôtres*. Prononcez *Pat-nôtre*. » (p. 67). Molard (p. 203), condamne une prononciation *patenotte*.

« Pentecotte. Prononciation de damoiseau. Dites : *Le jour de la Pentecôte*, en allongeant l'*o* » (p. 68). Littré veut aussi « pan-te-kôt, et non, comme disent quelques-uns, pante-kot ».

2° — *o* protonique

L'allongement de cet *o* est parisien selon Desgranges :

« Des odeurs agréables. A paris (sic), on prononce *odeur* comme si l'O était très long; au contraire, il faut peu appuyer dessus » (p. 139). Littré veut « o-deur », mais reconnaît que « la prononciation usuelle allonge l'*o* : *ô-deur*.

« Voler et Voleur. Certains enfans de la capitale allongent l'*ô* tant qu'ils peuvent dans ces mots; c'est une faute. *Voler* et *voleur* se prononcent comme école, carambole, etc..., etc. Il faut laisser aux Parisiens leur jargon. » (p. 92).

Mais pour le mot *omelette*, il reconnaît que le mal est plus étendu. « Manger une omelette. Tous les Français, pour ainsi dire, disent : *une ômelette*, mais l'*o* n'étant pas plus long dans ce mot, c'est faire faute que d'appuyer dessus » (p. 140).

Hesitation entre O et OU

On sait l'incertitude de la prononciation entre *o* et *ou* au XVI[e] et même au XVII[e] siècle et les querelles que cette incertitude fit naître entre *ouïstes* et *non-ouïstes*. (Cf. Thurot, I, 260-266, Rosset, *Origines*, p. 68-83). Il reste au temps de Desgranges quelques traces de cette incertitude, au moins pour *o* et *ou* protoniques.

Desgranges considère *ou* pour *o* comme une prononciation paysanne.

« Li-iounard pour *Léonard* (nom de baptême). Chest ainchi en charabia de chaint-flour que l'on prononce le mot *Léonard* » (p. 58).

« Pourceline au lieu de *porcelaine*. Prononciation de villageois grossiers. » (p. 72).

« Pouriaux pour *poireaux*. Baragouinage de paysan » (p. 72). Il est à noter que Desgranges ne semble pas connaître la forme *porreau* encore donnée par l'Académie et par Littré. *Pourreau* est condamné par Molard (p. 218) et par Rolland (p. 109 B) qui veulent *poirreau* (sic) ou *porreau*.

« Routi pour *rôti*. Prononciation des plus grossières » (p. 80).

« Soupoudrer pour *saupoudrer* avec de la farine, etc. Prononciation défectueuse » (p. 84). *Soupoudrer* est également condamné par Molard (p. 257), Michel (p. 174), Rolland (p. 125 B). Une fausse étymologie par *sous-poudrer* a pu jouer un rôle.

Desgranges condamne *rémoulade* : « Remoulade (sauce piquante). Faute. Dites : *Du bouilli en rémolade* » (p. 78), bien que l'Académie admette les deux formes.

O se trouve à la place de *ou* dans quelques mots :

« Aujord'hui. Prononciation défectueuse. Dites : *Aujourd'hui*. On ne dit pas : *Il est jor* » (p. 17). Le groupe *r* consonne a pu faire maintenir l'*o*.

« Godron pour *Goudron*. Vice de prononciation » (p.

48). *Godron* est condamné par d'Hautel (t. I, p. 19), Molard (p. 138), Rolland (p. 71 B). On le trouve dans la *Lettre de Cadet Eustache* de Vadé (*Œuvres*, p. 101) : « en j'tant une touche de note *gaudron* sur les merlans d'Nanette Dupuy ».

« *Pomonique* pour *pulmonique* ou *poumonique*. Prononciation parisienne. « Les Pomons au lieu *des poumons*. Autre faute » (p. 71). Desgrouais (p. 310) condamne *pomon, pomonique, épomoner*. Pour *poumon*, d'Hautel remarque (t. II p. 260) : « Le peuple dit habituellement *paumon* ». Mais il n'admet que *pulmonique* (t. II, p. 271) : « Pulmonique. Les uns disent *poumonique*, et les autres *paumonique*. Ce sont deux barbarismes ». De même Molard (p. 218) : « Poumonie. Maladie des poumons; dites *pulmonie* s. f. On appelle *pulmonique* celui dont les poumons sont attaqués, et non *poumonique* ». Déjà Ménage rejetait *poulmonique* et *poumonique* et voulait *pulmonique*, (Thurot, I, 278). L'Académie également ne donne que *pulmonique*.

Restent deux mots d'origine inconnue qui, à côté des formes en *ou* et en *o* présentent des formes en *oi*. Ce sont *copeau* et *mouron*.

« Copiau, Coupeau et Coipeau pour *Copeau* (rognures de bois de charpente ou de menuiserie). Les trois premiers mots sont des expressions de campagnards » (p. 28). Oudin connaît les trois formes *copeau, coupeau, coipeau* (cf. Thurot I 259; Rosset, *Origines*, p. 69). L'*A L F* donne en Normandie des formes du type *Kwépyo* (carte 319; « copeau (de hache) »). *Coupeau* est condamné par Desgrouais (p. 143).

« Moron ou Moiron pour *mouron* (plante pour les oiseaux). Fautes. » (p. 62). Les grammairiens antérieurs ne connaissent que *mouron* et *moron*. (Thurot, II, 259) (1).

---

(1) C'est sans doute par cette hésitation entre *o* et *ou* que s'explique la double forme *embauchoir* et *embouchoir* : « *Embauchoirs* de bottes. Faute. Dites *embouchoirs* et rappelez-vous que *embouchoir* est masculin. » (p. 37).

Alternance de I et de É

M. Rosset a relevé (*Origines* p. 153-162) un certain nombre de mots qui présentent un *i* au lieu d'un *é* ou réciproquement, sans que l'on puisse dégager de tendance absolument générale.

En syllabe tonique Desgranges ne nous fournit que *licher* en face de *lécher* : « Lichefrite pour *léchefrite*. Vice de prononciation. Licher pour *lécher*. Autre prononciation vicieuse. » (p. 58). Cf. Molard, p. 165. *Licher* est ancien (Cf. Thurot, I, 340, Rosset, p. 159).

La plupart des faits d'alternance se rencontrent dans les syllabes qui précèdent la tonique. La substitution de *é* à *i* vient d'une dissimilation avec la voyelle *i* de la syllabe suivante :

« Déligence. Voiture publique. Faute. Ecrivez et prononcez *Di-li-gence* » (p. 34). Cf. Thurot, I, 231.

« Il a dessipé tout son bien. *Dessipé* est un barbarisme. C'est *dissiper* qu'il faut dire. » (p. 113). On pourrait penser avec M. Rosset (*Origines*, p. 159-160) à la substitution du préfixe populaire *dé-* au préfixe savant *di-;* mais le fait que dans ces deux mots *di-* est suivi d'une syllabe qui contient la voyelle *i*, nous incline à croire plutôt à une dissimilation.

« Doménique pour *Dominique*, nom de baptême. Vice de prononciation. » (p. 36).

« Un Résipèle. Ne dites pas : *Il a un résipèle dans la figure*, mais *une érysipèle sur la figure* » (p. 79). La forme dissimilée *erésipèle* est admise par l'Académie (Thurot, I, 233).

« Sacrestie pour *sacristie* (d'église) est un vice de prononciation » (p. 81).

« Sinifier ou *sénifier* pour *signifier*. Autre faute dans le genre de *siner* » (p. 83).

Une dissimilation analogue nous paraît s'être produite dans le mot *milieu :*

« Meilieu ou Meyeu pour *milieu*, fautes. Dites : *C'est*

au mi-lieu, un juste mi-lieu » (p. 60). La forme dissimilée est attestée comme parisienne par les grammairiens du XVII[e] siècle (Cf. Thurot, I, 224; Rosset, p. 158).

La forme avec *e* de *chirurgien* (*serurgien*) est ancienne; elle est encore donnée par Palsgrave (cf. Thurot, I, 222 n. 1); Desgranges la condamne : « Chiruzien, Chirugien, Sirugien, et Sérugien sont autant de fautes; il faut écrire et prononcer *Chirurgien* » (p. 25). La carte « médecin » de l'*A L F* fournit des types *séruzien* (276, 285, Pas-de-Calais), *chérugien* (264, Somme), *sérugien* (128, Marne).

Desgranges condamne *i* au lieu de *é* dans une certain nombre de mots :

« Gigier pour *gésier* d'une volaille. Vice de prononciation » (p. 48). La forme avec *i* est primitive. L'*é* vient d'un *e* dû à un affaiblissement de *i* (Cf. Thurot, I, 224; Rosset, p. 161); des formes avec *e* sont encore condamnées par Desgrouais (p. 218), Molard (p. 136) et d'Hautel (II, 13).

« Lizard et Lizarde pour *lézard* et *lézarde*. Fautes de paysan. On appelle aussi *lizardes* les fentes qui se trouvent dans une muraille, c'est également *lézardes*. » (p. 58). Des formes avec *i* se trouvent chez Brunetto Latini et chez Rabelais (cf. Littré s. v., hist.); elles existent dans beaucoup de patois de la Loire, de l'Ouest, de l'Est (cf. *A L F* c. 766).

« Marichal (celui qui ferre les chevaux, fautes. Dites : *Un maréchal* » (p. 60). Le *i* est également ancien (cf. Godefroy, s. v. *mareschal*); *marichal* est donné encore par Palsgrave (cf. Thurot, I, 222, n 1); on le trouve dans de nombreux patois (*A L F* c. 596, « forgeron, maréchal »).

« Mi-Sergent. Il ne faut pas prononcer ainsi des poires de *Messire Jean* » (p. 60). La graphie vient de d'Hautel (II, 132, cf. Rolland, p. 77 B); « *Messire-Jean*. Nom d'une espèce de poire que l'on appelle par corruption *mi-sergent*. » La forme *misser-Jean* semble remonter à *messer-Jean*.

« Patinottes pour *patenôtres*. Faute. *Dire ses patenôtres*. Prononcez *Pat-nôtre* » (p. 67). *Patinostres* se trouve chez Olivier de Serres (cf. Littré). C'est la forme populaire prise par un mot savant (cf. Rosset, *Origines*, p. 157).

« Tignasse n'est pas français; mieux est de dire : *Teignasse,* en parlant d'une vieille perruque « (p. 86). La langue du XVII[e] siècle hésitait entre *teigne, teigneux* et *tigne, tigneux* (Thurot, I, 350, Rosset, *Origines,* p. 158). D'Hautel connaît *tignasse* (t. II, p. 361) qui est condamné par Molard (p. 265), bien que l'Académie admette les deux formes *teignasse* et *tignasse.*

« Se trimousser. Faute. Il faut dire : *Se trémousser* (p. 88). La forme *trimousser* est signalée par d'Hautel (t. II, p. 371). Faut-il supposer une influence de *trimer* sur *trémousser* ?

Dans d'autres mots, le *i* paraît dû à l'action d'un autre *i* dans une syllabe voisine, généralement postérieure.

« Bénifice. Faute. Dites : *Bénéfice. Je ne fais pas de grands bénéfices* » (p. 19). Desgrouais (218) blâme une forme *malifice* pour *maléfice.*

« Moriginer pour *morigèner* (sic) *quelqu'un,* faute. » (p. 61). *Moriginer* existe au XVI[e] et au XVII[e] siècles (cf. Thurot, I, p. 231); il est condamné par Michel (p. 134), par d'Hautel (t. II, p. 149), par Rolland (p. 89 A), plus tard par Littré. Nous ne croyons pas qu'il faille le rapporter à une influence du mot *origine,* comme le propose M. Rosset (*Origines,* p. 61); nous ne voyons pas en effet de rapports sémantiques entre ces deux termes.

« Nécicité pour *nécessité.* Faute de prononciation. » (p. 63).

« Pipie pour *la pépie* (soif ardente). Dites : *J'ai la pépie* » (p. 70). La forme *pipie* est condamnée par Molard (p. 211), Michel (p. 152), d'Hautel (II, 217), Rolland (page 105 B). La langue hésite depuis le XVII[e] siècle entre *pepie,* forme primitive, et *pépie;* l'Académie ne s'est prononcée pour cette dernière forme qu'en 1878. (Cf. Thurot, I, 131, Rosset, p. 145).

« Récipissé, reçu. Dites *un récépissé* » (p. 77).

« Sirie pour *série* (nombre de choses; coups faits de suite au billard). *Sirie* ne vaut rien. » (p. 83-84).

Dans *oriller* à côté d'*oreiller :* « Orillé. C'est ainsi que le peuple appelle un *oreiller.* Prononcez: *O-ré-yé* » (p. 65).

il y a peut-être substitution de suffixe (cf. Thurot, I, 349, Rosset, p. 157).

Dans deux mots *i* alterne avec *œ* dû à un affaiblissement phonétique de *i*; mais tandis que dans *cimetière* la forme en *œ* n'a subsisté que dans des parlers ruraux, dans *beignet* la forme avec *é* issu de *œ* l'a emporté dans la langue commune :

« Beugnet ou Bignet pour *beignet*. Fautes. Dites : nous avons mangé des *beignets* » (p. 19) (cf. Thurot, I, 235; Rosset, *Origines*, p. 159). On lit dans les *Lettres de la Grenouillère* de Vadé (*Œuvres*, p. 91) : « J'irons dimanche manger de *beugnets* **cheux ma Maraine.** »

« Ceumetière pour *cimetière* (lieu de sépulture). *Ceumetière* est du paysan tout pur » (p. 83) (cf. Thurot, I, 233; Rosset, *Origines*, p. 159). Les formes du type *sœmtyèr* sont très nombreuses dans la carte 288 de l'*A L F;* le point 226 (le Plessis-Piquet; Seine) a *somtyèr*.

Alternance de E et de É

Desgranges condamne la prononciation *é* de *e* protonique dans plusieurs mots :

« Acqueiduc pour *acqueduc* (sic) (conduit d'eau souterrain). Prononcez *Ac-duc*, et non pas A-quei-duc...» (p. 14). Desgranges est sur ce point en contradiction avec l'Académie qui écrivait *Aquéduc* et ajoutait : « Prononcez : *Aké* ». Il est curieux de constater que cette prononciation académique apparaissait déjà comme fautive.

« Dangeireux pour *dangereux*. Vice de prononciation. Dites : *Danj-reux* » (p. 32). La prononciation avec *é* est relevée par Domergue (Thurot, I, 123) et par Littré.

« Empeireur pour *empereur*. Prononciation gasconne. Dites : *An-preur* » (p. 38). *Empéreur* est blâmé par Ménage (Thurot, I, 128).

« Mécrédi, troisième jour de la semaine. Prononcez et écrivez : *Mer-cre-di* » (p. 60).

« Parfrénier (Valet d'écurie). Faute. Il faut dire : *Un palefrenier* » (p. 67).

« Promier ou Preimier pour *premier*. Fautes. Prononcez : *Preumié* » (p. 73). La prononciation avec *é* est attestée au XVII[e] siècle (cf. Thurot, I, 130).

« Régistre pour *registre*. Faute usitée par maint beau parleur qui se trompe » (p. 78) (cf. Thurot, I, 115).

« Ségret pour *secret*. Faute. Proñoncez : *Ceu-crai* » (p. 82).

« Ségreutaire au lieu de *secrétaire*. Autre faute. Prononcez : *Ceu-crai-taire* » (p. 82). Littré condamne une prononciation *sécretaire* ou *sècretaire*.

Au contraire pour le mot *fressure*, Desgranges veut une prononciation avec *é*, non avec *e* : « Feursure ou Freçure pour *fréisure* (de veau, de mouton, etc.). Prononcez *freizur* » (p. 44). De même pour *sémoule* : « Semouille. C'est ainsi qu'à Paris on prononce *sémoule;* ce dernier est le bon » (p. 82); Molard (p. 252) cite une forme *simouille*.

Alternance de A et de O

Desgranges rejette la forme archaïque *ormoire :* « Ormoire pour *armoire*. Faute. Dites : *Une grande armoire.* » (p. 65). (Cf. Thurot, t. I, p. 33; Rosset, p. 84, n. 1, et 298, n. 1). *Ormoire* est condamné par Desgrouais (p. 268).

A se trouve en face de *o* dans la prononciation *mialer* du verbe d'origine onomatopéique *miauler :* « Mialer pour *miauler*, faute. Il ne faut pas dire : *Le chat miâle*, mais *il miaule*. Prononcez *miôle* » (p. 61). D'Hautel donne déjà cette forme (t. II, p. 136) : « Miauler. Le peuple supprime l'*u* de ce mot et dit *mialer*, comme on dit *piailler* » (cf. Rolland, p. 86 A).

L'assimilation vocalique a fait substituer *a* à *o* dans les mots *cacophonie* et *colophane*.

« Cacaphonie. Vice de prononciation. Dites : *Une cacophonie* (p. 23). (Cf. Desgrouais, p. 9; Molard, p. 57; Michel, p. 34; d'Hautel, t. I, p. 144; Rolland, p. 29 A).

« Colle-a-fane. C'est ainsi que les ignorans nomment de la *colophane* pour enduire un archet » (p. 27) (cf. Desgrouais, p. 9; Michel, p. 48; d'Hautel, t. I, p. 222).

et *o* à *a* dans

« Colloborateur. Confrère, collègue, co-employé. *Colloborateur* est défectueux. Dites : *Collaborateur* » (p. 27).

Des mots ne différant que par la voyelle *a* ont été confondus :

« Adopter pour *adapter*, et celui-ci pour l'autre, sont des fautes. On adopte un enfant, une opinion, un plan, et on adapte une frange à des rideaux, des fers à des bottes, etc.; ainsi *adopter* et *adapter* sont très différens » (p. 10).

« Poturon au lieu de *potiron* (citrouille), et Paturon [sic] (de la jambe d'un cheval). *Poturon* n'est pas français. » (p. 72). D'Hautel (t. II, p. 257) donne : « Potiron. Ce mot est en butte à plus d'un barbarisme : les uns disent *paturon*, et les autres *poturon*. »

Dans une formule de remerciements, Desgranges signale une prononciation par *a* au lieu de *o* : « Bien abligé. Remerciement provincial. Je n'ai pas besoin d'expliquer que cela veut dire : *Bien obligé* » (p. 103).

Alternance de A et de É

La langue populaire a conservé *é* dans des mots où, pour des raisons diverses, la langue littéraire a préféré *a*.

« Crézane. C'est à tort qu'on dit : *Des poires de crézane*. Il faut écrire et prononcer : *Poires de crassane*. » (p. 31). *Crézane* est la forme ancienne, *crassane* paraît dû à une fausse étymologie par *crassus* (cf. Littré, *Dictionnaire général*). Michel (p. 57) et Rolland (p. 46 A) condamnent une prononciation *cressane*, d'Hautel (I, 225) une prononciation *creusane*.

« Pleine pour *plane* (outil). Prononciation vicieuse. » (p. 71). *Pleine* est la forme phonétique issue de *plana; plane* est refait sur *plan*. (Littré, *Dict. gén.*).

« Féner pour *faner*. Mot de paysan. Dites : *Faner de l'herbe* et non pas *féner*. » (p. 44). Desgrouais (p. 188) veut *fanage* et *faner* au lieu de *fénage* et *féner;* Molard (p. 122) *fanaison, faner, faneur,* au lieu de *fenaison, fener, feneur*.

L'hésitation entre *a* et *é* dans *crémaillère* est ancienne; la langue littéraire a préféré la forme en *é* (cf. Thurot I 29, Rosset, p. 97); mais la forme en *a* subsiste dans de nombreux patois; elle est attestée par Desgranges : « CRAMAILLÈRE pour *crémaillère*. Faute. » (cf. Michel, p. 56 : « *cramail* pour *crémaillère*. »)

Deux mots présentent des altérations bizarres de la voyelle protonique :

« CRACHARE ou CRUCHARE pour *crachat*. Fautes dignes de la plus basse classe » (p. 30).

« RENAFLER pour *renifler*. Barbarisme » (p. 78).

VOYELLES LABIALES

A. *Alternance de I et de U*

Desgranges relève quelques mots où *i* s'est substitué à *u* ou inversement. Il semble que nous ayons affaire à des accidents particuliers à chaque mot.

1° Substitution de *u* à *i*

« ARUSMÉTIQUE pour *arithmétique* (calculs) est une faute grossière » (p. 16). Vadé écrit (*Lettres de la Grenouillère, Œuvres*, p. 80) « *la rusmétique* ».

« DISPARUTION. Faute. Dites : Après la *disparition* de cet homme » (p. 35). *Disparution* est repris par Molard (p. 99) et Rolland (p. 52 B); il y a eu confusion de suffixes (cf. Thurot, I, 235, pour *comparution, -ition*).

« LUQUET au lieu de *liquet*. Faute. Il faut dire : *Des* poires de liquet » (p. 59).

« POTURON au lieu de *potiron* (citrouille), et PATURON [sic] (de la jambe d'un cheval). *Poturon* n'est pas français » (p. 72). *Poturon*, pour *potiron*, mot d'origine inconnue, est signalé par Domergue (Thurot, I, 235) et condamné par Molard (p. 217), Michel (p. 154), d'Hautel (II, 257).

« SACRUFICE au lieu de *sacrifice*. Faute majeure. Dites : *Un grand sacrifice* » (p. 81). L'*u* est dû peut-être à une dissimilation des deux *i*.

« Ne suble pas comme ça, sinon je t'oterai ton subéliot. En langue orléanaise *subler* et *subéliot* veulent dire : *Siffler* et *sifflet* » (p. 155). Les formes avec *u* sont anciennes (cf. Thurot, I, 235, Rosset, p. 190) et très répandues (cf. *A L F*, cartes 1231 et 1232).

2° Substitution de *i* à *u*

« Malifacture et Manifacture. Fautes. Il faut écrire et prononcer : *Manufacture* » (p. 60). L'hésitation entre les deux formes *mani-* et *manu-* du premier élément remonte à Nicot (Thurot, I, 236); *manifacture* est condamné par Michel (p. 127) et d'Hautel (I, 110).

« Limére, Luméro, Miméro et Nimêro au lieu de *numéro* (d'une maison) sont des fautes qui ont chacune leurs amateurs grossiers et ignorants » (p. 58).

« Rebifade (mauvais accueil). Dites : *Rebuffade*. *Rebifade* est un barbarisme » (p. 77). *Rebiffade* (c'est ainsi que le mot est écrit ailleurs) est condamné par Molard (page 230), Michel (p. 162), d'Hautel (t. II, p. 292), Rolland (page 117 A). Il est dû sans doute à l'influence de *rebiffer* (*se*), mot populaire signalé par Molard (p. 230), Michel (p. 162), d'Hautel (t. II, p. 291), Rolland (p. 117 A) sur *rebuffade* qui est enregistré par l'Académie.

On peut rattacher à ces échanges de *i* et *u* la confusion de *tutélaire* avec *titulaire*.

« Tutélaire et Titulaire sont souvent confondus par les beaux parleurs et les artistes du dix-neuvième siècle. Sachez que *tutélaire* est l'équivalent de protecteur, et que *titulaire* est la qualité donnée au possesseur d'un titre quelconque » (p. 88-89).

B. *Prononciation de EU*

La prononciation par *u* de *eu* dans beaucoup de mots d'origine savante est de règle jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle (par exemple chez Féraud) (cf. Thurot, t. I, p. 521-522, Rosset, *Origines*, p. 183).

Les grammairiens du début du XIX^e^ siècle veulent *œ*, mais le *u* subsistait dans la prononciation populaire.

« UGÈNE et UGÉNIE pour *Eugène* et *Eugénie* (noms). Vice de prononciation » (p. 89).

« UNUQUE pour *eunuque* (gardien du sérail, homme châtré). Vice de prononciation » (p. 89).

« UROPE et UROPÉEN pour *Europe* et *Européen*. Autres prononciations vicieuses » (p. 89). (Cf. Michel, p. 185, Rolland, p. 132 B).

On lit dans Vadé (*Lettres de la Grenouillère, Œuvres*, p. 81 et passim) : *Cadet Hustache*, et aussi avec des mots d'autres catégories : *bienhureux* (p. 77), *malhureuse* (page 84).

C. *Alternance de U et de OU (O)*

Dans quelques mots on trouve des formes en *ou* coexistant avec des formes en *u* : D'abord dans deux mots où la forme condamnée par Desgranges est attestée au Moyen-Age :

« MOUFE pour *muffle*. Faute de prononciation « (p. 62).

TUFFE de cheveux pour *touffe*. Faute » (p. 88) (1).

Ensuite dans le mot *puer :*

« POUANT pour *puant*. Faute. Prononcez : *Puan, puante*, qui pue » (p. 72) où le *ou* pourrait provenir de l'interjection *pouah!* (cf. notre article *Contrefait et Pouacre*, Rev. Ling. Rom. III, 1927, p. 318-324).

Quant à *pain d'amonition* (p. 97), cette expression repose sur un calembour, nous la retrouverons au vocabulaire.

D. *Autres Faits de Labialisation*

Desgranges note plusieurs mots où la voyelle est labialisée par la consonne voisine.

« CHEUX pour *chez*. Les paysans disent : *Cheux nous* pour *chez nous*, prononcez : *Ché-nous;* tout autrement c'est une faute grossière » (p. 25). La prononciation *cheux* est abondamment attestée (cf. Thurot, I, 467-468; Rosset, *Ori-*

(1) Cf. aussi les deux formes *panouffes* et *panuffes* (Desgranges, p. 66). Voir p. 164.

gines, p. 189); *cheux* est la graphie ordinaire des textes poissards (Vadé, *Œuvres*, p. 42, 49, 66, etc.; Maillot, *Mme Angot*, I, 3, I, 6, I, 8, etc.; Aude, *Mme Angot au Sérail de Constantinople*, I, 8, I, 13, II, 2, III, 19, etc). Cette forme se trouve dans l'*A L F* (carte 276, « chez nous ») dès les portes de Paris.

« Fumelle pour *femelle*, prononciation de paysan. Dites : *Le mâle et la femelle*, et non pas *la fumelle* » (p. 46-47). Cf. Thurot, I, 272, Rosset, p. 190. D'Hautel (I, 379) écrit « Femelle. Le peuple prononce *fumelle*. »

« Fromer ou Froumer la porte, pour *fermer*. Barbarisme de villageois » (p. 47).

« Heume pour *homme*. *Mon fils, mon heume!* Cela sent un peu la halle » (p. 52). On trouve « mon *heume*, note *heume* » chez Lécluse (p. 17).

« Promier ou Preimier pour *premier*. Fautes. Prononcez : *Preu-mié* » (p. 73). M. Rosset (*Origines*, p. 188) signale une forme *preumier* dans le *Pédant joué* de Cyrano (a. II, sc. 3) (la graphie *preumier* de Desgranges indique vraisemblablement non un *œ* comme celle de Cyrano, mais un *e* muet).

On peut rattacher aux phénomènes de labialisation la prononciation avec *œ* fermé de *cueillir* (cf. pour des faits analogues, Thurot, I, 462-467, Rosset, pp. 191-194) : « Cueiller pour *cueiller*, faute grave. *Cueuillir* est un mot que les puristes de Romorantin et d'Asnières ont traîné jusqu'à Paris où l'on est tellement avide de nouveautés que *cueiller* tomba de suite en désuétude » (p. 32).

Quant à *goule* au lieu de *gueule*, cette forme est due vraisemblablement aux dérivés : « Goule pour *gueule*. Malgré sa douce prononciation, ce mot n'est pas français. Nous ne connaissons que *gueule* et *bouche*. *Goule, goulotte* et *gouline* sont des mots enfantins ».

Hésitation entre A et E devant R + consonne

On trouve encore dans le recueil de Desgranges de nombreuses traces de l'hésitation entre *a* et *e* devant *r* + con-

sonne. (Pour les faits antérieurs cf. Thurot, I, 4-15, Rosset, *Origines*, 97-103).

Il n'a que deux exemples de formes en *ar* en regard de *er* du français littéraire.

« Argot pour *ergot*. Faute. Dites : *Le chien a des ergots*, et non pas : *Des argots* » (p. 15) (cf. Thurot, I, 14-15; d'Hautel, I, 358-359; Rolland, 11 A). « Pour un rien vous nous *argotez* » (Vadé, *La Pipe cassée*, III, *Œuvres*, p. 42).

« Rebarbère ou Barbère pour *reverbère*. Faute de province. Le reverbère, lanterne des rues » (77).

Au contraire, dans les textes poissards, les formes en *ar* sont très fréquentes. En voici quelques exemples de Vadé : *charche* (p. 244-247), *charchez* (p. 78), *consarve* (p. 75, *darnière* (p. 73, 81, 95), *darrière* (p. 234, 236, 255); *divarti* (p. 79), *divartira* (p. 94), *farm'* (p. 235), *farmeté* (p. 84), *libarté* (p. 240), *marci* (p. 68, 93, 253), *marle* (p. 243), *pardre* (p. 94, 235), *pardue* (p. 94), *parfection* (p. 85), *parle* (p. 87, 91, 243), *parmettez* (p. 298), *parmission* (page 86), *parsévéreux* (p. 78), *parsonne* (p. 80, 93), *présarve* (p. 74), *présarvés* (p. 83), *recharcher* (p. 239), *r'marcier* (p. 84), *r'marciant* (p. 250), *renvarse* (p. 255), *sargent* (p. 283), *sarpent* (p. 88, 248, 250), *sarviteur* (p. 72, 90, 91), *sart* (p. 253), *surmarger* (p. 83), *varsant* (p. 24), *varse* (page 48), et même devant *r* intervocalique : *Tharèse* (p. 87).

Les formes avec *er* sont beaucoup plus nombreuses chez Desgranges. Nous avons déjà vu « *quainaird, quairpe, quairte, quairtouche, quairton, quairtron, quaitère...* » cités comme « du français de la racaille de Paris » (p. 74). En voici d'autres qui prouvent que la langue populaire n'avait pas adopté les solutions de la langue commune :

« Erres pour *arrhes*. Faute. Prononcez : *Ar. Donner des arrhes; retirer des arrhes* » (p. 41). (Cf. Desgrouais, p. 169).

« En érière pour *en arrière*. Faute de prononciation. Quand j'entends dire à certains officiers que la bravoure plus que l'érudition guide : *En érière, ouvrez vos rangs!* je voudrais leur fermer la bouche. Rappelez-vous, jeunes instructeurs des régimens, qu'on doit prononcer : *En ar-*

rière » (p. 40). (Cf. Desgrouais, p. 170, Molard, p. 111, Michel, p. 83, Rolland, p. 60 B). D'Hautel (I, 44) fait une distinction intéressante (s. v. *arrière*) : « On prononce habituellement et à tort *en errière*. Il est à remarquer que ce mot n'éprouve aucune altération dans la prononciation quand il est lié à un substantif; et que l'on donne un son plein et ouvert à l'*a* dans *arrière-boutique, arrière-garde, arrière-pensée* .» « Retourne en errière » se trouve chez Vadé (*Jérosme et Fanchonnette, Œuvres*, p. 260).

« On a tiré un beau feu d'ertifice. *Ertifice* pour *artifice*. Voilà de la prononciation parisienne » (p. 120).

« Boulevère. Prononciation des gens de Paris. Dites : *Je vais sur les boulevards;* et non pas : *sur les boulevères* » (p. 21). Cette prononciation est déjà donnée comme parisienne par Ménage et Grimarest. (Thurot, I, 9; Rosset, *Origines*, p. 93, n. 2).

« Chertutier ou Sertutier, pour *charcutier* ou *chaircuitier*. Mauvaise prononciation » (p. 25). Desgranges admettait donc la prononciation par *chair*, qui se trouve encore chez J.-J. Rousseau (cf. Littré, *s. v. Rem.*). Des témoignages du XVII^e^ siècle expriment l'indécision de l'usage. (Thurot, I, 335).

« Clérinette pour *clarinette* (instrument) est une prononciation vicieuse » (p. 26) (cf. Michel, p. 47).

« Clerté pour *clarté*. Ne dites pas : *La clerté du jour, La clerté des lumières;* mais *La clarté* » (p. 26). *Clerté* est refait sur *clair* (cf. Thurot, I, 336).

« Dertre pour *dartre* (maladie de la peau), prononciation défectueuse et parisienne » (p. 34). Pour ce mot d'origine obscure, Ménage voit au contraire dans *dartre* la prononciation parisienne et dans *dertre* une prononciation provinciale (cf. Thurot, I, 9, Rosset, *Origines*, p. 98).

« Yard pour *liard* (petite monnaie de cuivre). Faute. *Yerd* ne vaut pas mieux » (p. 92).

« Perdonner pour *pardonner*. Prononciation affectée de quelques parisiennes sucrées » (p. 68).

« Pernace pour *Parnasse*. Voilà pour le coup un mot éminemment parisien!... Prononcez *Par-nace*... » (p. 68).

Desgrouais se plaint (p. 287) que les poètes confondent *Permesse* et *Parnasse.*

« Kertron pour *quarteron,* ou le quart d'une livre. *Un kertron de pommes;* c'est ainsi que s'expriment les individus de la basse classe de Paris. Prononcez : *Car-tron* » (p. 56).

« Sercler de l'herbe. *Sercler* est mauvais, c'est *sarcler* qu'il faut dire » (p. 156). (Cf. Thurot, I, 6, Rosset, *Origines,* p. 98. *Sercler* est condamné aussi par Molard (p. 250), Michel (p. 173), Rolland (p. 123 A).

« Serdine pour *sardine.* Prononciation née à la halle aux poissons » (p. 82).

« Verlope (outil de menuisier) pour *varlope.* Faute. » (p. 91).

Dans deux mots (un nom propre et un mot savant), Desgranges signale même une substitution de *er-* à *or-* et *ur-* à l'initiale :

« Ertographe ou Estographe pour *ortographe* sont des fautes du plus bas peuple » (p. 41).

« Ersule pour Ursule (nom de femme). Faute » (page 41).

On peut rapprocher de ce traitement de *ar* + consonne le traitement de *al* + consonne dans *balsamine :* « Belzamine ou Betzamine (fleurs), sont des fautes; dites : *une balsamine* ». *Belzamine* (ou *belsamine*) est aussi signalé par Molard (p. 43), Michel (p. 21), d'Hautel (I, 66), Rolland (p. 20 A).

Les voyelles nasales

A. *Voyelles orales et nasales*

Nous n'étudierons pas ici quelques faits qui ont pour origine des confusions de préfixes; confusion d'*éventaire* et d'*inventaire* (p. 43), d'*influence* et d'*affluence* (p. 128), d'*imputer* et d'*amputer* (p. 53), prononciations *inducation* pour *éducation* (p. 53), et au contraire *éfatué* pour *infatué* (p. 37), *estaler* pour *installer* (p. 118), auxquels on peut ajouter *hinpothèques* pour *hypothèques* (p. 128).

On trouve peu de confusions de nasales :

« Endoyer pour *ondoyer*. Vice de prononciation » (p. 39). M. Rosset (*Origines*, p. 163-166) étudie des confusions de *an* et de *on* dans des textes populaires du XVIII^e^ siècle.

Peut-être *ain* (*è* nasal) pour *un* (*œ* nasal) :

« Kequ'ien et Kekzains pour *quelqu'un* et *quelques-uns*, prononciation trop relâchée » (p. 56).

Desgranges ne fournit qu'un exemple de l'ancienne confusion de *ou* et de *on* en syllabe initiale ou atone :

« Coutumace pour *contumax* et *contumace* (Homme jugé en son absence). Beaucoup disent : *Il a été jugé par coutumace.* Faute. Dites : *Nicolas était contumax lors du jugement;* il a été *jugé par contumace* » (p. 50). De même d'Hautel (I, 231, s. v. *contumace*) : « Beaucoup de personnes disent à tort *coutumace.* » M. Rosset pense justement que cette prononciation donnée comme fautive par Richelet (Thurot, II, 533) est due à « un faux rapprochement avec *coutume.* » (*Origines*, p. 178).

Certaines substitutions de la voyelle orale à la voyelle nasale dans des mots rares semblent gratuites :

« Salmigodi pour *salmigondis.* Vice de prononciation » (p. 81).

« Sycope pour *syncope.* Vieille faute dont beaucoup se moquent aujourd'hui; grâce au conte des *cinq ou six copes* qu'un grand-père du mien lui a raconté » (p. 85) (1).

« Siforien pour *Symphorien* (nom de baptême). Prononciation de Franc-comtois » (p. 83).

On peut rattacher à ces faits la confusion de *linteaux* et de *liteaux* :

« Linteaux pour *liteaux.* Faute. Ne dites pas : *Des serviettes à linteaux,* mais *à liteaux* » (p. 58). Elle est déjà signalée par d'Hautel (II, 84).

---

(1) La voyelle dénasalisée est *y*, bien que *yn* exprime un *è* nasal.

Que ce mot prêtait à des calembours, c'est ce que prouve *sainte cope* chez Vadé (*Jérosme et Fanchonnette, Œuvres*, p. 249).

Certains changements semblent dus à des conditions particulières de prononciation :

« Mocieu et Mécieure pour *monsieur* et *messieurs*. Prononcez : *monsieu* et *messieu* » (p. 62). (Cf. Thurot, II, 165 et 515; Rosset, *Origines*, p. 179).

« Deux sous la livre la Mémorenci. *Mémorenci* pour *Montmorenci* [sic]. Voilà du charabia de marchande de cerises » (p. 136).

Pour quelques mots, les formes orales sont dialectales :

« Gricher et Grincher les dents. Cela ne vaut rien. Dites : *crisser* et *grincer* » (p. 50). *Gricher* est normand (cf. Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, s. v.).

« Je le veux bié, j'irai biétot. Prononciation de Bas-Normand, pour *bien* et *bientôt* » (p. 102).

On a aussi substitution de la forme *co* à la forme *con* du préfixe : « Coscricsion et coscrit pour *conscription* et *conscrit* sont du baragouin que les Bourbons feront oublier » (p. 29). On trouve chez Vadé *copère* (*Œuvres*, pp. 19, 23, 42), *on se coporte* (p. 25), *copagnie* (p. 272, 308).

D'autres faits ont pour origine une assimilation : « Tatation pour *tentation*. Prononciation de certains enfants de vingt à soixante ans » (p. 86) ou une dissimilation : « Conbin ou cobin pour *combien*... » (p. 27).

Dans *cocomb(r)e* : « coconbe pour *Concombre*. Faute. Dites : *Une salade de concombres* » (p. 26) on a la forme ancienne du mot (cf. Thurot, II, 515, Rosset, *Origines*, p. 178).

Les exemples de nasalisation sont plus rares. On a en face de *babouche*, *bamboche* qui provient peut-être d'une confusion de mots :

« Bamboches pour *babouches* (paire de pantoufles) est une faute; dites : *J'ai des babouches aux pieds* » (p. 19).

Deux autres viennent d'une assimilation analogue à celle qui a produit *concombre* et *pompon* :

« Mironton pour *miroton*. Dites : *Du bouilli en miroton*, et non pas *mironton* » (p. 61).

« Tonton pour *toton*. Faute. *Un toton*, ou petit dé à jouer qu'on fait tourner sur un pivot » (p. 87). Selon

d'Hautel (II, 366; s. v. *toton*) « il est presque généralement usité de dire d'après les écoliers, *un tonton.* »

B. *Dénasalisation*

Depuis le XVI[e] siècle, la langue française a dénasalisé les voyelles nasales suivies d'une consonne nasale prononcée. La langue populaire du début du XIX[e] siècle présente des cas de maintien de la nasalisation et certaines dénasalisations aberrantes.

1° *A* nasal

A nasal a été maintenu dans quelques mots, plus longtemps que ne pourraient le faire croire les témoignages apportés par M. Rosset (*Origines*, p. 174-175) :

« ENMALGAMER pour *amalgamer.* Faute. *Quel amalgame faites-vous?* Et non pas : *Enmalgame* » (p. 39).

« S'ENMOURACHER de quelqu'un n'est pas exact. Dites : *S'amouracher de quelqu'un* » (p. 39). Même remarque chez Molard (p. 19) et chez d'Hautel (I, 29).

« GANGNER pour *gagner.* Vice de prononciation. Dites : *ga-gné* » (p. 47).

« GRAN-MAIRE pour *grammaire.* Faute. Dire : *apprendre la gran-maire.* C'est du langage villageois » (p. 49). (Cf. Thurot, II, 453).

Le son *a* est maintenu dans *couanne,* en dépit de la tendance à prononcer un *è* d'après l'écriture : « *Couane* pour *couenne.* Vice de prononciation. Dites : *kou-ène* (p. 29). Michel (p. 54) veut aussi *couenne;* au contraire, Catineau et encore Littré veulent la prononciation traditionnelle avec *a.*

2° *E* nasal

Le maintien de la nasalisation apparaît à Desgranges comme une faute picarde :

« SINGNEUR pour *seigneur.* Prononciation de Picards qui parlent sans se gin-ner » (p. 83).

Dans les mots commençant par le préfixe *in, im,* il semble qu'il y ait eu tendance à maintenir la nasalisation ou à dénasaliser en *é* au lieu de *i* :

« Émense ou Immense pour *immense.* On doit dire : *Il a gagné des sommes immenses,* et non pas : Emense [sic]. Prononcez fortement les deux *mm* » (p. 38).

« Émobile ou In-mobile. Faute dans le genre d'Emense » (p. 38).

« In-moler, In-mondice et In-mortel, sont des fautes de prononciation. Appuyez fortement sur les deux *mm* dans ces mots, et dites : *Immortel, immondice,* et *immoler* » (p. 54).

« L'emitation de J.-C. Ce n'est pas facile a emiter. Emiter et emitation. Fautes. Dites : Imiter et imitation » (p. 118).

On trouve chez Vadé *enutile* (p. 46, 83, 254), *émaginez-vous* (p. 83). Molard remarque d'autre part (p. 150-151) : « Immense. On prononce ordinairement ce mot comme s'il était écrit ainsi : *aim-mense.* Prononcez la première syllabe, comme dans *hymne,* et comme dans les dernières de *Selim,* d'*Ephraïm.* J'en dis autant des mots *immortel, immoler, immodeste.* La règle est la même pour les mots commençant par *i,* suivi de deux *n, innové, inné* ; il faut en excepter *innocent, innombrable,* où l'on ne prononce qu'un *n* » (cf. Rolland, p. 76 A).

E nasal s'est dénasalisé en *i* au lieu de *è* dans le mot *porcelaine :* « Pourceline au lieu de *porcelaine.* Prononciation de villageois grossiers » (Cf. Thurot, I, 266) (1).

3° *Œ* nasal

En se dénasalisant *œ* nasal a eu dans la langue populaire tendance à garder son timbre *œ* (cf. Rosset, *Origines,* page 177) :

---

(1) Pour *nine* au lieu de *naine* (p. 63), voir la formation du féminin.

« Eune pour *une*. *Je n'en ai qu'eune* est une faute. Dites *Je n'en ai qu'une* » (p. 43) (cf. Thurot, II, 547-548); « *eune r'connaissance* » chez Vadé (*Racoleurs*, sc. 17, p. 313).

D'où *neune* pour *nulle* : « Je ne suis allé neune part. *Neune part* est du charabia de paysan qui ne croit pas qu'on doive dire *Nulle part* » (p. 137).

Selon Hindret, *neune part* est la prononciation de « la petite bourgeoisie de Paris » (Thurot, II, 547); elle semble être devenue paysanne de même que : « pleume pour *plume*. Faute de paysan mal appris » (p. 71) qui est provincial selon Hindret (Thurot, *ibid*). Les *Conférences* publiées par M. Rosset présentent la graphie *pleme* (VII, 5).

4° Prononciation des mots en-*oign-*

On sait que pour les mots en *oign* il s'est produit un changement de prononciation dû à la graphie. Au lieu de voir dans *i* le signe du mouillement de *n* on y a vu le signe d'une diphtongue avec *o*. D'où une prononciation *oi-gn* au lieu de *o-gn*, qui a triomphé pour certains mots (1). Pour les mots *poignard, poignée, empoigner* la langue populaire gardait du temps de Desgranges l'ancienne prononciation :

« Pognard au lieu de *poignard, pognée* au lieu de *poignée*. Prononciations vicieuses » (p. 71).

« Empogner pour *empoigner*. Vice de prononciation » (p. 38).

Michel (p. 153) remarque de même : « Pognet pour *poignet* ». Ces deux grammairiens sont pour la prononciation moderne, de même de Gattel qui note *poa-gniâr, an-poa-gné* et Catineau qui veut *poa-gniar* (2). Tout autre est l'avis de Littré qui préfère l'ancienne prononciation tout en reconnaissant que quelques-uns prononcent autre-

(1) Telle est l'interprétation de M. Rosset (*Origines*, p. 103-105 et note). Mais je serais porté à croire que les mots simples *soin, témoin, loin, poing* ont joué un rôle dans ce changement.

(2) Pour les grammairiens antérieurs, cf. Thurot, II, 530-531.

ment, « cette prononciation [la nouvelle] est beaucoup moins usitée », écrit-il s. v. *empoigner*.

Traitement des voyelles en hiatus

La langue populaire a gardé certains hiatus qui ont été réduits dans la langue littéraire.

« Voulez-vous m'ahider a mettre ma hotte. Il est risible de voir la grimace de ceux qui disent : *M'ahider* pour *m'aider*. Les pauvres gens du peuple se donnent vraiment de la peine pour mal parler » (p. 97). La prononciation *aïder* est attribuée au peuple parisien par Vaugelas, Ménage et Hindret (Thurot, I, 315, Rosset, *Origines*, p. 316, n. 1); on trouve *ahider* chez Vadé (*Jerosme et Fanchonnette*, p. 236).

« Je l'ahis a la mort. Faute grossière. Dites : *Je le hais*, et prononcez : *Je le hai*, du verbe *haïr* » (p. 129). La rivalité des deux prononciations remplit le XVI^e^ siècle et le XVII^e^. (Cf. Thurot, I, 500-501); *je haïs* est condamné par Molard (p. 145), Michel (p. 111), d'Hautel (t. II, p. 39), Rolland (p. 74 A).

Et au participe passé du verbe *avoir* :

« Ehu pour *eu*. Faute. Ne dites pas : *J'en ai éhu*, mais *j'en ai eu;* prononcez *u*... » (p. 37). (Cf. Thurot, p. 519-520, de Callières, *Du bon et du mauvais usage*, 1693, p. 136-137, M. Roques, *Mélanges Brunot*, p. 299).

Une réduction populaire du hiatus par dégagement d'un *v* (*évu*) est notée par M. Rosset (*Origines*, p. 182, n. 1); elle est fréquente dans les *Scènes populaires* d'Henry Monnier.

On trouve aussi une réduction du hiatus par une sorte de crase :

« ...estrordinaire... Mauvaise prononciation. Dites : ... *extraordinaire* » (p. 41-42). La prononciation *extrordinaire* est abondamment attestée au XVII^e^ siècle (Thurot, I, 504-505); Littré la déclare encore « la plus usitée. »

« Coclério pour *cochléaria* (plante). Faute. Prononcez : *Cochléaria* » (p. 26) (1).

« Relment pour *réellement*. Vice de prononciation » (p. 78).

Une forme très fréquente de réduction de hiatus est la substitution de *i* (ou *i* + yod) à *é* en hiatus (cf. Rosset, p. 204-207), elle est donnée comme paysanne par Desgranges :

« Agriable pour *agréable*. C'est du paysan tout pur; prononcez : *Agré-able* » (p. 10).

« Désagriable pour *désagréable*, faute de paysan; prononcez : *Dé-za-gré-able* » (p. 34).

« Oh! la mauve [sic, sans doute pour *mauvaise*] *criature! Criature* est du paysan tout pur: prononcez : *Créature* » (p. 107). Vadé a *creyatures* (*Œuvres*, p. 91), de même que *creyancier* (p. 270).

« Faignant et Faignanter pour *fainéant* et *fainéantter* [sic], prononciation de rustaud » (p. 43). Cf. Thurot, I, 530, Rosset, p. 206. Le comte de Caylus écrit *fainiantise* (*Les Ecosseuses, Œuvres badines*, t. X., p. 533).

« Li-iounard pour *Léonard* (nom de baptême). Chest ainchi en charabia de chaint-flour que l'on prononche le mot *Léonard* » (p. 58).

« Rialité pour *réalité*. Vice de prononciation. *Réalité ou chose réelle* » (p. 79).

« Sy-iance pour *séance*. Mot de rustaud. Dites : *La séance est levée* » (p. 85). Dumas en 1733 note une prononciation populaire *seïance* (Thurot, I, 287, Rosset, p. 206).

Par l'intercalation d'un *y* s'explique la substitution de *bayer* à *beer* et la confusion de ce mot avec *bâiller* : « Bailler aux corneilles. N'est pas français; c'est *Bayer aux corneilles*. Prononcez : *Béyé* » (p. 105). Cf. Thurot, I, 300, Rosset, p. 207. Desgrouais (p. 48), Molard (p. 34) et Michel (p. 16) font la même distinction que Desgranges.

---

(1) Nous n'avons pas parlé plus haut de la substitution de *o* à *a* final. Elle semble une simple déformation d'un mot rare.

Tandis que la prononciation dissyllabique *-e-au* de *-eau* aboutissait à *au* dans la langue littéraire (cf. Thurot, I, 512-513), la prononciation rustique réduisait le hiatus par une prononciation *iau* (*yau*). Les formes en *-iau* sont abondantes dans les textes poissards. Vadé a entre autres : *cervieau* rimant avec *vieau* (p. 30), *batiaux* (p. 167), *biaucoup* (p. 101), *au biau mittant* (p. 101), *chapiau* (p. 57 et 99), *iau* (p. 260), *yaux* (p. 167), *mantiau* (p. 39), *oisiaux* (page 234), etc.

Voici la série des exemples de Desgranges :

« Assiau pour *asseau* et *assette*, outils de couvreur et de tonnelier » (p. 16).

« Copiau, Coupeau et Coipiau pour *Copeau* (rognure de bois de charpente ou de menuiserie). Les trois premiers mots sont des expressions de campagnards » (p. 28). *Copiau* se trouve dans les *Conférences* en patois (III, 8) (cf. Rosset, *Origines*, 204).

« Mognio ou Mono pour *moineau*. Prononciation de paysan » (p. 61). D'Hautel note *moigneau* (s. v. *échiner* ; t. I, p. 327); *ny* a passé à *n* mouillé comme dans *faignant*.

« Muzio pour *museau*. Faute grossière » (p. 62); cf. Michel, p. 135, *musiau*.

« Naziaux pour les *nazeaux* (sic); faute de rustaud » (p. 63).

« Piau au lieu de *peau*. *Il n'a que la piau et les os*. C'est un mot digne du plus bas peuple » (p. 69). Il est intéressant de noter que pour le monosyllabe *peau* de même que pour *seau*, la prononciation avec *y* est donnée par Desgranges comme « basse » et non comme rustique.

« Pourciau pour *pourceau*. Autre faute grossière » (p. 72); *pourciau* se trouve dans les *Conférences* (II, 5), Rosset, *Origines*, p. 204).

« Pouriaux pour *poireaux*. Baragouinage de paysan » (p. 72).

« Ratiau pour *râteau* (outil de jardinier). Prononciation villageoise » (p. 77).

« Roussiau et Rousseau. Dans la province, les petites gens disent : *Un roussiau*, les bourgeois mieux appris, *un*

rousseau; et les Français *un ruisseau* » (p. 80); les *Conférences* (II, 5) ont *russiau* (Rosset, *Origines*, p. 205).

« Sauteriau pour *sauterelle*. Mot de paysan » (p. 82).

« Siau pour *seau* (vaisseau propre à contenir de l'eau). Prononciation basse » (p. 83). D'Hautel (II, 336, s. v. *seau*) écrit : « Le peuple dit habituellement *un siau, des siaux* » (cf. aussi Michel, p. 173, Rolland, p. 123 B).

Faut-il placer là la forme *se viautrer* en face de *se vautrer :* « Se viautrer pour *se vautrer* dans la boue, faute des plus grossières » (p. 91)? L'origine de ce mot est inconnue.

Les semi-consonnes

A. *WA et È*

Desgranges veut la prononciation *wa* dans le mot *avoine*. « Aveine pour *avoine*. *Aveine* est affecté; prononcez *A-voi-ne* » (p. 18). L'Académie reconnaît qu'« on prononce assez communément *Avène* » (cf. Thurot, I, 405-406).

Il veut au contraire, avec l'Académie, *è* dans le mot *harnais*. « Ce cheval a de beaux z'harnois. Il y a là deux fautes; d'abord l'*h* dans ce mot est aspirée, et on doit, en second lieu, écrire et prononcer *harnais* » (p. 127).

Pour *roide* et ses dérivés, Desgranges adopte une solution bâtarde, analogue d'ailleurs à celle de Féraud (cf. Thurot, I, 410) : « Tu es trop roède, pourquoi te rédir ? C'est tout le contraire; dites : *Réde* et *roédir* qui s'écrivent cependant roide et roidir » (p. 151).

Dans le groupe *-oy-* Desgranges se prononce pour une prononciation *-way-*. Il est difficile de déterminer si la prononciation *-èy-* qu'il combat avait une valeur sociale particulière :

« Coreyeur pour *corroyeur*. Faute (Apprêteur de peaux). Prononcez : *Cor-roi-ieur* » (p. 28).

« Se neyer pour *se noyer*. Prononciation défectueuse adoptée par quelques-uns de nos modernes puristes » (p. 63).

« Il a mal pléyé son papier. *Ployer* [sic] pour *plier* ou *ployer* est du baragouin de village » (p. 144).

« Rudeyer pour *rudoyer*. Prononciation affectée. » (page 80).

Desgranges ne semble pas connaître la prononciation *o-y* qui est ancienne (cf. Thurot, I, 297; Rosset, *Origines*, p. 106, n.) et que recommande encore Littré. Gattel veut *ko-roa-ieur, noa-ié, ploa-ié, ru-doa-ié*. Il semble que la prononciation *-èy-* ait été plus solide pour *noyer* que pour les autres mots (cf. Thurot, I, 382-283).

L'Académie n'a rien s. v. *noyer*, mais s. v. *noyon*, « terme de jeu de boule », elle mentionne : « on prononce populairement *Néyon*. » Gattel indique « Plusieurs pensent que dans la conversation, on peut prononcer *Né-ié*. *Noa-ié* vaut beaucoup mieux »; Catineau donne *né-ié* comme « familier ». Selon Littré, la prononciation *neyer* « s'entend encore quelquefois » (1).

B. -W-

Un passage curieux de *wé* (*wa*) à *o* se rencontre dans trois mots commençant par *m* :

« Mogno ou Mono pour *moineau*. Prononciation de pay*san* » (p. 61); cf. Molard, p. 181 : « Moneau. Sorte d'oiseau très commun ; dites et écrivez *moineau*, s. m. ».

« Molon pour *moëlon* [sic]. Prononciation défectueuse » (p. 61).

« Motié pour *moitié*. Vice de prononciation » (p. 62).

---

(1) Il semble que cette prononciation soit à la base du jeu de mots rapporté par Alfred de Vigny (*Grandeur et Servitude militaires ;* dans les *Œuvres complètes*. Paris, Conard, 1924, p. 194) : « La belle frégate [la frégate anglaise qui vient de couler un bateau plat français] se nommait la *Naïade* et, pour ne pas perdre l'habitude française des jeux de mots, vous pensez bien que nous ne manquâmes jamais de l'appeler depuis *la Noyade*. »

Quand le son *-w-* est précédé d'un groupe occlusive + sonante, la langue populaire tend à simplifier en supprimant la sonante :

« Coite. On laisse dire aux enfants : *Allons jouer dans le coîte Saint-Sulpice.* Faites prononcer : *cloître* » (p. 26).

« Toua. C'est ainsi que le bas peuple de Paris prononce *trois.* Dites : *Troi* et non pas *touá* ni *troice* » (p. 87). Vadé (*Troisième bouquet poissard, Œuvres,* p. 65), donne pour ce mot une forme sans *w* : « J'irons ben jusqu'à tras d'mistiers » (cf. Lécluse, p. 12).

Pour le mot *groin,* Desgranges veut une prononciation dissyllabique : « Grouin pour *groin.* Vice de prononciation. Dites : *Un gro-in de cochon* » (p. 50). Michel (p. 107) est pour une forme monosyllabique : « grouin pour *groin,* substantif masculin d'une syllabe ». Les indications des grammairiens du temps, comme celles de leurs prédécesseurs (cf. Thurot, I, 548), sont difficiles à interpréter : d'Hautel (II, 52): « Groin... Le peuple dit, d'après l'ancien usage, *grouin* ». Gattel et Catineau ont *groein.* Chez Vadé (*La Pipe cassée,* III, *Œuvres,* p. 40), « (*une gnole*) qui tiendrait chaud à ton grouin » fait un vers de huit syllabes.

Un autre procédé de réduction, rustique selon Desgranges, consiste à intercaler un son vocalique (un *e* muet) entre l'occlusive et l'*r* : « Keuroix pour *croix,* baragouinage de paysan » (p. 56).

Une absorption de *v* par *ou* précédent (sans doute une prononciation *ouw*) se rencontre dans *couvi* : « Coui. Un œuf *coui* pour dire gâté. C'est une prononciation provinciale. Dites : *Un œuf couvi* » (p. 29).

Le dégagement d'un *v* devant *w* se produit dans le mot *oui* : « Voui pour *oui.* Faute de prononciation » (p. 92). M. Rosset, qui en a rencontré un exemple dans les *Conférences* (II, 8), le note comme un « fait de diction ». (*Origines,* p. 215-216).

Dans certains mots commençant par *qu-* il y a hésitation entre une prononciation *kw-* et une prononciation *k-* (cf. Thurot, I, 554-558) :

« Cadrupède pour *quadrupède* (animal à quatre pieds). Prononcez *couadrupède* » (p. 23).

« Couatrin pour *quatrain*. Faute : Prononcez : *Ca-trin* » (p. 29).

On trouve dans Molard (p. 222) une petite liste de chacune de ces catégories de mots.

C. *U consonne*

Il y a quelques exemples de simplification du groupe consonne + liquide + *u* consonne + *i* :

« Un Parapui. Prononciation relâchée. Dites : *Un parapluie* » (p. 67).

« Grière et Gruère. Prononciation défectueuse. Dites : *Du fromage de Gruyère* » (p. 50).

Au groupe *ui* de *ruisseau* correspond provincialement *ou* : « Roussiau et Rousseau. Dans la province, les petites gens disent : *Un roussiau*, les bourgeois mieux appris, *un rousseau;* et les Français *un ruisseau* » (p. 80). Bérain condamne une prononciation *russau*. (Thurot, I, 423), M. Rosset a noté *russiau* dans les *Conférences* (II, 5) (*Origines*, page 200). L'*A L F* (carte 1175) donne des formes avec *ou* pour quelques points de l'Ouest : 303 (Indre), 406 (Indre-et-Loire), 313 (Eure-et-Loir), 204 (Loir-et-Cher), 202 (Cher), 427 (Vendée).

Au contraire à l'*u* du français commun correspond dans la région de l'Ouest une forme *luizerne* (cf. *A L F*, carte 789) : « *Luizerne* pour *luzerne*, prononciation gothique et défectueuse » (p. 59).

Pour les deux mots *cuiller* et *juillet*, Desgranges nous atteste la survivance des anciennes prononciations par *u* et non par *ui* (cf. Thurot, I, 198-199 et 422; Rosset, *Origines*, p. 201).

« Culière pour *cuillère*. Vice de prononciation, dites : *Une cui-ière* » (p. 32). Michel (p. 58-59; cf. Rolland, page 46 B) condamne une prononciation par *oè* attestée aussi au XVII[e] siècle.

« Juliette pour *juillet* (7[e] mois de l'année), faute. Pro-

noncez : *Jui-ié* » (p. 55). Michel (p. 120) condamne *julliet*. Des formes du type *juyé* sont très nombreuses dans la carte 734 de l'*A L F*.

Dans quelques mots, il y a hésitation entre *u* et *ou* (*u* consonne et *w*); Desgranges atteste la survie de prononciations anciennes par *w* (cf. Thurot, I, 423-424, Rosset, p. 213):

« Du bouis pour *du buis*. Faute. Prononcez : *Bu-i*. Or, c'est mal s'exprimer que de dire : *Du bouis béni; une cuillère de bouis; un peigne de bouis* » (p. 21) (cf. Molard, p. 49; Rolland, p. 25 B); *bouis* se trouve chez Vadé (p. 267).

« La Louette pour *luette*. Faute. La *luette* est un petit morceau de chair à l'entrée du gosier. Prononcez : *Luette* » (p. 57); cf. Molard, p. 166.

Pour *juin*, en dehors des deux prononciations par *w* et par *u* consonne, Desgranges en signale une troisième où *wè* nasal est devenu *œ* nasal : « Jeun ou Jouin pour *juin*. Fautes. Prononcez: *Ju-ein* » (p. 55). Il est difficile de croire que Desgranges ait indiqué une prononciation dissyllabique ; Molard veut expressément un monosyllabe (p. 158): « Jouin, le septième [sic] mois de l'année; dites et écrivez *juin*, monosyllabe » (cf. Rolland, p. 78 B).

Dans le mot *rouelle*, *u* s'est substitué à *ou* :

« Ruelle de veau pour *rouelle*. Prononciation de parisien » (p. 80). Ce caractère parisien semble démenti par la présence de *ruelle* dans les ouvrages de Desgrouais (p. 375) et de Molard (p. 244) (cf. aussi Rolland, p. 120 B).

D. -Y-

Y est tombé après un groupe occlusive + sonante.

« Craillard. Barbarisme. Dites : *criailleur* et *criailleuse* pour *craillarde*. Crailler est mal dit. Prononcez : *Criailler* » (p. 30).

Son maintien après un groupe de cette nature peut entraîner, dans le langage paysan, la production d'un *e* entre l'occlusive et la sonante : « Tabeulier pour *tablier*. Pro-

nonciation de paysan » (p. 85) (cf. la remarque sur la prononciation de *ouvrier* dans Rosset, *Origines*, page 203, n.) (1).

Y est tombé dans *combien* : « Conbin ou Cobin pour *combien. Combien gn'en a-t-il ?* demandent les gens du peuple » (p. 27). *Ban*, pour *bien*, se trouve dans les *Conférences* (Rosset, *Origines*, p. 196); *ben* est extrêmement abondant dans les textes poissards.

Deux mots présentent une hésitation entre *ay* (*ey*) et *i* :

« Bali-ier pour *balayer. Bali-ier la porte, bali-ier la cour*, sont des fautes. Prononcez : *Balayer* » (p. 18). *Balier* est la forme préférée au XVII[e] siècle, *balayer* l'a emporté (Thurot, p. 384-385; Rosset, p. 208). *Balier* est condamné par Desgrouais (p. 49), Molard (p. 35), Michel (p. 17), Rolland (p. 16 B) et même encore par Littré (s. v. *balayer*, Rem.).

« Trayer pour *trier*. Prononciation défectueuse » (page 87). Cette prononciation n'a pas été relevée par Thurot. Littré, qui condamne *trè-ié*, l'a trouvé dans Saint-Simon. On lit aussi *treiller* chez Vadé (*Lettres de la Grenouillère; Œuvres*, p. 101).

Affaiblissement et chute des voyelles

Dans quelques mots *e* est substitué en syllabe initiale ou atone à *o* ou *ou* (M. Rosset, p. 218-221, a relevé des faits analogues pour le XVII[e] siècle).

« Secoupe pour *soucoupe* (le dessous d'une tasse). Faute » (p. 82). D'Hautel (II, 347) et Rolland (p. 123 A) condamnent *secoupe*, Michel (p. 174) *sucoupe*, dû sans doute à un changement de préfixe.

« Chevretine (plomb à tirer le chevreuil). Faute. Prononcez et écrivez : *Chevrotine* » (p. 25).

---

(1) Cf. aussi *subéliot* (p. 155) que Desgranges attribue à l'orléanais.

« Vapereux et vapereuse (sujet aux vapeurs). Faute. Dites : *vaporeux* et *vaporeuse* » (p. 90).

« Armena pour *almanach* de cabinet. *Armena* est mauvais; prononcez : *Almanach* » (p. 15).

On a, semble-t-il, un fait inverse dans : « Rodingotte pour *redingotte*. Mauvaise prononciation » (p. 79).

Dans d'autres mots il y a eu chute complète de la voyelle (cf. Rosset, p. 216-218) :

« Kmodités pour *commodités*, autre prononciation de paysan des villes » (p. 56). [Desgranges vient de parler de *Kèsce*, pour *qui est-ce*]. Bérain connaît *quemode, inquemode*, Domergue, *inquemodé* (Thurot, I, 268).

« Kmencer pour *commencer*, va de pair avec *kmodités* » (p. 56). *Quemencer* est attesté au XVII[e] siècle (Thurot, I, 268), *quemançons* se trouve dans les *Conférences* publiées par M. Rosset (V, 4, 5), *c'mencer* chez Vadé (*Chansons*, X, p. 167) (cf. encore Littré).

« Crir pour acquérir. Ne dites pas : *Va cri du pain, va cri de la viande*. Prononcez : *Quérir du pain*, etc. » (p. 31) (cf. Thurot, I, 133).

« Kequ'un et Kekzain pour *quelqu'un* et *quelques-uns*, prononciation trop relâchée » (p. 56).

« Racmoder pour *raccomoder* [sic]. Prononciation autant défectueuse qu'usitée » (p. 75).

« Terbantine. Faute. Prononcez et écrivez térébentine » (p. 86). La prononciation *turbentine* est attestée par Robert Estienne, *terbentine* par Oudin (Thurot, I, 117 et 272).

Au contraire, la langue populaire a gardé un son vocalique dans la première syllabe de *brouette* : « Beurouette pour *brouette*. *Une beurouette* et *beurouetter*, sont des fautes; dites : *Brouetter* » (p. 19).

II. CONSONANTISME

Les Consonnes finales

On sait que du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle la tendance de la langue a été d'amüir les consonnes finales. Cependant certaines ont été rétablies, en général sous une influence savante (cf. Rosset, *Origines*, p. 224 sqq.).

C final

Desgranges note comme fautive la prononciation de la finale dans les mots *marc* et *porc*.

« Marc, dites : *Un poids de marc*, et *Marque* en prononçant ce mot comme nom de baptême » (p. 60) (cf. Thurot, II, 132, Rosset, p. 238). Observation analogue chez Molard (p. 173). « Marc de café. Ne prononcez pas le *c* ni dans *marc* de café, ni dans poids de *marc;* mais faites-le entendre dans Saint *Marc*, nom propre » (cf. Rolland, page 84 A).

« Porque au lieu de *Porc* (cochon) est défectueux. Prononcez : *Por* » (p. 72) (cf. Thurot, II, 133, Rosset, p. 235 et 239-240).

Il blâme au contraire l'absence de *-c* dans *coq*, tant au singulier qu'au pluriel (à propos de *crêpe de coq* pour *crête de coq*). « En parlant, je dois prévenir mes lecteurs qu'on ne peut dire valablement : *Un co, des co;* prononcez *coque* » (p. 31) (cf. Thurot, II, 129, Rosset, 235 et 239).

P

Le *p* final de *trop* se prononçait encore à la fin du XVII^e^ siècle, d'après de la Touche (Thurot, II, 123). Il devait être resté dans la langue populaire :

« Trope pour *trop*. Prononcez: *Tro*. J'en ai *tro*, et écrivez *trop* » (p. 88); de même Molard p. 272 : « Trop. Ne prononcez pas le *p* de ce mot, à moins qu'il ne soit suivi d'une voyelle; j'en dis autant du mot *beaucoup* ».

F

Desgranges condamne l'amüissement de *f* final, de règle aux XVII[e] et XVIII[e] siècles (cf. Thurot, II, 72-73, et Rosset, p. 240-243).

« J'AI ACHETÉ DES SOULIERS NEU. On blâme les paysans de ne pas dire *des souliers neufs;* mais pourquoi les empêcher de retrancher l'*F* dans le mot *neuf,* puisque vous dites : *Des ner, des bœu, des œu, des cer,* pour *des nerfs, des bœufs, des œufs, des cerfs;* pardonnez-leur donc cette faute que vous semblez autoriser dans toute autre occurrence; il n'y a pas plus de raison pour dire *beu* que *neu.* Quant à moi, je prononcerai toujours : *neufe, nerfe, bœufe, œufe, cerfe,* au pluriel comme au singulier, toutes les fois que ces mots ne seront pas suivis de consonnes qui les rendraient trop durs à articuler » (p. 154).

Il admet cependant l'amüissement de *f* au pluriel du mot *nerf,* non au singulier : « NER pour *nerf.* Faute. Quand on dit : *Il s'est foulé un nerf,* il faut faire sentir l'*f.* Il n'y a qu'en parlant de plusieurs *nerfs* qu'on prononce : *Des ners* » (p. 63).

Michel (p. 137) veut aussi qu'on prononce l'*f* final de *neuf,* au moins au singulier : « NEU pour *neuf.* Mauvaise prononciation ». Molard (p. 186 s. v.) au contraire, représente une prononciation plus archaïque en prescrivant l'amüissement de *f* devant consonne, aux deux nombres (p. 186) : « NEUF [*novem*]... On ne fait pas entendre cette lettre (*f*) dans *bœuf, neuf, œuf* devant une consonne ni devant une *h* aspirée : le *bœuf* gras, un *œuf* frais. Il en est de même au pluriel, des *nerfs,* des *œufs,* des *bœufs.* »

Nous ne saurions dire ce que représente la prononciation *vis-argent :* « VISARGENT au lieu de *Vif-argent* » (p. 91). Il nous semble difficile de croire que l'*s* soit l'ancien *s* du cas sujet.

T

La restitution du *t* final dans le mot *fait* est admise par Gattel (« le *t* final se fait un peu sentir au singulier ») et

par Catineau (*fèt*, pl. *fè*) (cf. pour les témoignages antérieurs Thurot, II, 87).

Desgranges la rejette : « Au fait; il est de faite; je mets en faite. Voilà une prononciation de petit commis. Cependant ils disent : *Tout à fai; c'est parfai; si fai*, etc; or ils font faute dans ceux-ci ou dans les autres, puisque c'est la même terminaison. Dites : *au fai* et toujours *fai*, quoiqu'il y ait un *t* » (p. 122).

De même il condamne le rétablissement de *t* dans *-et* « Juliette pour *juillet* (7e mois de l'année), faute. Prononcez *jui-ié* (p. 55) (cf. *A L F*, c. 734).

« Patron-Jacquette ou Patron-Minette. Tout cela est du baragouinage » (p. 67).

Dans *fat*, le *-t-* a, semble-t-il, toujours été prononcé (cf. Thurot, II, 87). Desgranges condamne une prononciation avec *d* au lieu de *t* : « Fade pour *fat*. Faute. Ne dites pas : *C'est un petit fade*, mais *un petit fat* » (p. 43). On peut supposer une confusion des deux mots *fade* et *fat*.

D'autres *-t* prononcés sont attribués par Desgranges à la région de la Loire moyenne :

« Il a un bon état, il vend des pote, des sabote, vous etes un sote, du bon laite. Voilà du charabia de Tours, où l'on prononce toujours le *t* final des mots; c'est ce qu'il faut éviter. Dites : *Bon état, des po, des sabo, un so, du bon lait;* quoique ces mots prennent un *t* à la fin. Cela me rappelle la prononciation affectée des petits maîtres dans ces mots : *Ils allaites, il venaite, ils couraite, ils chantaite;* c'est *allai, venai, courai, chantai* qu'il faut dire » (p. 116). Je n'ai trouvé dans Thurot aucune indication concernant cette prononciation de petits-maîtres; ce dut être une mode passagère. En revanche, la prononciation de *t* final est attestée dans l'Ouest de la France (cf. par exemple Verrier et Onillon, *Glossaire des Patois et des Parlers de l'Anjou*, Angers, 1908, s. v. *t, calot, état, capot, lait, pot, sabot*, etc. Voir aussi *A L F* c. 1065 (anse) du pot, 1177, sabot.

Il faut sans doute rattacher à ces faits la prononciation donnée comme paysanne de *tout de même:* « C'est toute

DE MÊME. *Toute de même* pour *tout de même;* prononciation de paysan » (p. 157).

T dans cette région est même ajouté par analogie à la fin de certains mots qui n'y ont aucun droit : « VIENS DONC PAR ICITE. Voilà de l'Orléanais ou le pape n'est pas saint ! Il est inutile de dire qu'icite tient lieu de *Ici* » (p. 128). (Cf. Verrier et Onillon, *o. c.*, s. v. *icit'* ; les auteurs citent *ycite* rimant avec *Sainte Marguerite* dans deux vers que Tallemant des Réaux attribue au curé de Pantin; un *-t* est également ajouté aux mots *jeu, merci, tabac.* L'*A L F* (c. 704) a des formes avec *t* aux points 406, 407, 414 (Indre-et-Loire), 415, 423, 425 (Maine-et-Loire).

S

Desgranges veut *s* final prononcé dans le mot *devis* : « DEVI pour *devis* (aperçu d'architecture, plan de bâtiment), prononcez : *Device* et non pas *devi* » (p. 35). *Device* est également la prononciation indiquée par Gattel.

En revanche, il ne le veut pas dans le mot *avis* : « AVIS. Prononcez : *Avi* et non pas : *Avice* » (p. 18) (cf. Thurot, II, 31). Cette prononciation avec *s* devait être très répandue puisque nous la voyons condamnée également par Molard p. 31), Michel (p. 170, s. v. *s*) Rolland (p. 121 A, s. v. *s*).

Desgranges s'oppose aussi à la prononciation de *-s* dans des mots généralement monosyllabiques où *s* a été rétabli pour des raisons diverses : besoin d'expressivité, nécessité de distinguer le mot de ses homonymes. Ces prononciations avec *s* n'ont pas eu toutes le même succès, certaines (*os, tous*) se sont généralisées :

« OSSE pour *os*. Prononcez : *Des ô,* et non pas des *osse,* comme on dit à Paris » (p. 65). Desgranges ne parle pas du singulier. Molard (p. 91) ne précise pas; Michel (p. 139) veut *ô* aussi pour le singulier; Gattel au contraire invite à prononcer l'*s* « surtout au singulier et à la fin de la phrase; devant une voyelle *ôz* »; cette prononciation ne date que du XIX^e^ siècle (cf. Thurot, II, 32, Rosset, p. 234); elle semble avoir triomphé, surtout au singulier, bien que Littré lui soit encore hostile.

« Touce pour *tous*. Faute. Prononcez : *Tou*. Ils sont *tou là* et non pas *touce là* » (p. 87). La prononciation avec *s* de *tous* pronom, est prescrite par Domergue (avant une pause) (cf. Thurot, II, 19 et 36, Rosset, p. 234); Gattel n'en parle pas; elle est encore condamnée par Littré.

D'autres sont demeurées populaires :

« Alorce pour alors, qu'on doit prononcer *alor* » (page 12).

« Euce pour eux. Faute. *Ces bois sont à eux*. Prononcez : *eu* et non pas *euce* » (p. 43).

« Toua... Dites : *Troi* et non pas *touâ* ni *troîce* » (page 97). Hindret voulait *troiss* (de même que *eunn, deûss*, etc.) quand le nom de nombre n'était pas suivi d'un substantif (Thurot, II, 87). La prononciation de la finale du nom de nombre a évidemment pour cause le besoin de donner plus de corps au mot afin d'éviter les confusions.

On ne trouverait plus, semble-t-il, la prononciation de *vers* que condamne Desgranges : « Lire des verce, faire des verce. Vice de prononciation. Dites : *Des ver* et écrivez *vers;* c'est quand l'*s* doit sonner avec un mot suivant qu'on prononce *verz*. Des *vers z'alexandrins*, des *vers z'héroïques* » (p. 60). Elle a dû être assez fréquente, car elle est blâmée par Molard (p. 277), Michel (p. 170 s. v. *s*), Rolland (p. 134 A) et encore par Littré.

R

R final, tombé au XVI^e^ siècle, a été rétabli aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles dans la plupart des cas sous l'influence des grammairiens. L'exception la plus notable est constituée par les infinitifs en *er* et presque tous les mots terminés en *yer* ou *ier* (cf. Rosset, *Origines*, p. 260-272).

Desgranges cite une prononciation sans *r* des mots *toujours* et *tiroir* (pour ce dernier, il la donne comme paysanne) :

« Tiroi pour *tiroir* (de table, de commode, etc.). Prononciation des rustres de village » (p. 87).

« Toujou pour *toujours*. Prononciation trop relâchée » (p. 87). (Pour ce mot cf. Thurot, II, 83, Rosset, p. 264).

On peut ajouter une prononciation affectée du mot *propriétaire :* « Popiétaire ou Propiétaire pour *Propriétaire. Po-pié-taire.* C'est ainsi que prononce toute petite maîtresse qui craint de fatiguer sa bouche à faire résonner l'*r* » (p. 71).

Pour le suffixe *eur,* Desgranges cite cinq mots, évidemment d'usage populaire où l'*r* ne se prononçait pas :

« Blanchisseux. Prononciation peu élégante; dites : *Blanchisseur* » (p. 20). La même prononciation est relevée par d'Hautel (I, 95) : « Blanchisseur. Le peuple a coutume de dire *blanchisseux;* ce qui est un barbarisme » (cf. Rolland, p. 22 B).

« Un boueux. Celui qui ramasse les boues. Vice de prononciation, on doit dire : *Un boueur* » (p. 21). D'Hautel remarque de même (I, 116) : « Boueur. Celui qui ramasse les boues. Il est pour ainsi dire passé en usage de dire un *boueux,* ce qui est un barbarisme dans ce sens; car *boueux* est un adjectif et signifie rempli de boue, et non celui qui est chargé d'enlever les boues. » En fait, la forme *boueux* est restée la plus générale à Paris; elle est même admise dans les documents officiels; on la lit par exemple, à côté de *boueur,* dans le *Répertoire technologique des noms d'industries et de produits,* publié par la Statistique générale de la France, Paris-Nancy (Berger-Levrault), 1909, 5. 44.

« Passeux pour *passeur* (conducteur de barque). Prononciation archipaysanne » (p. 67).

« Ramona ou Ramoneux pour ramoneur de cheminées. Fautes » (p. 76). La prononciation *ramona* est dans doute d'origine provinciale, comme le dit d'Hautel (II, 286) : « Ramona. Pour ramoneur, celui qui ramone les cheminées. C'est sans doute pour imiter la manière des petits savoyards qui ont l'habitude de s'annoncer dans les rues en criant : *Ramona la chemina de haut en bas* ».

« Tatonneux pour *tâtonneur.* Prononciation vicieuse » (p. 86).

Les textes poissards, en dehors de *monsieur* (écrit *monsieu* ou *monsieux*) et de quelques autres mots : *leux* (Maillot, *Madame Angot,* I, 8, Aude, *Madame Angot au Sérail de*

Constantinople, II, 2 et II, 5) (cf. Thurot, II, 170-171, Rosset, 264); *bon joux* (Vadé, *Jérosme et Fanchonnette*, *Œuvres*, p. 235) ne présentent sans *r* que des mots à suffixe *eur;* ainsi dans Vadé : *dénicheux d'marles* (p. 243), *aux danseux d'corde* (p. 86), *un diseux d'sottises* (p. 93), *un aute langage ben plus moins gausseux* (p. 81), *un tas d'jazeux* (p. 82), *un moqueux* (p. 82), *Pêcheux* (p. 72), *un bon travayeux* (p. 93), *les trompeux* (p. 235).

Littré donne deux exemples curieux de prononciation sans *r* du suffixe *eur* : 1° s. v. *piqueur;* il écrit : « Au XVII^e^ siècle et au XVIII^e^ siècle, on prononçait piqueux. Les chasseurs de nos jours ont conservé cet usage, surtout dans les grandes maisons ». Il y a là évidemment une affectation de parler archaïque et rustique.

2° au supplément s. v. *communeux* « s. m. Partisan de la commune de Paris... (Nom donné par les adversaires) ». C'est sans doute la même raison que celle qui faisait dire en 1687 à Hindret que « l'*x* muet marque une espèce de diminutif ou quelque chose d'ironique et de méprisant » et lui faisait opposer *un grand menteur, un grand plaideur à un petit menteux, un misérable plaideux.* (Thurot, II, 168).

Desgranges signale un *r* final prononcé à tort dans *messieurs :* « Mocieu et Mécieure pour *monsieur* et *messieurs.* Prononcez *monsieu* et *messieu* » (p. 62).

R a été rétabli par erreur dans plusieurs mots qui n'en avaient pas primitivement :

« Au lieur d'aller a Passy, il s'est mis au lit. Ce mot *au lieur* est du baragouin villageois. Dites : *Au lieu d'aller,* etc. »(p. 97). Cette forme *au lieur* est signalée dès le XVII^e^ siècle (cf. Thurot, II, 147); elle se trouve en poissard (Vadé, *Œuvres*, p. 28, 85, 94). Elle est condamnée par d'Hautel (I,51): « Au lieurs de, Au lieurs que. Espèce de prépositions adversatives qui équivalent à *Au lieu* de, *Au lieu* que, dont elles ne sont qu'une corruption » (cf. Rolland, p. 13 B).

« Enlevez la par endessoure. *Desssourre* [sic] est une balourdise. Dites : *Par dessous* » (p. 112).

« Crachare ou Cruchare pour *crachat*. Fautes dignes de la plus basse classe » (p. 30). On pourrait penser aussi pour ce mot à un changement de suffixe.

L

Desgranges donne deux mots où *l* final n'était pas prononcé :

« F-i-yot et Fi-yole pour *filleul* et *filleule*. Fautes contre la langue (p. 44) (cf. Thurot, II, 143; Rosset, p. 254); d'Hautel (I, 391) a *fillot* (cf. Rolland, p. 66).

« Ligneau ou Lignol pour *ligneul*, fil de cordonnier; les deux premiers mots ne valent rien » (p. 58). Cf. Molard (p. 165) : « Ligneux; dites : *ligneul*, s. m. ».

Groupe final occlusive + RE ou LE

Dans les groupes finaux formés d'une occlusive suivie de *re* ou *le* (*tre*, *bre*, etc.), si l'*e* cessait d'être prononcé, *l* ou *r* tombait, un groupe *tr*, *br* ne pouvant être prononcé. C'est la prononciation populaire parisienne depuis le XVII[e] siècle (cf. Thurot, II, 266-267 et 200-283; Rosset, *Origines*, p. 137-139). Elle est abondamment attestée chez Vadé, *batte* (p. 94), *exempe* (p. 91), *fiéve* (p. 85), *horibe* (p. 79 et 97), *humbe* (p. 90), *onque* (p. 254), *redevabes* (p. 267), *risibe* (p. 94), *sembe* (p. 92), *Séve* (pour *Sèvres*) (p. 79), *suque* (p. 89), etc.

Desgranges en fournit un bon nombre d'exemples :

a) Groupes avec *l* :

« Artique pour *article*... » (p. 16).

« Buffe. Bœuf sauvage. Prononcez et écrivez *Buffle*, et non pas : Buffe » (p. 22).

« Diabe pour *diable*, prononciation négligée » (p. 35).

« ...*espectaque*... C'est ainsi que les gens du peuple prononcent tous les mots qui précèdent, et qui s'écrivent ainsi : *spectacle*... » (p. 41).

« Giffe et Giffler. Barbarismes. Or, *donner des giffles*, *giffler quelqu'un*, tout cela est du galimathias » (p. 48). Mi-

chel (p. 97) donne à côté de *donner une gaffe, une giffe,* les verbes *gaffer, giffer.*

« Miraque pour *miracle...* » (p. 61).

« Moufe pour *muffle.* Faute de prononciation » (p. 62).

« Ongue pour *ongle.* Vice de prononciation... » (p. 64).

« Onque pour *oncle* (degré de parenté). Prononcez : *Oncle* » (p. 64).

« Oraque pour *oracle.* Vice de prononciation. Dites : *Un oracle certain* » (p. 65).

« Siéque pour *siècle.* Vice de prononciation. *Le siècle* est un espace de cent ans » (p. 83).

« Tringue pour *tringle* (de rideau). Prononciation négligée » (p. 88). Même observation chez Molard (p. 272).

b) Groupes avec *r* :

« Cadabe pour *cadavre* (corps mort). Prononciation défectueuse. Dites *Ca-da-vre* » (p. 23). Le *b* est difficile à expliquer ; serait-ce une influence gasconne ?

« Coite. On laisse dire aux enfans : *Allons jouer dans le coite Saint-Sulpice.* Faites prononcer : *Cloître* » (p. 26).

« Coconbe pour *concombre.* Faute. Dites : *Une salade de concombres* » (p. 26).

« Goi pour *goître.* C'est ainsi que les gens de Paris appellent une tumeur qui vient à la gorge. On sait mieux le prononcer à Dieppe et autres villes où les goîtres prirent naissance » (p. 48). Dans ce mot il y a eu aussi chute de l'occlusive *-t.*

« Lade pour *ladre.* Vice de prononciation » (p. 57).

« Patinottes pour *patenôtres.* Faute. *Dire ses patenôtres.* Prononcez : *Pat-nôtre* » (p. 67). Molard condamne *Patenottes* (p. 203).

« Suc pour *sucre.* Faute. On dit : *Le suc des fleurs, sucre pour sucrer* » (p. 84). Hindret donne *suque* comme prononciation de « la petite bourgeoisie de Paris » (Thurot, II, 281).

Le désir de bien parler a fait rétablir un *r* dans le mot *myrte :*

« Mirtre pour *myrte.* Il faut dire : *Un beau myrte* et non pas *mirtre* » (p. 61). Le rétablissement de *-r-* était

d'ailleurs favorisé par la présence d'un *r* devant le *t* (cf. Rolland, p. 91 B).

On peut de même expliquer la substitution parisienne de *cre* à *cle* dans le mot *couvercle* :

« Couvêgre. C'est ainsi qu'à Paris on débaptise, ou pour mieux dire on écorche le mot : *couvercle* » (p. 30).

De là vient encore l'*r* ou l'*l* dans les dérivés *ébouriffé* et *espadon* :

« Ebouriflé pour *Ebouriffé*. Faute. Il faut dire : *Cet homme a l'air tout ébouriffé*, et non pas *ébouriflé* » (p. 36).

« Espadron et *espadronner* pour *espadon* et *espadonner* sont des mots de soldats » (p. 42); cf. Desgrouais, p. 350, Molard, p. 115, Michel, p. 84, d'Hautel, t. I, p. 368; Rolland, p. 61 A. *Espadron* se trouve chez Vadé : « pour nous batte à l'espadron » (*Lettres de la Grenouillère; Œuvres*, p. 94).

Dans la forme *temple*, conservée dans la locution *temple de la tête*, nous avons la forme ancienne du mot, issue, avec changement de suffixe, de *tempora*. Desgranges ne la comprend pas, bien qu'elle figure encore dans l'édition de 1740 du *Dictionnaire de l'Académie* (Thurot, II, 266, Rosset, p. 139) : « La Temple de la tête pour *la tempe*. Il y a vice de prononciation, et les mots *de la tête* de trop; car jusque-là, les anatomistes n'en ont point découvert d'autres qu'à la tête » (p. 86). Michel (p. 177), condamne aussi *temple* : « Temple pour *tempe*, substantif féminin. Un coup de pierre dans la tempe ».

Consonnes en liaison

Desgranges trouve « affectée » la prononciation de certaines consonnes en liaison.

« Atorté-a-travers. Prononciation affectée de nos écoliers. Dans *à-tort-et-à-travers*, on ne fait pas sonner le *t* final de *tort;* on doit dire : *A-toréa-travers*. On permet de prononcer *mort-aux-rats* en entier, parce que *morora* offre un son plus désagréable que *mortora* » (p. 17). Selon Gattel, le *-t* de *tort* ne se lie jamais.

« Les larmes aux yeux. En joignant ces mots ensemble on doit prononcer : *Les larmes z'aux yeux.* De même on doit dire : *Du pied t'au cu* et *trois heures z'et demie.* La règle le veut ainsi; mais je trouve que tout cela est par trop affecté et sent le petit maître épilogueur. Je conseille de prononcer ainsi ces phrases : *Les larmo zieux, pié ôcu* et *trois zeuré demie;* ce ne sera pas d'une exactitude rigide, mais aussi cela tiendra moins du fat ampoulé » (p. 132-133). Rolland (p. 121 A) juge « ridicule » *trois heures zun quart,* il veut *trois heures et un quart.* Selon Gattel « le *d* (de pied) ne se prononce jamais; *mettre pié à terre* et non pas *pié-ta-terre.* »

La langue populaire a tendance à lier les mots sans tenir compte de la consonne finale primitive (et même lorsque ces mots se terminent par une voyelle) par *n* et surtout par *z* et *t* (cf. Rosset, p. 278-279).

1° *n* (cf. Hindret dans Thurot, II, 91).

« Je retiens n'un. Voilà une faute que mon savant, *Je leur z'ai dit,* commet chaque fois qu'il additionne. *En quinze je pose cinq,* dit-il, *et je retiens n'un.* Il ne faut que savoir lire pour bien dire : *je retiens-un;* prononcez : *Je retiens z'un* » (p. 128).

2° *z* (cf. Thurot, II, 37, 61; de Callières, *Du bon et du mauvais usage,* 1693, p. 136, M. Roques, *Mélanges Brunot,* p. 299).

« Ehu pour *eu...* prononcez *u; j'en ai zéhu* est encore pis » (p. 37).

« Je ferai cette bille de coin z'en coin. *De coin z'en coin* ou *de coin t'en coin,* tout cela est mauvais. Dites : *De coin en coin* » (p. 105).

« De loin z'en loin. On peut mettre cette faute avec *de coin z'en coin.* Prononcez : *De loin en loin* » (p. 132).

« J'ai tété z'a Paris, j'ai tété z'a Rome. On répondit à celui qui parlait ainsi : *Vous n'avez été qu'une truie, car vous parlez comme un cochon.* D'autres disent : *J'ai z'été;* cela ne vaut pas mieux. On doit dire : *J'ai été* » (p. 157).

On trouvera plus loin *peu-z'à peu.*

La liaison par *z* se présente aussi dans la construction

populaire *moi-z-en* : « DONNEZ-MOI-Z'EN; DONNEZ-EN MOI. Sont autant de fautes. Dites : *Donnez-m'en* » (p. 112). Cf. d'Hautel, II, 309. Molard (p. 180) et Michel (p. 133) condamnent en même temps la construction parallèle *moi-z-y*.

Cette liaison est aussi très fréquente dans les textes poissards ; chez Vadé par exemple : *la z'hupée* (p. 23), *et z'en habis verds* (p. 24), *on z'est* (p. 25, 235), *on z'a* (pp. 45, 84, 255), *fort z'en colère* (p. 239), *est z'amoureux* (p. 239), *faut z'être* (p. 242), *n'échauffe point z'un luron* (p. 242), *trop z'honnête* (p. 250), *baillons li z'un peu d'rogome* (p. 250), *on est z'homme* (p. 251), *on n'peut z'oublier* (p. 252), etc.

3° *t* (Thurot, II, 61 et 241).

En dehors de *de coin t'en coin* et de *j'ai tété* que nous avons déjà vus, Desgranges fournit :

« JE PRENDS HA FAIRE OU JE PREND T'A FAIRE. Voilà des expressions favorites de nos joueurs de poule; ils ont pourtant sous les yeux le tableau de la règle où l'on voit : Je prends à faire. Un jour que je me trouvais dans une petite tabagie, la difficulté était entre les joueurs de décider lequel valait mieux de : *Je prend ha faire* ou *je prend t'à faire;* tous d'un commun accord condannaient (sic) *je prends à faire.* Ils voulurent savoir mon avis; je répondis que je ne me croyais pas entouré d'autant d'ânes. Après cette dure vérité, je ne demandai pas mon reste; la fuite seule put me soustraire aux coups de pieds que chaque âne allait me donner. Prononcez : *Je prends z'à faire* » (p. 141-142). On voit qu'ici Desgranges n'admet pas le hiatus entre *prends* et *à*.

« MARCHEZ PAS T'A PAS; ÉLOIGNEZ-VOUS PEU Z'A PEU. Voilà des expressions saugrenues. Dites : *Pas à pas, peu à peu.* Il ne faut que savoir lire pour bien prononcer ces mots » (p. 143). Michel (s. v.) juge *peu-z-a peu* une « faute grave ».

« POURQUOI T'ESCE. C'est encore un mot sorti de la boîte aux *T*. Dites : *Pourquoi? pour quelle raison? pourquoi est-ce?* » (p. 145).

« PELOTON, QUATRE PAS T'EN AVANT. C'est ainsi qu'un vieux capitaine du 64e régiment s'exprimait, et c'est ce qui

lui avait fait donner le surnom de *quatre pattes en avant*, ou le capitaine *quatre pattes*. Dites : *Quatre pas en avant*, et prononcez : *z'en avant* » (p. 146).

« T'ES T'UNE BÊTE. C'est une faute qui se commet si souvent entre homme et femme que je dois la relever. Dites : *Tu es une bête*. Prononcez : *Tu ais z'une bête* » (p. 156-157); Michel (p. 175, s. v. *t*) relève *tu es-t-un menteur*, etc. « Fautes très communes et qui annoncent l'ignorance ».

« IL VA T'ÊTRE BIEN ÉTONNÉ. *Va t'être* est un mot sorti de la boîte au *T* pour entrer dans la bouche des ignorans. Dites : *Il va être*. Avis à l'un de mes ex-patrons en bureaucratie » (p. 159). Cf. Michel, *l. c.*; Rolland, p. 126 *B*, s. v. *T*.

Chez Vadé, on a par exemple : *bon t'à savoir* (p. 25), *apprends moi-t'à parler* (p. 234). *n'pensez plus t'à ma figure* (p. 251), *j'n'ai pas t'à m'plaindre* (p. 252), *faudra t'aller t'en carrosse* (p. 253), *tu seras t'amoureuse* (p. 255).

Le mot composé *avant-hier* a été prononcé de trois façons : avec hiatus, avec -t- prononcé, avec une fausse liaison *z*. La prononciation avec *z* est signalée par les grammairiens du XVII[e] et du XVIII[e] siècle (cf. Thurot, II, 61, Mario Roques, *Mélanges Brunot*, p. 295). Elle se trouve chez Vadé (p. 76 et 79); elle est condamnée par Michel (p. 14), d'Hautel (I, 56), Rolland (p. 148). Ménage veut qu'on prononce le *-t;* de même Gattel et Catineau; d'Hautel se réserve sur ce point : « L'usage n'a point encore établi de règle fixe pour la prononciation de ce mot. » (I, 56). Molard décide que le *t* « est nul, c'est-à-dire qu'il ne se lie point avec l'*i* du mot *hier* » (p. 147, s. v. *hier*). C'est aussi l'avis de Desgranges qui met sur le même pied les prononciations avec *t* et avec *z* : « AVANZIÈRE et AVANTIÈRE sont des fautes grossières; dites : *Avant-hier*, sans prononcer le *t* » (p. 18). La prononciation avec hiatus est encore préférée par Littré (1).

---

(1) La fausse liaison s'ajoute parfois à la violation de la règle de l'*h* aspiré. C'est ainsi que s'expliquent *t'es tardi* et *c'est zonteux* (p. 51) qu'on trouvera plus loin ; cf. « qu'ça est z'honteux. » (Vadé, *Pipe cassée, Œuvres*, p. 24).

H ASPIRÉ

La langue populaire du temps de Desgranges, comme antérieurement, ne tient aucun compte de l'*h* dit aspiré qui, dans la langue cultivée, marque simplement l'absence de liaison et d'élision (cf. Thurot, II, 391 sqq, Rosset, pages 288-291).

« Sur l'*H* aspirée. Nos dictionnaires indiquent suffisamment les *h* qui ne doivent pas être liées avec les lettres finales qui les précèdent. On sait que je n'ai pas pour but de répéter les leçons de nos maîtres; néanmoins je mettrai sous les yeux de mes lecteurs des fautes contre la règle sur l'*h* aspirée, c'est-à-dire l'*h* qui fait prononcer les mots isolément et sans liaison. *Il est ridicule de dire : Unache, unachi, une grandaie, dézaillons, la grandalte, en pleinâlle, unangard, dézannetons, unnaquet, t'es tardi, t'es zardi, de l'ardiesse, trois zarengs, de bons z'aricots, unarpie, c'est lazard, sonausse-col, très zaut, une grandauteur, monavresac, un nérisson, unerse, du bois d'être, ne pas zeurter, un nibou, visagideux, un nomard, c'est tonteux* ou *c'est zonteux, un nord' œuvre, unotte, unoulette, un nussard, unuche, les zuguenots, unure*, etc.... etc. Prononcez sans unir les mots, comme je l'écris ci-après : *Une hache, un hachis, une grande haie, des haillons, la grande halte, en pleine halle, un hangar, des hannetons, un haquet, tu es hardi, de la hardiesse, trois harengs, de bons haricots, une harpie, c'est le hasard, son hausse-col, très-haut, une grande hauteur, mon havresac, un hérisson, une herse, du bois de hêtre, ne pas heurter, un hibou, visage hideux, un homard, c'est honteux, un hors d'œuvre, une hotte, une houlette, un hussard, une huche, les huguenots, une hure de sanglier* » (p. 51-52). Des listes analogues de mots commencant par *h* aspiré sont données par Desgrouais (p. 332-333), Molard (p. 144-145), Michel (p. 109-110).

Ces observations sont répétées à propos de certains mots en particulier :

« LA RUE DU GRAND T'HURLEUR, DU PETIT T'HURLEUR. Dans le mot *hurleur*, l'*h* est aspirée, or il ne faut pas faire

sentir le *t* du mot qui précède *hurleur*, ce serait faire faute, comme dans les *z'harengs*, les *z'haricots* » (p. 127).

« Ce cheval a de beaux harnois. Il y a là deux fautes : d'abord l'*h* dans ce mot est aspirée, et on doit, en second lieu, écrire et prononcer *harnais*. Dites : *de beaux harnais*, sans unir *beau* avec *harnais* » (p. 127).

« Je l'ahis a la mort. Faute grossière. Dites : *je le hais*, et prononcez *je le hai*, du verbe haïr » (p. 129).

(Cf. aussi Molard, p. 147-148 et Rolland, p. 75 B, s. v. *honteux*, Molard, p. 25, s. v. *aricot*). Vadé a *plus z'haut* (p. 25), *tu zhausses* (p. 28).

Il est à noter que pour le mot *hangar*, l'Académie du temps de Desgranges ne s'était pas encore expressément prononcée : « Il y a des Provinces où *H* s'aspire, et d'autres où *H* ne s'aspire pas ».

Desgranges veut aussi une prononciation sans liaison pour le mot *onzième* : « L'Onzième pour *le onzième*. Faute » (p. 64). (Cf. Thurot, II, 410-411; Rosset, p. 292). Desgrouais (p. 333), reproche aux Gascons la prononciation *l'onze*. Cependant Gattel écrit, s. v. *onzième* : « On dit indifféremment *le onzième jour* et *l'onzième jour*. »

Les Sonantes

R

Desgranges proteste contre la prononciation grasseyée de R : « Grasselier. Prononcez et écrivez : *Grasseyer, parler gras*. Rien n'écorche le tympan comme d'entendre dire par tel qui grasseye : *Trente trois pièces de poterie et verrerie ne méritant description*, ou : *Trois grosses grappes de raisin trouvées dans un endroit creux*. On croit que le gosier du grasseyeur veut imiter le bruit d'une lime qui râcle rudement les dents d'une scie » (p. 49).

Que désigne exactement ce mot « grasseyement » ? M. l'abbé Millet a signalé dans le Haut Berry une *r* grasseyée qui « se distingue à l'oreille de ceux qui possèdent l'*r* traditionnelle par un raclement plus ou moins dur et

heurté ». (*Recherches expérimentales et historiques sur l'R d'une région du Haut Berry*, Paris, 1926, p. 19). Etudiant les éléments physiologiques de cet *r*, il note que l'air, « en forçant le passage rétréci d'une part par la luette qui demeure passive et d'autre part par le dos surélevé de la langue qui entre en vibration, produit des battements dont la sonorité est spéciale : ils offrent à l'oreille l'aspect d'un roulement irrégulier et cahoteux qui dut être celui de *r* [grasseyée] parisienne il y a deux siècles » (*ibid.* p. 31-32).

Desgranges note comme parisienne la prononciation *r* du groupe *rr* :

« Coreyeur pour *corroyeur*. Faute (Apprêteur de peaux). Prononcez *Cor-roi-ieur* » (p. 28).

« Ereur pour *erreur*. Prononciation parisienne. Il faut appuyer fortement sur les deux premiers *rr* » (p. 40).

« Horeur pour *horreur*. Vice de prononciation. *Quelle ho-reur, une femme de chambre épouser un frotteur!* Voilà du jargon d'antichambre ou de petit-maître, ce qui équivaut. Prononcez fortement sur les deux *rr* » (p. 52).

Cf. Thurot (p. 374-380). On trouve chez Vadé *horibe* (p. 97), *téribe* (p. 77), *téribelment* (p. 94).

Il signale l'intercalation de *e* dans le groupe *pour rien*, entre l'*r* final de *pour* et l'*r* initial de *rien* : « Il se fache pour reurien. Pour-reu-rien est du galimatias anti-français. Dites : pour rien » (p. 143); cf. Michel (Supplément p. 12) : « *Poure-rien*. Mauvaise prononciation ».

R est tombé par dissimilation avec un autre *r* dans plusieurs mots. La prononciation dissimilée des mots *arbre, chirurgien, mercredi* est signalée, et même, pour *mercredi*, recommandée par les grammairiens du XVI^e^, du XVII^e^ et encore du XVIII^e^ siècle (cf. Thurot, II, 278-280, Rosset, p. 297 n. 1); celle de *propriétaire* paraît plus récente :

« Voila des abres qui donnent de l'ombrage ! *Abre* pour *arbre*, c'est tout ce qu'il y a de plus grossier en fait de prononciation » (p. 98); *âbre* se trouve chez Vadé (*Jérosme et Fanchonnette, Œuvres*, p. 234); cf. *A L F*, cartes 51 et 52. On trouve la forme dissimilée dès la Seine-et-Oise.

« Chiruzien, Chirugien, Sirugien et Sérugien sont au-

tant de fautes; il faut écrire et prononcer : *Chirurgien* » (p. 25). Selon Molard (p. 72), *chirugien* et *chirugie* est la prononciation de « presque toutes les femmes »; Michel (p. 173) qualifie *sirugie* et *sirugien* de « fautes assez communes ». Les 5 points de l'*A L F* qui ont répondu « chirurgien » pour « médecin » (carte 830) ont tous des formes dissimilées (276, 285, Pas-de-Calais; 264, Somme; 128, Marne; 120, Haute-Marne).

« Mécrédi, troisième jour de la semaine. Prononcez et écrivez *Mer-cre-di* » (p. 60). La prononciation *Mécredi* était encore admise par l'Académie. Elle est condamnée par Molard (p. 176) et Michel (p. 129). Comme pour « arbre », l'*A L F* montre des formes dissimilées tout près de Paris (carte 839).

« Popiétaire ou Propiétaire pour *Propriétaire, Po-piétaire.* C'est ainsi que prononce toute petite maîtresse qui craint de fatiguer sa bouche à faire résonner l'*r* » (p. 71).

Bien que Thurot ne fournisse pas de témoignage sur ce mot, la forme *soucis* pour *sourcils* paraît due à un amüissement de *r* qui se retrouve ailleurs (cf. Rosset, p. 297). « Les Soucis pour *les sourcils,* poils au-dessus des yeux. Faute » (p. 84). Cette prononciation est signalée par Molard (p. 257), Rolland (125 A), et encore par Littré, qui la voit dans *souci d'hanneton,* donné par l'Académie.

R amüi, on a eu tendance à le rétablir là où il n'existait pas auparavant (cf. Thurot, I, 450, II, 277, 234, Rosset, p. 297-298). Ainsi s'explique toute une série de formes :

« Arcajou. Faute grossière. Dites : *Une commode en bois d'acajou* » (p. 14), cf. d'Hautel (17) : Acajou. Le peuple de Paris prononce *arcajou* et dit *une commode en bois d'arcajou;* dites *d'acajou.* Il prononce de même *Barque* pour Bac, et dit : *Passer le barque. La rue du Barque* » (cf. Rolland, p. 10 B).

« La Boursole. C'est ainsi que les ignorans appellent *la boussole,* petit instrument qui indique les vents et qui est précieux pour les marins » (p. 22).

« Oter l'écorce des petits pois. On peut dire : *L'écorce d'un arbre,* mais non pas *des petits pois.* Dites : *La cosse*

ou la gousse » (p. 117); *écorce* a été fait sur *écosse* enregistré par l'Académie jusqu'en 1718 et que Littré déclare « encore usité », bien qu'il soit blâmé par Molard (p. 105) et Rolland (p. 55 B).

« Ès*carmoter* pour *escamoter; escarmoteur* pour *escamoteur*. Prononciation des gens du bas peuple » (p. 41).

« Por*tion* au lieu de *potion*. Faute. Ceux qui vont chez l'apothicaire chercher une portion, iront sans doute chercher une *potion* chez le gargotier. Entendez cela, lecteur, et corrigez-vous » (p. 72). *Portion* est signalé par Molard (p. 216) : « Portion. Breuvage. Ce mot ne prend point d'*r;* dites, *potion*, s. fém., *potion* cordiale. »

« Sorciété. C'est un baragouinage de la Râpée. Dites : *Société, être en société* » (p. 84).

« Usurfruit et Usurfruitier. Fautes. On doit écrire et prononcer : *Usufruit* et *usufruitier* » (p. 89).

Ces *r* sont très fréquents dans le poissard. Citons, par exemple, chez Vadé : *Curpidon* (p. 235, 255), *embrouillarmini* (268), *équirlibre* (235), *feurliage* (234), *garzouillage* (234), *mursique* (271), *Orpéra* (271), *Pherbus* (167), *surspect* (256).

Dans *fratras* pour *fatras* le premier *r* est dû à une anticipation du second : « Fratras pour *fatras*, faute. On doit dire : *Un fatras de papiers*, et non pas *un fratras;* prononcez *fatra* » (p. 46). De même dans *orcre* : « Ocre. Féminin. *De la belle ocre*, et non pas: *Du bel orcre* » (page 64). Cf. *farbriqueur* chez Vadé (p. 167).

Métathèse de R

Desgranges présente un certain nombre d'exemples de métathèse de *r* au contact de *e* dit muet (cf. Rosset, p. 305-307). D'ordinaire au groupe consonne + *re* la prononciation populaire ou paysanne préfère un groupe consonne + *er* :

« Beurlan pour *brelan*. Prononciation défectueuse. Dites *un brelan d'as; jouer au brelan* » (p. 19) (cf. Thurot, II, 287); même observation chez Desgrouais (p. 54), Molard (p. 44), Gattel, Michel (p. 21), Rolland (p. 20 B).

« Beurloque. Ornement d'une chaîne de montre. Faute de prononciation. Dites : *Breloques* » (p. 20). (Cf. Desgrouais, p. 54). Les deux formes *breloque* et *berloque* sont encore admises par l'Académie (Thurot, II, 287-288), cependant *berloque* est condamné également par Michel (p. 22) et Rolland (p. 20 B).

« Keurçon pour *cresson*, autre faute de paysan » (page 56). (Il vient de citer *keuroix* pour *croix*).

« Emberner. Prononcez et écrivez : *Embrené* (sic). *L'enfant s'est embrené* et non pas *emberner* » (p. 37) (cf. Molard, p. 107, d'Hautel, I, 338, Rolland, p. 56 B).

« Feurdaine, Feurluquet, Feurtiller pour *fredaine, freluquet* et *fretiller*. Tout cela sent le baragouin villageois » (p. 44). Hindret signale une prononciation *fertiller* (Thurot, II, 286), Desgrouais (p. 54) et Michel (p. 90) condamnent *ferluquet*.

« Feursure ou Freçure pour *freisure* (de veau, de mouton, etc.). Prononcez : *fréizur* » (p. 44).

« Gueurlot pour *grelot*.

« Gueurnade pour *grenade*.

« Gueurnaguié pour *grenadier*.

« Gueurnouille pour *grenouille*.

« Tout cela est d'une prononciation on ne peut plus mauvaise » (p. 50). Michel (p. 108) condamne *guerluchon* et d'Hautel (II, 27) *gueurlotter*.

« Pimpernelle pour *pimprenelle*. Prononciation vicieuse » (p. 69) (cf. Thurot, II, 287).

Ce type est très fréquent chez Vadé : par exemple : *extermité* (p. 75), *guernadier* (315), *guernat* (257), *guernouyère* (72), *guernouyeux* (73,101), *parférence* (100), et *perférance* (88), *l'permier* (274), *properté* (288), *saquerment* (92,97), *tertous* (245), *venderdy* (91), et avec des voyelles autres que *e* : *astorlogue* (293), *startagême* (241, 263).

Desgranges ne fournit qu'un exemple du triomphe de la forme inverse :

« Fremer ou Froumer la porte, pour *fermer*. Baragouinage de villageois » (p. 46).

Dans deux mots d'origine savante *r* change de syllabe dans la prononciation populaire :

« Cocodrille pour *crocodile* (amphibie qui habite les bords du Nil). Prononcez *Cro-co-dil* » (p. 26). *Cocodril* est encore la prononciation de Robert Estienne, *cocodril* ou *cocodrille* celle d'Oudin (Thurot, I, 197, Rosset, p. 305); on lit *cocrodilles* chez Vadé (*les Racoleurs*, sc. XIII, *Œuvres*, p. 298).

« Sacarsme pour *sarcasme* (raillerie). Prononciation défectueuse.... » (p. 81).

L

La prononciation *pu* pour *plus*, déjà attestée par Vaugelas et Duez (Thurot, II, 266; Rosset, p. 307) est attribuée par Desgranges à la « conversation négligée » : « Pu grand, pu gros, pu petit, pu joli, pu noir, pu blanc. C'est ainsi que dans la conversation négligée on s'exprime; dites : *Plus grand, plus gros*, etc. On évitera de puer autant » (p. 141). *Pus* (*pu*) est courant en poissard. (Vadé pp. 22, 23, 49, 64, 65, etc.).

Desgranges veut aussi que l'on fasse sentir l'*l* de *quelqu'un* : « Kequ'un et Kekzains pour *quelqu'un* et *quelques uns*, prononciation trop relâchée » (p. 56). C'est la prononciation du XVII^e^ siècle. (Thurot, II, 263-264, Rosset, p. 310); elle est condamnée par Michel (p. 156) : « *Queque chose, quequ'un*. Faites légèrement sentir l'*L* » (cf. Rolland, p. 114 A). Les textes poissards présentent une forme avec vocalisation de *l*, *queuque*, qui se trouve déjà dans les Conférences en patois parisien. (Cf. Rosset, p. 309-310); Vadé a : *queuque chose* (p. 81, 83), *queuques coups* (p. 24), *à queuqu' faite* (« à quelque fête », p. 245), *queuqu'malice* (p. 250), *queuquefois* (p. 79), *un queuque-zun* (p. 74), etc.

La langue populaire conserve le premier *l* de l'ancienne forme *clinquaillier*, tandis que l'Académie, après avoir admis les deux formes, a préféré en 1762 la forme dissimilée *quincaillier* (cf. Thurot, II, 266, Rosset, p. 307) :

« Clincalié. Mauvaise prononciation. Ecrivez : *Quincaillier*, et dites : *Kinkalié* » (p. 26).

Un *l* est ajouté après *f* à l'intérieur de deux mots :

« Oflusquer pour *offusquer*. Mot du bas-peuple. On dit aussi à tort : *Je suis tout suffloqué* » (p. 64).

« Sufloqué pour *suffoqué*. Mot de la Courtille et des visiteurs de ses temples » (p. 84).

Cette introduction de *l* est à rapprocher des faits que nous avons cités touchant les groupes *-bre, -ble,* etc.

Desgranges relève plusieurs mots où s'est produite une métathèse de *l* (cf. Rosset, p. 310-311) :

« Bibloquet pour *bilboquet*. Faute. Dites : *Jouer au bilboquet,* et non pas *Bibloquet* » (p. 20).

« Suplice au lieu de *Sulpice* (nom d'homme). Prononciation vicieuse » (p. 85). Cette faute est déjà signalée par Bérain (cf. Thurot, II, 269; Rosset, p. 311).

« Phisolophie pour *philosophie,* autre faute. (Il vient de parler de *phisiolomie* pour *physionomie*). Prononcez : *Fi-lo-so-fie* » (p. 69).

Échanges de L et de R

Dans deux mots, Desgranges signale une métathèse réciproque de *l* et de *r* :

« Fraglant-délit pour *flagrant délit,* prononciation défectueuse. Dites : *il a été trouvé en flagrant délit* » (page 46).

« Perlinage pour *pélerinage*. Vice de prononciation » (p. 68).

En général, les échanges *l* et de *r* semblent assez nombreux dans la langue populaire, soit qu'ils résultent d'une simple confusion des deux sonantes, soit qu'ils aient été provoqués par une dissimilation (cf. Rosset, p. 302-305).

La prononciation *angola* pour *angora* est déjà signalée par Domergue : « Un lapin *angola,* disent les femmes, un lapin *angora,* disent les géographes » (Thurot, II, 276). Desgranges écrit : « Angola. Un chat *angola* ou *angora*. Les avis sont partagés, mais l'Académie se tait; quand elle aura prononcé, nous saurons à quoi nous en tenir » (p. 13).

Michel (p. 8) veut *angora* que l'Académie n'a enregistré qu'en 1835 (1).

La forme avec *r* de *almanach* remonte au XVI^e^ siècle : « ARMENA pour *almanach* de cabinet. *Armena* est mauvais; prononcez : *Almanach* » (p. 15). D'Hautel remarque également pour les mots d'origine arabe commençant par *al.* (I, 22) : « ALCORAN, ALGUAZIL, ALMANACH. Le peuple de Paris prononce *arcoran, arguazil, armanach,* et change généralement la syllabe *al* en *ar* dans les mots où elle est ainsi placée. »

Trois mots présentent un échange des groupes *fl* et *fr* :

« FRANCONNADE. Terme d'escrime, faute. Dites : *Le coup de flanconnade* » (p. 46). L'Académie écrit *flanconade.*

« COURIR LA POSTE A FLANC-ÉTRIER. C'est à *franc-étrier* qu'il faut dire. *Flanc-étrier* est défectueux » (p. 121).

« REFLIN pour *refrain d'une chanson. Reflin* n'est pas français » (p. 78).

Dans deux autres *cr-* est substitué à *cl-* :

« CRISTÈRE pour *clistère* [sic]. Mauvaise prononciation » (p. 31). La prononciation *cristère* est déjà donnée comme vicieuse par Henri Estienne (Thurot, II, 275). D'Hautel (I, 214, s. v. *clystère, clystériser*) remarque que « le peuple dit par corruption, *crystère, crystériser.* »

« CROCHE-PIED. *Aller à la croche-pied,* est une phrase défectueuse. Dites : *Aller à cloche-pied...* » (p. 31). Cf. d'Hautel, I, 212.

Un mot présente une substitution de *pl* à *pr* : « IL FAUT LUI RENDRE LA RÉCIPROQUE. C'est une faute... *Réciploquement* pour *réciproquement* est aussi une faute » (p. 151).

Dans deux mots, le *r* peut être dû à une anticipation d'un *r* postérieur.

A côté de *vilebrequin* (du hollandais *wimbelkin*) a existé dès le moyen âge une forme *virebrequin,* que favorisait une étymologie populaire par *virer* (cf. Thurot, I, 159, Rosset, p. 303); elle est condamnée par Desgranges : « VIREBREQUIN pour *vilebrequin.* Faute » (p. 91). Cf. Molard (page

(1) Un autre échange de *l* et *r* intervocaliques est fourni par la double forme *caribot* et *calibot.* (p. 109). Voir au vocabulaire.

279) : « VIREBROQUIN... Dites *vilebrequin* » (de même Rolland, p. 134 B) et d'Hautel (II, 391). « VILEBREQUIN. On dit vulgairement *virebrequin.* »

L'autre cas est : « PARFRÉNIER (Valet d'écurie). Faute. Il faut dire : *Un palefrenier* » (p. 67).

Un *r* a été dissimilé en *l* par un *r* postérieur :

« ALTÈRE. En disant : *Il a un altère coupé,* on fait deux fautes; c'est *artère,* et non pas *altère;* et artère est du féminin... » (p. 12).

« CALICATURE. Prononcez : *Une caricature,* et non pas : *Calicature* » (p. 23).

« COLIDOR pour *corridor.* Faute. Dites : *Dans le corridor, au fond du corridor* » (p. 27); cette prononciation a été relevée par Desgrouais (p. 226), Molard (p. 76), Michel (p. 48), d'Hautel (I, 238), qui l'attribue au peuple de Paris, Rolland (p. 40 B) et encore par Littré qui y voit « un provincialisme et un barbarisme ».

Inversement un *l* a été dissimilé en *r* par un *l* postérieur :

« IL N'Y A PAS TANT A CARCULER. *Carculer* et *carculateur.* Voilà du français d'école de village. On doit dire : *Calcul, calculer* et *calculateur* » (p. 109).

« PORICHINELLE au lieu de *Polichinelle* (marionnette). Prononciation grossière » (p. 71). La forme dissimilée est signalée par Michel (p. 154) et d'Hautel (II, 251).

On peut encore citer *coronel* : « CORONEL pour *colonel.* Ce mot de *coronel* est peut-être français à Strasbourg; mais à Paris, c'est du dialecte soldatesque » (p. 29). *Coronel* peut être dû à l'influence du mot espagnol qui présente cette dissimilation (cf. Thurot, II, 276, Rosset, p. 303); la forme est condamnée par Desgrouais (p. 351); on la trouve dans *Mme Angot* de Maillot (I, 9) : « Un officier, *coronel* de l'armée. »

L et N

Desgranges relève un certain nombre de mots où *l* a pris la place de *n* (cf. Rosset, p. 308-309). Dans plusieurs *n* a été dissimilé en *l* par un *n* ou un *m* postérieur :

« Calonié pour canonnier. Faute grossière. Que celui qui parle ainsi me dise si l'on prononce une pièce de canon ou de calon; sa réponse le condamnera » (p. 24); cf. d'Hautel, I, 146, s. v. *caleçon*.

« Limére, Lumére, Miméro et Nimêro, au lieu de *numéro* (d'une maison), sont des fautes qui ont chacune leurs amateurs grossiers et ignorants » (p. 58).

« Phisiolomie pour *physionomie*. Faute grossière. Prononcez : *Fi-sio-no-mie* » (p. 68). Henri Estienne (*Dialogues du... françois italianizé*, Genève, 1578, p. 139; cf. Thurot, I, XCIII), cite *philosomie* parmi les déformations de ce mot.

« Unalimité pour *unanimité*. Faute. Dites : *Les juges ont prononcé à l'unanimité* » (p. 89).

« Vlimeux pour *venimeux*. Faute. Si vous dites d'un animal qu'il est *vlimeux*, il vous faudra donc appeler *vlin* le *venin* qu'il peut avoir dans le corps. Or, un animal quelconque qui a du *venin* est *venimeux*, et toute plante qui a aussi son *venin* est une plante *vénéneuse*. *Vlimeux* et *vlimeuse* sont des mots de bas parisien » (p. 91).

« Envlimer pour *envenimer*, Barbarisme. *Sa plaie s'est envlimée*. Voilà du Parisien, ou je ne m'y connais pas » (p. 40).

Velimeux est signalé par les grammairiens du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle (cf. Thurot, II, 261 ; Rosset, p. 309).

D'autres mots ne paraissent pas admettre une explication de cette nature :

« Aliversaire. Faute. On ne dit pas : *L'aliversaire de la mort de mon père*. Prononcez et écrivez : *Anniversaire* » (p. 11-12).

« Esquilancie pour *esquinancie*, inflammation du gosier. (Voilà une faute que font presque tous les habitans de la moderne Lutèce) » (p. 42); cf. Molard, p. 115, Gattel, d'Hautel, I, 362, Rolland, p. 61 A.

« Iladvertance pour *inadvertance*. Vice de prononciation » (p. 53).

« Malifacture et Manifacture, fautes. Il faut écrire et prononcer : *Manufacture* » (p. 60).

« Un Trombole ou *une trombole*. Ce mot est masculin, soit en parlant *du trombone*, soit du musicien qui en joue » (p. 88).

N a inversement pris la place de *l* dans plusieurs mots :

« Caneçon (culotte qui se met sur la peau). Faute. Dites : *Un caleçon*. Heureux quand la femme porte la culotte, que le caleçon reste au mari » (p. 24); *caneçon*, déjà signalé par Bérain (Thurot, I, 159, Rosset, p. 308), est dénoncé par Molard (p. 60), Michel (p. 36), d'Hautel (I, 14), qui l'attribue au « peuple de Paris », Rolland (p. 30 B) et encore par Littré.

« Nentilles pour *lentilles* (légume très connu). Dites : *De bonnes lentilles* » (p. 63). La prononciation *nentille* est très répandue aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (Thurot, II, 260, Rosset, p. 308); elle est encore condamnée par Michel (p. 136), d'Hautel (II, 79) et Littré. Le type *nentille* est très fréquent dans la carte *lentille* de l'*A L F* (c. 758).

Dans *neune part* : « Je ne suis allé neune part. *Neune part* est du charabia de paysan qui ne croit pas qu'on doive dire *nulle part* » (p. 137), le second *n* peut être dû au premier, *une* (prononcé *eune*) a eu sans doute une influence sur ce mot.

Desgranges ne cite qu'un exemple d'échange entre *n* et *r* : « Le mat (sic) de misère. C'est ainsi qu'un marin mal-appris appelle le mât de misaine » (p. 134); il faut voir là une plaisanterie beaucoup plus qu'un fait phonétique.

L et D

Dans deux mots *l* alterne avec *d* :

« Branlons pour *brandons*. A certain dimanche de l'année on célèbre les *brandons;* tous les paysans allument des flambeaux de résine, font des feux de joie; dites : *Le dimanche des brandons*, et non pas *des branlons* » (p. 22).

« Abliquer pour *abdiquer*. Faute. Dites : *Il a abdiqué la couronne* » (p. 9).

L PALATAL

Depuis le XVII[e] siècle, *l* palatal était réduit à *y* (cf. Thurot, II, 298-299, Rosset, p. 320). Desgranges note couramment par *i* ou *y* la prononciation de *l* mouillé. Il s'élève contre une prononciation par *ly* de cet ancien *l* palatal, cette prononciation *ly* est attestée dès le XVII[e] siècle, en particulier pour *ailleurs* (cf. Thurot, II, 300), M. Rosset (p. 320) l'attribue à une réaction contre la prononciation par *y;* ne voulant pas prononcer *y* et s'efforçant d'articuler un *l* palatal, on n'arrivait plus qu'à prononcer le groupe *ly.* Ce qui pourrait incliner à suivre cette opinion, c'est le qualificatif d'« affectée » que Desgranges accole aux prononciations *roulié* et *talieur;* il donne cependant comme « négligée » la prononciation analogue *valiant :*

« A LIEUR pour *ailleurs.* Défaut dans la prononciation. Dites : *A-ieur* » (p. 11).

« BILIET pour *billet.* Prononcez : *Un bi-yet,* et non pas : *Un biliet* » (p. 20).

« CALIOU pour *caillou.* Faute. Prononcé [sic] : *Un chemin rempli de ca-iou* » (p. 24).

« MALIET pour *maillet.* Prononcez : *Mayet* » (p. 60).

« PAPILIOTE et PAPILION. Vice de prononciation; *Papillote* et *papillon* se prononcent : *Pa-pi-yote, pa-pli-yon* [sic]. » (p. 66).

« PAVILION pour *pavillon.* Faute. Prononcez : *Pa-vi-on,* au lieu de : *Pa-vi-lion* » (p. 67).

« RALIER au lieu de *railler.* Faute. Prononcez : *Râyé* » (p. 76).

« ROULIÉ pour *rouillé, du fer rouillé.* Prononcez : *Rouié, roulié* est une prononciation « affectée » (p. 80).

« SURVÉLIER. Prononciation défectueuse du mot *surveiller.* Dites : *Sur-vé-ié* » (p. 85).

« TALIEUR pour *tailleur.* Prononciation affectée; dites : *Ta-ieur* d'habits, de pierre, etc. » (p. 85).

« VALIANT pour *vaillant.* Prononciation négligée. Dites : *Va-ian* » (p. 90).

Desgranges semble cependant admettre cette pronon-

ciation pour un mot terminé par *-aillier* : « CLINCALIÉ. Mauvaise prononciation. Ecrivez : *Quincaillier*, et dites : *Kin-ka-lié* » (p. 26).

Le groupe *ly* avait, dès le XVII[e] siècle, tendance à se réduire a *y* comme *l* mouillé (cf. Thurot, II, 298, Rosset, p. 320). On trouve chez Desgranges plusieurs exemples de cette prononciation populaire :

« ESCAYÉ. C'est ainsi que les paysans appellent un *escalier* » (p. 41).

« GA-IOTTE pour *galiote* (bateau couvert). Faute. Prononcez : *Galio-te* et non pas *gayote* » (p. 47). On lit *gayotte* chez Vadé (p. 270) et dans *Madame Angot au Sérail* d'Aude (a. I, sc. 8).

« YARD pour *liard* (petite monnaie de cuivre). Faute. *Yerd* ne vaut pas mieux » (p. 92); cf. Thurot, II, 267. On trouve chez Vadé « pour deux yards d'inloquence » (p. 82) et « six yards » (p. 313).

« MEILIEU ou MEYEU pour *milieu*, fautes. Dites : *C'est au mi-lieu, un juste mi-lieu* » (p. 60).

« SOUYÉ pour *soulier* (chaussure). Cette faute appartient à la dernière classe de gens » (p. 84) (cf. Thurot, II, 298).

Une prononciation inverse *ly* pour *y* vient d'un effort pour réagir contre cette tendance vulgaire :

« CALIÉ pour cahier. Dites : *Un ca-ié de papier*, et non pas : *Un calié* » (p. 24).

« CRÉLION et CRÉLIONNER pour *crayon* et *crayonner*. Vice de prononciation » (p. 31).

« FALIANCE pour *fayance* [sic]; un pot de *fayance*. Prononcez : *Fa-iance* » (p. 44).

« GRASSELIER. Prononcez et écrivez : *Grasseyer, parler gras...* » (p. 49).

On observe dans plusieurs mots une forme avec *l* à côté de la forme avec *l* mouillé. M. Rosset (p. 321-323) s'est attaché à réduire le nombre des faits purement phonétiques.

Dans les matériaux fournis par Desgranges on trouve deux verbes où il y a eu hésitation entre deux radicaux :

« BOULANT, *bouli, boulie, bouloire* et *boulu*. Tout cela est du verbiage de Paris, où l'on a inventé le verbe *boulir*,

au lieu de *bouillir*, dont les deux *l* se prononcent comme dans *fille, gentille, la courtille*. Ne dites donc pas : *L'eau est boulante; une tranche de bouli; la boulie pour l'enfant; mettez la bouloire sur le feu;* et *attendez que l'eau ait bien boulu*. Il faut prononcer : *Bouillante, bouilli, bouillie, bouilloire*, et *l'eau a bien bouilli* » (p. 20-21), cf. Thurot, II, p. 27, s. v. *boulie*.

« Je garderai vale que vale. *Vale que vale* cela veut dire : *Vaille que vaille*. Ne prononcez pas *vâ-ye;* c'est une faute. L'*a* n'est pas long » (p. 160).

Dans d'autres mots deux suffixes sont en présence :

« Cocodrille pour *crocodile* (amphibie qui habite les bords du Nil). Prononcez : *Cro-co-dil* » (p. 26); Vadé a *cocrodilles* (*les Racoleurs*, sc. XIII, p. 298), cf. Thurot, I, 306.

« Semouille. C'est ainsi qu'à Paris on prononce *Sémoule;* ce dernier est le bon » (p. 82). La forme *semoule* (*semole*) est la plus ancienne (cf. Thurot, I, 251); Molard (p. 252) condamne *simouille;* la prononciation *semouille* condamnée par Michel (p. 172) et Rolland (p. 123 A) a été admise par l'Académie en 1835.

« Pialer pour *piailler*. Faute. Prononcez : *Pi-a-yer* » (p. 69). Cf. Thurot, I, 433.

Dans deux mots la substitution de *l* à *l* mouillé ne peut s'expliquer par les mêmes raisons :

« Jalir pour *jaillir*, vice de prononciation, dites : *Faire jayir de l'eau*, et non pas *jalir* » (p. 55). Cf. Thurot, II, 301. M. Rosset suppose pour ce mot une influence picarde.

« Talandier pour *taillandier*. Faute. Prononcez : *Ta-iandié* » (p. 85).

M ET N

N palatal

Desgranges donne plusieurs mots où *n* mouillé avait pris la place de *ny*, tendance constatée déjà au XVII^e^ siècle (Thurot, II, 309-312; Rosset, pp. 316-317) :

« Mignature pour *miniature*, faute. Dites : *Je me ferai*

peindre en miniature » (p. 61). La prononciation *mignature* a toujours figuré dans le Dictionnaire de l'Académie (Thurot, II, 309-312; Rosset, p. 317).

« Veux tu n- pas magnotter cela. Magnotter est un barbarisme. Les paysans disent aussi magner pour *manier*. Prononcez : *Manier quelque chose*, c'est-à-dire toucher avec les mains » (p. 137). D'Hautel (II, 94) cite aussi *magnoter* et s. v. *manier* (II, 108), il indique plus complètement que Desgranges la conjugaison populaire de ce verbe : « Manier. Le peuple fait entrer un *g* dans la terminaison de ce verbe, et le conjugue ainsi : *je magne, tu magnes, il magne*, etc. *Je magnois, je magnerai, magner*, etc. ». Cette conjugaison était déjà notée par Hindret (Thurot, II, 310, Rosset, p. 306). Vadé en dehors de l'infinitif *magner* (p. 44 et 94) ou *magnier* (p. 60) a les formes *tu magnes* (41), *ça vous magne* (90). Il fournit d'ailleurs d'autres exemples du passage de *ny* à *n* mouillé : *aumognier* (p. 39), *degnaiser* (295), *dergnere* (86), *magnere* (81, 84, 87, 88, 92, 236), écrit aussi *magniere* (pp. 64, 98, 257, 265), *marignier* (252), *gn'a* (= il n'y a) (pp. 87, 91, 239, 244, 251), *gn'aura* (91), *gn'aurait* (76), *gni'en a pas* (98), *gniece* (44, 50, 300), etc...

L'*n* mouillé de *manigance* semble analogique de celui de *manier* : « Magnigance pour *manigance*, vice de prononciation » (p. 59).

Dans deux mots la prononciation populaire par *-ny-* destinée à supprimer un hiatus de voyelles a abouti à *n* mouillé :

« Faignant et Faignanter pour *fainéant* et *fainéanter*, prononciation de rustaud » (p. 43); cf. d'Hautel, I, 327, s. v. *échiner*.

« Mogno ou mono pour *moineau*. Prononciation de paysan » (p. 61); cf. d'Hautel *ibid.*; *moigniau* se trouve dans les Conférences en patois parisien (V, 9, cf. Rosset, *Origines*, p. 317); on lit *moigneau* dans *Mme Angot au sérail* d'Aude (a. III, sc 6).

Un fait curieux est le passage de *ly* à *n* mouillé dans le groupe *il y a*, prononcé rapidement : « Kocgna ou Koqui-

GNIALA. A l'aperçu de ces deux mots, quelques-uns vont croire qu'ils sont russes, turcs, maures ou chinois; pas du tout! c'est du français, et du bon, je vous assure; cela veut dire : *Qu'est-ce qu'il y a?* ou *qu'est-ce qu'il y a là?* » (page 56).

Le poissard présente en abondance des traits analogues : « G'na, dit-il, une marchande » (Vadé, *Pipe cassée*, I, page 24), « si gn'en avait » (id. *ibid*, I, p. 25), « touts les bienhureux qui gna eu depuis que l'monde est dans l'monde » (id. *Lettres de la Grenouillère;* p. 77), « gna ytout un jeune garçon qui y sera » (id., *ibid.*, p. 79); « quoi qu'i gn'a? » (id. *Jérosme et Fanchonnette;* p. 248); « est-ce qu'i gni en a deux de halles? » (Aude, *Mme Angot au Sérail*, I, 8); « la ous' qu'i gnia le restaurateur du Soleil-d'Or, id., *ibid.*); « qu'est-ce qu'gnia? » (id., *ibid.*); « qu'eu mystère qui gnia donc à ça? » (id., *ibid*, III, 10).

On peut en rapprocher : « RÉSIGNATION d'un bail. Galimatias de paysan. Dites : *La résiliation d'un bail, résilier un bail* » (p. 78).

On a un fait contraire dans : « MAQUILLONNER pour *maquignonner*, prononciation défectueuse » (p. 60) et dans la forme *enguillonné* donnée comme coexistant avec *enguignonné* (p. 117). (Voir au vocabulaire).

L'ancienne prononciation par *n* des mots savants en *gn* (cf. Thurot, II, 345, sqq, Rosset, p. 318-320), est blâmée par Desgranges comme paysanne ou provinciale :

« ASSINATION pour *assignation*. Faute que font tous les plaideurs de la Basse Normandie » (p. 17).

« SINATURE et SINER pour *signature* et *signer*. Voilà du baragouin de rustaud.

« SINIFIER ou SÉNIFIER pour signifier. Autre faute dans le genre de *siner* » (p. 83).

Cf. pour ces mots Thurot, II, 348-349; d'Hautel, I, 47 : « ASSIGNER, *Signer*. Les personnes qui parlent bien mouillent le *g* en prononçant ces deux mots, comme dans *magnifique ;* le peuple en retranche tout à fait cette consonne et dit *Assiner, Siner,* » (cf. Rolland, p. 12 B).

« MANIFICENCE et MAGNIFIQUE [sic], fautes. Dites : *Ma-*

gni-fi-cence et *ma-gni-fique* » (p. 60). Cf. Thurot, II, 351. La forme *manifique*, que ne semble pas connaître d'Hautel, est relevée par Michel (p. 127).

Quant à *maline* (p. 134), nous en traiterons dans la partie consacrée à la morphologie; c'est en effet, plus qu'un maintien de l'ancienne prononciation, une reformation analogique d'après les adjectifs en *-in, ine* (cf. Rosset, page 319, n. 1).

Au contraire, Desgranges rejette *dessigner* pour *dessiner*, prononciation du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle (cf. Thurot, II, 349, Rosset, p. 318, n. 2) : « DESSIGNER pour *dessiner*; prononciation villageoise » (p. 35).

Il condamne également la forme populaire *échigner* : « ECHIGNER pour *échiner*. Faute. Dites : *Il est échiné* » (p. 36). Cette prononciation semble remonter au XVII^e^ siècle; Thurot (II, 312), ne cite aucun témoignage de grammairien; on a *échigné* dans les Conférences en patois parisien (IV, 3), à côté d'*échigne* « échine » (IV, 4), (cf. Rosset, *Origines*, p. 317). Littré relève *échigner* dans une lettre de Racine; cette forme est signalée par d'Hautel (I, 327) : « ECHINER. Les Parisiens prononcent *échigne, échigné, échigner* », et encore par Littré et Thurot. M. Rosset (*l. c*), suppose une confusion avec un autre *échigner*, apparenté à *rechigner*.

Il a eu hésitation entre *n-* et *gn-* pour le mot *flâneur* : « FLANEUR et FLANEUSE pour *flâgneur* et *flâgneuse*. Vice de prononciation » (p. 45). L'origine de ce mot est inconnue. On a le féminin *flanière* chez Voiture (cf. Littré); d'Hautel donne *flaner; flaneur* (I, 395), au contraire Catineau, *flâgner; flâgneur, euse*.

Quant à *guigne* (du germanique *wihsila*), la forme ancienne est *guine;* on a encore la graphie *guisnes*, chez Robert Estienne et chez Oudin (Thurot, II, 312). *Guigne* est peut-être dû à l'influence du verbe *guigner*. *Guine* est blâmé par Desgrouais (p. 331) et par Desgranges : « J'AI ACHETÉ UNE LIVRE DE GUINES. *Guines* est un vice de prononciation. Dites : *Des guignes* » (p. 124).

Echanges de M et de N

M est substitué à *n* dans la locution *Sainte-Mitouche :* « Sainte-Mitouche. Faute. Dites : *Une Sainte n'y touche* » (p. 81). *Mitouche* peut être dû à la contamination de mots de la famille de *mitou* signifiant « hypocrite » (Thurot, II, 292, Rosset, p. 316, n. 1); *mitouche* est la forme donnée par Gattel; elle est condamnée par Rolland (p. 81 B).

Dans *miméro* pour *numéro* la substitution de *m* à *n* s'explique par une assimilation : « Liméro, Luméro, Miméro et Niméro, au lieu de *numéro* (d'une maison), sont des fautes qui ont chacune leurs amateurs grossiers et ignorants » (p. 58).

N prend au contraire la place de *m* dans *pantomime :* « Pantomine. Faute. Prononcez et écrivez : *Pan-to-mi-me* » (p. 66). Cette prononciation est condamnée par Molard (p. 194-195), Michel (p. 141), d'Hautel (II, 189), Rolland (p. 98 B). On pourrait l'attribuer à une dissimilation; mais il est plus vraisemblable d'y voir la substitution de la finale connue *mine* au groupe peu familier *mime*.

Les Spirantes

Le français possède une double série de spirantes, sifflantes et chuintantes, sourdes et sonores, *ch*, *j* et *s*, *z*. Il s'est produit entre ces phénomènes voisins un certain nombre d'échanges. Plusieurs s'expliquent par une dissimilation ou une transposition. Desgranges en a groupé quelques-uns qu'il attribue aux Bas-Normands :

« Chaze-femme. Dire : *Une chaze-femme*, pour *sage-femme; sanger*, pour *changer, chesser*, pour *sécher; aller à la sache*, pour *la chasse; zuger*, pour *juger*, et autres transpositions, sont des fautes. Tout cela est du baragouinage emprunté aux Bas-Normands. Il y a tant de gens dans la capitale qui ont adopté cette prononciation défectueuse qu'on peut dire : *Tous les Normands ne sont pas en Normandie* » (p. 24-25).

Une autre dissimilation se trouve dans « Je suis au-

DESSUS DES PRÉZUGÉS. Voilà un vice de prononciation. Dites : *Préjugés* » (p. 144) (cf. *mugicien* chez Vadé, *Racoleurs,* sc. XI, p. 294).

Mais les autres faits réclament une explication différente.

a) *ch* et *j*

« AGETER pour *acheter.* Vice de pronnonciation [sic]. C'est donc mal de dire : *J'en vais ageter, j'en agetterai ;* il faut : *J'en vais acheter, j'en acheterai* » (p. 11). Cf. Thurot, II, 227-229; Michel, p. 3; Rolland, p. 5 A. Peut-être y a-t-il une confusion avec *jeter.*

De même : « RAGETER pour *racheter.* Vice de prononciation » (p. 76).

« REVANGE. *Prendre sa revange* et *se revanger;* tout cela est mauvais; dites : *Prendre sa revanche, se revancher* » (p. 79); cf. Thurot, II, 229, Molard, 239, Michel, 167, Rolland, 119 A. L'influence du radical de *venger* semble évidente.

« SI TU BRONGES, TU ES MORT. *Bronger* n'est pas français. Dites : *Broncher* » (p. 104). Est-ce une forme dialectale de *broncher* ?

« FRANCHIPANE. Prononcez et écrivez : *Frangipane; une tourte à la frangipane* » (p. 46). Les deux formes (du nom propre italien *Frangipani*) sont attestées au XVII^e^ et au XVII^e^ siècle, bien que les grammairiens préfèrent *frangipane.* Vadé écrit dans ses *Amphigouris* (III, p. 172) : « une tourte de Fran-Chipanne. »

b) *s* et *z*

« FEURSURE ou FREÇURE pour *fréisure* (de veau, de mouton, etc.). Prononcez : *fréizur* » (p. 44). La forme généralement adoptée, en particulier par l'Académie, est au contraire *fressure;* Desgrouais (p. 195) condamne *frésure;* il faut remonter jusqu'à Robert Estienne pour trouver *fresure* à côté de *fressure.* (Thurot, II, 220).

« LAIZE pour *laisse.* Faute. On doit dire : *Mener un chien*

en laisse, et *une laize d'étoffe* » (p. 57). Peut-être y a-t-il eu confusion entre les deux mots.

Dans deux mots savants Desgranges note une prononciation par *s* au lieu de *z* :

« Pégace pour *Pégase*. Vice de prononciation. Dites : *Apollon monté sur Pé-gâ-ze* » (p. 68).

« Vécicatoire pour *vésicatoire*. Faute. Prononcez : *Vé-zi-ca-toire* » (p. 90), cf. Molard (p. 277), d'Hautel (II, 386), Rolland (134 A). Il faut sans doute voir là une influence du mot *vessie*, déjà aperçue par d'Hautel.

Pour *crézane* (cf. Rosset, p. 332), voir plus haut au vocalisme (*a* et *é*).

c) *s* et *ch*

La langue populaire présente *s* au lieu de *ch* à l'initiale de deux mots :

« Chiruzien, Chirugien, Sirugien et Sérugien sont autant de fautes; il faut écrire et prononcer : *Chirurgien* » (p. 25). L'ancienne forme par *s* était encore préférée par Ménage (cf. Thurot, I, 222 et II, 214-215; Rosset, pp. 324-325); *Sirugie* et *sirugien* sont condamnés par Michel (page 173); sur 5 points qui ont répondu par « chirurgien » à « médecin » du questionnaire de l'*A L F* (carte 830), 4 ont des formes en *s* : *séruzien* (276, 285 Pas-de-Calais), *sérugien* (128, Marne), *surugien* (120, Haute-Marne).

« Chertutier ou Sertutier, pour *charcutier* ou *chaircuitier*. Mauvaise prononciation » (p. 25).

« Vermichel pour vermicel. Prononciation vicieuse » (p. 91). Desgranges devance ici dans l'adoption d'une prononciation calquée sur la graphie l'Académie qui a seulement en 1835 cessé d'indiquer la prononciation *Vermichelle* (cf. Thurot, I, 196-197, Rosset, p. 325). Il est d'ailleurs d'accord avec Catineau, tandis que Gattel indique la prononciation par *ch*.

« Gricher et Grincher les dents [sic]. Cela ne vaut rien. Dites : *Crisser* et *grincer* » (p. 50). La forme avec *ch*- semble une forme normande de *grincer* (cf. *Dict. gén.* s. v. *grincheux*).

d) *z* et *j*

« Gigier d'une volaille. Vice de prononciation » (p. 48). *Gigier* est donné par d'Hautel (II, 13) comme populaire; Molard (p. 136) ne connaît que *gisier*.

e) *s* et *j*

« Quinconge pour *quinconce*. Faute. Dites : *Planter des arbres en quinconce* » (p. 74). Le mot latin *quincunx* a été adapté de diverses façons. Thurot (II, 215-216; cf. Rosset, p. 325) signale au XVII[e] et au XVIII[e] siècle des formes en *-ce, -che* et *-ge*. Rollin emploie même la forme latine *quincunx* (cf. Littré).

LES OCCLUSIVES

Palatalisation des occlusives

On trouve chez Desgranges un certain nombre de mots où les occlusives *k, g, t, d,* sont palatalisées devant un *i,* un *u* ou un *u* consonne (cf. Rosset, pp. 312-315); *k* et *t* aboutissent à un même son palatalisé noté par *t* dans le premier cas, par *qu, k, c* dans le second; la palatalisation de *d* est notée par *gu;* un exemple de palatalisation de *g* est noté par *g*.

a) palatalisation de *t*

« Morqué pour *mortier* de maçon. Prononciation vicieuse » (p. 62). Il est à remarquer que Desgranges n'a pas noté le *i,* absorbé sans doute dans le son marqué par *-qu-*.

« Picuite au lieu de *pituite*. Faute. Dites : *Il a une pituite continuelle* » (p. 69). Cf. d'Hautel (II, 238) : « Pituite. Flegme; et non *picuite,* comme on le dit par corruption. »

« Keskion pour *question*. Prononcez *kestion* » (p. 56); on trouve *quesquion* dans les *Conférences* (V, 5).

Il semble que le mot *écarquiller* soit une prononciation palatalisée du vieux mot *écartiller*; Desgranges blâme cette

dernière forme qui avait dû se conserver : « ECARTILLER pour *écarter*. Barbarisme. Ne dites pas : *Il avait les jambes écartillées* » (p. 36).

On trouve chez Vadé : *amiquié* (p. 72, 73, 77, etc.); *d'misquier* (224), *entrequien* (90), *vous équiez* (86, 92), *maquière* (22), *moiquié* (85, 247, 263).

b) palatalisation de *d*

« ARGUILLON pour *ardillon* et *aiguillon*. Faute. Il faut dire : *L'ardillon d'une boucle*, et *l'aiguillon d'une abeille* » (p. 15); *arguillon* pour *ardillon* est noté par Molard (p. 25) et d'Hautel (I, 39).

« GUEURNAGUIÉ pour *grenadier*... Tout cela est d'une prononciation on ne peut plus mauvaise » (p. 50).

Cf. chez Vadé des graphies : *guiabe* (p. 83), *guieu* (*x*), (31, 41, 46, 52), *aguieux* (81), *saperguié* (247), etc.

c) palatalisation de *k*

« CHERTUTIER ou SERTUTIER pour *charcutier* ou *chaircuitier*. Mauvaise prononciation » (p. 25); cf. d'Hautel (I, 76) : « CHARCUTIER et non *chartutier*, comme le disent beaucoup de personnes ».

« CINTIÈME. Je loge au *cintième*. C'est ainsi que s'expriment les enfans de Paris, mais le seul mot admissible est : *Cinquième* » (p. 26). *Cintième* est repris par Molard (page 73) et Rolland (p. 38 B).

d) palatalisation de *g*

La palatalisation de *g* est poussée jusqu'à *y* dans le mot *baguette* : « BAYETTE pour *baguette*. Faute. Or, ne dites pas : *Donnez-moi une bayette;* mais : *une baguette* » (page 19).

Hésitation entre k et g

Desgranges note un certain nombre de mots où *c* (*k*) de la langue populaire répond à *g* de la langue cultivée

et inversement. Des faits de ce genre se présentent au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle sans qu'on puisse déterminer de véritable tendance phonétique dans un sens ou dans l'autre (cf. Rosset, p. 325-328).

a) à l'initiale devant voyelle

« GANIF pour *canif*. Prononciation du temps de Robert l'Obstiné » (p. 47) (1). C'est la prononciation courante au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle, encore recommandée par Mauvillon (Thurot, II, 200, Rosset, p. 327).

b) Groupe *c* (*g*) + *l* ou *r*

Desgranges se prononce, conformément à l'orthographe pour la prononciation par *c* et rejette la prononciation par *g*, traditionnelle jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle (cf. Thurot, II, 201 et 204-206), et qui devait subsister encore, des mots :

« GLAUDE pour *Claude* (nom d'homme), prononciation défectueuse » (p. 48). Au contraire, Michel (p. 74, s. v. *Claude*) recommande : « Prononcez le *c* comme un *g*, ainsi que dans *Claudine, second, secondement.* »

« SÉGRET pour *secret*. Faute. Prononcez : *Ceucrai* » (p. 82). Gattel prescrit *Ce-kré* et ajoute : « Plusieurs prononcent *Se-gré*, du moins dans la conversation; le premier est plus conforme au bon usage. »

« SÉGREUTAIRE au lieu de *secrétaire*. Autre faute. Prononcez : *Ceu-crai-taire* .»

En revanche, Desgranges proteste contre la prononciation par *cl-* du mot *glapissant*: « QUELLE VOIX CLAPISSANTE. *Clapissante* ne vaut rien. Dites : *Glapissante* » (p. 159), de même Molard (p. 73) : « CLAPIR, CLAPISSANT; dites *glapir*,

(1) Je n'ai pu trouver de Robert l'Obstiné ni dans Moreri ni dans le *Répertoire des sources historiques du Moyen-Age* (Biobibliographie) d'Ulysse Chevalier. Est-ce un nom forgé par l'auteur ?

glapissant. Il est commun dans notre langue de prononcer le *c* en *g*, *et vice versâ* » (1).

c) en position intervocalique

1° Substitution de la sonore à la sourde :

Thurot rapporte (II, 199), une assertion de Milleran (*La nouvelle grammaire françoise*, Marseille, 1692, t. II, page 14) qui affirme que dans le mot « dificulté » « l'usage veut que nous prononcions le *c* comme le *g* ». Il ajoute : « Mais ce témoignage est tout-à-fait isolé et des plus suspects. »

Or nous le trouvons confirmé par Desgranges (et par Michel) pour le mot *difficulté*, et aussi pour son pendant *faculté*.

« Difigulté pour *difficulté;* faute de prononciation » (p. 35); cf. Michel, p. 71, s. v. *diffigulté*; *diffigulté* se trouve aussi dans le *Glossaire du Centre* de Jaubert.

« Fagulté pour *faculté*. Vice de prononciation » (page 43); cf. Michel, p. 88.

Un *g* a pris la place du *c* intervocalique dans le mot savant *acacia* : « Agacia (arbre) est un vice glissé dans la prononciation de ce mot » (p. 10); la situation du *c* entre deux *a* a pu provoquer la sonorisation de la consonne.

2° Substitution de la sourde à la sonore :

La prononciation *vacabond* est attestée dès le xvi[e] siècle (cf. Thurot, II, 206); la remarque de Desgranges montre qu'elle était demeurée dans l'usage populaire parisien : « Vacabon pour *vagabond*. Prononciation défectueuse. « Vacabonner. Voilà un mot de l'invention des puristes du faubourg Saint-Marceau » (p. 90).

La prononciation par *k* du mot *fatigué* lui apparaît au contraire comme un provincialisme : « Fatiqué pour *fatigué*. Prononciation provinciale » (p. 44).

---

(1) Le mot *clapissement* a été employé par Jules Laforgue : Le grand clapissement des averses toute la nuit » (cf. J. Plowert, *Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes*, Paris, Vanier, 1888, p. 22, et à l'erratum).

Macot semble être la forme ancienne de magot. C'est donc un archaïsme que présente la phrase : « C'EST UN AVARE, IL FAIT SON MACOT. *Mâcot* pour *magot* (argent caché, amassé); faute parisienne » (p. 135). Cf. Thurot, II, 207.

Transpositions d'occlusives

Les deux mots *clifoire* et *sarbacane* présentent une transposition d'occlusives :

« FLACOIRE et FLICOIRE. Fautes. Dites une *clifoire* (seringue d'enfant faite avec du bois de sureau) » (p. 45).

« SARCABANE pour *sarbacane* (tube de verre pour lancer des noyaux ou boulettes (sic). Faute de prononciation » (p. 81).

Ces deux mots présentent un aspect insolite; ils n'ont pas d'étymologie transparente et ont subi des déformations dans le cours de leur histoire : *clifoire* est pour *cliquefoire* et *sarbacane,* emprunté à l'arabe, était encore au XVIII[e] siècle prononcé *sarbatane.* On a voulu peut-être rapprocher *clifoire* du verbe *flaquer* et substituer au groupe *-bacane,* qui était isolé dans la langue, le groupe *cabane,* plus familier au sujet parlant. De plus ce sont tous deux des mots d'écoliers et l'on sait que de pareilles déformations sont fréquentes chez ceux-ci. On connaît par exemple la forme *cifelle* pour *ficelle.*

Un autre mot présente un cas un peu différent : « EGNIME pour *énigme.* Vice de prononciation » (p. 37). La remarque peut venir de Molard (p. 112, s. v. *énigme*) : « Beaucoup de personnes donnent à ce mot le genre masculin... D'autres dénaturent ce mot en disant *egnime* » (p. 37). Il y avait là aussi un groupe de phonèmes auquel l'oreille n'était pas accoutumée; on savait qu'il y avait un *g* dans ce mot, mais on le plaçait un peu au hasard.

Substitution de l'occlusive à la fricative

On l'observe dans une forme, peut-être gasconne, du mot *reverbère* : « REBARBÈRE OU BARBÈRE pour *reverbère.*

Faute de province. Le reverbère, lanterne des rues » (page 77).

K (écrit *qu*) correspond à *ch* dans deux mots où nous pouvons voir des emprunts au picard :

« Ou est-ce que tu vas te juquer cela. *Juquer* est un barbarisme. Dites : *Jucher* » (p. 131).

« Saquée pour *sachée* (Un plein sac). Faute. Dites : *Une pleine sachée* » (p. 82).

Le mot *siffler* a en français deux formes remontant, l'une à *sifilare*, l'autre à *sibilare*. La première l'a emporté à Paris, mais la seconde est très vivace dans les parlers provinciaux : « Ne suble pas comme ça, sinon je t'ôterai ton subéliot. En langue orléanaise, *subler* et *subéliot* veulent dire : *Siffler* et *sifflet* » (p. 155) (cf. *A L F*, c. 1231 et 1232).

Groupes de Consonnes

S + *Consonne*

Desgranges montre qu'il y avait encore hésitation dans le rétablissement de *s* + consonne; *s*, tombé dès le Moyen-âge, avait été réintroduit dans un grand nombre de mots savants et étrangers. L'ancienne prononciation a été longtemps gardée dans *enregistrer* et *enregistreur* (elle est encore connue de Thurot, II, 325-326) : « Enregitrer et Enregitreur. Mots favoris d'une modiste devenue honnête femme depuis qu'elle a un chapeau. Prononcez : Enregistrer et *enregistreur*, en faisant sentir l'*s* dans ces mots » (p. 39). L'Académie admettait encore la prononciation et même la graphie sans *s*.

Dans le mot *superstitieux*, la langue populaire avait gardé une prononciation sans *s* devant *t* : Supertitieux pour *superstitieux*. Vice de prononciation » (p. 85), attestée au XV^e^ siècle par la graphie *superticyons* relevée au supplément de Godefroy dans la *Chronicque Margariticque* de Fossetier, né à Ath en 1454.

Au contraire Desgranges ne veut pas d'*s* dans le mot *écornifleur :*

« Escornifleur pour *écornifleur.* Prononciation vicieuse » (p. 41). Thurot (II, 322), ne cite pas de forme avec *s* postérieure à Monet (1635). *Escornifler* est blâmé par Michel (p. 84) et Rolland (p. 61 A); d'Hautel (I, 329) ne connaît qu'*écornifler* et ses dérivés (1).

L'*s* de *susplanter :* « Tu veux me susplanter. *Susplanter* n'est pas exact. Dites : *Supplanter* » (p. 155); est difficile à expliquer. Peut-être vient-il de *transplanter.* L'*s* de *suspente* (Molard, p. 259, Rolland, p. 126 B) est dû, comme l'avait déjà vu Molard, à l'analogie de *suspendre;* Desgranges n'a que *supape* et *supente* (p. 85).

Dans *lorsque, puisque, presque, jusque* le rétablissement de l'*s* n'est pas dû, croyons-nous, à une influence savante ou orthographique, mais à l'influence du *ce* de *parce que.* Une prononciation parisienne *lorseque* est indiquée en 1733 par le grammairien Dumas (Thurot, II, 20, cf. Rosset, p. 344); c'est une prononciation analogue que blâme Desgranges : « Lorceuque pour *lorsque.* Vice de prononciation. Dites : *Lorsque* et non pas *lor-ceu-que* » (p. 59).

La vieille tendance à faire précéder de *e* le groupe initial *s* + consonne (cf. Thurot, I, 215-220, Rosset, p. 246-248) persiste toujours. Desgranges la note comme populaire : « *Escapel* [sic], *escandale, escarlatine, escarole, escorpion, escorbut, escrupule, escouer, escousse, espatule, espectaque, espécifique, estupide, espéculation, espirituel, esquelette, estable, estation, estupéfait;* c'est ainsi que les gens du peuple prononcent tous les mots qui précèdent, et qui s'écrivent ainsi : *scapel* [sic], *scandale, scarlatine, scarole, scorpion, scorbut, scrupule, secouer, secousse, spatule, spectacle, spécifique, stupide, spirituel, squelette, stable, station, stupéfait* » (p. 41). Desgranges est même plus puriste que l'Académie qui admet *escarole,* aussi bien que *scarole.* On trouve « des *escrupules* » dans les *Lettres*

(1) Cf. aussi les deux formes *écrabouiller* et *escrabouiller* (p. 37).

de la Grenouillère de Vadé (*Œuvres*, p. 78). Molard note seulement (p. 115) : « Espatule. Instrument de pharmacie, dites, *spatule* s. f. » Desgrouais (p. 142-143) donne une liste de mots avec cette indication : « Lorsqu'un mot commence par un S, la plupart des Gascons mettent un E avant ce *S* » (cf. aussi Rolland, p. 54 A).

Une autre conséquence du rétablissement de *s* devant consonne a été le traitement des groupes *sm*(*e*), *st*(*e*), *st* (*r*), (*e*) en fin de mots. Il semble que l'usage populaire ait continué encore au milieu du XVIII[e] siècle à ne pas faire entendre *s* : On a par exemple *catéchime* chez Lécluse (p. 13). Mais le rétablissement de *s* a entraîné une prononciation par *-s* ; Thurot n'en a pas d'exemple. M. Mario Roques a relevé chez de Callières (*Du bon et du mauvais usage*, 1693, p. 45-46) une prononciation *rhumatice* qui devait être assez répandue puisqu'elle est attribuée à un bourgeois de Paris et à « un homme de la Cour » (*Mélanges Brunot*, p. 298-299). Vadé a *catéchisse* (*Lettres de la Grenouillère, Œuvres*, p. 84).

Voici les exemples que fournit Desgranges :

a) groupe *sme*

« Rumatice pour *rhumatisme*. Vice de prononciation » (p. 80).

b) groupe *ste*

« Artice. C'est ainsi que l'on qualifie un décroteur (sic), depuis qu'il est devenu *artiste*. Prononcez donc : *Ar-tis-te*, et non pas : *Artice* » (p. 16).

« Batice pour *De la batiste*. Vice de prononciation. Dites : *un mouchoir de batiste*, et non pas : *Batice* » (page 19).

« Un Dentice pour un *dentiste*. Faute de prononciation » (p. 34).

« Sodomice est défectueux. Dites : *Sodomite* » (p. 84). *Sodomice* doit remonter à une forme *sodomiste*, dont on trouve un exemple dans le dictionnaire de Lacurne.

« Vèce pour *veste*. Prononciation de rustaud malappris » (p. 90).

c) groupe *st(r)e*

« Séméce pour *semestre* (époque de six mois). Prononciation vicieuse » (p. 82).

« Silvesse. Autre nom [il vient de parler de *Siphorien*]; cette prononciation-là sent mauvais. Dites : *Silvestre* » (p. 83).

Dans la forme *arusmétique :* « Arusmétique pour *arithmétique* (calculs) est une faute grossière » (p. 16), attestée chez Vadé (*Lettres de la Grenouillère, Œuvres*, p. 80; *la rusmétique*), l'*s* représente le théta grec. *Arismétique* est la forme savante du Moyen-âge, encore conservée dans de nombreux patois (cf. von Wartburg, *Franzoesisches Etymologisches Woerterbuch.*)

Dans les deux mots :

« Digécion pour *digestion*, autre faute de prononciation [il vient de parler de *difigulté*] » (p. 35).

« Indigecion pour *indigestion*. Vice de prononciation » (p. 54).

Il doit s'agir d'une interprétation défectueuse de *-ti-* dans le groupe *-tion*.

Au contraire, dans la forme *sorcilège :*

« Sorcilège pour *sortilège*. Prononciation vicieuse » (p. 84); il y a une influence du mot *sorcier*, comme le disait déjà Molard (p. 255, s. v. sorcilège) : « C'est le mot *sorcier* qui induit en erreur ceux qui disent *sorcilège*, mais il n'y a guère que ceux qui croient à la chose qui prononcent ainsi le mot. »*Sorcilège* est relevé aussi par d'Hautel (II, 345) et Rolland (p. 124 B).

Deux mots sont déformés par la substitution du groupe *st*, probablement plus familiers au sujet parlant, aux groupes *rt* et *rl*, dans des mots longs et d'aspect inaccoutumé :

« Ertographe ou Estographe pour *orthographe*, sont

des fautes du plus bas peuple » (p. 41). On lit chez Vadé : « J' peux ben mette l'*ostographe* dans les chiffres. » (*Les Racoleurs*, sc. XVII; p. 313).

« USTUBERLU n'est pas français. Il faut dire : *Hurluberlu*, ou étourdi » (p. 89). D'Hautel note (II, 53) : « HURLUBERLU. Le peuple dit *Hustuberlu* »; cette dernière forme est encore connue de Littré.

Groupe c(p) + s

La prononciation *sk* pour *x*, au lieu de *ks*, qui était devenu l'usage cultivé, remplaçant l'ancienne prononciation *s*, est notée comme parisienne par Dumas en 1733 (Thurot, II, 337; Rosset, p. 353). On trouve *l'sesque* chez Vadé (*Jérosme et Fanchonnette*, p. 241) et plusieurs exemples chez Desgranges :

« SESQUE pour *sexe*. Faute grossière. Prononcez : *Seq-se*. Il serait difficile de faire prononcer à de certains baragouineurs : *Beau sexe* de *Saxe*, sans *luxe, ça me vexe* quand on me *boxe* et que par terre on me *fixe;* ils diraient mal-à-propos : *sesque, sasque, vesque, bosque, fisque*. Prononcez donc les mots en deux fois comme je les sépare : *Seq-se, saq-se, veq-se, boc-se, luq-se, fiq-se*, alors la difficulté s'évanouira » (p. 82-83). Le soin que le grammairien prend pour enseigner à bien articuler prouve combien la mauvaise prononciation devait être répandue. Il reprend d'ailleurs plusieurs mots en particulier :

« FISQUER pour *fixer*. Prononciation défectueuse. Dites : *Fiq-ser* » (p. 45).

« LUSQUE pour *luxe*, faute. Prononcez : *Luq-se* » (p. 59).

« VESQUER pour *vexer*. Vice de prononciation. Dites : *veq-ser* » (p. 91).

Il semble qu'il existait une tendance analogue à prononcer *sp* au lieu de *ps* : « ECLISPE pour *éclipse*. Faute de prononciation. Dites : *Une belle éclipse, une éclipse de lune* » (p. 36).

On observe une assimilation de *ps* en *cs*, due sans doute à la présence de *c* et de *cr* dans le même mot, dans la for-

me *co(n)scricsion* : « Coscricsion et Coscrit pour *conscription* et *conscrit,* sont du baragouin que les Bourbons feront oublier » (p. 29).

Il y a une transposition de *cs* dans : « Susseccion au lieu de *succession.* Prononciation vicieuse » (p. 84).

Groupe c(p) + t

Dans le mot *respect* tandis que la prononciation populaire avait tendance à laisser tomber le *c* et le *t,* une prononciation plus savante cherchait à maintenir au moins le *c* final (cf. Thurot, II, 104-105, Rosset, p. 351) : « Respei pour *respect.* Faute. Prononcez : *Respèque. Je vous présente mes respects* » (p. 79). *Rès-pèk* est la prononciation de Gattel et de Catineau.

Cependant Desgranges demande au mot *instinct :* « Instinct est du masculin... Prononcez : *Ins-tin* » (p. 54).

La prononciation populaire avait de même tendance à réduire à *c* le groupe *cte* dans le mot *architecte :* « Architec. Vice de prononciation. Dites : *Un architecte;* écrivez Architect (sic) » (p. 14).

Desgranges, de même que Desgrouais (p. 335), combat l'ancienne prononciation *t* du groupe *pt* dans *symptôme* que recommandaient encore au xviii^e^ siècle de Wailly et le *Syllabaire de Bouillon* (1777) (cf. Thurot, II, 365; Rosset, p. 353):

« Des sintômes pour *symptômes d'une maladie.* Dites : *des symp-tômes effrayans* » (p. 83).

Il considère comme provinciale la prononciation *t* pour *pt* et *ct* dans *septembre* et *octobre* :

« Settembre pour *septembre* (neuvième mois de l'année). Prononciation picarde » (p. 82); cf. Desgrouais, page 335.

« Otobre au lieu de *octobre,* faute de provinciaux » (p. 65); cf. Desgrouais, p. 329.

La prononciation *otobre* et *settembre* est attestée pour toute la région méridionale par les cartes 931 et 1220 de l'*A L F.* La carte 1220 permet en outre de vérifier l'assertion

de Desgranges en ce qui concerne *septembre;* la forme *settembre* se trouve abandamment attestée dans la Somme, le Pas-de-Calais, la Belgique et au point 188 des Ardennes; les points 273 (Pas-de-Calais) et 169 et 251 (Aisne) ont un type *sectembre,* analogique de *octobre.*

Groupes de plus de deux consonnes

a) *x* + *k* (*p, t*)

La prononciation cultivée avait donné à *x* la valeur *ks* même devant consonne, mais la prononciation populaire lui garda dans cette position le son *s* (cf. Thurot, II, 339-342, Rosset, p. 358). Vadé à *espliquons* (p. 283). Desgranges donne toute une liste de prononciation fautives : « *Escuse, espédient, espédition, espérience, espert, espirer, espliquer, esploit, esposer, esprès, esprimer, espulser, esquis, esténué, esterminé, estrait, estrordinaire, estrême, estravagant.* Mauvaise prononciation. Dites : *Eqs-pédient, eqs-cuse, eqs-pédition, eqs-périence, eqs-pert, eqs-pirer, eqs-pliquer, eqs-ploit, eqs-poser, eqs-près, eqs-primer, eqs-pulser, eqs-quis, eqs-tenué, eqs-terminer, eqs-trait, eqs-traordinaire, eqs-trême, eqs-travagant.* Ces mots s'écrivent ainsi : *Excuse, expédient* (etc.) » (p. 41-42). Molard note (page 115, (*Espression, esprimer*) : « Les femmes dénaturent ce mot et beaucoup d'autres, en changeant l'*x* en *s;* dites : *expression, exprimer, excuse, extravagant.* » Rolland (page 60 B) donne une liste de mots : « *es* pour *ex...* »

b) *bsc, bst*

Le *b* de *obscur* et *obstiné* avait été rétabli par une influence savante à la fin du XVII[e] siècle (cf. Thurot, II, 368-369, Rosset, p. 358); mais la langue populaire gardait les anciennes formes encore au XVIII[e] siècle et au début du XIX[e]. Vadé a *ostinez* (p. 238), *ostiné* (p. 242), *ostiner* (page 269). Desgrouais condamne *oscurité, oscur, ostination,* en même temps que *ostacle* et *sustantif* (p. 48). Desgranges

remarque : « Oscur au lieu de : *Obscur.* Faute. Prononcez aussi : *Obscurité* (1). Ostiné pour *obstiné.* Faute. Dites également : *Obstination* » (p. 65).

Agglutination et Déglutination

La langue populaire présente quelques exemples d'agglutination de l'article défini :

« Lévier pour *évier,* faute. Un *évier* est le conduit par où s'écoulent les eaux sales des laveuses de vaisselle, c'est par là que les cuisinières tendres et sensibles font passer la carotte et le navet à leurs amants chéris; c'est le canal secret de leurs bienfaits journaliers. Ne dites donc plus un *lévier,* mais *un évier* » (p. 58).

La remarque vient sans doute de d'Hautel (I, 369), qui donne aussi une troisième forme *lavier* due à l'étymologie populaire : « Evier. Conduit d'où s'écoulent les eaux. On corrompt ce mot de différentes manières : les uns disent un *lavier,* les autres un *lévier;* c'est un *évier* qu'il faut dire ».

« J'ai le loquet. Il n'y a de loquet que le loquet de la porte, quant au mouvement qui part du gosier ou de l'estomac on l'appelle *le hoquet* » (p. 132). La forme agglutinée *loquet* suppose une prononciation *l'oquet* que l'on trouve dans le *Troisième bouquet poissard* de Vadé (*Œuvres,* p. 65) : « Vous me donnez l'oquet ». *Le loquet* est déjà signalé par d'Hautel (II, 50) : « Hoquet (l'*h* s'aspire). Le peuple de Paris confond habituellement ce mot avec *loquet,* espèce de fermeture que l'on met aux portes. On entend continuellement dire : *j'ai le loquet,* au lieu de *hoquet.* »

Une autre agglutination nous est fournie par *aridelle* pour *ridelle; la ridelle* ayant été coupé *l'aridelle :* « Aridelle pour *ridelle. Les aridelles d'une charette* (sic). Cela

(1) Cf. *ALF,* carte 930 : « La cuisine est étroite et obscure », là où on a répondu « obscur ».

n'est pas français. Il faut dire : *Les ridelles.* On dit, en parlant d'un vieux cheval maigre : *C'est une haridelle;* mais seulement en parlant du cheval, et non de la charette » (p. 15).

Le *n* de *noblépine* pour *aubépine* vient, croyons-nous, de *une;* quant à *l* il a été aisément ajouté, d'autant plus que cette adjonction était favorisée par une étymologie populaire : « Noblépine pour *aubépine* (arbrisseau qui fleurit en mai). *Noblépine* est du baragouin de Paris » (p. 63); de même d'Hautel (I, 51) : « Aubépine. Cette fleur est nommée vulgairement et par corruption *Noble-épine.* » Gattel admet *noble épine* dans son dictionnaire. L'*A L F* (c. 63, *aubépine*) fournit *noblépine* aux points 179 (Aisne), 289 (Pas-de-Calais), 255 (Somme), 258 (Seine-Inférieure).

C'est au contraire une déglutination de l'article que supposent les deux formes :

« Métique pour *émétique,* faute. Ne dites pas : *Il a pris du métique,* mais *de l'émétique; un grain d'émétique* et non pas un *grain de métique* » (p. 61).

« Un Résipèle. Ne dites pas : *Il a un résipèle dans la figure,* mais *une érysipèle sur la figure* » (p. 79).

Il faut ramener, croyons-nous, à une déglutination primitive les formes singulières que Desgranges cite à la lettre *Z* :

« Zaufrage pour *naufrage.* Voilà une prononciation des plus ridicules. J'ai aussi entendu dire :

« Des Zapolitains pour *Napolitains;* et Zapoléon, saint de contrebande que le vieux Roch vient de chasser de l'almanach et peut-être du Paradis » (p. 93) (1).

Le cas me paraît assez analogue à celui de quelques formes qu'étudie M. Rosset (p. 309) : *liveau* (*libellum*) pour devenir *niveau* (Thurot, II, 60) a passé vraisemblablement par les formes *l'iveau* et *iveau;* la forme *un nero,* que cite Hindret pour *un zéro,* suppose que *les zéro* a été décom-

(1) Cf. : « Les *Zapolitains* ont voulu comme se battre aujourd'hui. » (P.-L. Courier, Lettre à M..., Morano, 9 mars 1806, *Œuvres choisies,* éd. J. Giraud, Paris, Delagrave, s. d., p. 403).

posé en *les éro*. Dans les Conférences (II, 5), M. Rosset a relevé *leze degré* pour *les degrés*. On pourrait supposer qu'on a interprété au singulier *un aufrage, un apolitain, un apoléon* (pièce de monnaie), d'où au pluriel *des-z-aufrages, des-z-apolitains, des-z-apoléons,* sur lesquels on a refait des singuliers commençant par *z,* semblables à la forme *zieu* (pour *œil*) du français populaire d'aujourd'hui.

Formes obscures et aberrantes

L'origine du mot *morgue* est inconnue. Nous ne pouvons que constater l'existence, en face de la forme officielle *morgue* d'une forme vulgaire *morne* que signale Desgranges : « La Morne pour *la morgue,* faute. *La morgue* est un lieu public où l'on expose les cadavres » (p. 62). Cette forme, employée par Mercier dans son *Tableau de Paris* (cité par Littré s.v.), est attestée par d'Hautel (II, 149). « Morgue et non *morne,* comme on le dit habituellement », et par Victor Hugo : « Ils (les émeutiers) sont partis de la Morgue, que le brave homme (un cuisinier) appelle *la Morne* ». (*L'émeute du* 12 *mai,* dans *Choses vues,* Paris, Hetzel et Quantin, 1887, p. 6).

Certaines formes semblent dues à la prononciation rapide de mots ou groupes de mots :

Assimilation :

« Nous allons quettes fois au spectacle. *Quettes fois* pour quelquefois, voilà une prononciation d'enfant » (p. 146).

Dissimilation (?) :

« Crêpe de coq pour *crête de coq.* Faute... » (p. 31).

Chute de syllabe atone :

« Du blé Turquie. Prononciation provinciale. Il faut dire : *Du blé maïs* ou *du blé de Turquie* » (p. 102).

« Filfer pour *fil de fer* ou *fil d'archal.* Vice de prononciaton » (p. 44).

« J'EN SUIS TOUT SANSU DESSOUS. Il faut dire : *Sens-dessus-dessous* » (p. 153).

Superposition :

« GENIÈVE pour *Geneviève* (nom de femme). Vice de prononciation » (p. 48).

Une locution toute faite est abrégée par suppression de la syllabe finale : « NOUS SOMMES TANCA OU TANCATAN. Voilà du charabia de joueurs de billard. Dites : *Nous sommes tant à tant* (autant l'un que l'autre) » (p. 156).

La syllabe *ra* est ajoutée, pour produire un effet comique à l'intérieur du mot *rébarbatif* : « REBARBARATIF [sic] pour *rebarbatif* [sic]. C'est ainsi que le peuple estropie ce mot déjà assez barbare » (p. 77). Littré cite un exemple de La Fontaine (cf. Molard, p. 229, Michel, p. 162, d'Hautel, II, 291).

Certaines déformations peuvent s'expliquer par contamination avec un autre mot, en raison souvent d'une étymologie populaire. Nous groupons ainsi :

Arguillon pour *aiguillon* : « ARGUILLON pour *ardillon* et *aiguillon*. Faute. Il faut dire : *L'ardillon d'une boucle*, et *l'aiguillon d'une abeille* » (p. 15).

« ARTIFAILLES. Ce mot appartient à la dernière classe, et remplace pour elle le mot *attifets*, parure de femme; quant à *artifailles*, j'ignore son utilité dans la conversation » (p. 16). C'est sans doute *attifets*, avec le suffixe *ailles*, modifié par une contamination avec *artifice*.

« FAIRE CELA A LA BONNE VENUE. Ce n'est pas à la bonne venue qu'il faut dire; mais : *A la boule vue* » (p. 99).

« CLOU-A-PORTE pour *cloporte*, petit insecte qu'on trouve dans les maisons inhabitées. *Clou-à-porte* est une faute » (p. 26), cf. d'Hautel, I, 213 : « CLOPORTE. Le peuple dit par corruption *Clou à porte;* peut-être parce que cet insecte se trouve dans les lieux humides entre les interstices des portes. »

« Le DERNIER-ADIEU pour le *denier-à-dieu*. Faute. Un homme prêt à mourir fait son *dernier adieu*, mais les

arrhes donnés pour une location, pour un marche, sont : *un denier-à-dieu* » (p. 34).

« Echarpe pour *écharde*. Faute de français. *Je me suis enfoncé une petite écharde dans le doigt*, et non pas *écharpe* » (p. 36). La remarque vient de d'Hautel (I, 325) : « Echarde. Le peuple de Paris confond ce mot avec *écharpe*. Il est fréquent d'entendre dire : *Il m'est entré une écharpe dans le doigt*, pour dire une *écharde*. »

« Egoupillon et Goupillon pour *écouvillon* (outil servant à nettoyer un canon); les deux premiers mots sont des barbarismes » (p. 37).

« Elevantine, étoffe. Dites : *De la lévantine* et non pas *élévantine* » (p. 37). On peut supposer une influence de *élever* sur un mot qui n'avait point d'étymologie transparente.

« Crainte d'équiproco. *Equiproquo* pour *quiproquo*. Faute des gens de la basse classe » (p. 119). *Equiproco* doit résulter d'une contamination de *quiproquo* avec *équivoque*.

Des confusions de mots assez voisins d'aspect sont :

« Le brochet de l'estomac. Ceci est une balourdise. Il n'y a qu'un poisson qui soit brochet. Dites : *Le bréchet* » (p. 102). Cette confusion est signalée par d'Hautel (I, 131) et Rolland (p. 28 A).

« Habilité pour *habileté*. Faute. Prononcez : *A-bil-té* » (p. 52). Cette confusion entre *habileté*, formé sur *habile*, et *habilité*, terme de jurisprudence, calqué sur *habilitas*, est signalée par Michel (p. 111), et Rolland (p. 74 A).

Quant à *assiquet* : « Assiquet pour *affiquet* (petit outil de tricoteuse). *Assiquet* est une faute qui a voyagé. Elle nous vient de province » (p. 17), je n'en ai pas trouvé trace ailleurs; je suis porté à y voir une mauvaise lecture de *affiquet*, les groupes *ff* et *ss* dans certaines écritures pouvant se confondre aisément.

CHAPITRE II

MORPHOLOGIE ET SYNTAXE

I. LE SUBSTANTIF ET L'ADJECTIF

Genre des Substantifs

Dans bien des cas la langue populaire présente un autre genre que la langue cultivée. Mais il est, je crois, d'une bonne méthode d'examiner séparément les mots à initiale vocalique et ceux qui commencent par une consonne. Ceux-ci sont peu nombreux, mais soulèvent des problèmes intéressants. Des premiers, au contraire, on peut dire que, quelque nombre qu'on en cite, on ne saurait les épuiser. Tout substantif en effet qui commence par une voyelle a tendance à devenir féminin (1) : si l'article défini *l'* est indifférent, l'article indéfini *un* est prononcé *u-n* (vulgairement *œ-n*) au temps de Desgranges devant tout mot à initiale vocalique; la prononciation moderne, avec la nasalisation de *œ* maintenue devant les masculins, est plus récente; elle est connue de Littré qui lui préfère encore *u-n*. De plus les adjectifs du type de *bel* et ceux qui sont

(1) Cf. Brunot, *La Pensée et la Langue*, 2e éd., pp. 92-93. Nous croyons que dans la langue moderne l'influence de l'initiale est plus forte que celle de la finale.

terminés par une voyelle nasale ont devant eux une forme identique par la prononciation à celle du féminin. On conçoit donc que pour les mots à initiale vocalique le nombre des féminins (72) l'emporte de beaucoup sur celui des masculins (18); la préférence accordée en certains cas au genre masculin peut même être interprétée comme une tentative erronée de réaction.

a) Substantifs à initiale vocalique.

1° Substantifs masculins dans la langue cultivée, féminins dans la langue populaire.

« Abri est du masculin. Or, dans la phrase : *Ce chêne nous procure une bonne abri,* il y a faute, il faut dire : *Un bon abri* » (p. 9).

« Acabit. Masculin comme abri. Il est absurde de dire : *Ces pommes sont d'une mauvaise acabit;* il faut dire : *D'un mauvais acabit* » (p. 9-10). Littré donne un exemple d'*acabie,* féminin, de Boursault.

« Cette acquit-la n'est pas bonne. C'est ainsi que les pattes-sales de nos petits estaminets s'expriment. Comme *acquit* est du masculin, il faut dire en jouant au billard : *L'acquit est bon; un acquit mauvais,* etc.. » (p. 96).

« Acte. Masculin. C'est ici que je vous tiens, habitués des parterres du Boulevart! Vous les juges de tels et tels acteurs! Continuez à faire les beaux parleurs et dites avec élégance : *Je suis sorti à la première acte. Les entr'actes sont trop longues.* Apprenez donc qu'acte est du masculin; comme : un chapeau, un singe, et que vous devez dire : *Le premier acte ; les entr'actes sont longs* » (p. 10) (fixé dans la première partie du xvii[e] siècle, Brunot, *H L F,* III, 439-440); (cf. Michel, p. 3).

« Age. Masculin. Il ne faut donc pas dire : *C'est la grande âge qui l'a tué;* mais *le grand âge.* C'est *la bonne âge* est une faute semblable; dites : *le bon âge* » (p. 10), (fixé après 1660, Brunot, *H L F,* III, 456, n. 1; Michel, p. 3).

« Air est du masculin. Il est donc ridicule de répéter après tant d'autres : *L'air de cette chanson est gentille;*

cette air est ancienne. Dites : *L'air est gentil; l'air est ancien; l'air est bon dans cette campagne,* etc.., etc. » (p. 11), (Michel, p. 5).

« Alambic. Masculin. Dites : *Un grand alambic,* et non pas : *Une grande alambic* » (p. 11) (Michel, p. 5).

« Albatre [sic]. Aussi du masculin. Or, *de la belle albâtre, de l'albâtre blanche,* sont des phrases contre le bon sens. Dites : *De l'albâtre beau et blanc* » (p. 11) (Michel, p. 5, Rolland, p. 6 B).

« Amadis. Masculin. *Cette manche a une jolie amadis.* Faute. Dites : *Un joli amadis.* Ceci regarde les couturières » (p. 12).

« Amadou. Masculin. Néanmoins, on ne dit jamais autrement que : *De la bonne amadou;* et je parie que personne n'adoptera : *Du bon amadou.* L'usage est un tyran qui passe avant la raison; cependant, on ne voudrait pas dire : *De la bonne pain* » (p. 12) (cf. Molard, pp. 17-18, Michel, p. 6, Rolland, p. 8 A, Littré).

« Amidon. Masculin. Une jeune blanchisseuse reprochait à un épicier qu'il ne vendait que de la *mauvaise amidon.* Le garçon se mit à rire, et avait raison. Voilà un épicier puriste; le fait est rare! Dites : *De l'amidon blanc, mauvais, bon* » (p. 12-13) (cf. Michel, p. 6).

« Amphithéatre. Masculin. Donc quand on dit : *L'amphithéâtre était pleine,* on commet une faute; il faut : *Etait plein,* puisqu'*amphithéâtre* est du masculin » (p. 13).

« Anchois. Masculin. Or, ne dites pas : *De bonnes anchois,* mais *de bons anchois* » (p. 13).

« Anis. Masculin. Dites : *De l'anis vert,* et non pas *verte;* ce qui serait une faute » (p. 13).

« Appartement. Masculin. Dites : *Un superbe appartement,* et non pas : *Une superbe appartement* » (p. 13-14).

« Appel. O vous, petites bonnes d'enfans! Vous que nos jeunes guerriers savent si bien humaniser! ne souffrez plus qu'ils vous disent : *Je reviendrai quand l'appel sera faite.* Appel étant du masculin, il faut : *Quand l'appel sera fait* » (p. 14).

« Acqueiduc pour *acqueduc* [sic]... Rappelez-vous aus-

si qu'*acqueduc* est du masculin, et que conséquemment, il ne faut pas dire : *Une belle acqueduc* » (p. 14).

« Arc-en-ciel. *Une belle arc-en-ciel* est une faute. *Arc-en-ciel* est du masculin » (p. 14).

« Archet. Il faut dire : *Un archet de violon*, et non pas : *Une* » (p. 14).

« Argent. Masculin. *Il a perdu toute son argent* ne vaut rien : Tout son argent est seul convenable » (p. 14-15).

« Arrosoir est du féminin pour les uns, et masculin pour les autres, ceux-ci ont raison; or, ne dites pas : *Une grande arrosoire;* mais *un grand arrosoir* » (p. 15) (cf. Michel, p. 11).

« Artique pour *article*, qui est du masculin. *La première article* est donc mal dit; c'est : *Le premier article* qu'il faut dire » (p. 16).

« As. Je ne saurais fixer l'idée que se font les divers joueurs de ce que c'est que l'*as;* vingt fois je le leur ai dit, et vingt fois ils l'ont oublié. Partout j'entends dire : *Il a toutes les as; je n'ai pas une seule as.* Ce mot étant du masculin, ces phrases sont donc des fautes; dites : *Tous les as, un seul as* » (p. 16) (cf. Michel, p. 11).

« Aspic, espèce de serpent, est du masculin. Or, *j'ai vu une grosse aspic*, ne vaut pas mieux qu'*une as;* dites : *Un gros aspic* » (p. 16).

« Atout. Masculin. (Carte semblable à la retourne). Dire : *Je n'ai pas une seule atout* est mal dit; la règle veut : *Un seul atout* » (p. 17).

« Augure. Masculin. Ne dites pas : *D'une mauvaise augure, d'une bonne augure*, dites : *D'un mauvais augure, d'un bon augure* » (p. 17).

« Auspice est au masculin. Or, *Sous de bonnes auspices* est ridicule; dites : *Sous de bons auspices* » (p. 17).

« Autel d'église. Masculin. Ne dites pas : *La maîtresse autel*, ni *une jolie autel.* C'est *Un maître autel, un joli autel* qu'il faut dire » (p. 17-18) (cf. Michel, p. 13).

« Automate, figure qui se meut par mécanique, est du masculin : *Un véritable automate* » (p. 18).

« Avantage est au masculin. Or, *une grande avantage* n'est pas exact; dites : *un grand avantage* » (p. 18).

« Avis. Masculin. *De bonnes avis* n'est pas recevable; *de bons avis* est ce qu'il faut dire » (p. 18).

« Eclair est du masculin; or *une forte éclair* et une *brillante éclair* sont des fautes; dites : *Un éclair brillant*, etc. » (p. 36) (cf. Michel, p. 76, d'Hautel, I, 327, s. v. *éclipse*, Rolland, p. 55 A).

« Egrugeoir est du masculin; or, *une pleine égrugeoir de sel* n'est pas exact » (p. 37). Il a existé une forme féminine *égrugeoire* (cf. *Dict. général*).

« On fait les éloges les plus flatteuses de sa conduite. *Eloge* est au masculin; or, c'est *éloges flatteurs* qu'il faut dire » (p. 117).

« Embauchoirs de bottes. Faute. Dites *embouchoirs*, et rappelez-vous que *embouchoir* est masculin » (p. 37).

[*Emplacement*]. « Voila une belle emplacement. *Emplacement* est du masculin; mes lecteurs sentiront qu'il y a là une faute grossière. Il faut dire : *Un bel emplacement; un superbe emplacement* » (p. 119).

« Emplatre [sic] est du masculin. Or, *une grande emplâtre* est mal dit. C'est : *Un grand emplâtre* » (p. 38). Le genre de ce mot a été fixé après 1660 (F. Brunot, *H L F*, III, 456, n 1); cf. Michel, p. 79, d'Hautel, I, 341.

[*Emploi*]. « Il a obtenu une très bonne emploi. Voilà encore des mots de gens du peuple. *Emploi* étant du masculin, il faut dire : *Un très bon emploi* » (p. 119).

« Empois est masculin. Or, ne dites pas : *De l'empois blanche; de la bonne empois.* Dites : *Blanc* et *bon* » (page 38-39).

« Encens est masculin comme *empois.* Evitez la même faute » (p. 39).

« Endroit. Masculin. *Nous l'avons retrouvé à la même endroit; il demeure dans une jolie endroit.* Faute. Dites : *Le même endroit; un joli endroit* » (p. 39), cf. Michel, page 80.

[*Enfer*]. « C'est une véritable enfer. *Enfer* étant du masculin, on doit dire : *Un véritable enfer* » (p. 117).

« Enterrement. Masculin. *Oh! la belle enterrement!* disait un paysan, en voyant passer celui d'un grand seigneur » (pp. 39-40).

« Entonnoir est du masculin. Dites : *Un grand entonnoir;* et non pas : *Une grande* » (p. 40), cf. Michel, p. 82.

« Envers. Masculin. *Cette étoffe a une belle endroit* et *une belle envers.* Faute double. Il faut dire : *Un bel endroit, un bel envers, un vilain envers* » (p. 40).

« Equipage. Masculin. *Te voilà dans une belle équipage,* ne vaut rien. Dites : *Dans un bel équipage* » (p. 40).

« Espace. En disant : *Une grande espâce,* on commet une double faute; d'abord, parce qu'*espace* est masculin, et qu'ensuite on doit prononcer : *Espasse,* et non pas : *Espâce,* avec l'*â* long; il n'y a qu'un cas où *espace* est féminin, c'est en terme d'imprimerie : *laisser des espaces* » (p. 42). Le genre d'*espace* a été fixé entre 1600 et 1660 (Brunot, *H L F,* III, 441); cf. Michel, p. 84.

[*Eté*]. « Cette été est très pluvieuse. Que mes lecteurs gravent dans leur mémoire que *été* est au masculin. Il faut donc dire : *Un été très chaud, un été pluvieux* » (p. 119).

« Evangile est masculin. Or, *la première évangile* est une faute. Dites : le *premier évangile; il* est très long » (p. 43) cf. Michel, p. 87. Le féminin était courant au xvi^e^ siècle (cf. Brunot, *H L F,* II, 401).

« Examen est masculin. Or, *Il a été reçu à la troisième examen* est mauvais. Dites : *au troisième examen* » (p. 43).

« Hiver est masculin. Or, *une hiver rigoureuse; une grande hiver* sont des fautes. Il faut dire : *Un hiver rigoureux, un grand hiver* » (p. 52); cf. d'Hautel, I, 47.

« Hôtel. Masculin. *Une belle hôtel, une petite hôtel* sont donc des fautes. Il faut dire : *De beaux hôtels, un petit hôtel* » (p. 52-53); cf. Michel, p. 114, d'Hautel, I, 51, Rolland, p. 75 B.

« Impôts. Masculin. Or tous ceux qui disent : *Les impôts sont plus fortes que l'an dernier,* font une faute grossière. C'est *plus forts* qu'on doit dire » (p. 54).

« Impromptu est du masculin. Dire autrement que : *Le charmant impromptu,* c'est faire faute » (p. 53).

« INCENDIE. Masculin. Or, on ne doit pas dire : *Une forte incendie, une terrible incendie;* mais *un fort, un terrible incendie* » (p. 53); cf. Molard, p. 152, Michel, p. 116, Rolland, p. 76 B.

« INDICE est du masculin. Or, celui qui dit : *Pierre a été arrêté sur de nouvelles indices,* fait faute. Il faut dire : *De nouveaux indices* » (p. 54). Cf. Molard, p. 153, Michel, p. 116.

« INSTINCT est du masculin. Donc tous ceux qui disent : *Ce chien a l'instinct excellente* font une faute. Il faut dire : *Un bon instinct; un instinct excellent.* Prononcez : *Instin* » (p. 54).

« IVOIRE est masculin. Or, *de l'ivoire blanche* est mauvais; dites : *Du bel ivoire, de l'ivoire blanc* » (p. 54). Le genre d'*ivoire* a été fixé après 1660 (Brunot, *H L F,* III, 456, n 1). Cf. Molard, p. 155, Michel, p. 118, Rolland, page 67 B.

« OBUS est au masculin. Or, dites : *Un petit obus,* et non pas : *Une petite* » (p. 63).

« OFFICE. Masculin. Ne dites pas : *L'office a été très longue;* mais : *Très long.* Office, dans tous les cas où l'on s'en sert, est toujours au masculin » (p. 64). On trouve fréquemment le féminin au XVI^e^ siècle et au début du XVII^e^ (Brunot, *H L F,* II, 405).

[*Ombrage*]. « CET ARBRE NOUS DONNE UNE BONNE OMBRAGE. Ombrage étant du masculin, c'est un bon et non pas *une bonne* qu'il faut dire » (p. 139).

« OMOPLATE. Masculin. *L'omoplate* est un os de l'épaule. Ne dites pas : *Une grosse omoplate* » (p. 64). Le mot est généralement donné comme féminin.

« ONGUE pour *ongle.* Vice de prononciation. Dites : *J'ai les ongles longs,* et non pas : *Longues.* » Le genre en a été fixé entre 1600 et 1660. (Brunot, *H L F,* III, 443). Cf. Desgrouais, p. 203, Michel, p. 138, Rolland, p. 95 B).

[*Onguent*]. « CETTE ONGUENT-LA EST TRÈS BONNE. *Onguent* est du masculin, or il faut dire : *Du bon onguènt, du vieux onguent* » (p. 139).

« ORAGE. Masculin. Or, *Une grande orage* est mal. Dites :

Un grand orage » (p. 65), cf. Michel, p. 138. Littré donne des exemples féminins du XVII[e] siècle.

« ORDINAIRE. Ne dites pas : *Ces gens ont une bonne petite ordinaire;* mais : *un bon petit ordinaire* » (p. 65).

« ORGANE. Masculin. Il ne faut donc pas dire : *Cet acteur a une organe très belle;* mais *un organe très beau* » (p. 65), cf. Molard, p. 190; Rolland, p. 96 A, Littré.

« OURS est du masculin. Dites : *Un ours méchant* et non pas *méchante* » (p. 65).

« OUTRAGE. Masculin. *Il lui a fait les plus grandes outrages* est une faute. Dites : *Les plus grands outrages. Je ne souffrirai pas un pareil outrage* et non pas *une pareille* » (p. 65-66).

« OUVRAGE est aussi masculin. Or, au lieu de : *Cette ouvrage n'est pas trop bonne,* dites : *Cet ouvrage n'est pas trop bon* » (p. 66). Le genre masculin a été fixé après 1660 (Brunot, *H L F,* III, 456, n. 1), (cf. encore Littré).

« ULCÈRE est du masculin. Or, il faut dire : *Un ulcère dégoûtant* et non pas *dégoûtante* » (p. 89). Le genre en a été fixé entre 1600 et 1660 (Brunot, *H L F,* III, 445); cf. Molard, 274.

« UNIFORME. Masculin. Or, celui qui dit : *Ce régiment a une belle, une jolie uniforme,* fait une faute grossière; il faut : *Un joli uniforme* » (p. 89).

« USAGE est du masculin. Donc, il ne faut pas dire : *Une bonne usage;* mais : *Un bon usage* » (p. 89).

2° Substantifs masculins dans la langue populaire et féminins dans la langue cultivée.

« ALCOVE [sic] est du féminin. Or, *un grand alcove* (sic) ne serait pas mieux dit qu'*un grand chambre* » (p. 12); cf. Molard, p. 16, Michel, p. 5, Rolland, p. 6 B, Littré.

« ANCRE. L'ancre d'un vaisseau et l'encre pour écrire sont du féminin; aussi : *Des ancres forts, du bon encre* sont des expressions opposées à cette règle » (p. 13). Littré donne des exemples masculins du XVI[e] et du XVII[e] siècle (s. v. et au Supplément).

« ANSE. Masculin dans la cuisine et féminin dans le dictionnaire. Ne dites donc plus : *L'anse de mon panier est*

mauvais, il est cassé; dites : *mauvaise,* et *elle est cassée* » (p. 13).

« ANTICHAMBRE. Féminin. *Le premier, le second antichambre,* est une phrase de valet mal appris; on doit dire : *La première, la seconde antichambre* » (p. 13); cf. Molard, p. 22, Michel, p. 8, Rolland, p. 8 A, Littré.

[*Artère*]. « ALTÈRE. En disant : *Il a un altère coupé,* on fait deux fautes; c'est artère, et non pas *altère;* et *artère* est du féminin, il faut donc dire : *Il a eu une artère coupée par un coup de sabre* » (p. 12).

« ECRITOIRE est du féminin; or, *un grand écritoire* est une faute, il faut dire : *Une grande, une belle, une petite écritoire* » (p. 37). On trouve le masculin au XVI^e^ siècle (cf. Littré).

« ECUMOIRE est aussi du féminin. Dites : *La grande écumoire* » (p. 37). Littré donne un exemple masculin du XVII^e^ siècle.

[*Encre*], voir plus haut ANCRE. Le mot était encore fréquemment masculin au XVII^e^ siècle (Littré).

« EPITRE [sic] est féminin. Or, il faut dire : *Une longue épitre* » (p. 40).

« EQUERRE aussi est du féminin. Or, ne dites pas : *Cet équerre est trop longue* » (p. 40); cf. d'Hautel (I, 358) : « EQUERRE. *Une équerre.* Les ouvriers qui se servent de cet instrument le font masculin, et disent contre l'autorité de l'Académie, *un équerre* ». Il y a sans doute un lapsus dans la prescription inverse de Rolland (p. 60 B) : EQUERRE est masculin; dites, *un équerre,* et non *une équerre.* »

« HORLOGER [sic, pour *Horloge*] est du féminin. Or, *un superbe horloge* est mauvais. Dites : *Une superbe, une belle horloge* » (p. 52). Le genre féminin n'a été fixé qu'après 1660 (Brunot, *H L F,* III, 456, n. 1); cf. Desgrouais, p. 203, Molard, p. 148, Michel, p. 114, Rolland, p. 75 B.

« IMAGE est du féminin. C'est donc à tort qu'on dit : *Un joli image.* Dites : *Une jolie* » (p. 53). Le genre féminin, presque abandonné au XVI^e^ siècle, s'impose au XVII^e^ (Brunot, *H L F,* II, 401, III, 448).

« IMPOSTE. Petite fenêtre au-dessus d'une porte d'allée;

ce mot est du genre féminin. Or, ne dites pas : *Un petit imposte;* mais : *Une petite* » (p. 54).

« Ocre. Féminin. *De la belle ocre;* et non pas : *Du bel ocre* » (p. 64) (cf. Littré).

« Oie. Féminin. Les marchands de volailles crient : *Achetez de bons oies; qui veut un gros oie.* Tout cela est contraire à la règle. Dites : *Une bonne oie. L'oie* mâle est un *jars,* et les petits des *oisons* » (p. 64). M. F. Brunot a relevé *un oye* au XVII[e] siècle (*H L F,* III, 439, n. 4).

[*Ortie*]. « De l'ortie blanc. Ortie est du féminin, or il faut dire : *De l'ortie blanche* » (p. 139).

« Oseille est féminin. Or, il faut dire : *De l'oseille bien verte, de la belle oseille* » (p. 65).

[*Ouïe*]. « Il a l'ouie fin. Ouïe étant féminin, il faut dire de quiconque entend bien : *Il a l'ouïe fine* » (p. 140).

Pour le mot *érysipèle,* Desgranges semble adopter le genre féminin, alors que le mot est reconnu masculin par l'Académie : « Un Résipèle. Ne dites pas : *Il a un résipèle dans la figure,* mais *une érysipèle sur la figure* » (p. 79).

Au mot *aigle* il fait la distinction d'usage suivant les sens : « Aigle. Bien des gens ignorent si ce mot est masculin ou féminin. Aigle, oiseau de proie, est au masculin; et Aigle, drapeau est au féminin; ainsi, dites : *Un gros aigle a dévoré mon serin,* et *les aigles romaines ont été perdues à la bataille de Cannes* » (p. 11) cf. Molard, p. 11.

Il admet, comme l'Académie, les deux genres pour le mot *automne :* « Automne. Masculin et féminin, au choix de l'écrivain. On dit, sans faire faute : *Un bel automne, une belle automne.* » (p. 18). Cf. d'Hautel, I, 47, s. v. *hiver.*

b) Mots commençant par une consonne :

1° Mots employés au masculin, mais que Desgranges déclare féminins.

« Caniche. *Caniche* n'est que le féminin de *canard* (chien). Dites : *Un chien canard,* une *chienne caniche;* Un *chien caniche* ne doit pas se dire; ce serait faire faute »

(p. 24). L'Académie en 1798 n'a admis ce mot qu'au sens de « chienne barbette ».

« Charpie. Féminin. Malgré qu'il soit bien reconnu qu'on doive dire : *De la charpie,* j'ai vu quelques officiers de santé des armées soutenir avec opiniâtreté qu'il fallait dire : *du charpie.* Le malheur est que ces diables-là n'opéraient pas mieux qu'ils parlaient » (p. 25). *Charpi* est le participe passé masculin de *charpir, charpie* en est la forme féminine. Littré cite « charpy sec » chez Ambroise Paré et note que *charpi* « se dit dans les provinces et dans le peuple »; cf. Desgrouais, p. 203, s. v. *charpie,* Molard, p. 69 et Michel, p. 43, s. v. *charpi*

« Cigare est du féminin. O vous, gentils petits maîtres! vous qui dites si merveilleusement : *Garçon, un cigare;* et qui pis est, soutenez ces mots comme bons, souvenez-vous donc une fois pour toutes que *cigare* est féminin » (p. 26). L'Académie n'a enregistré ce mot, qui est l'espagnol *cigarro,* qu'en 1835; on ne pouvait donc invoquer son autorité. Gattel déclare *cigarre* masculin, en remarquant : « Quelques personnes disent au féminin une cigarre; le genre masculin est plus conforme à l'étymologie »; cependant Boiste le fait féminin. Littré cite un exemple du féminin tiré de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem.* J'ai trouvé le masculin dans l'*Hermite de la Chaussée d'Antin* de de Jouy (t. IV, Paris, 1814) : « en fumant un cigare de la Havane » (p. 94); « j'acceptai le cigare » (p. 95). Je n'ai pas non plus relevé d'exemple du féminin dans les pages que M. Maigron a consacrées à la mode du tabac chez les Romantiques (*Le Romantisme et la Mode,* Paris, 1911, p. 139 sqq). On trouve au contraire le masculin dans un article de Balzac de 1831 (*o. c.,* p. 144, n 2) et dans le titre d'un poème inédit de 1834 d'un Jeune France : « Les Mirifiques bienfaits du Cigarret et du Cigare » (*o. c.,* p. 142, n 2). Au contraire, le diminutif féminin *cigarette* l'a emporté sur le masculin *cigaret,* aussi usité à l'époque romantique.

« Dinde. Féminin. Beaucoup d'oies d'une espèce particulière ne connaissent pas ce que sont les poules d'Inde. La famille se compose du père, de la mère et de leurs en-

fants; or, rappelez-vous que *le dindon* est le mâle, *la dinde*, sa femelle, et *les dindonneaux* leur progéniture. Cessez donc, badauds de tous pays, de dire : *Un gros dinde, un beau dinde* », cf. Molard, p. 98, Rolland, p. 52 B. *Dinde* pouvait être l'abréviation de *coq d'Inde* aussi bien que celle de *poule d'Inde*, qui seule a été admise par l'Académie.

« Fanfare. Féminin. Air exécuté par plusieurs trompettes. Dites : *Une jolie fanfare* et non pas *un joli* » (page 44).

« Florence, étoffe, est du féminin. Dites : *de la Florence* » (p. 45). Tous les Dictionnaires, Trévoux, Gattel, Boiste, l'Académie, qui n'admit le mot qu'en 1835, le donnent comme masculin, en entendant : du taffetas de Florence.

[*Mazette*]. « Vous êtes un mazette. *Un mazette* est mal dit, c'est *une mazette* quand on parle d'un joueur » (page 134). Le masculin est dû à ce que le mot désigne un homme, comme pour *recrue, sentinelle, vedette.*

« Nacre est du féminin. Il faut donc dire : *De la nacre de perle* et non pas du nacre » (p. 62). L'italien et l'espagnol ont une double forme, masculine et féminine, pour ce mot.

« Pédale. Féminin. Or, on fait faute en disant : *Il manque un pédale à ce forté-piano* » (p. 67).

« Recrue. Féminin. Ne dites pas d'un jeune soldat : *C'est un recrue,* mais *une recrue* » (p. 77); cf. Michel, p. 163, s. v. *recru.*

« Du Réglisse (bois doux). Ce mot est du féminin. Or, il faut dire : *De la réglisse* » (p. 78). Le genre de ce mot a été fixé au xvii^e^ siècle (Brunot, *H L F,* III, 450).

« Du Sandaraque. Ce mot est féminin. Or, il faut dire : *De la sandaraque* » (p. 81). Cf. Molard, p. 246, Michel, page 171, Rolland, p. 121 B.

« Un Sentinelle. Faute. *Sentinelle* étant au féminin, dites : *Une sentinelle,* quoique ce soit d'un soldat dont vous parlez » (p. 82). On trouve des exemples du masculin au xvii^e^ siècle (Brunot, *H L F,* III, 450) et au xviii^e^ (Littré); cf. Molard, pp. 249-250, Rolland, p. 123 A.

« Thériaque est au féminin [sic]. Or il faut dire : *De la thériaque* et non pas *du thériaque* » (p. 86). Le mot a longtemps hésité, il n'a été fixé qu'après 1660 (Brunot, *H L F*, III, 456, n 1); cf. Molard, p. 264, s. v. *thériacle*.

« Tournevis est du masculin. Or, il faut dire : *Un tournevis* » (p. 87).

« Vedette. Féminin. Dites : *Une védette*, et non pas : *Un védette* (sic). La sentinelle est un fantassin; la vedette est un cavalier » (p. 90).

« Les Vêpres. Pluriel féminin. Or, il faut : *Les vêpres sont dites;* et non pas : *Dits* » (p. 91).

« Vipère. Ne dites pas : *Cet enfant est un vipère*, parce que *vipère* est du féminin » (p. 91). Le genre de vipère n'a été fixé qu'après 1660 (cf. Brunot, *H L F*, III, 456, n. 1); cf. Molard, p. 279, Michel, p. 188.

2° Mots que Desgranges veut masculins.

« Bol est masculin. Or, ne dites pas aux gargotiers : *Donnez-moi une bolle pour tremper ma soupe;* il faut dire : *Un bol pour la soupe, un bol de punch* » (20). Il est probable que Desgranges a mal noté ce que dit Molard, p. 47 : « *Bol*, petite boule de drogue médicinale. On a coutume de donner à ce nom le genre féminin, et de dire : *une bol;* mais il est masculin; dites un *bol* ou un *bolus* ».

[*Chaud, froid*]. « Souffrir la chaud et la froid. *La chaud et la froid* sont des balourdises de paysans. Dites : *Le chaud et le froid* (p. 106). Selon Littré (s. v. *froid*), on dit *la frei* dans les environs de Paris.

« Dévidoire. Une *dévidoire* ne se dit pas, c'est un *dévidoir* » (p. 35). Littré donne « unes desvidoueres » du XIV[e] siècle. Il y a vraisemblablement confusion entre les suffixes *oire* et *oir*.

« Légume est du masculin. On ne peut donc pas dire : *De bonnes légumes, des légumes sèches;* le bon sens veut : *De bons légumes, des légumes secs* » (p. 57). *Légume* n'a été fixé comme masculin qu'après 1660 (Brunot, *H L F*, III, 456, n 1); cf. Desgrouais, p. 226, Michel, p. 123, d'Hautel, II, 79, Rolland, p. 80 A. Je l'ai toujours entendu féminin

dans l'expression figurée : *Une grosse légume* (cf. Brunot, *La Pensée et la Langue*2, p. 92).

« Malaise est du masculin; or, ne dites pas : *J'éprouve une grande malaise*, mais *un grand malaise* » (p. 59). Il y a eu encore au XVII[e] siècle hésitation sur le genre du mot *aise* (Brunot, *H L F*, III, 445).

« Monticule. Masculin. Petite montagne. Dites : Un petit monticule, et non pas *une petite* » (p. 61). Littré donne un exemple féminin d'Olivier de Serres; cf. Michel, p. 133.

[*Mors*]. « Il a pris la mort aux dents. Faute grossière, il faut dire : *Ce cheval a pris le mors au dents* » (p. 135). La faute est due sans doute à une fausse étymologie.

« Narcisse (fleur) est du masculin. Or, on dit : *Un très beau narcisse* et non pas *belle narcisse* » (p. 62).

« Panache est masculin. Or, quand on dit : *Il a une belle panache à son chapeau*, on fait faute; c'est *un beau panache* qu'il faut dire » (p. 66). Littré cite « une panache » d'Ambroise Paré. Cf. Michel, p. 140.

« Paraphe. Faute quand on dit : *Une paraphe*. Ce mot est masculin. Or, les traits qui entourent ou décorent une signature sont : *Un paraphe* » (p. 67). Cf. Desgrouais, page 448, Michel, p. 141, Rolland, p. 99 A.

« Pleurs. Masculin. Dites : *De grands pleurs*, et non pas *de grandes pleurs; nouveaux pleurs*, au lieu de *nouvelles* » (p. 71). Le mot a été déclaré masculin par Vaugelas (Brunot, *H L F*, III, 443). Littré, au Supplément, cite des exemples du féminin encore chez Jean-Jacques Rousseau et chez Lamartine (Cf. Michel, p. 153).

[*Ravages*]. « L'orage a fait de grandes ravages. Ravage étant du masculin, on doit dire : *De grands ravages, des ravages étonnans* » (p. 151). Cf. Michel, p. 138.

[*Rebours*]. « Il a pris la chose tout a la rebours. Ceci est parler *à rebours* du bon sens qui veut qu'on dise : *Au rebours* ou *à rebours* » (p. 95). Cf. dans les *Lettres de la Grenouillère* de Vadé (*Œuvres*, p. 75) : « tout m'semble à l'arbour. »

[*Réciproque*]. « Il faut lui rendre la réciproque. C'est une faute; dites : *Le réciproque...* » (p. 151). (Cf. Des-

grouais, p. 451). *La réciproque* est sans doute dû à *la pareille*

[*Rein*]. « GUILLAUME A DE FAMEUSES REINS. *Reins* étant du masculin, il faut dire : *Des reins forts, de bons reins* » (p. 150); cf. Molard, p. 233, Rolland, p. 117 B.

« REPOSOIR. Masculin. Or, il ne faut pas dire : *Une jolie reposoire ;* mais *un joli reposoir* » (p. 78). Le cas est le même que pour *dévidoir.*

[*Risque*]. « IL N'Y A PAS LA MOINDRE RISQUE. Risque étant du masculin, il faut dire : *Le moindre risque* » (p. 151). *Risque* est encore féminin dans de nombreux patois. (Cf. par exemple Moisy, *Dictionnaire du patois normand.*) Ce n'est qu'en 1835 que l'Académie a cessé d'admettre la locution *a toute risque.*

« SACARSME pour *sarcasme* (raillerie). Prononciation défectueues. *Sarcasme* est au masculin » (p. 81).

« Un TROMBOLE ou *une trombole.* Ce mot est masculin, soit en parlant *du trombone,* soit du musicien qui en joue » (p. 88).

FORMATION DU FÉMININ DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS

Certaines des formations féminines appellent des observations :

« AMATRICE. Barbarisme. *Une femme amatrice,* n'est ni décent ni français; dites : *Une femme amateur;* comme vous devez dire : *Une femme auteur* » (p. 12). Le mot se trouve chez Amyot, chez Saint-François de Sales et chez J.-J. Rousseau (cf. Littré); Molard demande qu'on puisse le dire. L'Académie en 1798 note s. v. *Amateur* : « Quelques écrivains ont dit au féminin *Amatrice.* Ce mot est encore nouveau. »

« APPRENTIVE ne vaut pas mieux qu'*apprentisse;* dites : *Une apprentie couturière, une apprentie lingère* » (p. 14). *Apprentive* est le féminin régulier d'*apprentif.* Pour l'autre forme, Littré cite *apprentice* dans le Livre des Métiers,

apprentisse chez Montaigne; il semble considérer la première comme éteinte tandis qu'il juge utile de proscrire expressément *apprentisse*. Au contraire, Desgrouais (p. 28) condamne : « APPRENTIF, APPRENTIVE, pour *apprenti, apprentie.* »

« AUTEUR. On dit : *un homme auteur* et *une femme auteur* » (p. 18). Littré cite un exemple d'une *femme auteur* chez J.-J. Rousseau.

« CONSEILLEUR. Barbarisme... *Conseilleuse* ne vaut pas mieux. Dites : Cet homme est un bon *conseiller;* cette dame est un bon *conseiller* » (p. 28).

« CORNETTE. Féminin de *cornard*. C'est un barbarisme. L'amour, en ornant l'hymen d'une paire de *cornes*, n'en fit don qu'aux maris; les femmes n'en portent pas, et ce pour cause... » (p. 28-29).

« CRITIQUEUR. Barbarisme. Dites : *Cet homme est un critique ennuyeux; madame de Staël est un critique excellent. Critiqueuse* est aussi inexacte » (p. 31).

« DEVINEUR. *Devineuse* et *devine* sont des barbarismes, il faut dire : *Un devin et une devineresse* » (p. 35). La Fontaine a *devineuse* (cf. Littré).

« UN FILOUTEUR et FILOUTEUSE. Barbarismes. On dit : *Un filou.* Ce mot n'a pas de féminin » (p. 45).

« FOURNISSEUSE. Barbarisme. Dites : *Cet homme est mon fournisseur, cette femme est mon fournisseur.* Auteur, amateur et fournisseur n'ont pas de féminin » (p. 46).

« IL AIMAIT UNE JUIFERESSE. *Juiferesse* pour *Juive*, est un barbarisme de Paris » (p. 131). On trouve la forme *juivresse* dans un document de police de l'époque révolutionnaire, le rapport de la femme Chaton à la Commission de la police administrative le 26 frimaire an III, (Arch. nat. F 7, 4775/23), cité par Léon Kahn (*Les Juifs de Paris pendant la Révolution*, Paris, Ollendorf, 1898, p. 310) : « Car il m'a été dit qu'il est sur le point d'épouser une jeune juivresse dont le père est puissamment riche et demeure à Strasbourg. »

« CETTE FEMME EST MALINE. *Maline* n'est pas français. Dites : *Maligne* » (p. 134); cf. Molard, p. 170. *Maline* était

l'ancienne prononciation, son maintien a été favorisé par l'analogie du type *fin, fine.*

« NINE pour *naine,* très petite femme. Faute » (p. 63). *Nain* a été faussement dénasalisé au féminin sur le type *fin, fine* (cf. le féminin populaire moderne *copine*).

« NIGOTTE pour *nigaude.* Faute » (p. 63). Le suffixe *-otte* a été substitué à *-aude,* moins usité, de même pour *noiraud,* et *saligaud.*

« NOIROTTE au lieu de *noiraude,* est une faute » (p. 63).

« POURITE. Barbarisme. Dites : *Un chou pourri, une carotte pourie* [sic] et non pas *pourrite* » (p. 72).

« LA BOUTEILLE N'EST PAS REMPLIZE. *Remplize* pour *remplir.* Voilà du jargon parisien » (p. 149).

« SALIGOTE pour *saligaude.* Faute » (p. 81). Cf. Michel, p. 171.

Desgranges préfère les formes *tierce* (*quinte,* etc) *majeure* aux locutions avec *major :* « J'AI LA QUINTE MAJOR EN TRÈFLE. Je préfère *quinte majeure,* qui me semble plus convenable à cause de l'article *la.* » (p. 146); et : « UNE TIERCE MAJOR EN CARREAU. Il faut dire : *Tierce majeure* quand on joue au piquet » (p. 157). Le Dictionnaire de l'Académie donne, s. v. *majeur :* « Tierce majeure... On disait autrefois et l'on dit encore quelquefois *Tierce major, Quinte major* ». Molard (p. 168) veut au contraire l'ancienne forme : « *Tierce majeure;* dites, tierce major; expression qu'on emploie au jeu de piquet. On dit aussi quatrième (1), quinte major ».

PLURIEL DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS

Dans la langue enfantine et populaire le nom composé *bonhomme,* étant senti comme un tout, a tendance à garder au pluriel la même forme qu'au singulier : « Des BONHOM-

(1) La substitution de *quatrième* à *quarte* dans cette série nous paraît avoir son origine dans le désir d'éviter une homonymie fâcheuse avec *carte.*

MES. Prononciation de petits enfans. On ne doit pas dire : *Faire des bonomes;* mais bien : *Des bons z'hommes.* Ecrivez sans *z* » (p. 21), cf. O. Bloch, *Jeune homme, jeunes gens, Mélanges A. Thomas,* Paris, 1927, pp. 32-33.

Le pluriel *yeux* a été transformé en *zyeux* dans la langue populaire, par agglutination du *z* de liaison avec les articles *les* et *des,* et les adjectifs tels que *grands, beaux,* etc. La forme agglutinée est même admise par l'Académie; s. v. *œil* : « On dit, *Entre quatre yeux,* pour dire Tête à tête. Je lui dirai cela entre quatre yeux. (On prononce *quatre-s-yeux*) ». C'est un moyen d'éviter le groupe *-try-,* impronon-çable dans la langue moderne. Il est vrai que des grammairiens plus puristes, tels que Domergue, y sont hostiles. Molard (pp. 282-283) cite les deux autorités. Desgranges se range nettement du côté des puristes :

« YEUX. Plusieurs auteurs permettent de dire : *Entre quatre z'yeux.* D'autres veulent qu'on dise : *Le mal d'yeux;* ou tout un ou tout autre. Il faut : *Entre quatre-ieux,* le *mal d'yeux,* ou le *mal de zieux,* et *entre quatre zieux;* jusqu'à ce que l'aréopage qui consacre les règles ait prononcé, je laisserai le choix; néanmoins, en mon particulier, je dirai : *Entre quatre-yeux,* le *mal d'yeux* » (p. 92).

Il revient, à deux reprises, sur le pluriel *zyeux :*

« IL A UN GRAND MAL DE ZIEUX. Cela est mauvais. Prononcez et écrivez : *Mal d'yeux* » (p. 135).

« UNE PAIRE DE Z'YEUX. Dites : *Une paire d'yeux.* Quelques auteurs permettent de dire : *Entre quatre zieux;* je me rends au sentiment de ces messieurs; mais la raison qui leur fait approuver mal d'yeux devrait leur conseiller *entre quatr'yeux;* ou tout un ou tout autre, permettez ou ne permettez pas » (p. 143).

Pluriel des Substantifs en -ail

La tendance populaire est de donner à ces mots en *ail* un pluriel en *-ails :*

« AIL. Donnez-moi *des ails* est une faute; il faut dire : *des aulx.* Prononcez : *O* » (p. 11). Cf. Michel, p. 5.

« Bails pour *baux*. Dites : *Passer un bail, passer des beaux* (sic); et non pas *Des bails* » (p. 18).

Cependant, le mot *gouvernail* a gardé son ancien pluriel *gouvernaux* : « Je lui ai gagné quatre régaux. On appelle un régal, le café et le petit verre pour les convives; mais on ne dit pas des régaux, c'est *régals*. Ne dites pas non plus des *gouvernaux* » (p. 152).

Pluriel des Substantifs et des Adjectifs en -al

Nous venons de voir que la langue populaire avait fait au mot *régal* un pluriel en *aux*, au lieu de *régals*, seul admis par l'Académie. Mais sa tendance est plutôt de donner aux noms en *al* un pluriel en *al(s)* : « Nous sommes égals de points. Faute de joueurs de billard. Il faut dire : *Nous sommes égaux en points* » (p. 116). On trouve le même pluriel chez d'Hautel (I, 334) : « Egal. Le peuple ne peut se faire une idée du pluriel de cet adjectif au masculin, et dit en parlant de deux hommes de même grandeur *qu'ils sont égal en taille;* et d'une distribution, *que les lots sont égal,* pour *égaux.* »

Desgranges donne une liste d'adjectifs qui ne sont pas employés au pluriel masculin, parce qu'ils sont entrés dans la langue après qu'on avait cessé de former des pluriels en *aux* et qu'on répugnait à créer des formes en *-als* (1) : « J'ai vu des combats navals. *Navals et navaux* ne peuvent se dire, parce que *naval* est sans pluriel ainsi que *filial, fatal, frugal, pastoral, final, boréal, austral, littéral, conjugal.* Or, il s'en suit qu'on ne peut pas dire : *Les liens conjugaux, des momens fataux, ni fatals et conjugals,* en parlant de plusieurs » (p. 138). L'Académie ne donne point d'indications aux mots *austral, boréal, conjugal, filial, final, littéral.* Elle dit expressément que *fatal, frugal* et *naval* n'ont pas de pluriel masculin. Molard (p. 77) donne une liste un peu différente : « Conjugaux. Des liens *conju-*

(1) Cf. Brunot, *La Pensée et la Langue,* 2e édition, p. 101.

gaux. Cet adjectif et les suivans n'ont point de pluriel masculin : *conjugal, vénal, fatal, austral, boréal, pectoral, stomacal, filial, sentimental, naval, amical, magistral.* Il faut construire ces mots avec des noms féminins au pluriel, ou avec un nom masculin au singulier ».

Bon nombre de parlers paysans ont refait sur les pluriels des singuliers en *-au*. Desgranges distingue par le sens les singuliers *quintal* et *quintau* : « UN QUINTAU DE GERBES. Beaucoup de gens reprennent le mot *quintau* comme faute; ils le confondent avec *quintal*, qui fait au pluriel *quintaux*, mais ces deux mots ne sont pas les mêmes. Un *quintau* de gerbes est un amas de gerbes réunies en un lieu, au lieu qu'un *quintal* de foin fait cent livres; lorsqu'il y en a deux, trois cents livres, on dit deux *quintaux*, trois *quintaux; quintal* est donc une quantité défini et *quintau* une quantité indéfinie, c'est un amas quelconque » (p. 147). Cette distinction se trouve dans le Dictionnaire de Trévoux et chez Gattel.

SUBSTANTIFS EMPLOYÉS SEULEMENT AU PLURIEL OU SEULEMENT AU SINGULIER

Desgranges n'admet les mots *mouchettes* et *pincettes* qu'au pluriel :

« DONNEZ-MOI LA MOUCHETTE. *La mouchette* n'est pas exact. Dites : *Les mouchettes* » (p. 135); cf. Molard, p. 183, Michel, p. 134, Rolland, p. 90 A. L'Académie ne donne le mot qu'au pluriel.

« LA PINCETTE pour *les pincettes*. Faute. On doit dire : *Les pincettes, les mouchettes* et non pas *la mouchette* » (p. 69). Les opinions sont moins nettes sur *pincettes* que sur *mouchettes*. Littré cite à l'historique deux exemples du singulier. Michel (p. 152, s. v. *pince*) veut « les pincettes ou quelquefois la pincette ». Cependant, l'édition de 1798 du Dictionnaire de l'Académie porte : « *pincettes*, substantif féminin pluriel. »

Au contraire pour le mot *culotte*. Desgranges n'admet pas l'emploi du pluriel pour désigner un seul objet : « IL EST

DEUX HEURES A METTRE SES CULOTTES. On doit dire : *Une culotte* et non pas *des culottes.* Il n'est pas exact de dire : *Une paire de culottes* pour *une culotte.* Il en faut deux pour faire la paire » (p. 107). Tout autre est l'avis de Molard (pp. 86-87) : « CULOTTE. On peut employer indifféremment ce nom au singulier et au pluriel. On dit, une *culotte,* une paire de *culottes.* Ce vêtement est le même que *chausses,* qu'on emploie au pluriel, mais qui a vieilli. En général, les choses composées de deux pièces jointes ensemble, comme *pincettes, tenailles, ciseaux,* sont du nombre pluriel. »

PLACE DE L'ADJECTIF

Une seule observation, relative à la place de *grand :* « CE GRAND HOMME M'EMPÊCHE DE VOIR. Grand homme veut dire ici *homme grand;* mais ils ne se ressemblent nullement. *Henri IV fut un grand homme* et non pas *un homme grand; grand homme* est pour les actions, et *homme grand* pour la taille » (p. 123).

DEGRÉS DE COMPARAISON

La forme du masculin-féminin *pire* est dans la langue populaire substituée au neutre *pis* dans la locution *tant pis :*

« TAMPIRE POUR TOI. *Tampire* n'est pas français. Dites : *Tant-pis, tant mieux* » (p. 158). La même faute est notée par Michel (p. 176), d'Hautel (II, 236), et encore par Littré (cf. *A L F,* carte 1021).

Une preuve de la méconnaissance du comparatif synthétique *pire* dans la langue populaire est fournie par le superlatif *le plus pire :* « C'EST BIEN LE PLUS PIRE. *Plus* et *pire* ne peuvent aller ensemble, il faut trancher (sic) plus » (p. 144). De même Michel, p. 212; Littré blâme le comparatif *plus pire.*

Les mots *fier* (*fièrement*) et *joliment* servent dans la langue populaire à exprimer des superlatifs absolus :

« C'EST UN FIER NIGAUD; C'EST FIÈREMENT BEAU. Ici fier et fièrement sont des balourdises. Mettez *grand* et *extrêment* (sic) à leur place, et ces mots feront un aussi bon effet. Il y a *des nigauds fiers*, mais de *fiers nigauds* ne s'entend pas de même » (p. 122). (Cf. d'Hautel, I, 387, Rolland, p. 65 B).

«JOSEPH EST JOLIMENT LAID. Joliment laid! Je demanderai à mes lecteurs *si la laideur peut être jolie?* » (p. 130).

II L'ARTICLE

Desgranges signale uniquement que la langue populaire introduit l'article féminin dans la locution adverbiale *à cloche-pied :* « CROCHE-PIED. Aller à la croche-pied est une phrase défectueuse. Dites : *Aller à cloche-pied.* Le lecteur verra que le mot *la* est de trop » (p. 31).

III PRONOMS ET ADJECTIFS PRONOMINAUX

A. PRONOMS PERSONNELS

Forme.

L'adjonction de l'*s* du pluriel à la forme *leur* est très répandue. Desgranges fait grief à un homme de loi d'avoir commis cette faute :

« JE LEUR Z'AI DIT. Voilà le mot favori d'un âne patenté qui, cependant, a fait de longues études. Encore passe pour le peuple de parler ainsi; il n'est pas obligé de connaître *leur,* pronom possessif, avec *leur,* indéfini. Mais ce cuir

dans la bouche d'un enfant de Thémis est insupportable. Dites : *Je leur ai dit* » (p. 129). Cf. Molard, p. 165, Michel, p. 123.

Ordre des pronoms.

Après un impératif les pronoms *le, en, y* sont accentués, ils sont donc susceptibles d'entrer en conflit avec les formes lourdes des pronoms personnels telles que *moi*; d'où des différences d'ordre des mots de la langue populaire avec la langue littéraire, auxquelles viennent s'ajouter des erreurs de liaison :

« APPORTEZ-MOI-LE. S'exprimer ainsi est une faute. C'est : *Apportez-le moi* qui convient » (p. 96). De même Molard (p. 180, s. v. *Moi*) : « Ne dites pas non plus *donnez-moi le, donnez-moi la* » et Michel (p. 132) : « *Moi-la, Moi-le, Moi-les.* Ne dites pas : Vous avez la gazette, prêtez-moi la. Envoyez-moi le. Donnez-moi les. » (Cf. aussi p. 123, s. v. *le, la, les* mal placés).

« DONNEZ-MOI Z'EN; DONNEZ-EN MOI sont autant de fautes. Dites : *Donnez m'en* » (p. 112), cf. Molard (p. 180, s. v. *Moi*) : « Ne dites pas *menez-moizi,* ni *donnez-moizen;* mais dites *menez m'y, donnez m'en* »; Michel, p. 133, s. v. *Moi-z-y, moi-z-en;* d'Hautel (II, 309) : « DONNER... Le peuple dit à l'impératif de ce verbe, *donne moi-zen;* il faut dire : *donne m'en,* ou donne moi de cela ». L'Académie veut : *menez-y moi, donnez-y moi une place.*

Emploi de Moi

« JE LUI AI DIT QUE C'ÉTAIT UNE BÊTE, MOI. Ici, celui qui parle semble être la bête plutôt que celui duquel il parle. Ce mot moi adapté à la phrase est une balourdise, comme dans ce qui suit : *J'en veux, moi; je ne suis pas un sot, moi.* En général, le *moi,* employé ainsi, est de trop, et toujours déplacé » (p. 101). L'observation semble venir de Desgrouais (p. 256) : « *Moi* de trop. Moi, je ne sais pas. Moi, j'y étois présent. Moi, je ne m'en suis pas souvenu. » (Cf. Rolland, p. 88 A).

B Adjectifs possessifs

Desgranges ne veut pas qu'on emploie l'adjectif possessif lorsque le rapport de possession est suffisamment marqué par un pronom personnel : « Ma jambe me fait mal. *Ma* et *me* se rapportant à une même personne, dites : *La jambe me fait mal*, et on comprendra suffisamment que c'est de la vôtre que vous parlez » (p. 129).

C. Pronoms et Adjectifs démonstratifs

Desgranges condamne la forme *ce ici* au lieu de *ce..ci* de l'adjectif démonstratif : « Je l'ai vu ces jours ici. Pour ces *jours-ci*. La différence est grande. En disant ces *jours ici*, ce serait dans le lieu où l'on se trouve, et certainement on est loin d'avoir l'intention de dire cela. *Ici* pour *ci* est une faute très commune. » Selon Vaugelas, *icy* était l'usage de la cour, *cy* celui de la Ville; *ci* l'emporte dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle (Brunot, *H L F*, III, 293); mais *ici* subsistait dans l'usage populaire (cf. Molard, p. 150, Michel, p. 115, d'Hautel, II, 53-54 et encore Littré).

Une forme *sui* pour *celui* est due à une prononciation rapide du pronom (cf. *ça* pour *cela*) : « Voulez-vous sui-ci ou sui-la. C'est ainsi que dans la conversation négligée on prononce : *Celui-ci* et *celui-là* » (p. 155). *Sui* est signalé par Agnel (*Langage rustique des environs de Paris*, p. 51).

Un fait curieux, qui n'est pas limité aux pronoms démonstratifs, est la substitution du pronom masculin pluriel au pronom féminin pluriel : Voici l'exemple de Desgranges : « Ces pommes-ci sont mauvaises, prenez ceux-la. *Ceux-là* ne se dit que pour le masculin, toutes les fois qu'il s'agira de choses féminines, ne dites pas *ceux-là*, mais *celles-là* » (p. 106).

M. Marcel Cohen a relevé un certain nombre de faits du même ordre dans la langue moderne (*A propos de la troisième personne du féminin pluriel en français, Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. XXVII, 1927, pages 207-208).

D. Pronoms relatifs

« C'est a toi a qui je veux parler. Faute reprochée à l'immortel Boileau. Dites : *C'est à toi que je veux parler* » (p. 96). C'est le tour classique du XVII^e^ siècle (Brunot, *H L F*, III, 509). Cf. Molard, p. 1-2, Michel, p. 2, Rolland, p. 1 B; s. v. *à*. Desgranges lui-même écrit : « quoique ce soit d'un soldat dont vous parlez » (p. 82, s. v. *sentinelle*).

E. Pronoms indéfinis

Desgranges condamne l'emploi positif du pluriel *d'aucuns* : « J'en connais d'aucuns qui disent que le vin ruine le tempérament. *D'aucuns*, dans cette phrase, est une faute grossière » (p. 111). Cet emploi est encore très commun au XVII^e^ siècle (cf. Brunot, *H L F*, III, 496-497). Molard écrit (p. 28) : « Aucuns. Ce mot ne prend jamais de pluriel, au moins dans le langage moderne, car autrefois il s'employait aux deux nombres... On se sert encore du pluriel dans les actes; mais hors de là il est vicieux ». L'Académie admet encore le pluriel (édition de 1801) « en style de Palais » et « en style marotique ou badin ».

IV. LE VERBE

A. Les formes

Changements de conjugaison

Certains verbes dont la conjugaison offre des difficultés particulières, ont tendance à passer à la conjugaison en *-er* :

« Assailler. Tomber sur les gens. Barbarisme. Prononcez : *Assaillir* » (p. 16). De même : « Tressailler pour *tressaillir*. Ce dernier mot seul est français » (p. 87).

« Cueiller pour *cueillir*, faute grave » (p. 32). Michel

(p. 58) condamne l'infinitif *cueiller* et le participe *cueillé* (cf. aussi Rolland, p. 46 B). Littré dit *cueiller* employé dans certaines provinces. Desgranges donne de même « Recueiller pour *recueillir*. Faute. Dites : *Il a recueilli une succession*, et non pas *recueillé* » (p. 77).

« Emouver pour *Emouvoir*. Faute. Ne dites pas : *Il a répondu sans s'émouver;* mais : *S'émouvoir* » (p. 38). Littré connaît *s'émouver* (au Supplément). Molard (p. 109) et Rolland (p. 57 B) ne condamnent qu'*émuer, émué*.

Rentraire a été remplacé par *rentrayer* : « Rentrayer pour *rentraire*. Faute de couturière. On peut *rentraire* une étoffe, et non pas la *rentrayer* » (p. 78). Le substitut le plus ordinaire de *rentraire* est *rentrer* (cf. Littré, s. v. *rentraire*. Littré ne donne *rentrayer* qu'au sens de « recoudre des peaux de bœufs »).

Un exemple de passage de la conjugaison en *er* à la conjugaison en *ir* est fourni par *renforcer* : « Renforcir. *Rendre plus fort*. Faute. Dites : *Renforcer* » (p. 78). *Renforcir* est dénoncé par d'Hautel (II, 303, s. v. *renforcer*) : « On dit habituellement *renforcir*, ce qui est un barbarisme. » Littré au contraire est partisan de *renforcir, enforcir* étant usité.

La confusion de *recouvrer* et de *recouvrir*, particulièrement au participe, est signalée par Henri Estienne (Thurot, I, xciii) et est fréquente au xvii[e] siècle (cf. Brunot, *H L F*, III, 405-406). Elle est encore condamnée par Desgranges : « J'ai recouvert mon argent. C'est une faute. Il y a de la différence entre *recouvrer* et *recouvrir*. On *recouvre* ce qu'on a perdu ou prêté; et l'action de *recouvrir* une marchandise, un lit, un pot, est toute autre (sic). Dites : *J'ai recouvré mon argent* » (p. 150-151); cf. Molard, p. 230-31, d'Hautel, II, 292, Rolland, p. 116 A.

Les Radicaux

La langue populaire a conservé des formes de l'ancienne conjugaison de *bouillir* sans *l* mouillé : « Boulant. *Boulant, bouli, boulie, bouloire* et *boulu*. Tout cela est du verbiage

de Paris, où l'on a inventé le verbe *boulir*, au lieu de *bouillir*, dont les deux *l* se prononcent comme dans *fille, gentille, la courtille.* Ne dites donc pas : *L'eau est boulante; une tranche de bouli; la boulie pour l'enfant; mettez le bouloire sur le feu; et attendez que l'eau ait bien boulu.* Il faut prononcer : *Bouillante, boulli, bouillie, bouilloire,* et *l'eau a bien bouilli* » (p. 20-21).

Sur le radical *val-* la langue populaire a forgé un subjonctif *vale :* « JE LE GARDERAI VALE QUE VALE. *Vale que vale,* cela veut dire : *Vaille que vaille.* Ne prononcez pas *vâye;* c'est une faute. L'*a* n'est pas long » (p. 160).

Le Futur

Le futur *trouvèrai* (avec un *è* ouvert), est signalé aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (cf. Thurot, I, 129, Brunot, *H L F,* III, 334). Il est encore condamné par Desgranges : « Vous LES TROUVAIREZ DANS LE JARDIN. *Trouvairez.* Vice de prononciation. Ecrivez : *Trouverez,* et prononcez : *Trouvré* » (p. 158); cf. Desgrouais (p. 15) : « Beaucoup de Gascons mettent un accent de trop, c'est lorsqu'ils prononcent ainsi ces mots et leurs semblables : Je vous trouvérai ce livre... »

Le Participe et l'Infinitif

De la confusion du verbe *peindre* et du verbe *peigner* résultant de l'identité de certains temps est né pour le premier verbe un participe *peigné*; un autre participe *peindé* est dû à une influence des verbes en *er; peindu* se rattache au type en *-u* dont nous parlerons plus loin : « PINDÉ, PEINDU et PEIGNÉ. Mots de trois paysans au Muséum (1). L'un disait : *Ce tableau est bien peindé,* le deuxième *peindu,* le troisième *peigné;* et soutenaient leur thèse; quelqu'un fut assez mal avisé pour leur dire que *c'était bien peint* qui convenait. Mes trois rustres lui rirent au nez. Cependant le dernier venu avait raison. Le seul tort qu'il ait eu c'était de vouloir prêcher dans le désert » (p. 70).

---

(1) Il s'agit évidemment du Musée du Louvre, fondé sous le nom de *Muséum National* par décret du 10 août 1793.

La langue populaire semble avoir une certaine prédilection pour les participes passés en *-u*. On n'en trouve pas moins de quatre dans l'ouvrage de Desgranges. En dehors de *boulu* et de *peindu*, il cite *éteindu* et *sentu* :

« Le feu n'est pas éteindu. *Eteindu* n'est pas français, c'est *éteint* qu'il faut dire » (p. 117).

« Je l'ai sentu. Faute des plus grossières. Dites : *Je l'ai senti, tu l'as senti, nous l'avons senti* » (p. 154).

Les participes *conquéri, acquéri*, sont refaits sur les infinitifs *conquérir, acquérir* et inversement les infinitifs *conquir* et *acquir* sont bâtis sur les participes *conquis* et *acquis* : «Conquéri et Conquir. A quoi ajouter : *Acquéri* et *acquir*, et autres mots semblables; voilà des expressions bien rendues! Si j'avais entrepris de donner des leçons sur les principes de la langue, je conjuguerais ces verbes-là; mais comme je n'enseigne que ce qui est défectueux, j'engage mes lecteurs à dire : *Les biens que j'ai acquis; les royaumes qu'on a acquis* [sic, pour *conquis*]; l'esprit ne peut *s'acquérir*, l'Espagne fut difficile à *conquérir;* alors ce sera exact; et non pas : *Les biens que j'ai acquéris; le royaume qu'on a conquéri*, etc..., etc. » (p. 27-28).

Desgranges signale un participe de la première conjugaison sans *é* : « Gonfle pour *gonflé*. Barbarisme. *Il a le corps tout gonfle* est une faute. Dites : *gonflé* » (p. 48). Gattel mentionne d'autres formes analogues : « *Gonfle*, adject. On le dit dans quelques endroits pour *gonflé;* de même qu'*enfle* pour *enflé; trempe* pour *trempé*. Ce sont autant de barbarismes. »

Les Auxiliaires être et avoir

Desgranges condamne la conjugaison du verbe *être* avec lui-même et du verbe *aller* avec l'auxiliaire *avoir* : « J'y suis été. Ne vaut pas mieux que *j'y ai allé;* il faut dire : *J'y suis allé, j'y ai été* » (p. 154). Le type *je suis été* disparaît de la langue littéraire avec le XVI^e^ siècle (cf. Brunot, *H L F*, III, 345). Mais il a survécu dans l'usage populaire (cf. Desgrouais, p. 25, Rolland, p. 126 A, s. v. *suis*, qui dé-

clare *je suis été* « expression très vicieuse, employée par les servantes et les laquais »).

Desgranges n'admet que l'auxiliaire *avoir* avec le verbe *accourir :* « J'AI ACCOURU TOUT DE SUITE. Ce *j'ai accouru* est tout à fait mauvais. *Je suis accouru* est l'expression convenable; il n'en est pas ainsi du verbe *courir,* car on aurait fort mauvaise grâce à dire : *Je suis couru;* il faut : *J'ai couru.* Cela ne se pourrait entendre que d'une œuvre dramatique; alors on peut dire : *Cette pièce est courue* » (p. 97). Il est sur ce point en désaccord avec l'Académie qui admet les deux auxiliaires : « ACCOURIR v. n. Il se conjugue comme *Courir,* excepté qu'il reçoit également l'un ou l'autre des verbes auxiliaires. *J'ai accouru, je suis accouru.* »

La langue populaire emploie l'auxiliaire *avoir* avec des formes pronominales : « JE M'EN AVAIS BIEN DOUTÉ. Cette phrase ne vaut rien. Dites : *Je m'en étais douté* » (p. 113).

Quand Desgranges écrit : « IL S'EST EN ALLÉ COUCHER. En aller n'est pas bon dans cette phrase : *Il est allé se coucher* suffit » (p. 116), il est difficile de savoir s'il a entendu condamner *il s'est en allé* au lieu de *il s'en est allé* ou l'absence du réfléchi *se* devant l'infinitif *coucher.* Michel (page 54) reproduit seulement la distinction que l'Académie fait entre *coucher* et *se coucher.*

B. ACCORD DU VERBE

Desgranges condamne l'usage du pluriel avec le collectif *monde :* « QUE DE MONDE QUI VONT PAR-LA. Le monde est pris au singulier; or, il faut dire : *Que de monde qui va par-là* » (p. 135).

Il reprend aussi le pluriel avec *midi, minuit, une heure,* qui vient de l'analogie des autres heures : « MIDI VIENNENT DE SONNER. UNE HEURE SONT SONNÉES. Fautes grossières. Midi, minuit, une heure, tout cela est au singulier. Dites : *Midi vient de sonner, minuit est sonné, une heure est sonnée* » (p. 134), (cf. Littré).

La langue populaire a étendu la forme *c'est* à la troi-

sième personne du pluriel, malgré les grammairiens (cf. Brunot, *H L F*, III, 534) : « C'est eux qui ont loué la maison. Il faut dire : *Ce sont eux*, et non pas *c'est eux*. Faute grossière » (p. 106).

Après un pronom relatif la langue populaire met le verbe à la troisième personne, quelle que soit la personne de l'antécédent, cette construction, très commune encore au XVII^e^ siècle, a été exclue par les grammairiens de la langue littéraire (cf. Brunot, *H L F*, III, 535-536) :

« C'est moi qui l'a fait, c'est moi qui a remplacé mon père. Tout cela est mauvais. Dites : *C'est moi qui l'ai fait, c'est moi qui ai remplacé mon père* » (p. 106).

« Est-ce vous qui fait ça? qui croit? Est-ce vous qui court ? qui reçoit ? etc. Il faut dire : *Qui faites, qui croyez, qui courez, qui recevez*, etc., et de même dans toute phrase semblable. »

Cf. Molard, p. 180-181, s. v. *moi*; Michel, p. 132, *moi qui a, vous qui a, nous qui ont*. On notera qu'avec *vous* (employé sans doute par politesse) le verbe de la subordonnée est à la troisième personne du singulier, tandis que, d'après l'exemple de Michel, il est au pluriel avec *nous*.

C. Emploi des Modes et des Voix

Desgranges signale comme tourangeau l'emploi du conditionnel présent au lieu du subjonctif imparfait dans les subordonnées : « Il faudrait que j'irais, il se pourrait que je ferais, il conviendrait que je mangerais. Phrases favorites de divers Tourangeaux. Si je me chargeais d'enseigner, je dirais qu'il faut là l'imparfait du subjonctif; mais comme je ne fais que relever les fautes sans les analyser, j'engage simplement à dire : *Il faudrait que j'allasse, il se pourrait que je fisse, il conviendrait que je mangeasse* » (p. 146).

Un moment, au XVII^e^ siècle, la langue avait donné un passif à la périphrase factitive *faire* + infinitif. Le passif *être fait mourir* survivait dans la langue populaire au temps de Desgranges :

« Il sera fait mourir en place de Grève. Rien de ridicule comme ce *fait mourir*. Ne serait-il pas mieux de dire : *Il sera mis à mort* ? ou comme le dit le Code pénal, *exécuté à mort* ? (1). J'en laisse juges ceux qui me comprennent bien » (p. 120).

D. Construction des verbes avec un Infinitif ou un complément d'objet

Desgranges condamne la locution *faire à savoir* : « On fait a savoir. C'est ainsi que s'expriment la plupart de ceux qui annoncent une chose au public; mais c'est faire faute. Dites : *On fait savoir* » (p. 120).

Il condamne l'emploi de certains verbes avec un complément d'objet direct :

« Pourquoi me fixez-vous ainsi. *Fixer*, dans cette phrase, signifie *regarder*, mais ce n'est pas du tout la même chose. *On fixe* un clou dans le mur, un pieu en terre; mais on ne fixe pas une personne, cela est une absurdité. On dit bien : *regarder fixement; fixer* ne rend nullement l'idée que le peuple s'en forme » (p. 120-121). Voiltaire signale cette construction comme nouvelle (cf. Littré qui donne des exemples de Delille et de Lamartine). L'expression *fixer quelqu'un* est blâmée par Molard, page 126, Michel, p. 91, Rolland, p. 66 A.

« Pencher de l'eau, tomber de l'eau, faire de l'eau. Ce sont des phrases provinciales; il est plus exact de dire : *Lâcher de l'eau* ou *uriner* » (p. 143). Desgranges met ces trois locutions sur le même pied; en fait Molard (p. 205) et Michel (p. 149) condamnent *pencher de l'eau*, mais le premier recommande : « dites *lâcher* de l'eau, ou *faire* de l'eau ». Il en est de même de l'Académie (s. v. *eau*) : « Eau signifie aussi Urine, en style populaire *Faire de l'eau, Lâcher de l'eau* ».

---

(1) Code Pénal, article 13 : « il [le coupable] sera immédiatement exécuté à mort. »

« CET ENFANT EST MALADE, IL PERCE SES DENTS. Voilà (sic) du charabia de certaine dame à cachemire. Vous croyez peut-être que l'enfant perce ses dents? Ce n'est pas cela. Ce sont les dents de l'enfant qui percent; dumoins (sic) la mère croyait dire » (p. 140-141).

« VOULEZ-VOUS JOUER UN PIQUET. On peut jouer au *piquet*, mais non pas *jouer un piquet* » (p. 143). Il semble que Desgranges fasse preuve d'un purisme excessif. L'Académie donne « jouer le piquet », Gattel « jouer une partie de piquet, jouer le piquet ».

« JE VOUS AI RÊVÉ CETTE NUIT. Quelques beaux esprits passablement bornés veulent soutenir que *je vous ai rêvé* est bien dit. Quant à moi qui ai toujours su que ce verbe neutre ne pouvait être pris dans le sens actif qu'on veut lui donner, je me contenterai de l'expression *j'ai rêvé de vous, j'ai songé à vous; je vous ai vu en songe, en rêve.* » (p. 148). Je n'ai pas trouvé ailleurs de traces de cet emploi de *rêver*. Littré (s. v., 7) le donne bien comme « verbe actif » avec le sens de « Voir, imaginer en rêve», mais seulement suivi de noms de choses.

Desgranges condamne l'emploi d'*observer* suivi d'une proposition commençant par *que*, au sens de « faire observer » : « J'AI L'HONNEUR DE VOUS OBSERVER QUE JE SUIS SANS EMPLOI. *Observer* signifierait ici *examiner, espionner* même; on n'observe pas une chose, mais on la fait observer en rendant compte de ce qu'elle est, on fait des observations dans une lettre et on observe l'ennemi, on observe les actions de quelqu'un; donc dans la phrase que je reprends, il faut dire : *J'ai l'honneur de vous faire observer* » (p. 126-127), cf. Molard, p. 188, Gattel, s. v. *observer*, Michel, p. 137.

Desgranges défend au contraire la construction de *rappeler* avec *de*, qui s'est développée sous l'influence de *se souvenir de* : « JE M'EN RAPPELLE. Cela n'est pas français selon divers puristes. On dit bien je m'en souviens; mais il faut dire : *Je me le rappelle.* Je laisse aux critiques le soin de combattre cette assertion. » *Se rappeler de, s'en*

rappeler est donné comme faute par Desgrouais (p. 116), Molard (p. 228), Michel (p. 161), d'Hautel (II, 287), Rolland (p. 116 A).

V. LES ADVERBES

Desgranges condamne l'expression du jeu de billard : « PRENDRE LA BILLE FINE. C'est une faute que font journellement la plupart des joueurs de billard. On devrait réfléchir que ce n'est pas la bille qui est fine, mais le coup qui est pris finement; c'est-à-dire, qu'on ne fait qu'effleurer la bille; or, il faut dire : *Prendre la bille très finement,* par la même raison que nous devons dire : *Cette rose sent bon; cette femme a l'air méchant* » (1) (p. 101); Littré enregistre « prendre la bille très fine », à côté de « prendre une bille fin, trop fin » et de « prendre le fin d'une bille » (s. v. *fin,* 18). *Fine* est certainement un adverbe qui est traité comme un adjectif par une sorte d'attraction comme *grand* dans « la fenêtre est restée toute grande ouverte ». (Littré, s. v. *grand,* 3).

Desgranges reprend ausis la construction archaïque de certains adverbes :

« JE NE L'AI PAS FAIT PAR EXPRÈS. Faire une chose par exprès, c'est employer quelqu'un pour la faire. Dites : *Je ne l'ai pas fait exprès* » (p. 142). *Par exprès* est la forme ancienne de l'adverbe (cf. Littré). Elle existe dans le poissard (« trois brochets que j'ons pêchés à ce matin comme par exprès pour vous ». Vadé, *Lettres de la Grenouillère, Œuvres,* p. 73, cf. pp. 93 et 94) et est blâmée par Molard (p. 120) et Michel (p. 87, s. v. *exprès*).

Il en est de même de : « J'EN AI DAVANTAGE QUE TOI. Toute fois que *davantage* ne terminera pas la phrase, c'est

(1) Si la première de ces deux phrases est citée à propos, la deuxième n'a aucun rapport avec la question.

plus qu'il faut à la place. Dites : *Paris est plus peuplé que Rouen; Londres l'est davantage* » (p. 114). La règle moderne commence à s'établir au XVII[e] siècle (cf. Brunot, *H L F*, III, 628-629). Cf. Molard, pp. 87-88 et Michel, p. 60.

La langue populaire, sentant *en dessous, en dehors,* etc., comme un seul mot, dit *par en dessous, par en dehors,* etc :

« ENLEVEZ-LA PAR EN DESSOURE. *Dessourre* est une balourdise. Dites : *Par dessous* » (p. 112).

« COURS DONC PAR EN DEHORS, TU L'ATTRAPPERAS. *Par en dehors* ne vaut rien, c'est du verbiage de province. *Par en devant, par en dedans* sont de même. Dites : *Par dehors, par devant, en dedans de la maison, etc.., etc.* » (p. 115).

Plusieurs observations sont relatives à l'usage des négations : *Pas* étant devenu le véritable outil négatif (1), la langue populaire supprime *ne* devant le verbe : « JE CROIS PAS. Ce *j'crois* pas est une phrase du petit peuple de Paris; cela veut dire : *Je ne crois pas* » (p. 128).

Par contre *pas* est introduit même avec des mots qui ont pris par contagion une valeur négative : *rien, aucun, guères :*

« NE PAS RIEN DIRE. Cette phrase est mauvaise. *Ne pas rien dire* semble exprimer *dire quelque chose,* mais dans ces sens c'est une faute. *Ne rien dire* suffit » (p. 137). Une observation analogue se trouve chez Molard, p. 242, s. v. *rien.*

« JE N'EN AI PAS AUCUN, JE N'EN AI PAS GUÈRES. Le mot pas est de trop dans ces phrases et fait croire le contraire de ce qu'on veut dire » (p. 142). Vadé écrit dans la *Pipe cassée* (*Œuvres,* p. 22) : « All' n'est pas guère à sa gloire », Gattel proscrit l'emploi de *pas* avec *aucun,* et *guère* (s. v. aucun, guère), (cf. Desgrouais, p. 264 : « Je n'en vois pas aucun... »).

L'ancien mot négatif *goutte,* resté en usage dans certaines locutions toutes faites, ne trouve pas grâce devant

(1) Cf. Brunot, *La Pensée et la Langue,* 2[e] éd., p. 497.

Desgranges : « JE N'Y VOIS GOUTTE. *N'y voir goutte* est tellement reçu en France, qu'il faut être censeur outré pour y trouver à redire; qu'on veuille néanmoins me pardonner si je n'entends goutte à cette manière d'exprimer qu'on n'y voit pas. On pourrait ne pas être aveugle tout à fait et cependant ne pas distinguer une goutte quelconque. Or, *n'y voir goutte* et *n'y entendre goutte* sont des phrases dont la sublimité n'est pas à ma portée » (p. 160-161). Ces phrases sont cependant admises par l'Académie : « *Goutte* se dit adverbialement dans certaines phrases où il ne s'emploie qu'avec la négative; et c'est en ce sens qu'on dit, *Ne voir goutte, n'entendre goutte,* pour dire, Ne voir point, n'entendre point. Ces phrases ne sont que du style familier, surtout, *N'entendre goutte.* On dit aussi *N'y voir goutte, n'y entendre goutte.* »

La formule négative *Naninonda* est attribuée au langage du Berry : « NANINONDA. Pour *nenni,* expression qui marque le refus. *Naninonda!* est un mot bérichon. Prononcez : *Nan-ni* » (p. 137). *Naninonda* me paraît représenté *Nenni-non-da!*

Certaines prépositions se sont employées absolument avec valeur d'adverbes (cf. Brunot, *H L F,* III, 629); Desgranges proscrit cet emploi de *sans* : « JE SUIS TOUJOURS SANS, IL EST RESTÉ SANS. *Sans* doit toujours être suivi d'un mot qui donne explication; *J'avais de l'argent hier et aujourd'hui je suis sans,* voilà une phrase défectueuse, mieux vaut dire : *Je n'en ai pas.* Le *sans* qui finit la phrase paraît on ne peut plus mal placé » (p. 156).

VI. LES PREPOSITIONS

LES COMPLEMENTS

Nous étudierons dans les pages qui suivent, en même temps que les prépositions, leur emploi dans la construc-

tion, en particulier dans les compléments de lieu et de temps.

A. Compléments de lieu

Desgranges distingue soigneusement l'emploi de *dans* de celui de *sur* :

« Il a un coup de sabre dans la figure. *Dans* n'est pas le mot; c'est *sur la figure*. On peut dire : *J'ai reçu une balle dans le corps;* mais non pas *quatre coups de sabre dans le corps*. C'est *sur le corps* qu'il convient de dire » (p. 114).

Il applique ailleurs la distinction qu'il vient de faire : « Un Résipèle. Ne dites pas : *Il a un résipèle dans la figure*, mais *une érysipèle sur la figure* » (p. 79).

Il critique ailleurs, avec des plaisanteries faciles, un emploi abusif de *dans* : « Il n'avait pas de souliers dans les pieds. Je parie que tout le monde ressemble à celui-là. En effet, a-t-on jamais vu avoir des *souliers dans les pieds* ? Il faudrait qu'un *pied* fût creux pour y recevoir le soulier. Toujours le pied entre dans le soulier et jamais celui-ci dans l'autre. Dites : *Il n'avait pas de souliers aux pieds* » (p. 152). D'Hautel (II, 49) enregistre la locution sans y rien noter de particulier : « Souliers, *il n'a pas de souliers dans les pieds*, pour dire, il est dans le plus grand dénûment, dans une misère affreuse. »

Ailleurs nous trouvons un emploi populaire, encore répandu, de *après* pour exprimer l'adhérence : « J'ai de la boue après mes souliers, après mes bas. Après n'est pas dessus. Si jamais la boue de Paris ne se trouvait qu'après mes souliers, je les laisserais là, et ne rentrerais pas ainsi crotté. Il faut donc dire : *De la boue à mes bas, sur mes souliers* » (p. 100-101).

Un emploi de *devant* provient d'un excès de purisme : « Jouer devant le dos. C'est ainsi que s'expriment les puristes de la capitale qui ont passé condamnation contre *jouer derrière le dos*. Il s'agit de savoir si le dos a un *devant*. Je demanderai alors, et en cas qu'on réponde

affirmativement, si un soldat placé en serre-file dira : j'étais *devant le dos* de mon camarade lorsqu'il a été tué? Il faudra bien dire aussi : *Le devant de mon dos* est rôti par le soleil. Enfin, puisque le dos a un devant, nécessairement il doit avoir un *derrière;* ce sera sans doute l'estomac. Voilà, j'espère, une belle idée que de s'obstiner à ne pas *jouer derrière le dos.* Quoique cette phrase-ci ne soit pas tout à fait juste, je préfère la conserver plutôt que d'en adopter une plus ridicule encore. Avis aux joueurs de billard » (p. 130-131).

B. Compléments de temps

Desgranges critique l'emploi de *auparavant* comme préposition que Vaugelas blâmait déjà, tout en le reconnaissant comme très fréquent (cf. Brunot, *H L F,* III, 628) : « J'Y SUIS ARRIVÉ AUPARAVANT LUI. Toutes les fois qu'*auparavant* est suivi d'un autre mot, il faut dire : *Avant.* J'irai *avant toi; il ira auparavant* » (p. 99). Des observations analogues se trouvent chez Molard, p. 28, et Michel, p. 13.

Il critique aussi l'emploi de *devant* pour marquer le temps : « JE SUIS ARRIVÉ DEVANT LUI A LA MAISON. Voici du véritable baragouinage. C'est : *arrivé avant lui* qu'il faut dire » (p. 95).

Dans et *en,* suivis d'une indication de temps, expriment deux notions nettement distinctes. Desgranges condamne des phrases où *dans* est employé au lieu de *en* pour marquer le temps nécessaire à l'accomplissement d'une action : « DANS pris pour *en* est une faute. Il a fait cela *dans* deux jours, on peut y aller *dans* deux jours, c'est *en* deux jours qu'il faut dire » (p. 32); cf. Desgrouais, p. 113.

Certaines expressions où entrent les mots *matin* et *soir* présentent pour les puristes des difficultés relatives à la présence ou à l'absence de la préposition *à* :

« PAUL EST VENU A CE MATIN. *A ce matin* est du baragouinage. Dites : *Ce matin* » (p. 135). Vadé a : « trois

brochets que j'ons pêchés à ce matin. » (*Lettres de la Grenouillère; Œuvres*, p. 73).

« J'IRAI DEMAIN MATIN; DEMAIN SOIR. On doit dire : *Demain au matin, demain au soir* » (p. 112).

L'Académie admet les deux constructions : (s. v. *matin*) : « On dit, *Demain au matin* et plus ordinairement *Demain matin.* » Desgrouais (p. 11) fait une distinction entre *matin* et *soir* : « On dit bien, je vous verrai lundi *au* matin, ou, en supprimant *au*, je vous verrai lundi matin; il n'en est pas de même quand on parle du *soir*, on ne doit pas supprimer *au*. Cependant il est très ordinaire aux Gascons de le faire. »

Sur l'emploi de *quel quantième* comme complément direct de temps avec le verbe *être*, Desgranges exprime des craintes d'équivoque qui semblent bien peu fondées : « QUEL QUANTIÈME SOMMES-NOUS ? Il semblerait qu'on demande si nous sommes des quantièmes ; je préférerais : *Quel quantième est-ce aujourd'hui? quel quantième avons-nous ?* » (p. 145). La condamnation vient de Michel (page 157) : « Ne dites pas : Quel quantième du mois sommes-nous? — Quel quantième du mois avons-nous? » (cf. Rolland, p. 113 A). L'Académie n'a que : « Quel quantième de la lune, quel quantième du mois avons-nous? »

C. AUTRES FAITS RELATIFS AUX PRÉPOSITIONS A ET DE

« IL NE DAIGNE PAS M'ÔTER LE CHAPEAU QUAND IL ME RENCONTRE. Voilà une phrase équivoque. Je peux bien *ôter le chapeau à quelqu'un;* il s'agit de savoir si c'est le mien ou le sien que j'ôterai. Ceci est un avis pour certains beaux parleurs de la capitale » (p. 139). En fait l'Académie admet (s. v. *ôter*) la locution incriminée, précisée par un adjectif possessif : « *Oter son chapeau, ôter son chapeau à quelqu'un,* pour dire se découvrir la tête, saluer quelqu'un en se découvrant la tête. *Otez votre chapeau. Il m'a ôté son chapeau* ».

« SAIGNER AU NEZ. C'est ainsi que parlent ceux qui veu-

lent oublier *saigner du nez;* mais en dépit de tous, l'Académie ne connaît que cette dernière expression; on dit aussi *saigner du nez pour lâcher prise, être poltron;* mais l'un n'empêche pas l'autre. On les trouve ensemble dans l'édition de 1803 (*Dictionnaire de l'Académie*). Or, saigner *au nez* doit être regardé comme une innovation aux bons principes » (p. 152). Michel condamne *saigner au nez* (p. 171) : « *Saigner au nez* pour Saigner du nez, faute très commune. »

« C'EST POUR DE BON, C'EST POUR DE RIRE. Ceci est du verbiage d'écolier. Dites : Tout de bon et pour rire » (p. 142). Michel (pp. 23-24) condamne seulement *jouer de bon. — Pour de bon* et *pour de rire* ont dû naître effectivement d'un croisement de *tout de bon* avec *pour rire.* Vadé écrit : « ça n'est pas pour tout d'bon. » (*Lettres de la Grenouillère, Œuvres,* p. 82).

« IL NE S'EN FAUT DE GUÈRES. Il y a dans cette phrase un *de* à retrancher. Dites: *Il ne s'en faut guères* » (p. 112). Molard (p. 121) reprend : *il s'en est fallu de guère, il s'en est fallu de beaucoup.* L'Académie ne donne pas d'exemple avec *guère,* mais admet : *Il s'en faut beaucoup, il s'en faut de beaucoup.*

« ILS N'EN ONT PAS DE BESOIN. Dans cette phrase, le mot *de* est de trop; il suffit de dire : *Ils n'en ont pas besoin* » (p. 101). Littré donne des exemples de *avoir de besoin* au XVII[e] et au XVIII[e] siècle (s. v. *besoin* 1).

« NOUS SOMMES ÉGALS DE POINTS. Faute de joueurs de billard. Il faut dire : *Nous sommes égaux en points* » (p. 116).

VII. LES CONJONCTIONS

Desgranges condamne l'emploi de *comme* dans la phrase : « RIEN DE MEILLEUR COMME L'ARGENT. Cette phrase est mauvaise. On doit dire : *Rien de bon comme, ou rien*

de meilleur que l'argent » (p. 150). Plutôt qu'une substitution de *comme* à *que*, qui ne se produit qu'avec un comparatif d'égalité (cf. Rolland, p. 40 B), je verrais là un croisement entre les deux phrases données par Desgranges.

Il semble que nous ayons la conjonction *que* dans la formule abrégée que cite Desgranges : « Nous sommes tanca ou tancatan. Voilà du charabia de joueurs de billard. Dites : *Nous sommes tant à tant* (autant l'un que l'autre) » (p. 156).

VIII. LES INTERJECTIONS

Desgranges condamne l'emploi de deux interjections : « Dame, Monsieur; dame, moi; dame, je ne sais pas. Tous ces *dames-là* sont autant de balourdises » (p. 112). D'Hautel (I, 270) dit de *dame* : « particule adversative, espèce d'interjection qui équivaut à pourquoi? d'où vient? pour quel motif? etc. »

« Ah! ouin. C'est une exclamation populaire pour marquer le doute. Dites à un homme du peuple : *Je vais te renvoyer*, etc. Il répondra : *Ah! ouin, pu souvent!* J'engage très fort les amateurs de ce joli *ah! ouin* de le mettre à l'écart » (p. 98). La condamnation vient de d'Hautel (II, pp. 179-180, s. v. *ouin*) : « Ah ouin ! Espèce d'interjection qui sert à contredire ce qu'une personne raconte; ou pour marquer que l'on ne fait aucun cas des remontrances que quelqu'un vous adresse. »

IX. L'INTERROGATION

Plusieurs formes populaires de l'interrogation ont attiré l'attention de Desgranges :

« Késce? pour *qui est-ce?* ou *qui est là?* faute de prononciation » (p. 56).

« Kocgna ou Koquigniala. A l'aperçu de ces deux mots, quelques-uns vont croire qu'ils sont russes, turcs, maures ou chinois, pas du tout! C'est du français, et du bon, je vous assure; cela veut dire : *Qu'est-ce qu'il y a?* ou *qu'est-ce qu'il y a là?* » (p. 56).

«De quoi qui se démêle. Cela veut dire : *De quoi se mêle-t-il?* Démêler, et mêler sont pourtant bien distincts » (p. 114).

« Ousse que tu vas. Ce ousse-là est tout à fait paysan. Dites : *Où vas-tu?* » (p. 139). Molard (p. 191), Michel (page 139) et Rolland (p. 96 B) ne condamnent que les formes plus complètes *où est-ce qu'il est? où est-ce que vous allez? Ous'que* se trouve dans le langage poissard : « Ous'qu'ils vont encore nous trimbaler? » (Aude, *Mme Angot au Sérail* I, 13), « Ous'qu'est le maît' ? » (*ibid.*, II, 2). De l'interrogatif cette forme a passé au relatif : « la ous' qu'i gnia le restaurateur du Soleil d'or » (*ibid.*, I, 8). Il semble qu'elle ait été interprétée *où ce que,* je trouve en effet dans *Mme Angot* de Maillot : « quand on est sur le pied ou c'que j'en sommes » (I, 11) et dans l'*Hermite de la Chaussée d'Antin* (t. IV, Paris, 1814, p. 85) de Jouy fait dicter par une servante à un écrivain public : « J'avais d'abord eu peur que vous n'ayez été blessé dans la dernière affaire *où ce que* vous étiez en personne. »

X. L'EXPRESSION DE LA QUANTITE

Deux expressions familières de la quantité sont *pas mal* et *tout plein.*

« Il n'a pas mal d'argent. *Pas mal* pour *beaucoup,* c'est du langage des gens du peuple » (p. 144).

« Il a tout plein de talens. *Tout plein,* quoi? Est-ce

plein une bouteille? Ce *tout plein* là est une balourdise » (p. 156).

Tout plein est admis en ce sens par l'Académie comme « familier » ; il est condamné par Molard (p. 214 : « il a tout plein de bontés pour moi ») et d'Hautel (II, 241, s. v. *plein* : « tout plein de gens, tout plein de monde », et p. 369, s. v. *tout*).

CHAPITRE III

LEXICOLOGIE

I. FORMATION DES MOTS

A. Préfixes

Confusions de préfixes

La langue populaire présente un certain nombre de faits qui peuvent se rattacher à des substitutions de préfixes; le plus connu remplaçant le moins connu.

a- substitué à *en-* :

« Ajamber le ruisseau; faire une grande enjambée. En dépit de toutes les prononciations passées et présentes tant des villes que de la campagne, c'est *Enjamber le ruisseau* et *une grande enjambée* qu'il faut dire et écrire » (p. 97). La remarque vient de d'Hautel (I, 349):

« Enjambée, enjamber, enjambement. Vulgairement, *ajambée, ajamber, ajambement.* »

« Il n'a pas mis son ajeu. On entend vulgairement par *ajeu* la mise de chaque joueur; mais c'est *en jeu* (sic) qu'il faut dire, et non pas *ajeu* » (p. 98).

a- substitué à *é-* :

« Abouler pour ébouler. Faute. Il faut dire : *La terre est éboulée,* et non pas *aboulée* » (p. 9).

« Aculer ses souliers. Faute des gens de province. Di-

tes : *Eculer ses souliers* » (p. 10). Cf. Desgrouais, p. 19, Molard, p. 8, Gattel, Rolland, p. 4 A, Rosset, *Origines*, p. 96.

in- substitué à *af-* :

« Il y avait une grande influence de monde. Influence n'est pas le mot, il faut dire : *Affluence* » (p. 128).

op- substitué à *ap-* :

« Opposer pour *apposer*. Faute. On *s'oppose* à une chose quelconque, et on *appose* des affiches, du papier de tenture, etc... » (p. 64).

Les confusions les plus fréquentes sont celles de *pré* et de *pro* ou *per* et de *in* et de *é*.

a) 1° *Pré-* pour *pro-* :

« Prélonger pour *prolonger* quelque chose. Barbarisme » (p. 73).

« Préposer pour *proposer* une chose quelconque. Faute » (p. 73).

2° *Pro-* pour *pré-* :

« Pronom pour *prénom*. Faute. *Un pronom* est un petit mot qu'on met dans le discours ou dans les écrits pour un *nom*, au lieu que *le prénom est un nom de baptême* » (p. 73).

« Provenir pour *prévenir*. Erreur d'élocution. *On prévient quelqu'un, et on ne le provient pas* » (p. 73).

Per et *pré* peuvent aussi être confondus :

« Précepteur pour *percepteur*. Faute. *Le précepteur* d'un collège ou d'une école, et le percepteur des contributions ne se ressemblent pas. L'un a de petits appointemens pour le plus ennuyeux métier, et l'autre de grosses taxations pour très petite besogne » (p. 72).

b) 1° *E-* pour *in-* :

« Efatué pour *infatué*. On doit dire : *Cet homme est infatué de sa personne* et non pas *éfatué* » (p. 37). La même substitution est signalée par Michel (Supplément, p. 6), et d'Hautel (I, 56).

« On l'a estalé dans son emploi. *Estaler* pour *instaler* (sic). Faute grossière » (p. 118).

2° *in-* pour *é-* :

« INDUCATION pour *éducation*, et *induqué* pour *éduqué*. Mots ainsi estropiés par les paysans » (p. 53). Le mot se trouve chez Vadé (*Lettres de la Grenouillère*, p. 84; *Les Racoleurs*, sc. XIII), et dans *Madame Angot* de Maillot (I, 6).

Une confusion réciproque est fournie par : « EVENTAIRE pour *inventaire* et INVENTAIRE pour *éventaire*. Un *inventaire* est l'acte notarié qui se dresse après un décès, et un *éventaire* est l'étal d'osier que les marchandes de marée et de légumes portent devant elles. Ne les confondez plus » (p. 43). *Inventaire* pour *éventaire* semble particulièrement fréquent, (*éventaire* même, au lieu de l'ancien *éventoire*, est dû, d'après le *Dictionnaire général*, à l'influence d'*inventaire*).

Littré cite un exemple de Rousseau. Vadé l'emploie au début de son *Premier bouquet poissard* où lui-même raconte son aventure (en français, non en poissard) : « Elles sautent sur l'inventaire ». On le trouve d'ailleurs en poissard (Vadé, p. 100; Maillot *Mme Angot*, II, 7). L'Académie indique, s. v. *inventaire* : « On appelle parmi le peuple *Inventaire*, un panier plat. Voyez *Eventaire* » *Inventaire* pour *éventaire* est encore signalé par Molard (p. 155), d'Hautel (I, 368 et II, 56), Rolland (p. 77 B); la confusion inverse seulement par d'Hautel.

D'autres exemples de *in-* pour *é-*, préfixe ou non, se rencontrent en poissard : *inloquence* (Vadé, p. 82), *invanouir* (id., p. 78), *inspériance* (pour *expérience*) (id., page 73), *rinspire* (pour *respire*) (Lécluse, *Déjeuné de la Rapée*, p. 21).

On peut encore supposer l'influence du suffixe *in* dans les deux faits suivants :

1° la confusion d'*imputer* et *d'amputer* : « IMPUTER et AMPUTER sont souvent confondus par le peuple. *Imputer*, signifie *attribuer à...*; et *amputer*, signifie *couper*. Exemple : *On lui en impute la faute; on lui a amputé la jambe droite* » (p. 53).

2° la forme *hinpothèque* : « JE VAIS AUX HINPOTHÈQUES. Mot de paysan; dites : *Je vais aux hypothèques* » (p. 128).

Forme du Préfixe

Le préfixe hésite parfois entre différentes formes. Ainsi devant *a* la langue populaire préfère la forme *r-* à la forme *ré-* :

« Rassigner pour *réassigner*. Prononciation vicieuse » (p. 67).

« Ratteler pour *réatteler*. Vice de prononciation » (p. 77).

Il tend ainsi à se former un préfixe *ra-* :

« Racoin. Barbarisme. Il faut dire : *Un coin* ou *un recoin* » (p. 75).

La forme *raboutonner* : « Raboutonner pour *reboutonner*. Faute très commune » (p. 75) a été faite sur *aboutonner*, que nous verrons plus loin. Cf. aussi *rarranger* (p. 76).

Dans les mots *soupape* et *soupente*, Desgranges signale des formes avec *su* au lieu de *sou* :

« Supape au lieu de *soupape*. Prononciation doucereuse des Parisiennes.

« Supente pour *soupente*. Faute dans le genre de *supape* » (p. 85).

Les formes en *su-* semblent provenir du type *suspendre* en face de *souspente* (cf. Rosset, *Origines*, p. 187). Molard (p. 259) a *suspente* (qu'il interprète exactement), de même Rolland, p. 126 B; Michel donne *sucoupe* (p. 174) et *supeser* (p. 175).

En face de *tra-* de *tramontane* la langue populaire a gardé *tré-* de l'ancien français *tresmontaine* (le premier exemple de *tramontane* que donne le *Dictionnaire général* est de du Bellay) : « Perdre la trémontade. *Trémontade* pour *tramontane*, faute que font les trois quarts du peuple ». (p. 157). Desgrouais (p. 145) relève *trémontane*. *Trémontade* est signalé par Molard (p. 270), Michel (p. 182), d'Hautel (II, 370), Rolland (p. 131 A).

Tras- de *Traspercé* résulte d'un mélange des préfixes *trans-* de *transpercer* et *tra-* de *traverser* : « La pluie a traspersé mes habits. *Trasperser* n'est pas français, c'est

traversé ou *transpersé* (sic) » (p. 158), Michel (p. 182) note : « *Trapercer* pour *Mouiller*, barbarisme. »

Désaboutonner est refait sur *aboutonner* :

« Désaboutonner. Barbarisme. *On déboutonne son pantalon, son habit;* mais on ne le *désaboutonne pas* » (p. 34).

Pour garder *agrafe* dans le composé la langue populaire a substitué *désagrafer* à *dégrafer :* « Désagraffer. Faute, dites : *dégraffer* pour exprimer défaire les agraffes » (p. 34). L'observation se trouve chez d'Hautel (I, 282, s. v. *dégraffer*), et encore chez Littré (s. v. *désagrafer*). Rolland, p. 50 A, signale *désateler* pour *dételer* (1).

Mots où la langue populaire ajoute un préfixe

Dans toute une série de mots, la langue populaire présente un composé en face du simple de la langue cultivée:

« Aboutonner. Faute. Dites : *Boutonner* une culotte, un habit, et non pas aboutonner » (p. 9).

De quoi qui se démêle. Cela veut dire : *De quoi se mêle-t-il ?* Démêler et mêler sont pourtant assez distincts » (p. 114).

« J'en deviens en ce moment. *J'en deviens* n'est pas exact, dites : *J'en viens.* Devenir et venir sont très différens » (p. 129). Michel (p. 70) note : « *Devenir* pour *Venir.* »

« Embrouillamini pour *brouillamini* (confusion de choses). Ne dites pas : *C'est un embrouillamini;* mais : *Brouillamini* » (p. 38). Cf. Molard, p. 108, d'Hautel, I, 137, Rolland, p. 57 A. *Embrouillamini* est *brouillamini* (*bol d'Arménie*), modifié sous l'influence d'*embrouiller.*

« Il a voulu s'en sauver (sic). *S'en sauver* est du français des gens de Pantin ou d'Asnières, dites : *S'enfuir ou se sauver* » (p. 118).

---

(1) Cf. *désencancher* à côté *de décancher* (Desgranges, p. 112).

Plusieurs observations sont relatives à *écurer* et *récurer* :

« Ecureur ou Récureur de puits. Fautes. C'est *Cureur de puits qu'il faut dire* » (p. 37).

« Récurer un puits, Récureur de puits. Fautes. Dites : *Curer et cureur.* Récurer la vaisselle pour *écurer.* Faute » (p. 77).

L'Académie, s. v. *récurer,* renvoie à *écurer,* et note à ce mot : « On dit aussi *Ecurer* un puits. Voyez *Curer* »; elle n'a pas *écureur de puits.* Desgrouais (p. 350) condamne *Il me faut faire récurer ma vaisselle* et écrit : « On dit bien *écurer* et même *curer* un fossé, un puits, les oreilles, etc., mais jamais *recurer* » Michel note (p. 164): « *Récureur, euse,* pour *Ecureur, euse.* »

« Récarter pour *écarter des cartes.* Vice de prononciation » (p. 77).

« Je suis mieux ici, on y gagne le redouble qu'ailleurs. En disant : *Gagner le redouble,* on veut dire *le double;* néanmoins le *redouble* est plus que *le double* » (p. 126). Molard (p. 231) note seulement *redoubles* pour « redoublemens » dans « Avoir la fièvre avec des redoubles ».

Au contraire, le préfixe *re-* est supprimé dans *barbère :* « Rebarbère ou Barbère pour *reverbère.* Faute de province. Le reverbère, lanterne des rues » (p. 77).

B. Suffixes

Confusions de Suffixes

Desgranges condamne un certain nombre de mots où la langue populaire emploie un suffixe différent de celui du français commun (1) :

« Amicablement. Barbarisme. Dites : *Amicalement* » (p. 12).

---

(1) Sur *artifailles* pour *attifets* (p. 16), cf. plus haut, à la Phonétique.

« Bourguignotes. On appelle ici *Bourguignotes*, des filles qui viennent par bandes de la Bourgogne; mais c'est une faute; on doit dire : *Des bourguignonnes* » (p. 21-22).

« Chiquette pour *chiquet*. Ne dites pas : *Il ne m'en donne que par chiquettes;* mais bien : *Il ne m'en donne que par chiquets* » (p. 25). Littré donne un exemple de Voltaire. Cf. d'Hautel, I, 203-204.

« Courantiner et Courantineuse. Barbarismes employés pour *coureuse* et *courir* » (p. 30).

« Craquelin. Hareng. C'est un mot de province. Dites : *Un craquelot* » (p. 31). *Craquelin* est donné par Boiste.

« Cruchetée. Barbarisme. On ne doit pas dire : *une cruchetée d'eau, une cruchetée d'huile;* mais *une cruchée* » (p. 32).

« Tu ne vis que d'escrocages. *Escrocage* est du baragouinage bourguignon, c'est *escroquerie* qu'il faut dire » (p. 118).

« Ces haricots verts sont pleins de filanges. *Filanges* n'est pas français. Dites : *Filandres*, et ces haricots sont *filandreux* » (p. 121).

« Ce lait est plein de grumelots. Grumelots n'est pas français. Dites : *Lait plein de grumeaux, bouillie pleine de grumeaux de farine* » (p. 124). Cf. d'Hautel, II, 34.

« Jouisserie pour *jouissance;* charmante expression à l'usage des apprentis chiffonniers » (p. 55).

« Mairrie pour *mairie*, faute. Le Parisien prononce ce mot comme s'il y avait *mairerie;* il ne faut pas appuyer sur l'*r*, et dire *mè-ri* sans effort de gosier ni de langue » (page 59). En réalité, il s'agit d'une substitution du suffixe *-erie* au suffixe *-ie*. Littré cite un exemple de *mairerie* du XVI^e^ siècle. Michel (p. 126) note : « Mairerie, faute » (cf. encore Littré).

« Menterie pour *mensonge*. Comme l'un veut dire l'autre, et que le dernier est moins populaire, on peut laisser le mot *menterie* dans l'oubli » (p. 60). L'Académie admet *menterie;* Gattel essaie d'établir deux différences : « 1° que *mensonge* est plus du style noble, et *menterie* du style familier; 2° que la *menterie* est une simple fausseté avancée

dans l'intention de tromper et le *mensonge* une fausseté combinée de manière à tromper en effet. Les enfans préludent aux mensonges par des menteries. »

« Ombrette pour *ombreile* (petit parasol). Faute de français. M. Désaugiers, qui n'est pas manchot, dit une *ombrelle;* et je suis de cet avis, jusqu'à ce que l'Académie nous éclaire sur ce mot » (p. 64). L'Académie a admis *ombrelle* en 1835.

« La Parapelle pour le *parapet d'un pont, d'un quai.* Faute » (p. 67). L'*et* de *parapet* a été interprété comme un suffixe. Littré cite un exemple de *parapels* au xvi[e] siècle. *Parapel* se trouve chez Molard (p. 195), d'Hautel (II, 193), Rolland (p. 99 A).

« Pelletrée pour *pellerée.* Faute. Dites : *Une pellerée de charbon* » (p. 68). L'Académie a *Pellée, Pellerée, Pelletée*; Gattel déclare que *pellerée* est le plus usité des trois. *Pelletrée* semble dû à un croisement de *pellerée* et de *pelletée.*

« Picons pour *piquerons d'un rosier, d'un buisson. Picons* n'est pas français » (p. 69). L'Académie n'admet aucun des deux mots; Boiste enregistre *piqueron* d'après Restaut et de Wailly.

« Plaisantage. J'ai entendu dire à certaine fille de campagne : *Monsieur, finissez vos plaisantages,* ce qui me fit tant rire que je continuai toujours les plaisanteries. *Plaisantage* n'est pas français » (p. 71).

« Plumot pour *plumasseau* (aîle [sic] d'oie pour balayer). *Plumot* est un barbarisme » (p. 71). *Plumeau* est enregistré par Boiste, mais n'a été admis par l'Académie qu'en 1835.

« Pouillasson pour *pouilleux,* est une trivialité dégoûtante » (p. 72).

« J'aime les petits pois dans leur primauté parce qu'ils sont plus fins. Ici *primauté* est mauvais. On dit : *Des fruits, des légumes dans leur primeur* » (p. 144).

« Les Prusses et les Russiens. Double faute. Il faut dire : Les Prussiens et les Russes » (p. 142). Voltaire préférait Russes à Russiens parce que ce dernier mot se rap-

prochait trop de Prussien (Littré, Suppl., s. v. *Russien*). Je n'ai pas trouvé d'exemples de *Prusses* pour « Prussiens. »

« Un Saquet ou une Saquée pour *saccade*. Faute » (page 82).

« Sauteriau pour *sauterelle*, mot de paysan » (p. 82). La carte 1198 (« sauterelle ») de l'*A L F* fournit des exemples abondants du type masculin.

« Perdre la trémontade. *Trémontade* pour *tramontane*, faute que font les trois quarts du peuple » (p. 157). Le suffixe francisé *ade* a pris la place de la terminaison peu usitée *-ane*. Cf. Molard, p. 270, Michel, p. 182, d'Hautel, II, 370, Rolland, p. 131 A.

Formes à suffixe et formes simples

Une forme à suffixe est parfois préférée à la forme simple du mot :

« Son habit est tout dépiéceté. *Dépiéceté* est un barbarisme. C'est *dépiécé* qu'il faut dire » (p. 115). D'Hautel (I, 290) veut également *dépiécé* « et non *dépiéceté*, comme on le dit fréquemment à Paris » (cf. aussi Rolland, p. 50 A).

« Il est toujours a jousser; joussez donc. Jousser pour *jouer*, est un mot tout à fait ridicule qui doit la naissance aux plus grossiers paysans » (p. 130).

« Malinot est un barbarisme » (p. 60).

« Pariure. Barbarisme. Dites : *J'en fais le pari* et non pas *la pariûre* » (p. 67). Le mot se trouve chez Vadé (*Lettres de la Grenouillère, Œuvres*, p. 72). Molard remarque (pp. 196-197) : « Dites *pari* ou *gageure* » (cf. Michel, p. 142, Rolland, p. 99 B). Le suffixe *ure* semble en effet venir du synonyme *gageure*.

« Pelurer. Barbarisme. On doit dire : *Peler un fruit*, et non pas : *Pelurer* » (p. 68). La carte 991 de l'*A L F*, « peler (des pommes de terre)», donne des formes *pelurer* dans la région parisienne, la Normandie et la vallée moyenne de la Loire.

« Taudion pour *taudis*. Mauvais » (p. 86). D'Hautel (II, 358) signale le mot. L'Académie l'enregistre comme « populaire ».

La langue populaire semble avoir eu une prédilection très marquée pour certains suffixes.

1° Suffixe de substantifs et d'adjectifs *-eur* (féminin : *euse*).

« Assassineur. Barbarisme. Dites : *Un assassin*, et non pas : *Un assassineur* » (p. 16). Ce mot semble avoir été très répandu à un moment comme le prouvent les témoignages détaillés de Molard (p. 26) : « Assassineur. Dites, assassin, s. m. Le peuple dit souvent : on a commis un *assassin*, au lieu de dire, un assassinat. Ce dernier mot est le nom du crime. Assassin est le nom du criminel » et de d'Hautel (I, 46) : « Assassin. Le peuple dit *Assassineur*. Si un littérateur distingué, avance dans une Néologie (1) dont il est l'auteur, que l'on doit dire *assasinateur*, *assassinement*, pourquoi ne seroit-il pas permis au peuple, privé des ressources de l'étude et de l'instruction, de dire tout simplement *assassineur*? *Un assassineur de morts*. Terme de dérision pour dire un bravache, un fanfaron, un enfonceur de portes ouvertes. »

« Bavardeur pour *bavard*. Faute. *Bavardeur* est un barbarisme » (p. 19).

« Conseilleur. Babarisme (sic). Or, le proverbe : *Les conseilleurs ne sont pas les payeurs*, n'a de bon que la rime. *Conseilleuse* ne vaut pas mieux. Dites : *Conseiller*. Cet homme est un bon *conseiller;* cette dame est un bon *conseiller* » (p. 28). Boiste admet *conseilleurs* (au pluriel) comme familier; d'Hautel (I, 228) cite le proverbe; Michel (p. 51) est plus sévère : « *Conseilleur* n'est pas français » (cf. Rolland, p. 42 A).

« Copieur pour *Copiste*. Barbarisme. On ne dit pas : *Un copieur* » (p. 28).

---

(1) Il s'agit de la *Néologie* de L. S. Mercier, Paris, an IX, 1801, p. 52.

« Critiqueur. Barbarisme. Dites : *Cet homme est un critique ennuyeux; Madame de Staël est un critique excellent. Critiqueuse* est aussi inexact » (p. 31). D'Hautel (I, 259) semble donner à *critiqueur* un sens un peu différent de celui de *critique :* « Critiqueur. Barbarisme fort usité pour dire railleur, moqueur, persifleur. » (Cf. Rolland, p. 46 A).

« Devineur. *Devineuse* et *devine* sont des barbarismes, il faut dire : *Un devin* et *une devineresse* » (p. 35). L'Académie admet *devineur* dans les phrases « de style familier » : « C'est un beau Devineur, un grand Devineur, un habile Devineur, un plaisant Devineur. Il fait le Devineur. »

« Ecailleuse pour *écaillère.* Barbarisme. Dites : *Cette écaillère ouvre bien les huîtres* » (p. 36). Même observation chez d'Hautel (I, 323); cf. Rolland, p. 55 A.

« Un Filouteur et Filouteuse. Barbarismes. On dit : *Un filou.* Ce mot n'a pas de féminin » (p. 45).

« Quel vilain lambineur! *Lambineur* est mauvais, c'est *lambin* qu'il faut dire, et *lambine* au lieu de *lambineuse* » (p. 133).

« Tu n'es guère ménageur; elle n'est pas ménageuse. *Ménageur* et *ménageuse* sont des barbarismes; c'est *ménager* et *ménagère* qu'il faut dire » (p. 135). Littré cite un exemple de Mme de Sévigné, où *ménageur* a un sens un peu différent : « de ces ménageurs politiques. »

« Modeuse pour *modiste.* Barbarisme. *Une marchande de modes* ou *modiste* » (p. 61). *Modiste* n'a été admis par l'Académie qu'en 1835. Mme de Genlis, d'après Littré, préférait *marchand, marchande de modes* à *modiste.*

« Tracasseur et *tracasseuse.* Barbarismes. Il faut dire : *Tracassier* et *Tracassière* » (p. 87). *Tracasseur,* selon Littré, se trouve au XVI^e^ siècle.

« Violonneur. Barbarisme de province » (p. 91).

« Volailleur et Volailleuse (Marchands de volailles). Barbarisme. Dites : *Volailler* et *volaillère* » (p. 92).

Dans trois mots le suffixe *-eur* est substitué à *-ateur :*

« Accompagneur. Barbarisme. Dites : *Ce musicien est bon accompagnateur* » (p. 10); cf. Rolland, p. 3 A.

« Déclameur. Outre que *déclâmeur* ne doit pas être prononcé long à *clâ*, ce mot n'est pas français, c'est *déclamateur* qu'il faut dire » (p. 33).

« Dessineur pour *dessinateur*. Faute contre la langue » (p. 43).

Tn peut joindre à ces mots deux adjectifs refaits en *-eux, -euse* :

« Coléreux et Coléreuse sont des barbarismes. Dites : *Un homme colère, une femme colère* » (p. 27); cf. Michel, p. 48, d'Hautel, I, 220 qui donne *coléreux* comme « très usité à Paris; Rolland, p. 40 B.

« Rancuneux et Rancuneuse. Ces mots ne sont pas français. Dites : *Rancunier* et *rancunière* » (p. 76); cf. Molard, p. 227; Michel, p. 161, Rolland, p. 116 A. Littré cite un exemple de Marivaux et d'autres du XIX^e^ siècle.

2° Suffixe de substantifs et d'adjectifs *-ard* (féminin *-arde*) :

« Craillard. Barbarisme. Dites : *Criailleur* et *criailleuse* pour *craillarde* » (p. 30).

« Gueulard et Gueularde pour *Gourmand* et *Gourmande* ou *Braillard* sont encore des barbarismes (p. 50). L'Académie définit *gueulard :* « Celui qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut. *C'est un franc gueulard* ». D'Hautel (II, 36) donne une définition différente : « Sobriquet fort incivil qui équivaut à gourmand, glouton, homme qui est fort sur sa bouche. On le donne aussi à celui qui se plaint continuellement, qui crie pour les plus petites choses ».

« Vous êtes un gueusard. Tout le monde devine ce qu'on entend par *gueusard;* mais cela n'est pas français. Il reste assez de mots pour insulter sans en inventer de nouveaux, surtout comme celui-ci » (p. 124).

Gueusard nous est mieux défini par Molard (p. 143, s. v.) : « Lorsqu'on veut désigner un homme sans mœurs ou sans probité, il faut dire *mauvais sujet* ou *fripon;* si c'est

pour indiquer un homme réduit à vivre d'aumônes, dites *gueux* ou *mendiant* », cf. Michel, p. 108, d'Hautel, II, 37, Rolland, p. 73 B.

On lit dans un article des *Lettres champenoises* (t. IX, 1822, p. 235), intitulé *Mœurs du tems du Directoire,* l'anecdote suivante : « Un soir où l'on représentait les Femmes savantes, dans cette même année 1798, au moment où Trissotin, trompé par la ruine supposée de Chrysale et de Philaminte, se démasque lui-même en se retirant brusquement, on entendit tout à coup du fond d'une loge, ces mots très significatifs : *oh! le gueusard!* On peut juger de toute la salle. Les yeux se dirigèrent alors vers une citoyenne couverte de dentelles et de diamans qui occupait avec quelques compagnes une des loges appelées baignoires. »

« C'EST UN VIEUX ROUPILLARD. Ce mot n'est pas français; dites *Roupieux,* qui a la roupie; encore ce dernier mot n'est pas admis par l'Académie; c'est un de nos modernes auteurs qui l'a introduit dans son Dictionnaire » (p. 151). Il y a là une erreur manifeste de Desgranges; *roupieux* est enregistré par l'Académie, quoiqu'avec la mention « peu usité ». Quant à *roupillard,* ce mot se rapproche seulement par une confusion graphique de *roupiller,* « sommeiller »; c'est évidemment ici un dérivé de *roupie.* On trouve aussi un verbe *roupiller,* dérivé de *roupie* : « les vieux et les vieilles qui ont connu les joyes du Pré Pories et dans les yeux desquels roupille une larme de souvenir, peut-être... ou de regret. » (Louis Douchet, édition des Manuscrits de Pagès, Amiens, 1856, sqq., t. III, p. 492, note).

Page 136 (JE NE SAIS NI MATHIQUES NI GRAPHIQUES...) Desgranges raille une dame « qui voulant exprimer qu'elle n'aimait pas la lecture, disait : *Je ne suis pas lisarde.* »

3° Suffixe de substantifs *-o(l), ole :*

Cette forme ancienne est préférée à la forme *eul, eule* dans deux mots :

« FI-YOT et FI-YOLE pour *filleul* et *filleule.* Faute contre la langue » (p. 44); cf. d'Hautel, I, 391 et Rolland, p. 66 A s. v. *fillot.*

« Ligneau ou Lignol pour *ligneul*, fil de cordonnier; les deux premiers mots ne valent rien » (p. 58).

4° Suffixe verbal *-ailler :*

Ce suffixe dépréciatif se trouve dans cinq mots condamnés par Desgranges : .

« Disputailler. Diminutif de *disputer*. Barbarisme » (p. 35). Le mot est signalé par Littré chez Cotgrave; il est enregistré par Boiste, (comme familier), mais non par l'Académie.

« Plaidailler pour *plaider sans motifs*. Barbarisme » (p. 70). Cf. Littré.

« Prêchailler pour *mal prêcher*. Barbarisme » (p. 73). Littré donne un exemple de Chateaubriand.

« Tournailler. Barbarisme. Dites : *Tournoyer* » (page 87). Le mot est admis par l'Académie : « Faire beaucoup de tours et détours sans s'éloigner d'un point. *Le cerf n'a fait que tournailler*. Il se dit aussi pour, Roder autour. Il est familier. » Il est signalé par d'Hautel (II, 368).

« Toussailler pour *tousser* à diverses reprises. *Toussâiller* n'est pas français » (p. 87) (1).

Il conviendrait de citer encore l'emploi du suffixe *ier, -ière* avec les noms de mets : « Je ne suis pas soupière, poivrière, saladière, patissière. Tout cela est mauvais. On peut dire qu'on n'aime pas la soupe, le poivre, etc.., et se servir d'autres expressions » (p. 154). *Soupier, ere*, est seul donné par Restaut et par Boiste avec le sens de « qui aime la soupe ».

La langue populaire a formé un mot *usurier* qui a un tout autre sens que celui de la langue cultivée : « Usurier. Qui use beaucoup ses vêtemens. Cela n'est pas français. On ne connaît d'*usurier* que celui qui prête à de gros intérêts » (p. 90).

Citons enfin des verbes formés avec des suffixes de caractère populaire :

---

(1) L'accent circonflexe de *toussâiller* marque peut-être la prononciation vélaire de l'*a*, dont nous avons parlé à la phonétique.

« Fouillasser et Fouillassonner, tout cela n'est pas français. *Fourgonner* serait plus supportable, *farfouiller* vaut encore un peu mieux; mais le tout n'est pas du haut style » (p. 45). D'Hautel (I, 403) n'a que *fouillonner*.

« Jouasser, *mal jouer* ou *jouer petit jeu*. Barbarisme » (p. 55).

« Veux tu ne pas magnotter cela. *Magnotter* est un barbarisme. Les paysans disent aussi magner pour *manier*. Prononcez : *Manier quelque chose*, c'est-à-dire toucher avec les mains » p. 137). D'Hautel (II, 94) donne « Magnoter. Pour dire manier souvent quelque chose; caresser quelqu'un; le flatter; le cajoler avec les mains et quelquefois aussi avec indiscrétion. »

Relations du Suffixe et du Radical

Dans certains mots, la langue populaire a refait le radical sur le mot simple par une sorte de désir de rendre l'étymologie plus transparente :

« Liqueuriste. Marchand de liqueurs. Faute. Prononcez et écrivez : *Licoriste*, ou mieux *liquoriste* » (p. 58). *Liquoriste* se trouve chez Boiste, mais n'a été reçu par l'Académie qu'en 1835.

« Meublier pour *mobilier*, faute de français. Beaucoup de gens disent : *Un beau meublier, il a un beau meublier*, c'est *mobilier* qu'il faut dire » (p. 61).

« Savatier, au lieu de *savetier*, autre mot de paysan [il vient de parler de *sauteriau*] reçu dans les villes » (p. 82).

« Seminairiste pour *seminariste* (sic) (élève d'un séminaire). Faute » (p. 82).

« Sourdité au lieu de *surdité*. Faute » (p. 84).

« Vilainie pour *vilenie*. Faute. Prononcez : *vil-ni* » (p. 91).

Littré a des exemples anciens de *cavatier* et de *vileinnie* mais des formes analogues ont pu être refaites à toute époque de la langue.

Inversement, Desgranges veut *aigriotte* et non *agriotte* : « Agriotte pour *aigriotte* (espèce de cerises). Faute. Pro-

noncez : *Egriotte* » (p. 11). La forme admise par l'Académie n'est ni *agriotte* ni *aigriotte*, mais *griotte* qui représente *agriotte* avec déglutination de l'article; cf. Rolland, p. 5 A) : « *Agriote*. Mauvaise dénomination usitée pour dire *griote*. »

Dans les mots *faubourien* et *vacabonner*, l'union du suffixe au radical est faite sans tenir compte du type étymologique :

Desgranges n'a pas consacré d'article distinct au premier mot, mais il en parle deux fois : Aux mots *arsouille* et *s'arsouiller*, il écrit « Je conseille de les adopter, et surtout de prendre l'air qu'ils indiquent, pour être à l'instar des faubouriens. A propos de faubourien, voilà un mot qui n'est pas non plus à dédaigner; on le souffre déjà sur le théâtre, à rien ne tienne qu'il ne s'introduise dans les salons » (p. 15) et il commente ainsi la phrase *Le camarade a joliment soiffé* : « Soiffer pour *boire* est un mot de faubourien et aussi français que faubourien lui-même » (page 155). Littré, au Supplément, donne une forme *faubourgeois*, plus étymologique, avec un exemple de Babœuf; mais quelle a été la vitalité de *faubourgeois* ?

« Vacabonner. Voilà un mot de l'invention des puristes du faubourg Saint-Marceau » (p. 90). *Vagabonner* est enregistré par l'Académie à côté de *vagabonder*.

La langue populaire a gardé une forme *corporence* qui existait au XVI^e^ siècle (Littré, s. v. *corpulence*, et Godefroy) et qui est une réfection de *corpulence* sur le radical *corpor-* : « Corporence. Barbarisme. *C'est* (sic) *homme est d'une belle corpulence*, et non pas *Corporence* » (p. 29). L'orthographe *Corporence* semble prouver que la remarque vient de d'Hautel (I, 238), (cf. aussi Rolland, p. 43 B); Desgrouais (p. 95), Molard (p. 81) et Michel (p. 53) écrivent *corporance*. *Corporance* se trouve dans *Madame Angot au Sérail* d'Aude (a. III, sc. 6).

Incomprenable — « Incomprenable pour *incompréhensible*. Barbarisme » (p. 53) — a été fait sur le radical français *compren-*. Littré donne un exemple de Montaigne.

Dans certains mots de formation moderne le suffixe est relié au radical par une consonne de liaison. Deux mots

de cet ordre ont provoqué les observations de Desgranges :

« Cacaotier. L'arbre qui porte le cacao. *Cacaotier* n'est pas français. Dites : *Un cacaoyer* » (p. 23). *Cacaoïer* est la forme de Restaut, *cacaotier* celle de Trévoux. Gattel préfère *cacaoyer;* l'Académie admet *cacaoyer* ou *cacaotier.*

« L'indigo m'a bleussi les mains. *Bleussir* n'est pas français. C'est *bleuir* (rendre bleu). Prononcez : *Bleu-ir* » (p. 103). Molard (p. 47), Rolland (p. 22 B) et encore Littré condamnent une forme *bleusir.*

Il relève aussi la forme *siroter* (p. 84). Voir au Vocabulaire.

En face de *bigarreautier* fait sur *bigarreau* existe une forme *bigarrier* construite directement sur le radical :

« Bigarrier pour *bigarreautier,* n'est pas exact; c'est un mot provincial » (p. 20).

Desgranges condamne les mots *tendresse* et *verduresse* que crient les marchands d'artichauts : « La Verduresse. Voilà du français de marchands d'artichauts qui crient dans Paris : *La tendresse, la verduresse, à trois liards la pièce.* Tout cela est charmant quant à la rime; mais pour s'exprimer exactement, il faudrait qu'ils dissent : *La tendreté, la verdeur* » (p. 91). *Tendresse* est dû à un changement de suffixe et a fourni à *verduresse* le second suffixe *esse.*

Le mot *peinturlurer* présente aussi un double suffixe : Peintulurer (sic). Faire de mauvaise peinture; barbouiller. C'est un barbarisme » (p. 68). L'Académie n'admet pas ce mot. Gattel le réserve au « Style bas et bouffon » (1).

Au contraire, en face de *couverture, couverte* garde l'ancienne forme du mot : « Couverte. Ce n'est que dans la capitale et dans les gens du peuple qu'on appelle ainsi *une couverture* » (p. 30). *Couverte* est signalé par Desgrouais (p. 102), Molard (p. 83-84), Boiste, Michel (p. 55-56), Rolland (p. 45 B).

---

(1) Pour *fouillassonner,* avec un double suffixe (p. 45), voir plus haut.

II. VOCABULAIRE

A. Mots et Expressions sur la valeur sociale desquels Desgranges ne donne pas d'indication

« Abouler pour donner. Faute. *Abouler-moi cela* est très mauvais » (p. 9). Sainéan, *Lang. paris.*, p. 523.

« Allumer du feu; allumer des flambeaux, allumer la lumière. Je demande au plus hardi de mes lecteurs si jamais il a allumé du feu ou de la lumière? Il est bien plus convenable de dire : *Faire du feu, allumer la bougie ou la chandelle* » (p. 95). Racine a dit « allumer le flambeau » (*Iphig.*, I, 1; cité par Littré, s. v. *allumer*, 1). Gattel note : s. v. *allumer* : « On dit *allumer le feu* ou *du feu*, quoique ce soit le bois qu'on allume » et d'Hautel (I, 26) : « Allumez la lumière, phrase très usitée parmi le peuple, pour dire, allumez la chandelle » (cf. Rolland, p. 7 B).

[*Allumer*]. « Je l'ai allumé pendant deux heures. *Allumer*, dans cette phrase, veut dire *espionner quelqu'un.* C'est le mot favori de ces nobles agens que des insolens nomment : *Mouchards* » (p. 98). D'Hautel (I, 26) a « *Allumer quelqu'un.* Le regarder avec recherche et d'une manière insolente ». Cf. L. Sainéan, *L'argot ancien*, p. 120, *Lang. paris*, p. 452-516.

[*Amigeoter*]. « Tu veux m'amigeoter. *Amigeoter* n'est pas français. Mieux vaut dire : *Amadouer* » (p. 99). *Amigeoter* semble être une mauvaise lecture pour *amignoter* que Boiste donne, d'après Catineau et Restaut, avec le sens de « flatter » et que d'Hautel (I, 28-29) définit plus abondamment : « Cajoler, flatter, choyer, traiter quelqu'un avec de grands ménagements. Ce verbe ne s'emploie guère qu'en parlant des enfants auxquels une tendresse aveugle se plaît à prodiguer des soins minutieux et délicats » (cf. Rolland, p. 8 A).

[*Amonition*]. « Du pain d'amonition. J'engage mes lecteurs à dire : *Du pain de munition.* C'est un peu plus français » (p. 97). Littré (s. v. *munition*) a relevé *amunition* chez Carloix et A. Paré. On lit *pain d'amonition* chez Vadé (*Racoleurs*, sc. XVI; *Œuvres*, p. 310); l'observation se trouve chez d'Hautel (II, 157, s. v. *munition*). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 32.

« Arc et Arche. *Une arche de triomphe* est mal dit. C'est *Un arc de triomphe*, on dit bien : *Une arche de pont* » (p. 14). L'observation se retrouve chez Littré, s. v. *arc*. Balzac a placé *arche de triomphe* dans la bouche de son vieux soldat : « vous retrouviez des arches de triomphe avec de simples soldats mis dessus en belle sculpture, ni plus ni moins que des généraux. » (*Le Médecin de campagne*, p. 171). Il est certain que les mots *arc* et *arche* présentent à l'esprit du sujet parlant une certaine affinité. Victor Hugo en a tiré magnifiquement parti quand il s'écrie, en s'adressant à l'Arc de Triomphe :

Toi dont la courbe au loin, par le couchant dorée,
S'emplit d'azur céleste, arche démesurée...
...Arche! alors tu seras éternelle et complète.

(*Les Voix Intérieures*, IV, *A l'Arc de triomphe*).

« Argoté. *Un homme argoté, il s'est argoté* (1). Tout cela n'est pas français » (p. 15) et « Cet homme est argoté. Pour exprimer *fin, astucieux.* Ce mot-là n'est que du français de contrebande » (p. 98). D'Hautel a (I, 42) : « *Argoté* se dit d'un homme dégourdi, fin, subtil, madré » (cf. Rolland, p. 11 A); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 506.

« Artice. C'est ainsi que l'on qualifie un décroteur (sic), depuis qu'il est devenu *artiste.* Prononcez donc : *Artiste*, et non pas : *Artice* » (p. 16). Le renseignement semble venir de d'Hautel (I, 45-46) : « *Artistes.* Les histrions, les

(1) *Il s'est argoté les pieds* (p. 98), cette expression est attribuée aux paysans. Nous la retrouverons plus loin.

plus vils bateleurs, les artisans les plus obscurs, les décrotteurs même prennent depuis quelque temps, à Paris, le titre d'*Artistes :* on ne peut assurément pousser plus loin l'impudeur et la dérision. »

[*Attaquer*]. « JE L'AI VU PASSER, MAIS JE NE L'AI PAS ATTAQUÉ. *Attaquer* pour *acoster* ne vaut rien : *on n'attaque* qu'un ennemi; et on *acoste* quelqu'un que l'on connaît » (p. 99).

[*Baba*]. « J'EN SUIS RESTÉ TOUT BABA. Quand j'aurai su ce que veut dire *Baba*, j'en préviendrai mes lecteurs » (page 103). Le sens de cette expression nous est donné par d'Hautel (I, 112, s. v. *bouche*) : « *Il est comme Baba la bouche ouverte.* Se dit par raillerie d'un niais; d'un Colas; d'un sot, qui a toujours la bouche béante, et qui s'extasie sur les choses les plus frivoles et les moins dignes d'attention »; cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 349-350.

[*Balai*]. « CETTE FEMME A RÔTI LE BALAI. *Rôtir un balai!* Quelle sauce mettra-t-on sur ce rôti-là? C'est à l'inventeur de ce mot à nous le dire » (pp. 149-150). L'Académie enregistre l'expression, s. v. *balai*, et lui donne trois sens (les deux premiers très voisins) : « Mener une vie obscure et peu aisée »; « avoir été longtemps dans certains emplois »; « mener une vie qui tient du libertinage »; avec pour exemple de ce dernier sens : « Cette femme a longtemps rôti le balai ». La locution est enregistrée par d'Hautel (I, 64, s. v. *balai*) : « *Il a rôti le balai.* Locution équivoque pour faire entendre qu'un homme a passé sa jeunesse dans la dissipation et la débauche. *Rôtir le balai* signifie aussi mener une vie obscure et indigente » (cf. Rolland, p. 16 B).

« BAMBOCHER pour s'amuser, n'est pas français. *Bambocheur* ne vaut pas mieux » (p. 19). L'Académie donne *bamboche* au sens de « marionnette ». Molard (p. 36) a *faire bamboche* et *faire ses bamboches;* c'est cette dernière expression que condamnent Michel (p. 17) et Rolland (p. 17 A). D'Hautel seul a le verbe *bambocher* (I, 66); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 106.

« BERLANDER LES GENS. On entend par là, *Balotter* (sic) les gens; mais *berlander* n'est pas français » (p. 102). Faut-

il rapprocher ce mot de *berlander* (Sainéan, *Lang. paris,* p. 285, n. 1) « aller de cabaret en cabaret », « flâner » ?

« Bêtifier ou Bêtiser (faire des bêtises), sont deux barbarismes » (p. 19).

[*Beurre*]. « Il a voulu m'enfoncer de mon beurre. *Enfoncer* est pris pour *tromper,* et *beurre* pour argent. Tout cela est archi-mauvais » (p. 117). Cf. Sainéan, *Lang. paris.,* pp. 369 et 506-507.

« Bichonner pour exprimer *se parer,* n'est pas français » (p. 20). Le mot est signalé par Molard (p. 45), Michel (pp. 22-23), Rolland (p. 21 B). Il a été admis par l'Académie en 1835. Cf. Sainéan, *Lang. paris.,* pp. 379 et 477)

« Blouse ou Bloute, pour *blaude* (surtout de roulier) sont des fautes; *blaude* vaut mieux » (p. 22). Molard (p. 46) note : « Blaude. Habit fort grand, qu'on doit appeler *anglaise* ou *redingotte.* On trouve cependant le mot *blaude* dans le dictionnaire de M. Gatel (sic) ». L'Académie admet *blaude* et *blouse.*

« Bouffer. Barbarisme. Ne dites pas : *Comme tu bouffes! Nous n'avons rien à bouffer* » (p. 21). Boiste donne le mot comme « populaire »; selon Molard, c'est « une expression d'écolier »; cf. aussi Michel, pp. 26-27, d'Hautel, I, 116, Rolland, p. 25 B, Sainéan, *Lang. paris.,* p. 35.

[*Bougrasser*]. Pourquoi s'amuser a bougrasser. *Bougrasser* n'est ni français ni décent. On peut le mettre avec *foutimasser* » (p. 104).

[*Boule*]. « L'amour lui tourne la boule. Ici, *boule* veut dire *tête.* A rien ne tienne que par controverse (1) on n'appelle un jeu de boules un jeu de têtes; alors les joueurs auraient des boules sur le cou, et feraient rouler leurs têtes pour abattre des quilles » (p. 102). D'Hautel (I, 118) donne ce sens de *boule* et l'expression *perdre la boule;* cf. Sainéan, *Lang. paris.,* pp. 33 et 374.

« Boussole, employé pour tête, comme dans cette phrase : *Tu perds la boussole* n'est pas français. *Perdre la*

(1) L'auteur veut évidemment dire : « inversement, réciproquement ». Je n'ai pas trouvé ailleurs ce sens de *controverse.*

boussole ne peut se dire qu'à un marin qui s'égare » (page 22). L'expression est dans d'Hautel (I, 23); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 374.

[*Caribot, calibot*]. « CACHE-TOI DANS CE CARIBOT OU CALIBOT. *Caribot* est un barbarisme. C'est *niche* ou *cachette* qu'il faut dire » (p. 109).

[*Calebasse*]. « TU VAS VENDRE LA CALEBASSE. *Vendre une calebasse*, c'est... Parbleu, je n'en rien (sic); le dira qui pourra » (p. 160). L'Académie, Gattel, d'Hautel (I, 146), Rolland (p. 30 A), n'ont que *frauder la calebasse* pour dire frustrer quelqu'un de son butin. Molard (p. 61, s. v. *carabasse*) donne « *Vendre la carabasse*. Expression populaire; dites, découvrir le mystère ou le pot aux roses » (l'expression est dans Littré, Supplément, s. v. *calebasse*), cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 175-176.

[*Caliborgne*]. « MON AMANT EST UN VILAIN CALIBORGNE. *Caliborgne, calouche* et *calorgne*. Tout cela n'est que du baragouinage. Il n'y a que le mot *louche* qui soit admis dans nos dictionnaires » (p. 108). D'Hautel, I, 148, n'a que *calorgne* (cf. Rolland, p. 30 A). Sur ces trois mots, cf. v. Wartburg, *Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans in den romanischen Sprachen und Dialekten*, Diss. Zurich, Hamburg, 1912, pp. 29, 36, 42, 72 et Sainéan, *Lang. paris.*, p. 281.

[*Casse*]. « LES FILLES DE SALLE RÉPONDENT DE LA CASSE ET DE L'ARGENTERIE. *La casse* n'est pas français. Dites : *Répondre de ce qu'on casse ou de ce qu'elles cassent* » (page 106).

« QUEL CHIEN-DENT; OU VOILA LE CHIEN-DENT. *Quel chiendent* n'est que du verbiage; je ne connais qu'une plante qu'on nomme ainsi » (p. 147). D'Hautel a (I, 201) : « CHIENDENT. *Voilà le chiendent*. Pour, voilà le point le plus difficile ou le plus important de l'affaire ».

« UNE GROSSE CHIFFE DE PAIN, UN BON CHIFFON DE PAIN. *Chiffe et chiffon* de pain sont des barbarismes » (p. 106). Molard (p. 71), Michel (p. 45), Rolland (p. 37 B) condamnent l'expression *chiffon de pain*.

Chiolée, voir *Tiolée*.

[*Chipoteur*]. « Vous n'êtes qu'un chipoteur. Chipoteur et chipoteuse sont des barbarismes. *Chipoter* et *chipotier* ne valent guère mieux » (p. 108).

L'Académie admet *Chipoter* et *chipotier*, Molard (p. 72), Michel (p. 45), Rolland (p. 37 B) condamnent *chipoteur* pour *chipotier*. D'Hautel (I, 202-203) signale *chipoter* : « Lanterner, barguigner, faire quelque chose contre son gré, manger de mauvais cœur et sans appétit », mais fait une distinction entre *chipotier* et *chipoteur* (I, 203) : « Chipotier. Tatillon, minutieux à l'excès, chicaneur. Au féminin, *Chipotière*. Chipoteur. Qui mange sans avoir faim, qui gazouille l'ouvrage, qui travaille d'une manière lâche et paresseuse. »

« Chipper. Employé pour exprimer : *Prendre, dérober*, n'est qu'un barbarisme » (p. 25). Le mot est signalé par Boiste, d'Hautel (I, 282), (qui le donne comme un terme d'écolier), Rolland (p. 37 A). Balzac le met dans la bouche de son vieux soldat : « Alors Napoléon vous enveloppe ces généraux allemands..., les pelote très bien, leur chippe quelquefois des dix mille hommes d'un seul coup. » (*Le Médecin de campagne*, p. 171); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 438.

[*Chiquer*]. « Allons chiquer les vivres. *Chiquer les vivres* n'est pas français. On *chique* seulement du tabac » (p. 107); cf. Michel s. v. *chiquer;* d'Hautel, I, 203. Balzac écrit d'une façon analogue : « Mes amis, pour le quart d'heure, on nous donne l'Egypte à chiquer » (*Le Médecin de campagne*, p. 172); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 177.

[*Chose*]. « J'ai rencontré chose qui passait par la rue de chose, il avait l'air tout chose. Voilà bien de *choses* pour ne rien dire qui vaille » (p. 107). L'emploi de ce mot supplétif est signalé par Gattel, Michel, p. 46, d'Hautel, I, 204-205, Rolland, p. 38 A, cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 122.

« Le colimaçon montre ses cornes. *Colimaçon* et *limaçon* n'étant qu'une seule et même chose, je préfère le dernier qui est moins long » (p. 107). L'Académie, s. v. *colimaçon*, renvoie à *limaçon;* d'Hautel (II, 83, s. v. *limaçon*) note simplement : « Beaucoup disent colimaçon. »

« Collégiens. On entend par là les élèves d'un même collège; mais *collégien* est un mot sorti du cerveau creux de quelque professeur ultra-émérite » (p. 27). Le mot n'a été admis par l'Académie qu'en 1835.

« Communs pour *latrines*. Ce mot est un barbarisme » (p. 27). *Communs* est condamné par Molard (p. 76) et Rolland (p. 41 A).

« Conséquent, employé pour *considérable* est une inconséquence. Beaucoup disent : *Il soutient une maison conséquente; il a un emploi conséquent; il jouit d'une fortune conséquente.* Tout cela est mauvais. Il faut : *Considérable,* au lieu de : *Conséquent.* On dit bien : *Ce discours est conséquent,* pour *juste*; *cet homme est conséquent.* c'est-à-dire qu'il parle avec justesse; mais toutes les fois que *considérable* pourrait remplacer *conséquent,* chassez celui-ci, il n'est pas à sa place » (p. 28). Le mot se trouve au XVI^e^ siècle (cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 322-323); M. Gohin (*Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du* XVIII^e^ *siècle,* Paris, 1903, p. 294), donne des exemples du XVIII^e^ siècle et un abrégé des discussions que suscitait ce sens donné à *conséquent.* La Harpe et Domergue le condamnent, Mercier le défend. Depuis ce sens est constamment blâmé par les grammairiens (Molard, pp. 77-78, Gattel, Boiste, Michel, p. 51, d'Hautel, I, 228-229, etc.., etc.) (1).

« Coutumace pour *contumax* et *contumace* (Homme jugé en son absence). Beaucoup disent : *Il a été jugé par coutumace.* Faute. Dites : *Nicolas était contumax lors du jugement; il a été jugé par contumace* » (p. 30). L'Académie a *contumace* pour le substantif; *contumace* et *contumax* pour l'adjectif.

« Le Cou-du-pied pour *coude-pied.* Vice de prononciation. Un pied n'a pas *cou* (sic); mais il fait un *coude* avec la

(1) Cf. : « Là je vis bien que la secousse [du tremblement de terre] avait été forte ou *sérieuse,* comme vous diriez, cousine, ou *conséquente,* comme dit Voisard. » (P.-L. Courier, Lettre à Madame Pigalle, 25 octobre 1806, *Œuvres choisies,* éd. Jean Giraud, Paris, Delagrave, s. d., p. 428).

jambe » (p. 29). *Cou du pied* est la forme ancienne (cf. Littré). Cependant l'Académie donne *coude-pied* (et de même Boiste et Gattel).

[*Cracher*]. « JE LUI FERAI BIEN CRACHER DE L'ARGENT. Si le hasard voulait qu'un homme pût cracher de l'argent, je lui prêterais volontiers mon mouchoir » (p. 107). L'expression est généralement citée sous la forme *cracher au bassin*; cependant d'Hautel (I, 253, s. v. *cracher*) donne aussi simplement *faire cracher quelqu'un.* Cet emploi de *cracher* est attesté au XVI^e^ siècle (cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 330).

[*Cramoisi*]. « CETTE ÉTOFFE EST D'UN CRAMOISI ROUGE. A-t-on jamais vu de *cramoisi vert ou bleu*? On peut dire : *Rouge cramoisi,* parce qu'il y a plusieurs rouges, mais il n'y a qu'une sorte de *cramoisi,* et qui toujours est rouge » (p. 105). On trouve chez Rabelais *cramoisi* associé à d'autres couleurs que le rouge : « velours bleu cramoysi » (*Gargantua,* I, 3), « veloux violet cramoisy » (*Pantagruel,* II, 11).

[*Crapule, crapuleux*]. « C'EST UN HOMME CRAPULEUX, IL NE FRÉQUENTE QUE DE LA CRAPULE. *Crapule* et *crapuleux* sont de vilains mots que la langue et l'oreille repoussent » (p. 107), (cf. Gattel, Boiste, d'Hautel, I, 254-255, Rolland, p. 46 B).

[*Craquer, craqueur*]. Desgranges ajoute, à la suite de la condamnation de *Conter des gandoises* (pp. 123-124) : « On peut joindre à cela *craquer* et *craqueur.* » L'Académie admet *craquer :* « On dit populairement *Craquer,* pour dire, Mentir, hâbler, se vanter mal à propos et faussement. C'est un homme qui ne fait que craquer. » Elle donne aussi *craquerie,* mais non *craqueur,* que l'on trouve chez Gattel et chez Boiste. *Craquer* est condamné par Michel (p. 57); *craquer, craquerie, craqueur,* sont signalés par d'Hautel (I, 255).

[*Croquer le marmot*]. « J'AI CROQUÉ LE MARMOT PENDANT UNE HEURE. Il n'y a qu'un ogre qui croque les marmots, encore est-ce un personnage imaginaire. Toute autre manière de l'entendre est une balourdise » (p. 108). *Croquer le*

marmot, au sens de « attendre longtemps », est signalé notamment par d'Hautel (I, 21, s. v. *croquer*, et II, 117, s. v. *marmot*) et Rolland (p. 85 A); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 33.

« Croquet. Dire d'un homme qu'il était comme un croquet, pour donner à entendre qu'il avait de la colère ou de la mauvaise humeur, est une idée qui dépasse le sens commun; nous devons regreter (sic) que son auteur n'en ai (sic) point fait part à l'Académie; jusqu'à présent néanmoins, je n'ai pu trop me rendre compte de l'utilité de ce *croquet-là* » (p. 31-32). Ce sens est signalé par Littré.

« Crosses. Marcher avec des crosses, pour dire avec des *béquilles*, n'est pas français » (p. 32); cf. Michel, p. 58.

[*Croustillant*]. « Elle a des yeux croustillans. Qu'est-ce qu'on entend par yeux croustillans? Ni moi, ni lui, ni eux n'en savons quelque chose » (p. 109). L'explication est fournie par d'Hautel (I, 262) : « Croustillant. Pour appétissant, qui croque, qui fait plaisir à manger, qui émeut les sens. »

[*Cruche.*] «Vous êtes un vrai pot, une vraie cruche. *Pot* et *cruche* sont depuis longtemps synonymes d'*imbécille, de niais*, mais je demanderai ce qu'on trouve de plus bête, de plus sot entre un *pot* ou une *marmite*, ou entre une *cruche* et une *bouteille*. On peut donc dire tout aussi bien, *que vous êtes marmite!* Il me semble qu'en disant à quelqu'un, *vous êtes bête comme une oie, comme un dindon*, l'image serait aussi exacte que *pot* et *cruche* » (page 161). *Cruche* en ce sens est employé au XVII^e^ siècle (cf. Littré, s. v., 3) et enregistré par l'Académie. D'Hautel (I, 263 s. v.) signale « Bête comme une cruche ».

« Le cu du verre, le cul d'un panier. Ce n'est pas très poli. Dites : *Le fond du panier; le dessous du verre* » (page 108).

[*Culotte*]. « Il en tient une bonne culotte. Prendre *une culotte*, c'est en langage bas *s'énivrer*. Cette culotte-là n'est pas de mise à l'Académie » (p. 109). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 270.

« Dagoter pour *murmurer*, barbarisme » (p. 32).

[*Dauber*]. «DAUBEZ-MOI CE GAILLARD-LA. *Dauber quelqu'un* n'est pas français. Il faut laisser cette expression dans l'oubli » **(p. 113).** Le mot est admis par l'Académie et signalé par d'Hautel (I, 272).

« DÉBAGOULER. S'exprimer mal. Barbarisme » (p. 33). Un sens figuré de ce mot, le sens propre étant « vomir », est donné par l'Académie (« dire indiscrètement tout ce qui vient à la bouche ») avec l'indication : « Il est bas » et d'Hautel (I, 272-273) (« parler sans ménagement, clabauder, en dégoiser »).

« DÉCANILLER. Je l'ai fait *décaniller*, disent bien des gens, c'est un barbarisme, le mot *déguerpir* est celui qui convient; *décamper* serait mieux encore que *décaniller* » (p. 33). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 307.

« Se DÉCARCASSER. Se donner beaucoup de mouvement barbarisme; ne dites pas : *qu'est-ce qu'il a à se décarcasser*, mieux vaut *à se tourmenter, à se démener* » (p. 33). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 104 et 398.

[*Décocher*]. « IL FAUT QUE TU DÉCOCHES TES ÉCUS. *Décocher* des écus n'est pas français; on décoche des flèches, parce qu'à un arc il y a une coche » (p. 115).

« Se DÉCRÉPITER pour se *dépiter* n'est pas français, *se dépiter*, c'est avoir dépit d'une chose, et *décrépité* se dit d'un visage vieux, usé et décomposé avant l'âge » (p. 33). Il s'agit là d'une confusion de mots.

[*Dégaîne*]. « VOILA UN HOMME QUI A UNE DRÔLE DE DÉGAINE. Dégaîne n'est pas français. Il serait mieux de dire : *Une drôle de tournure.* » L'expression est donnée par l'Académie, Michel (p. 65), d'Hautel (I, 279).

[*Dégoisé*]. « CE PETIT GARÇON EST JOLIMENT DÉGOISÉ. *Dégoisé* et *dégoisée* sont deux barbarismes » (p. 112). Boiste donne à *se dégoiser* le sens de « se dégourdir », d'Hautel (I, 280), après le sens de « babiller », écrit : « *Il a l'air dégoisé;* c'est-à-dire fin et mâdré. On dit aussi d'une fille hardie, qui semble en savoir plus qu'il ne convient, qu'*elle a l'air dégoisée.* »

« DÉMANCHER. C'est une faute quand on parle d'une

chose qui n'a point de manche. *On démanche un marteau, un balai;* mais dire : *Il s'est démanché le bras,* etc., etc., est absurde » (p. 34).

[*Démolir*]. « Je te démolirai les jambes a coups de pieds. J'ai bien vu démolir des maisons, mais *démolir des jambes,* voilà qui serait aussi curieux que nouveau. Il faut avoir du courage pour inventer un semblable mot » (page 113).

[*Dent*]. « J'ai une dent contre quelqu'un. Cela, à mon avis, ne signifie rien. Cette phrase n'a d'autre mérite que d'être adoptée » (p. 113). L'expression est enregistrée par l'Académie et signalée par d'Hautel (I, 287) et Rolland (p. 60 B).

[*Désargenté*]. « Je suis désargenté. Un homme qui se dit désargenté se compare à un vieux chandelier. C'est faire faute. Dites : *Sans argent* » (p. 115). Boiste donne ce sens d'après Gattel et de Wailly.

[*Détacher*]. « C'est que, pour la danse, j'en détache joliment! Quoiqu'un danseur veuille en détacher, certes un dégraisseur *en détache* plus que lui. Cette tournure de phrase est mauvaise quand elle exprime : *S'acquitter bien d'une chose* » (p. 113). Littré, au Supplément, cite un exemple du *Père Duchêne.* Boiste note comme « populaire » ce sens de *en détacher,* il est signalé aussi par d'Hautel (I, 294).

« Digoter. *Digoteur, digoteuse, digotier,* et *digotière,* tout cela sent le barbarisme » (p. 35). Je n'ai pu trouver le sens de ce mot. Peut-être est-ce le même que *digonner,* « grogner », cité par M. Sainéan (*Lang. paris.,* p. 285 n. 1), d'après Delvau.

« Ecrabouiller et Escrabouiller. Barbarismes indignes d'être relevés » (p. 37). Le sens est « écraser »; cf. Sainéan, *Lang. paris.,* p. 330.

« Embêter quelqu'un n'est pas français. Ne dites pas : *Tu m'embêtes,* mais *tu m'hébêtes, il m'hébête* » (pp. 37-38). La remarque semble venir de Molard (p. 107) : « Embêter. Vous m'*embêtez;* dites : vous m'*hébêtez* ou vous m'*abétissez,* car *hébéter* et *abétir* signifient la même chose ». Michel (pp.

77-78) interprète le mot autrement: « *Embêter, Embobiner,* pour embabouiner, emboiser, enjoler, empaumer. On dit embâter qui est français et qui signifie, Charger quelqu'un d'une chose qui l'incommode. *Qui est ce qui m'a embâté d'un si sot homme?* » La définition de d'Hautel (I, 337) se rapproche de celle de Michel : « EMBÊTER se dit populairement pour ennuyer, impatienter, obséder. Embêter quelqu'un signifie aussi le cajoler, l'entraîner par des paroles séduisantes et trompeuses à faire ce que l'on désire. » Rolland reproduit cette définition (p. 56 B), en ajoutant : « dites *hébéter* ». Balzac emploie deux fois ce mot dans *Napoléon raconté par un vieux soldat :* « Un de ces intrigants à panaches qui l'embêtaient considérablement et le suivaient partout, même pendant qu'il mangeait. » (*Le Médecin de campagne,* p. 170). « Voilà les Ragusades qui commencent et les bonheurs qui finissent, l'impératrice qu'on embête, et le drapeau blanc qui se met aux fenêtres (*ibid.,* p. 187). Cf. Sainéan, *Lang. paris.,* pp. 34 et 104.

« S'EMPAFFER (boire avec excès). Barbarisme. *S'empiffrer* vaut un peu mieux; et *s'enivrer* est le mot qui convient (p. 38). Littré cite au Supplément un exemple de *s'empaffer* du Père Duchêne; cf. Michel, p. 78, d'Hautel, I, 340, Rolland, p. 57 B, Sainéan, *Lang. paris.,* pp. 354 et 327.

[*Encorner*]. « LE BŒUF VA T'ENCORNER. Un bœuf donne des coups de cornes, mais il *n'encorne* pas, puisque rien n'entre dans sa corne quand il frappe avec » (p. 119). Il s'agit bien entendu d'un composé de *corne* différent de « revêtir de corne ». Ce mot est condamné déjà par Michel (p. 79).

« ENDÊVER pour *turlupiner,* n'est toléré que dans la conversation familière. *Il m'a fait endêver.* Cette phrase est plus populaire que bonne » (p. 39). Le mot est défini plus exactement par l'Académie. (« Avoir grand dépit de quelque chose ») qui ajoute : « il est populaire »; il se trouve chez d'Hautel (I, 343) et Rolland (p. 58 B).

[*Enflaquer*]. « J'AI JOLIMENT ENFLAQUÉ LA BILLE. *Enflaquer* n'est pas français. Dites : *Bloquer une bille* » (p. 118).

[*Enfoncer*] cf. s. v. *beurre*. Le sens de *tromper* est donné par Littré, s. v. 2 et 18.

[*Entiché*]. « Son commerce est entiché. Ici, *entiché* signifie *endommagé, en mauvais état*. Mais le premier mot ne vaut rien » (p. 118). Le sens de « commencer à gâter » est donné par l'Académie. D'Hautel (I, 352), et Rolland (p. 59 B) s'occupent d'un autre sens. (« Il est entiché de cette personne »).

[*Esprité*]. « Jean n'est guère esprité. Cela veut dire que *Jean n'a pas beaucoup d'esprit*, mais *esprité* n'est et ne fut jamais français » (p. 117). Le mot est donné par Boiste (d'après Trévoux, de Wailly et Restaut).

[*Estaffe*]. « Il a reçu son estaffe. Cela n'est pas français » (p. 43). L'Académie n'a qu'*estafier;* d'Hautel (I, 363), définit *estaffe* : « Pour taloche, mornifle, mauvais coup. *Il a reçu son estaffe.* Se dit de quelqu'un à qui l'on a donné une volée de coups de bâton, au moment où il ne s'y attendait pas; d'un bretteur qui a trouvé son maître, d'un mauvais garnement qui s'est fait tuer dans une affaire », (cf. Rolland, p. 60 A). M. Sainéan (*Lang. paris.*, p. 97), classe ce mot comme soldatesque.

[*Fait*]. « A fait et mesure. Cela n'est pas exact. Il faut dire : *Au fur et à mesure* » (p. 120). Il y a là contamination d'expressions; cf. Michel (p. 88) : « *fait à fait, fur à mesure* ne sont pas français. »

« Faquin pour *paré* n'est pas français. *Jacques était faquin dimanche.* Cette phrase est mauvaise. Un faquin est un être vil et non pas un homme bien mis » (p. 44). Gattel dit qu'« en certaines provinces on le (faquin) dit mal à propos d'un fat : *Il fait le faquin* », (cf. Michel, p. 89 et Rolland, p. 63 B); le sens de « proprement vêtu » est donné par d'Hautel (I, 376), cf. Sainéan, *Lang. paris.*, page 396.

[*Farfouiller*]. « Fouillasser et Fouillassonner, tout cela n'est pas français. *Fourgonner* serait plus supportable, *farfouiller* vaut encore un peu mieux; mais le tout n'est pas du haut style » (p. 45). L'Académie admet le mot comme « familier »; il est signalé par d'Hautel (I, 377).

« Ficelle. Barbarisme quand il signifie *trompeur, rusé.* C'est donc à tort que l'on dit : *Notre voisin à l'air un peu ficelle.* Les cordiers ne font pas de ces ficelles-là » (p. 44). Ce sens est donné par d'Hautel (I, 286). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 455 et 464-465.

[*Fil*]. « T'as joliment le fil. Quel fil? Je l'ignore. C'est encore de l'esprit à la Fanfan, ce n'est cependant pas un fil bien désirable, puisque les Normands ont le fil... qui conduit à la potence; rappelez-vous que ces Normands-là ne sont pas tous de l'antique Neustrie. Il en naît à Paris et ailleurs » (p. 122). Molard (p. 125, s. v. *fil*) donne : « *Avoir le fil;* locution vicieuse; dites, *être rusé* »; de même d'Hautel, I, 389, Rolland, p. 65 B; cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 33.

[*Fiston*] « Pas d'ça, mon fiston. Trouvez *fiston* dans le dictionnaire (si ce n'est dans celui burlesque (1), et je vous donne le mien » (p. 121). *Fiston* se trouve dans Vadé : « Mon fiston, grand marci » (4e *bouquet poissard, Œuvres,* p. 68), cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 331.

« Flanquer pour *donner* n'est pas français. J'engage donc mes lecteurs à cesser de dire. *Je me* (sic) *flanquerai des coups; il s'est flanqué dans la boue* » (p. 45). L'Académie donne le mot comme « populaire »; cf. Molard, p. 127, Michel, p. 92, d'Hautel, I, 395, Rolland, p. 66 B.

[*Fourgonner*], voir *Farfouiller.* L'Académie admet le mot comme « familier », il est mentionné par d'Hautel (I, 404).

[*Foutimasser*], voir *Bougrasser.* D'Hautel (I, 405), définit ce verbe : « Ne faire rien qui vaille; agir avec nonchalance; travailler à contre-cœur; lambiner; lanterner. »

« Fringale. Besoin extrême de manger, n'est pas français. Nos académiciens n'ont pas souvent la *fringale,* car ce mot n'a pas trouvé place dans le dictionnaire. Mieux vaut *mâle-faim* » (p. 46). *Fringale* n'a été admis par l'Académie qu'en 1835; il est aussi condamné par Molard (page 130), Michel (p. 96), d'Hautel (I, 409-410), Rolland (p. 69 A). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 111-112 et 477.

---

(1) *Fiston* ne se trouve pas dans le *Dictionnaire comique* de Ph. J. Leroux (Lyon, 1735).

[*Fuir*]. « La marmite fuit. Je serais réellement satisfait de voir *fuir une marmite*, cela doit être plaisant. Je conçois que quand une marmite est félée ou cassée, l'eau peut fuir, mais le vase reste là » (p. 133).

L'expression est admise par l'Académie, s. v. *fuir :* « On dit d'un vase, d'un tonneau, d'un pot dont la liqueur coule par quelque fêlure, *ce tonneau fuit, ce vase fuit, ce pot fuit.* »

[*Gabelou*]. « Mon cousin est gabelou. Gabelou pour *employé aux douanes* ou *douanier*, n'est pas dans le dictionnaire » (p. 126). Le mot est donné par Boiste : « *Gabelou*, s. m. railleur, insolent, agent de la gabelle, commis de barrière » et Michel (p. 97) : « *Gablou* pour Gabelleur ».

« Galouage. Barbarisme. *Tout est en galouage* pour dire tout est perdu, ne signifie rien » (p. 47).

« Gastronome et Gastronomie, mots inventés par nos modernes épicuriens, ils ne tarderonnt (sic) pas à être consacrés par une adhésion académique. Ce sont les synonymes de gourmand et de gourmandise » (p. 47). *La Gastronomie* est le titre d'un poème de Berchoux, en 1801; *gastronomie* se trouve notamment chez Gattel et Boiste, mais non *Gastronome*, qui entre dans le titre d'un ouvrage de Croze-Magnan (*Le Gastronome à Paris*, 1803). Les deux mots ont été admis par l'Académie en 1835.

[*Gazon*]. « C'est un vieux gazon. Terme injurieux envers un homme d'âge; *gazon* est un barbarisme » (p. 126). Ce sens est connu de Littré (s. v., 5).

« Giffe et Giffler. Barbarismes. Or, *donner des giffles, giffler quelqu'un*, tout cela est du galimatias » (p. 48). Le mot est signalé par Molard (p. 136), Michel (s. v. *Giffe*), d'Hautel (II, 13), Rolland (p. 71 A); cf. Sainéan, *Lang. parisien*, p. 327.

« Godiche. Barbarisme. *Godichon* ne vaut pas mieux, *Godicherie* a le même sort » (p. 48). *Godiche* est un ancien diminutif de *Claude;* le sens de « niais » est donné par Boiste.

« Gosse. Conter des gosses n'est pas français. *Gosseries* ou *gausseries* ne valent guère mieux » (p. 48). L'Académie

admet *gausser*, *gausserie* et *gausseur* comme populaires. *Gausse* et *Gausserie* sont dans d'Hautel (II, 9); la graphie *gosse* de Desgranges a sans doute pour objet de rendre la prononciation qui selon Littré est gô-s' et plus souvent go-s' (cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 332).

« Gouailler. Barbarisme. Quel dommage que ce mot ne soit pas français! Depuis que *railler* a perdu sa popularité, son énergique successeur *gouailler* a fait son chemin, et je crains qu'en voulant l'assommer, tous les *gouailleurs* présens et futurs ne me blâment; n'importe, je le chasse ainsi que *gouaille* et *gouailleurs* » (pp. 48-49).

Gouailler (*gouayer*) est fréquent en poissard (cf. Vadé, *Œuvres*, pp. 36, 58, 82, etc.). Michel, (p. 103) donne *Gouailles, gouailler, gouailleur;* d'Hautel *goaille* et *goailleur* (II, 16; cf. Rolland, 71 B); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 16 et 477.

« Gourer pour *tromper*, est un barbarisme. C'est se *gourer* soi-même que d'employer ce mot » (p. 49). L'Académie admet *goure* et *goureur* comme terme de droguerie, en ajoutant à ce dernier mot : « Il se dit aussi de celui qui trompe dans un petit commerce, dans un échange ». *Gourer* est signalé par Molard (p. 139), Boiste (d'après de Wailly), Michel (Supplément, p. 9), d'Hautel, II, 21), Rolland (p. 72 A); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 424 et 517-518.

« Graillonner sur les tisons. *Graillonner* est un barbarisme dégoûtant; *cracher* est plus simple et moins sale » (p. 125). *Graillonner* et *graillonneur* sont donnés par d'Hautel (I, 22).

« Grédiller de froid. *Grédiller* est un barbarisme » (p. 50).

[*Grêlé*]. « Regarde donc ce grand grêlé. Grêlé, pour marqué de *petite vérole* n'est pas français. Dites : *Gravé de petite vérole* » (p. 125). Le mot est admis comme familier par l'Académie; il est curieux que Molard (p. 140) condamne *gravé* et exige *marqué*.

« Gribouiller, Gribouilleur et Gribouilleuse, tout ceci est défectueux. Dites : *Griffonner, griffonneur*, etc. » (p. 50). L'Académie n'a que *gribouillage*. *Gribouiller*, que

Boiste enregistre d'après de Wailly, est condamné par Molard (p. 141), Michel (p. 106), d'Hautel (II, 29), Rolland (p. 72 B).

« GROUILLER pour *remuer*. Faute. Les hommes remuent et il n'y a que les animaux qui grouillent » (p. 50). L'Académie donne : « *Grouiller*. Remuer. Il est familier »; le mot est relevé par d'Hautel (II, 33).

« GUEULER et GUEULAUDER pour *Crier* sont des barbarismes dignes des plus vils rustauds » (p. 50). *Gueuler* est admis comme bas par l'Académie et signalé par d'Hautel (II, 37).

« INDÉLICATESSE est un barbarisme. On peut n'avoir pas de délicatesse; mais de *l'indélicatesse* ne peut se dire » (p. 53). Boiste donne *indélicat* et *indélicatesse* d'après Mme de Staël.

« JACASSER pour *babiller* est un barbarisme. Une JACASSE pour *bavarde*, ne vaut pas plus que *jacasser*, quelques dictionnaires admettent *jaboter* qui n'est guères meilleur » (p. 55). *Jacasser* est donné par d'Hautel (II, 58; cf. Rolland, 77 A); de même *jaboter* (II, 57) qui de plus se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie (comme populaire) et chez de Wailly. Catineau, Restaut, Gattel et Boiste.

[*Jappe*]. « TU N'AS QUE LA JAPPE. *La jappe* n'est pas français. On ne peut dire *japper* que dans le sens d'aboyer » (p. 131). Boiste enregistre *jappe* « caquet » d'après Gattel et Catineau. *Avoir de la jappe* est signalé par Michel (page 118); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 379.

[*Jet d'eau, Jeu d'eau*]. « IL Y A DE SUPERBES JEUX D'EAU A VERSAILLES. *Jeu d'eau* n'est pas français. C'est *jet d'eau*. Prononcez : *Jaidô* » (p. 131). Cette observation se trouve déjà chez Molard (p. 158), Michel (p. 119), d'Hautel (II, 63).

« JOUER DU FORTÉ, DE LA GUITARE, DU COR, DE LA TROMPETTE, DE LA HARPE, DU TAMBOUR. Tout cela est mauvais. On doit dire : *Toucher* du forte-piano, *donner* (sic) du cor, *sonner* de la trompette, *pincer* de la guitarre (sic) et de la harpe, *battre* le tambour » (p. 130).

L'Académie a, s. v. *jouer* : « *Jouer* v. n. signifie aussi, Toucher avec art un instrument de musique. *Jouer bien du*

luth, de la viole, de l'orgue, du clavecin, du violon, du hautbois, etc. Il joue de toutes sortes d'instrumens... On dit, *jouer de la trompette, jouer du cor;* mais plus correctement, *sonner de la trompette, sonner du cor, de la trompe* ou simplement *sonner.* » Le purisme excessif de Desgranges semble venir d'une observation de Molard (p. 158), mal interprétée : « *Jouer* est un terme générique qui se dit de tous les jeux et de tous les instrumens, mais on dit d'une manière particulière, *jouer du violon, toucher le clavecin,* et non *du clavecin, pincer la harpe,* et non *pincer de la harpe, sonner du cor, battre la tymbale, battre la caisse* et non *de la caisse.* »

«Lamper pour*boire de bons coups.* Barbarisme. On dit, *Il a lampé sa bouteille, il boit de fameuses lampées;* tout cela n'est pas français » (p. 57). L'Académie donne *lamper* et *lampée* comme populaires; d'Hautel signale *lampée, lamper, lampeur* (II, 73).

[*Lichette*]. « Tu ne m'en donnes qu'une lichette. *Lichette* n'est pas français, cherchez une autre tournure de phrase » (p. 133).

« La Limoge pour le *Limousin* (province). Barbarisme. On ne doit pas dire : *Il s'en va dans la Limoge,* pour le *Limousin,* dont la capitale est *Limoges,* ville » (p. 57). Je n'ai pas trouvé ailleurs d'exemple analogue.

« Longis ou Saint-Longi (noms donnés à une personne lente). Ce sont des barbarismes » (p. 59). Michel (p. 124) a *longin,* d'Hautel (II, 87), *longis.* Boiste connaît les deux formes. C'est une formation par calembour, comme *Rébecca* qu'on verra plus loin. Sur des formations de ce type, cf. Tobler, *Vermischte Beitraege,* II2, p. 211, Sainéan, *L'Argot ancien,* pp. 130-132 (c. r. de Paul Meyer, *Romania,* xxxvii, pp. 465-466), *Lang. paris.,* p. 409, Mario Roques, *Pour le commentaire de Villon, Romania,* xliii, pp. 102-105.

[*Machin*]. « Apporte-moi le machin. *Machin* ne signifie rien, on peut l'ajouter à *chose,* autre mot vide de sens. *Chose,* donne-moi donc le *machin,* voilà du verbiage inintelligible » (p. 134). Ce mot est signalé par Molard (p. 169),

Michel (p. 126), d'Hautel (II, 92), qui signale un emploi analogue de *machine*. Cf. Sainéan,*Lang. paris.*, pp. 122-123.

« Du Machis. Chose mâchée. Barbarisme » (p. 59).

« Maconner pour *mâcher* difficilement, n'est pas français » (p. 59). Est-ce une forme picarde ou une faute pour *mâchonner* que donnent le Dictionnaire de l'Académie et d'Hautel (II, 93)?

[*Margoulette*]. « Je te casserai la margoulette. Qu'est-ce qu'une *margoulette?* Un barbarisme et rien autre chose » (p. 135). D'Hautel (II, 115) donne à *margoulette* le sens de « bouche » (cf. aussi Rolland, p. 83). Le mot se trouve chez Vadé (*Les Racoleurs*, sc. xviii, p. 320).

[*Mitte*]. « Il a la mitte a l'œil. *Mitte* est un barbarisme. Chassie est le seul mot français. Dire *de la cire* et les *yeux cireux* ne vaut pas mieux que la mitte; mais c'est assez parlé d'une *humeur* dégoûtante » (p. 134); le mot se trouve chez Boiste : « *Mitte* s. f. ou plomb, vapeur très dangereuse qui sort d'une fosse d'aisance que l'on ouvre ». Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 297.

« Mome (sic). Barbarisme. *Tu es un petit môme* est une faute » (p. 61). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 508.

« Mornifle. *Donner une mornifle* est un barbarisme » (p. 62). Le mot est admis par l'Académie comme populaire, il est signalé par d'Hautel (II, 146). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 327.

« Muscadin pour *petit-maître*. Faute. Le mot *muscadin* a peine à prendre racine » (p. 62). Il est signalé par d'Hautel (II, 158; cf. Rolland, p. 91 B).

« Paillasson pour signifier un *coureur de catins*. Ce mot n'est ni français ni convenable » (p. 66). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 258.

« Panouffes, Panous ou Panuffes (petites peaux de mouton pour orner les sabots). Les dictionnaires se taisent sur ce mot, quant à moi je donne la préférence au premier » (p. 66). Littré a *panoufle*. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 297.

« Paoure. Barbarisme. Ce mot, synonyme de *paysan*,

a été emprunté aux Allemands » (p. 66). Le mot semble en effet venir de l'allemand *Bauer* (cf. Littré).

« Patapouf. Barbarisme. *Un gros patapouf* n'est pas français » (p. 67). Littré donne à ce mot le sens de : « Gros homme respirant à peine ». Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, page 355.

« Patouillis, Patouilleur, Patrouillis, Patrouiller dans la boue, sont autant de fautes ou barbarismes. Dites : *Patauger* » (p. 67). L'Académie a *patrouiller*, *patrouillis* et *patrouillage* comme populaires. Cf. Sainéan, *Sources indigènes*, I, 221.

« Pendilloche. Barbarisme. Ne vous avisez donc plus de dire : *Gare la pendilloche!* » (p. 68). Je n'ai pu trouver le sens de ce mot.

« Perdition. *La perdition de l'âme.* Ce mot est reçu comme français malgré les épilogueurs » (p. 68). Il y a sans doute là une allusion aux restrictions de Gattel (après le Dictionnaire de Trévoux) : « *Perdition* s. f. Mauvais emploi de son bien. En ce sens il ne se dit que dans cette phrase familière : *Tout son bien est en perdition.* Etat d'une personne qui est hors de la voie de son salut. *Œuvre de perdition;* qui fait perdre la grâce. *Maison de perdition* où le vice domine. »

« Pierreuse. Nom donné aux filles des rues. C'est un barbarisme » (p. 69). D'Hautel propose une étymologie (II, 231) : « Ce sobriquet a été donné à ces femmes parce qu'elles font ordinairement leur honteux commerce dans les lieux où l'on bâtit, et où il y a ordinairement un grand nombre de pierres. »

« Piler pour *battre* et *donner une pile à quelqu'un;* tout cela n'est pas français » (p. 69). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 400.

« Pinchina. Barbarisme. Voyez cette *pinchina*! J'ignore ce que cela veut dire » (p. 69). L'Académie donne à ce mot (qu'elle fait masculin) le sens de « Etoffe de laine, espèce de gros drap ». Mais il ne semble pas qu'il s'agisse de ce sens dans la phrase blâmée par Desgranges.

« Pingre. C'est *un pingre* pour signifier *avaricieux* n'est

qu'un barbarisme » (p. 69). Le mot se trouve chez d'Hautel (II, 234) et Rolland (p. 105 B). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 315.

« Piper et Pipeur pour *fumer* et *fumeur*. Barbarismes » (p. 70). Il semble que ces mots s'appliquent seulement à l'action de fumer la pipe. C'est le sens que Molard (p. 211) donne à *piper* (cf. Rolland, p. 105 B).

[*Plamus*]. « Il t'a repassé un fier plamus. Tâchez de trouver *plamus* dans le Dictionnaire, vous saurez ce que ce mot veut dire » (p. 141). Le sens est évidemment « coup au visage ». Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 137, *Sources indigènes*, p. 239.

« Plan. *Mettre en plan* au lieu de *porter en gage, laisser quelqu'un en plan*, pour exprimer *lui manquer de parole; le laisser sans rien dire* n'est pas français. Ce *plan là* est un barbarisme » (p. 70). L'observation vient de d'Hautel (II, 239); dans *laisser en plan*, il s'agit du mot *plant* (cf. Littré, s. v. *plant*, 2); mais la première expression semble venir du jargon (cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 518, qui cite « mettre au plan »).

« Planter du blé et des haricots. Balourdise. Si l'on plante du blé, sans doute on sémera des arbres » (p. 140). L'Académie décide que « généralement planter se dit de toutes les graines qu'on met en terre l'une après l'autre à la main, au lieu de les semer confusément. *Planter des pois, des fèves, etc.* »

« Poils de Cochon. Faute. On doit dire : *Soies de cochon* » (p. 71).

« Pomper pour signifier *boire*, est un barbarisme. Pompier au lieu et pour signifier *buveur*, autre barbarisme » (p. 71). *Pomper* est signalé par Boiste, d'Hautel (II, 252), Rolland (p. 108 A).

« Se Pomponer pour dire : *Se parer*, n'est pas français » (p. 71). *Pomponner* est admis par l'Académie, il est signalé par d'Hautel (II, 252).

« Porte-manteau pour *gésier de volaille*. Barbarisme » (p. 72). Des renseignements plus précis nous sont fournis par d'Hautel (II, 255) : « Dans la civilité bourgeoise, on a

aussi coutume d'appeler porte-manteau le gézier d'un chapon ou d'une volaille; et il est d'usage de demander, en servant ces sortes de viande à un convive, s'il veut du porte-manteau. »

[*Pot*]. Voir *Cruche*. L'Académie donne l'expression *Bête comme un pot;* cf. aussi d'Hautel, II, 256, et Rolland, page 108 B.

« Le pouce du pied. Pourquoi employer quatre mots où il n'en faut qu'un? On aurait tout aussitôt (sic) dit : l'Orteil » (p. 140). Gattel, après avoir donné la définition de *pouce*, ajoute : « Pour le pied, on dit *Orteil* ».

« Pouf. *Un gros pouf.* Cela n'est pas français » (p. 72). Il est difficile de déterminer le sens de cette expression.

[*Pouf*]. « Boire a pouf. Cela veut dire : *Boire sans payer.* Jusqu'à ce que l'Académie ait adopté cette phrase, nous la condamnerons. Il est un vieux proverbe qui dit : *Celui qui ne dit mot consent,* mais avec nos académiciens c'est tout le contraire » (p.103). Le sens de *à pouf* est ici « *à crédit* » (cf. Littré, s. v. *pouf*, 4°; Sainéan, *Lang. paris.*, p. 355).

[*Prendre*]. « Vous prendrez telle rue et vous tomberez dans telle autre. Prendre une *rue*, c'est impossible, *tomber dans une rue*, cela fait mal; ainsi il est plus simple de dire : *Vous passerez par telle rue, et vous vous trouverez dans telle autre* » (p. 145). Ici encore l'hyperpurisme de Desgranges l'amène à critiquer une expression très usuelle et admise par l'Académie.

« Promener les gens n'est pas français, lorsqu'il exprime induire en erreur. *Il m'a promené avec ses promesses*, est mauvais. *On promène un enfant*, mais ici on ne promène pas, *on fait promener;* or, si l'on veut rendre ce verbe-là français, il faut y ajouter *faire* » (p. 73). Ce sens est indiqué par Boiste (comme populaire), par d'Hautel (II, 267), Rolland (p. 111 B).

« Promeneur. Barbarisme aussi bien que *promeneuse.* Ne dites pas : *Cette fille a un promeneur* » (p. 73). Je n'ai pas trouvé d'exemple de *promeneur* dans le sens que fait supposer cette phrase.

[*Quitte*]. « Nous sommes quitte-a-quitte. Il semble que dire : *Nous sommes quittes* serait plus simple, et expliquerait également le sujet » (p. 147). L'Académie donne cette expression au mot *quitte*.

« Radon ou Radin de la bouillie sont des barbarismes. Dites : *Le gratin de la bouillie* » (p. 75).

« Rafistoler pour *arranger quelque chose* est un barbarisme » (p. 76). Littré donne un exemple de Béranger. Le mot est signalé par d'Hautel (I, 15), et Rolland (pp. 5 A et 115 B). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 334.

« Ragacher. *Faire une bille de raccroc;* ou *murmurer, parler mal. Ragâcher* n'est pas français » (p. 76).

« Rager. Barbarisme. On ne dit pas : *Vous me faites rager*, mais *vous me faites enrager* » (p. 76). Le mot est ancien (cf. Littré).

[*Ragot*]. « Quels ragots, ou quels ragotages que tout cela. *Ragots* et *ragotages* sont des barbarismes; il faut choisir d'autres expressions » (p. 149). Le mot est ancien (cf. Littré).

« Ragoter. *Dire des choses qui n'ont pas de sens. Ragoter* n'est pas français » (p. 76). Littré cite un exemple de Tallemant des Réaux; Boiste donne le mot d'après Gattel, Catineau, Restaut. L'Académie le connaît au sens de « murmurer ».

« Raguetter pour *rattraper*. Barbarisme » (p. 76).

« Ramoner pour *murmurer*. Barbarisme. Ne dites pas : *Qu'est-ce que tu ramones donc là ?* » (p. 76).

[*Rancart*]. « Il faut mettre ces objets au rancart. Cela veut dire ne plus se servir des choses, les laisser de côté; mais *rancart* n'est pas français » (p. 148). Vadé a *mettre au rancart* (p. 244) et *rencarter* (p. 240). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 387-388 et 477.

« Rarranger pour *arranger de nouveau. Rarranger* n'est pas français » (p. 76).

« Ratatouille. *Mauvaise fricassée.* Ce mot est un barbarisme » (p. 76). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 137.

« Ravaut. *Faire du ravaut pour du tapage.* Ce mot n'est pas français » (p. 77).

« Rebecca. Barbarisme. C'est un nom donné à une méchante femme qui a l'abord revêche; mais ce mot n'est pas français » (p. 77). Ce mot est donné par d'Hautel (II, 291) : « Rébéca. *Une petite Rébéca.* Petite fille récalcitrante et indocile, qui répond continuellement à tout ce qu'on lui dit. » C'est un calembour fait sur le verbe *se rebéquer.* Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 419-420 et plus haut *Longis.*

[*Renard*]. « Il a fait un renard, il est ivre. *Faire un renard* pour vomir, voilà une nouvelle expression. Il en résulte que bientôt on dira : *Renarder, renardeur* » (page 150). D'Hautel (II, 301), donne, s. v. *renard,* en ce sens la locution *écorcher le renard,* qui se trouve chez Rabelais Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 380.

« Renauder. Ce mot est le cousin germain de *bisquer,* et ne vaut pas mieux » (p. 78). Il est donné par d'Hautel (II, 301). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 390-391.

« Rendures. Barbarisme. *Les rendures font mal au cœur* » (p. 78).

[*Repasser*]. « S'en repasser par le gosier, repasser des coups de poing. Tout ce repassage-là n'est pas français; je m'en rapporte aux blanchisseuses de fin; celles-ci seules *repassent* pour leurs pratiques, et quand on ne les paie pas, elles *repassent chercher* leur argent » (p. 149). L'Académie donne comme populaire « *Repasser quelqu'un,* pour dire, *le battre* ». D'Hautel ajoute à cette expression (II, 304) : « *repasser des calottes, des darioles,* pour dire, frapper quelqu'un sur la tête. »

« Ribotte, Ribotter et Ribotteur. Tout cela n'est pas français; on le fait mais on ne le dit pas » (p. 79). Molard (p. 241), donne *ribotte* et *ribotter* au sens de « débauche de table ». Boiste a *riboter, faire ribote* et *riboteur;* de même Michel (p. 168); Rolland (p. 119 B) a *ribotte* et *ribotter.* Ces mots ont été admis par l'Académie en 1835.

« Rifler l'argent de quelqu'un. Riffler la figure. *Riffler* dans ces phrases ne vaut rien. » (p. 79). Boiste donne *rifler,* « manger goulument », d'après Restaut et de Wailly.

C'est un ancien mot; Littré signale les sens d'« égratigner, écorcher » et de « piller, voler ».

« Rogomiste pour *marchand d'eau-de-vie.* Barbarisme » (p. 79).

« Rouler quelqu'un pour exprimer *l'induire en erreur* n'est qu'un barbarisme » (p. 80). Selon d'Hautel (II, 321), *rouler quelqu'un* signifie, comme *lui donner une roulance,* « se moquer de lui »; c'est un « terme typographique ».

« La Roulette *du genou.* Barbarisme. Dites : *La rotule* » (p. 80). L'image est la même que celle de *rotule.* La traduction du XIV^e^ siècle d'Henri de Mondeville (éd. A. Bos, Société des anciens textes, Paris, 1897, S. 522) rend : « *quia super ejus juncturam est rotula quae vocatur ab aliquibus oculus genu* » du texte (éd. Pagel, Berlin, 1892, p. 58) par « car sus la jointure de lui est la roelle qui est apelee d'aucuns l'uil du genoil ». Godefroy, s. v. *roiele,* cite de *roielle du genoul* trois exemples, un de Froissart et deux des archives de Tournai, datés de 1395 et 1447; le premier exemple de *rotule,* que le *Dictionnaire général* cite d'après Delboulle, est *rotule du genou* (de Jean Canappe, 1541).

« Une Rouerie. Action d'un *roué. Roûerie* (sic) n'est pas français » (p. 80). *Rouerie* est donnée par Gattel.

« Sagorner pour exprimer *saliver en dormant* est un barbarisme » (p. 81).

« Sapin (voiture de place). Barbarisme » (p. 82). C'est un mot parisien du XVIII^e^ siècle. Cf. Gohin, *Les transformations de la langue française dans la deuxième moitié du* XVIII^e^ *siècle,* p. 350; Sainéan, *Lang. paris.,* p. 364.

[*Sauve la graisse*]. « C'est un sauve la graisse. *Sauve la graisse* pour *maigre,* je ne sais trop ce que cela veut dire » (p. 155).

[*Savon*]. « Je lui donnerai un savon. Pour *donner une correction, faire une réprimande;* cette phrase ne signifie rien » (p. 155). L'Académie dit à *Savonner* : « Figurément et populairement, on dit, qu'*on a bien savonné quelqu'un,* pour dire qu'on lui a fait quelque réprimande ». D'Hautel (II, 334), donne avec ce sens *savonnade* et *savonner* (cf. Rolland, p. 122 B).

[*Sentir*]. « CELA SENT MAUVAIS GOUT. Faute. Le *goût* est pour ce qu'on mange, et l'*odeur* pour ce qu'on sent » (page 153). D'Hautel donne (s. v. *goût*) : « *Sentir un goût de renfermé.* Exhaler une odeur de moisi » (p. 153).

« SUÉE. Barbarisme. Or : *Essuyer une suée d'eau, recevoir une suée de coups; avoir une suée d'enfans.* Toutes ces *suées-là* ne valent rien » (p. 84). L'Académie donne comme « très bas » *suée* au sens d'« inquiétude subite et mêlée de crainte »; d'Hautel (II, 352) note les expressions « *Il a une bonne suée d'ouvrage.* Pour dire il a beaucoup d'ouvrage à faire. *Il a eu la suée.* Pour il a eu peur. *Il a eu une furieuse suée;* il a éprouvé une grosse perte ».

« TATOUILLER est un barbarisme. Ne dites plus : *Il l'a tatouillé dans la boue;* mieux vaut *jeté* » (p. 86). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 137.

« TINTOUIN. Se donner du *tintouin* pour une affaire. Ce mot n'est pas d'un français bien élégant » (p. 86). L'Académie définit *tintoin :* « Il signifioit autrefois Bourdonnement, bruit dans les oreilles. Aujourd'hui il se dit figurément et familièrement de l'inquiétude qu'on a du succès de quelque chose. » Le mot est noté par d'Hautel (II, 362). Cf. Sainéan, *Sources indigènes*, II, pp. 12 et 314.

« TIOLÉE ou *chiolée d'enfans.* Barbarisme. Dites : *Une ribambelle,* cela vaut mieux » (p. 86). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 285.

[*Tire-larigot*]. « BOIRE A TIRELARIGOT. *Tire larigot* est un mot dont nos savantissimes auraient peine à trouver l'étymologie » (p. 158). L'Académie donne l'étymologie *tire la Rigaud.* L'expression est signalée par d'Hautel (II, 362).

[*Tirer*]. « TIRER DES ARMES. On permet de dire : *Il tire bien, c'est un bon tireur,* et néanmoins tous les gens instruits prétendent qu'on doit éviter : *Tirer des armes,* ajoutant c'est *faire des armes* qui soit le seul mot reçu. Comme ils ont quelque apparence de raison, j'engage tous mes confrères les ignorans à dire désormais : *Faire des armes,* formule voulue par les lois de l'usage » (p. 158). L'Académie donne *tirer des armes,* pour *faire des armes,* mais déclare l'expression vieillie.

« Je lui ai tiré ma révérence. Du temps de nos pères on faisait des révérences; aujourd'hui, on en *tire;* on *tire* aussi sur les gens, ce qui veut dire mal parler d'eux, on *tire* les vers du nez, on *tire* tout enfin » (p. 150). L'Académie donne *tirer sur quelqu'un* et *tirer les vers du nez. Tirer sa révérence* est condamné par Michel (p. 150) et Rolland (p. 119 B) et signalé par d'Hautel (II, 362).

[*Tomber dans une rue*]. Voir *prendre.* L'Académie donne : « On dit qu'*Un chemin tombe dans un autre...* »

« Torlicou pour *torticolis.* Faute qu'on fait en tout lieu de la France » (p. 87). Jaubert (*Glossaire du Centre*) connaît *torticou.*

[*Traînée*]. « Cette fille est une traînée. *Traînée,* dans le sens de la phrase, n'est ni français ni décent » (p. 158). Ce mot est donné par Boiste d'après Mirabeau.

« Trifouiller. Barbarisme. *Farfouiller* convient mieux » (p. 88). Le mot est cité par d'Hautel (II, 372). Cf. Sainéan *Lang. paris.,* p. 180, *Sources indigènes,* t. I, pp. 13, 404, t. II, p. 153.

« Trigaud est du français de petit bourgeois qui aime le langage familier » (p. 88). Le mot est donné par l'Académie, il est signalé par d'Hautel (II, 372).

« Tronche pour *trogne.* Faute. Ne dites pas : Cet homme *a une bonne tronche,* mais *une bonne trogne;* ce qui vaut un peu mieux. » Le mot est donné par d'Hautel (II, 374). C'est un mot de jargon, cf. Sainéan, *L'argot ancien,* p. 112.

[*Voir*]. « Voyons donc voir que je voie si je pourrais voir cela. Ces *voyons, voir, voie, voir* forment un galimatias sans pareil; il faut avoir le diable au corps pour redire de bonne foi une phrase aussi saugrenue » (p. 159). Cet emploi de *voir* (sans doute de *voire*) est condamné par Molard, (pp. 280-281), Michel, (p. 189), d'Hautel (II, 934), Rolland (p. 135 A).

[*Vulgaire*]. « Ceci est très vulgaire. En répétant cette phrase, le peuple croit dire *ceci est très visible;* mais c'est une bêtise; *vulgaire* veut dire *commun, trivial,* et non pas visible » (p. 160).

B. MOTS ET EXPRESSIONS QUE DESGRANGES DONNE COMME POPULAIRES, BAS, TRIVIAUX.

[*Agripper*]. « IL M'A AGRIPPÉ MON ARGENT. Ce mot d'*agripper* est un mot du bas peuple » (p. 99). L'Académie le donne comme « bas »; il est signalé par d'Hautel (I, 16).

« ARSOUILLE et *s'arsouiller* sont des mots sublimes. Je conseille de les adopter, et surtout de prendre l'air qu'ils indiquent, pour être à l'instar des faubouriens... » (p. 15). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31, 48, 76-77.

« ASTICOTER pour signifier *tourmenter, turlupiner*. Faute. On ne s'en sert que parmi le peuple; c'est un barbarisme » (p. 17). L'Académie l'enregistre comme populaire, il est donné par d'Hautel (I, 48). Cf. Sainéan, *Sources indigènes*, I, 310.

[*Bière*]. « CE N'EST PAS DE LA PETITE BIERRE! On se sert de cette expression triviale pour exprimer qu'une chose a beaucoup de valeur, comme dans un sens opposé on dit : *Ce n'est pas le Pérou.* Mais il n'y a rien de bien spirituel dans ces phrases » (p. 104). La locution existe au XVIII[e] siècle (cf. Gohin, *Transformations de la langue française*, p. 349), elle est donnée par d'Hautel (I, 92, s. v. *bière*), et Rolland (p. 21 B).

« BISQUER. Mot trivial qui signifie être mécontent. *Bisquer* est un barbarisme » (p. 20). Il se trouve en poissard (Vadé, *Œuvres*, pp. 69, 98, etc.), également sous la forme *brisquer* (Maillot, *Mme Angot*, II, 7).

« C'est un terme d'écolier », selon Molard (p. 46; cf. Michel, p. 23, d'Hautel, I, 94, Rolland, 22 A). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 78-79, 477, *Sources indigènes*, t. I, p. 70.

« BLAGUER. Synonime (sic) de *mentir*, dans le baragouinage du peuple; mais n'est pas français. BLAGUEUR et BLAGUEUSE ne sont pas meilleurs que *blaguer;* ce sont des mots bas » (p. 20). Ces mots sont donnés par d'Hautel (I, 94), et Rolland (p. 22 A). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 79-80.

« BOCARD. *Un bocard*, en langage de *malin*, est une tabagie où vont les filles de joie; mais ce mot n'appartient qu'à

la racaille » (p. 20), cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 164, 379.

« Boucaner. Barbarisme, aussi bien que *Ficher un boucan*, et *faire du boucan*. Ces mots ne sont compris que par le bas peuple » (p. 21). L'Académie a *boucan* « lieu de débauche. C'est un terme bas et déshonnête ». *Boucaner*, au sens de faire tapage, se trouve dans le Père Duchêne (cité par Littré au Supplément) et est donné par d'Hautel (I, 112) et Rolland (p. 25 A). Cf .Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 12 et 379.

[*Boustiffer, boustifaille*]. « Tu ne fais que boustiffer : vive la boustifaille! boustifaillons. Tous ces mots-là sont autant de barbarismes enfantés par la populace » (p. 103). On trouve dans *Mme Angot au Sérail* d'Aude : « c'était tous les jours des carnavals pour la boutifaille. » Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 114.

[*Brosser*]. « *Je m'en brosse le ventre.* Pour dire : *Je m'en passe.* Voilà des fleurs de rhétorique chiffonnière » (page 105). D'Hautel (I, 136) a en ce sens : *Ça fait brosse.* Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 404.

« Brouasser n'est pas français. *Il brouasse* est un mot du peuple » (p. 22). Littré donne un exemple de *brouas* chez Oresme, *brouillas* est l'ancienne forme de *brouillard.* Boiste donne encore *brouas.*

« Caler. Barbarisme d'enfant [*caler les billes*]. Dire aussi : *Faire caler quelqu'un* est un mot populaire » (page 23). Ce sens de *caler* est fréquent au xvr^e^ siècle (Cf. Littré).

« Canner, fuir, lâcher-le-pied. N'est pas français. C'est une expression des habitués de la Courtille. *Je l'ia* (sic) *fait caner; Ah! tu canes, toi* » (p. 24). L'Académie (s. v. *cane*), d'Hautel (I, 151), Rolland (p. 30 A), connaissent *faire la cane* que Balzac met dans la bouche de son vieux soldat : « Total : l'Europe fait la cane, l'Angleterre met les pouces » (*Le Médecin de campagne*, p. 177). Cf. Sainéan, *Lang. parisien*, p. 380.

[*Chahuter, chahu*]. « Il aime a chahuter; il danse en chahu. Voilà des mots de guinguette » (p. 109). Cf. Sainéan, p. 299, *Sources indigènes*, t. I, p. 95.

« Charabia. C'est ainsi qu'on appelle les Auvergnats ou

bien le jargon qu'ils parlent entre eux; mais *charabia* est du français des ports de Paris » (p. 24). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31, 80-81, 319, 477.

[*Chipie*]. « Faire sa chipi. Qu'est-ce que le peuple entend par *chipi* ? Il n'en sait peut-être pas plus que moi » (page 105). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 115, 477.

« Clampin est une expression triviale qui signifie rien en français » (p. 26). Le sens primitif est « boiteux » (cf. Littré). D'Hautel donne (II, 209-210; cf. Rolland, p. 38 A) : « *Clampin* pour dire un boiteux, et fig. un campagnard qui, sous un air niais et indolent, cache beaucoup de finesse et de subtilité. » Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 295.

« Cornichon pris pour *imbécille* (sic) n'est pas français. C'est une trivialité. Un père qui traiterait son fils de *cornichon* se ferait passer pour être de la famille des concombres; à rien ne tienne qu'il ait épousé une citrouille » (p. 29). Ce sens est noté par d'Hautel (I, 236). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 33, 384; *Sources indigènes*, t. I, p. 151.

« Crapoussin est un mot du peuple. Le mieux est de l'éviter. Dites plutôt : *Un mirmidon, un Esope, un homme contrefait, un petit homme* » (pp. 30-31). Le mot est donné par l'Académie comme « de la conversation familière ». Littré cite un exemple du Père Duchêne. Il est mentionné par d'Hautel (I, 254).

« Une Dariole. Voilà un mot que MM. les sociétaires de la Courtille emploient; selon eux, une *dariole* est une correction appliquée avec la main, mais en définitif, il n'y a pas de *darioles* à recevoir que chez les pâtissiers (1) » (pp. 32-33). Ce sens est noté par d'Hautel (I, 272). Sur le passage du sens de « gâteau » à celui de « coup », cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 425, *Sources indigènes*, t. I, p. 313.

« Dégobiller. *Dégobillis, dégobillage,* et *dégomitis.* Voilà du poissardi-cochoni-dégoûtant! Ces mots sales, in-

(1) *Ne pas que* équivaut ici à *ne que* comme dans la langue classique.

ventés par la populace, font naître l'envie de vomir rien qu'en les articulant » (p. 33). L'Académie donne *dégobiller* et *dégobillis* comme bas, d'Hautel (I, 280) y ajoute *dégobillage*. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 330, *Sources indigènes*, t. I, p. 151.

« Dégueuler, pour exprimer rendre par la bouche, est encore un mot recherché » (p. 33). Le mot est signalé comme « bas » par l'Académie, par d'Hautel (I, 282). Il se trouve en poissard (Vadé, p. 48, etc.).

[*Ecorner*]. « Il a l'air de m'écorner. *Ecorner*, en langage d'arsouille, veut dire : *Blâmer*. C'est du français de la mère Radis » (1) (p. 116). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31, 330.

« Emblemer pour signifier *induire en erreur*, est un mot inventé par les artistes du Pont-Neuf et adopté à l'unanimité par leurs amis les négocians au petit crochet » (2) (p. 38). Michel (p. 78) ne connaît que *faire des emblêmes pour rien* au sens de « faire de longs discours pour rien », (cf. aussi Rolland, p. 56 A). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 330-331.

« Engouler et Engueuler, synonymes de mordre et injurier. Comme ce n'est que dans les faubourgs qu'on a adopté ces mots, fermons-leur les portes de la ville, ou gare la contagion » (p. 39). L'Académie donne *engouler* comme « populaire », avec le sens de : « Prendre tout d'un coup avec la gueule. *Ce chien engoule tout ce qu'on lui jette.* » *Engueuler* au sens d'« injurier » est commun dans le poissard. (Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 14 et 104).

[*Engueuser*]. « Il aurait voulu m'engueuser. Ce joli mot d'*engueuser* n'a jamais trouvé grâce qu'aux oreilles de nos Midas du bas peuple » (p. 118).

Engueuser, au sens de « tromper » est signalé par Mo-

---

(1) Selon M. Sainéan (*Lang. paris.*, p. 31), « la mère Radis » était le « nom d'une gargotière de la Villette ».

(2) Les artistes du Pont-Neuf sont sans doute les décrotteurs (cf. Desgranges, p. 16), et les négociants du petit crochet les chiffonniers.

lard (p. 111), Michel (p. 81), Rolland (p. 59 A). C'est également un mot poissard (cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 104 et 226).

[*Enguignonné*]. « Je suis enguignonné ou enguillonê. Tout cela est du verbiage de la Halle. Ce sont des barbarismes » (p. 117).

[*Enrhumer*]. « Tais-toi donc, tu m'enrhumes. Là, *enrhumer* signifie *ennuyer*. C'est du verbiage des faubouriens » (p. 118). *Tu m'enrhumes* est donné par d'Hautel (I, 350). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31 et 414.

[*Entortiller*]. Il cherche a nous entortiller. *Entortiller* en style canaille, veut dire *tromper;* mais je ne connais par ces *entortillemens-là* » (p. 119). Le mot est donné par Littré.

[*Flambé*]. « Nous sommes flambés. Vous croyez que les pauvres gens qui parlent ainsi sont brûlés, rien de cela. On se sert de ce mot sans rime ni raison; et c'est par l'adoption de pareilles expressions (sic) que les étrangers sont réduits à ne pas comprendre le bas peuple » (p. 121). Le sens de « ruiné, perdu » est donné par l'Académie comme « par plaisanterie »; il est signalé par d'Hautel (I, 394) et Rolland (p. 66 B). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 33-34, 427.

« Fléme n'est qu'un barbarisme. La populace dit : *Il a la fléme,* pour exprimer qu'un homme est paresseux ou peureux; mais ce mot n'est intelligible que pour les habitués de la souricière » (p. 45). Selon M. Sainéan (*Lang. paris.*, p. 92, c'est une ancienne forme de *flegme;* cependant, le genre fait difficulté.

« Foutriquet. Barbarisme. On dit d'un blanc-bec ennuyeux : *C'est un petit foutriquet.* Ce mot s'est échappé de l'écurie pour entrer dans le cabinet » (pp. 45-46). Le mot se trouve dans le *Père Duchêne* (cf. Littré au Supplément), cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 413.

« Fricot. Barbarisme. Dites : *Du ragoût, de la fricassée,* quant à *fricot,* c'est du français à la maréchale Z... *Fricotter* ne vaut pas mieux » (p. 46). L'allusion est éclaircie page 136 (Je ne sais ni matiques ni graphiques...) où il est

question de « mesdames les duchesses de N..., dont l'une *n'aimait*, disait-elle, *que le fricot...* » *Fricot* et *fricoter* sont donnés par Molard (pp. 129-130), Michel (p. 95), d'Hautel (I, 409, qui a l'orthographe *fricotter*), Rolland, (p. 68 B). *Fricot* a été admis par l'Académie en 1878; cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 109-110 et 477.

« Galafre, Goulafre et Gouillafe. Mots de cuisine pour exprimer gourmand. Ce sont des barbarismes » (p. 47). La forme *Gouliafre* est admise par l'Académie et signalée par d'Hautel (II, 20); Michel (p. 98) condamne *galafre*. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 310, et surtout *Sources indigènes*, pp. 26-33, où l'auteur rattache tout ce groupe de mots à *Galafre, Golafre, Agolaffre*, noms de Sarrazins dans les chansons de geste. Il est certain que les mots *galer* et *gueule* (*gole, goule*) ont joué un rôle dans ces formations.

« Gargamèle pour *gosier* est un barbarisme des plus grossiers » (p. 47). Le mot est attesté au XV^e^ siècle et chez Rabelais (cf. Littré). Il est enregistré par Boiste, d'après Restaut et de Wailly. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 32 et 331-332; *Sources indigènes*, I, 397 et II, 315.

« Gaupe pour *coureuse*, fille des rues. Ce mot est un barbarisme bas et indécent » (p. 47). L'Académie dit que ce mot est « du style familier », le sens de « coureuse » est précisé par d'Hautel (II, 9). Cf. Sainéan, *Sources indigènes*, t. I, pp. 160, 311, 342.

« Gaviau pour *gosier*. Barbarisme. *Il s'en repassa par le gaviau*. Phrase triviale » (p. 47). L'Académie donne *gavion* comme « populaire ». Boiste indique la forme *gaviot*, et d'Hautel (II, 9-10) *gaviau*. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, page 279; *Sources indigènes*, t. I, p. 186.

«Gigues et les Gigots. C'est ainsi que la basse classe nomme jambes (sic); mais ce n'est que du verbiage » (page 48). *Gigots* pour « jambes » est signalé par l'Académie (comme « populaire ») et par d'Hautel (II, 13); *gigue* pour « gigot » par Desgrouais (p. 20); Molard (p. 136), Gattel (comme un « gasconisme »), Rolland (p. 71 B) et, avec le sens de « jambe » par l'Académie (comme « populaire») et par d'Hautel (II, 14). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 24.

[*Gnolle*]. « A-T-IL L'AIR GNOLLE; IL A REÇU UNE FAMEUSE GNOLLE. Toutes ces gnolles-là sont des mots dignes de ceux qui s'entre-appellent *arsouilles* » (p. 125). Dans la première phrase *gnolle* a le sens des « niais ». (Cf. d'Hautel, II, 15, s. v. *gnole;* Sainéan, *Lang. paris.*, p. 110), dans la seconde celui de « coup »; il se trouve chez Vadé (*Pipe Cassée*, III, *Œuvres*, p. 40); cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 442.

[*Gober*]. « LE CAMARADE LA GOBE. La charmante expression de *la gober* pour exprimer être dupe, être attrapé, n'est bonne que sur les bancs de nos Ramponneaux des barrières; en rentrant à Paris il faut l'oublier » (p. 125). Littré donne des exemples du XVII[e] siècle. L'Académie enregistre le sens de « croire légèrement » comme « familier ». Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 424.

[*Gueuleton*]. « ILS ONT FAIT UN BON GUEULETON. Gueuleton convient à ceux qui se *paument la gueule.* Il faut marier ce mot à dame Ripaille » (p. 124). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 16 et 106.

[*Guinche, guincher*]. « COURIR LA GUINCHE ET GUINCHER Guinche veut dire : *guinguette.* Guincher est proche parent de *bastringuer.* J'engage ceux qui ne veulent point prendre le *genre* (1), d'éviter d'employer toute cette sale famille de mots, et de la rejeter sur les tas d'ordures d'où les chiffonniers ont voulu la retirer; c'est à eux seuls qu'appartient de *guincher* » (p. 124). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 30 et 268.

[*Hotte*]. « OH! LA HOTTE! TU N'ES QU'UNE HOTTE! Hotte veut dire, en langage trivial, *stupide, niais, sot.* Mais je vous demande si une hotte est stupide ou sotte? Quel rapprochement établir donc entre un homme et une hotte? » (page 127).

[*Jaspiner*]. « IL NE FAJT QUE JASPINER. *Jaspiner* est un mot qui remplace *jaser;* quoique tous deux soient français, le premier appartient plutôt au peuple qu'à notre langue, il ne convient pas dans le style châtié; on peut mettre

(1) Il s'agit du *genre mousseux.* Voir plus loin, s. v. *mousseux.*

ce mot avec *jaboter* » (p. 131). On lit ce mot chez Lécluse (p. 14) : « Al voulu j'aspiner avec moi », il est enregistré par Boiste, d'après Restaut et de Wailly, et par d'Hautel (II, 61; cf. Rolland, 77 A).

« JUGULER. Cela me jugule, disent trivialement les gens, à bon droit, nommés arsouilles. Comme je ne suis pas initié dans leurs mystères, je sais mal expliquer ce qu'est *juguler;* que mes lecteurs sachent cependant que ce mot est un barbarisme » (p. 55). (Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, page 31). Boiste le donne avec le sens d'« égorger, étrangler »; cf. aussi Mercier, *Néologie*, Paris, an IX, p. 83.

[*Liardeur, tirer le liard*]. « C'EST UN LIARDEUR, QUI TIRE LE LIARD. *Liardeur* et *tirer le liard* sont des trivialités usitées parmi les gens du peuple » (p. 133). *Liardeur* est donné par Boisté d'après Catineau.

[*Malin*]. Cf. plus haut, s. v. *bocard.*

« MARONNER, c'est du français du faubourg Saint-Antoine » (p. 60). D'Hautel voit dans *marronner* une « corruption de *marmonner* » (p. 117). Le mot a été admis par l'Académie en 1878; cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 279, 477.

[*Mousseux*]. « C'EST UN GENRE MOUSSEUX. Beaucoup de personnes voudraient savoir ce que c'est que le *genre mousseux;* allez à la barrière du Maine ou à la Villette, vous verrez dans les guinguettes le *genre mousseux* de Paris, rien de joli à imiter » (p. 123). D'Hautel (II, 155, s. v. *mousseux*) définit ainsi l'expression : « *Il a un genre mousseux.* Se dit d'un homme qui a une mauvaise tournure; qui a les mœurs, les manières et les habitudes des gens de dessus le port. »

[*Musette*]. « CELA VOUS COUPE LA MUSETTE. Phrase tout à fait digne de la racaille qui prend une *musette* pour une parole, tandis que ce n'est qu'un instrument » (p. 136). D'Hautel (II, 158-159) donne à l'expression le sens d'« étonner, surprendre quelqu'un, ou le contrarier dans ses projets, lui couper la parole. »

[*Nazaret*]. « JE VAIS TE COGNER TON NAZARET. *Nazaret* pour *nez* est un mot inventé par les troubadours de la Courtille » (p. 137). Le mot est donné par d'Hautel (II, 160, *nasaret*)

et Rolland (p. 92 A); c'est un calembour du même ordre que *Longis* et *Rébecca*. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 421.

[*Panade*]. « A-T-IL L'AIR PANADE. Panade est un mot inventé par les malins de la place Maubert » (p. 142). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 75 et 369.

[*Picaillons*]. « NOUS N'AVONS PLUS DE PICAILLONS. Picaillons pour argent est un mot de négocians au crochet » (p. 143). Littré, au Supplément, relève un exemple du *Père Duchêne*. Gattel donne le mot avec le sens de « petite monnaie de cuivre du Piémont valant 2 deniers ». Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31, 318, 319, 368 n. 2.

« PINTER au lieu de *boire*, est un mot du bas peuple » (p. 69). *Pinter* est enregistré par l'Académie et par d'Hautel (II, 234). On le lit chez Vadé (*les Racoleurs*, sc. XI, *Œuvres*, p. 295).

« PU SOUVENT. Pu souvent est une locution de racaille. Elle ne signifie rien » (p. 143). D'Hautel (II, 351, s. v. *souvent*) donne la forme *le plus souvent;* qu'il explique : « Locution adversative et ironique, dont on se sert pour désavouer ce qu'un autre dit. Cette prétermission s'emploie à peu près ainsi qu'il suit : *Tu as été joliment attrappé* (sic) *dans cette affaire. — Oui, le plus souvent?* » La locution *le plus souvent* est encore signalée par Littré qui y voit « une ironie et une ellipse » : « On propose à quelqu'un ce qu'il ne peut pas faire, et il répond en se moquant : (C'est ce que je fais) le plus souvent. »

[*Poivré*]. « MON GRAND FRÈRE A ÉTÉ POIVRÉ. *Poivré* veut dire atteint d'une maladie *galante*, selon le peuple; un seul dictionnaire le répète; néanmoins, *poivré* n'est pas français, comme on l'entend dans cette phrase » (p. 145). Je ne sais quel est le « seul » dictionnaire auquel Desgranges fait allusion : le verbe *poivrer* est donné avec ce sens par l'Académie, comme « populaire et bas » et reproduit par Gattel, Boiste, etc.

[*Queue*]. « IL M'A FAIT LA QUEUE. Faire *la queue*, en bon français des ports, c'est tromper quelqu'un. On doit éviter de telles expressions » (p. 146). La locution est chez d'Hautel (II, 276, s. v. *queue*).

« Quignon de Pain est un mot du peuple » (p. 75). L'Académie le donne comme « populaire », il est signalé par d'Hautel (II, 278); mais il est indiqué comme le bon mot par Molard (p. 71) au lieu de *chiffon de pain* (cf. Rolland, p. 37 B) et par Michel (p. 108) pour *Guignon de pain.*

« Raboutir. *Joindre plusieurs bouts.* C'est un mot du peuple » (p. 75). L'Académie dit : « Ce mot n'est guère d'usage qu'en parlant de quelques morceaux d'étoffe qu'on met bout à bout l'un de l'autre. *Raboutir deux morceaux de velours.* Il est populaire ».

« Ravigotter est un mot populaire qui signifie *prendre de la vigueur.* On peut s'en servir » (p. 77). Le mot est donné par l'Académie (comme « populaire ») et par d'Hautel (II, 290). Selon le *Dictionnaire général,* il vient de *ravigorer* avec substitution de suffixe, selon M. Sainéan (*Sources indigènes,* t. II, p. 333) il est dû à un croisement de *ravigorer* avec *vivoter.*

« En reniflant. Voilà une expression logée à la même enseigne que *pu souvent.* C'est du galimatias » (p. 149). Je n'ai pas trouvé d'autres traces de cette expression.

[*Repêcher*]. « Prends garde qu'on ne t'y repêche. *Repêcher* est ici employé comme *rattraper,* mais en bon français repêcher veut dire pêcher une deuxième fois » (page 150. Ce sens est donné par d'Hautel (II, 304).

« Ribaud et Ribaude. Mots bas qui ne sont pas français » (p. 79). Ces mots sont donnés par l'Académie (comme grossiers et populaires) et par d'Hautel (II, 310).

« Rigoler, quoiqu'admis par quelques dictionnaires, n'est qu'une trivialité » (p. 79). Le verbe réfléchi *se rigoler* est donné par Boiste, d'après Restaut, avec le sens de « se réjouir ». D'Hautel (II, 313) définit *rigoler :* « Se divertir, folâtrer; se dégourdir; faire des folies; gambader. » Cf. Sainéan, *Lang. paris.,* p. 334.

« Ripailler ou faire ripaille. Ces mots appartiennent au bas peuple » (p. 79). *Ripaille* est donné par l'Académie (comme « populaire ») et par d'Hautel (II, 313). L'ancienne étymologie de ce mot par le château de Ripaille ne semble plus pouvoir être admise (cf. le *Dictionnaire général* et

Sainéan, *Sources indigènes*, t. II, pp. 365-366). Vadé (page 245) écrit « nous y donnant ripailles ».

« ROGNONNER pour *murmurer*, est un mot du peuple » (p. 79). Le mot *rognoner* est enregistré par l'Académie comme « populaire » et noté par d'Hautel (II, 316). Il est signalé déjà par Richelet (cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 23).

« ROSSER et DONNER UNE ROSSÉE. Tout cela appartient au langage du bas peuple » (p. 80). L'Académie signale *rosser* comme « populaire ».

« ROUCOULER UN AIR, UNE CHANSON. Cela n'est pas français » (p. 79). D'Hautel (II, 319) précise ce sens : « *Roucouler.* Pour chanter, faire des roulades, se dit par raillerie de quelqu'un qui a la voix rauque et une mauvaise méthode de chant. » (Cf. Rolland, p. 120 B).

« SABOULER *quelqu'un*, pour *le frapper*, n'est qu'un mot trivial » (p. 81). Le mots est enregistré comme « populaire » par l'Académie et noté par d'Hautel (II, 325; cf. Rolland, p. 121 A). Il est fréquent en poissard. (Vadé, *Œuvres*, pp. 92, 166, 245, etc.).

[*Salisson*]. « C'EST UNE MARIE SALISSON. Mot trivial qui n'est pas dans le dictionnaire; salisson est un barbarisme » (p. 154). L'Académie reçoit *salisson* : « s. f. terme populaire, qui se dit d'une petite fille malpropre. *C'est une petite salisson, une vraie salisson* ».

[*Scie, scier*]. « C'EST UNE VRAIE SCIE QUE CET HOMME, IL VEUT ME SCIER. Tout cela est du français de guinguette aussi bien que *scier le dos* » (p. 153). D'Hautel (II, 336) note : « *Scie* se prend aussi pour ennuyeux, rude, pénible, épineux, obscur, embrouillé » et « *Scier*, berner, railler, persiffler, ridiculiser, turlupiner quelqu'un; se divertir à ses dépens. Il signifie aussi ennuyer, excéder, importuner. » Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 403.

« SIROTER pour *boire*. C'est un mot inventé par l'Académie de la racaille et que beaucoup de gens d'un plus haut étage ont adopté » (p. 84). On trouve ce mot dans le Dictionnaire de l'Académie de 1801-2 (comme « populaire »); il est signalé par d'Hautel (II, 343).

[*Soiffer*]. « Le camarade a joliment soiffé. Soiffer pour *boire* est un mot de faubourien et aussi français que faubourien lui-même » (p. 155). Ce mot se trouve chez d'Hautel (II, 343). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 106.

[*Tabac*]. « Il est dans le tabac. Pour exprimer que quelqu'un est *ivre;* expression triviale » (p. 157). Littré connaît seulement *tomber dans le tabac* au sens de « tomber dans la détresse ».

« Taloche. Mot du peuple. On peut le ranger avec *giffle* et *calotte* » (p. 85). Le mot est admis par l'Académie comme « populaire », il est mentionné par d'Hautel (II, 355). Sur *calotte*, cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 442; sur *giffle*, voir plus haut.

« Tatillon, *tatillonage* et *tatilloner*. Tous ces trois mots ont pour inventeurs les gens du peuple » (p. 86). Les trois mots se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie, le premier sans indication spéciale, le second comme « populaire », le troisième comme « familier », et sont mentionnés par d'Hautel (II, 357).

[*Tirer le liard*]. Voir *liardeur*. On lit dans *Mme Angot* de Maillot (II, 7) : « et avant que son père défunt n'ait reçu la succession de son grand oncle, il était prêt à tirer un liard avec les dents ».

[*Tortiller de l'œil*]. « Il va tortiller de l'œil. C'est une trivialité qui signifie, parmi le peuple, *mourir,* mais qui n'a pas le sens commun » (p. 157). L'expression se trouve chez d'Hautel (II, 366).

[*Torcher*]. « Comme il est mal torché. Je ne crois pas qu'on puisse être bien ou mal torché. C'est une trivialité » (p. 157). D'Hautel (II, 365, s. v. *torcher*, cite l'expression ironique : « C'est un ouvrage bien torché ».

« Toupie (femme publique). Mot bas qu'on doit oublier dans une conversation décente » (p. 87). Ce mot est enregistré par Boiste et d'Hautel (II, 367). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 410.

« Tripes pour *boyaux* est un mot bas. Les animaux seuls ont des tripes, et l'homme des boyaux » (p. 88).

C. Mots donnés par Desgranges comme enfantins

« Caler. Barbarisme d'enfant. On doit dire : *Poquer les billes*, et non pas : *Caler* » (p. 23). L'Académie n'enregistre aucun des deux mots.

« Goule pour *gueule*. Malgré sa douce prononciation, ce mot n'est pas français. Nous ne connaissons que *gueule* et *bouche*. *Goule*, *goulotte* et *gouline* sont des mots enfantins » (p. 49).

« Quoquards ou Cocards. Mot enfantin pour signifier œufs frais; ce mot n'est pas français à ce sujet » (p. 75). Le mot est donné comme mot d'enfant par Oudin (cf. Sainéan, *Sources indigènes*, II, 95).

D. Mots donnés par Desgranges comme militaires

« Bastringuer et aller au bastringue. Voilà du français de la Rapée ou de la Courtille. Ces mots doivent leur naissance à nos soldats » (p. 103). D'Hautel (I, 74) donne des renseignements intéressants sur les sens successifs de *bastringue*. « *Bastringue*, nom donné primitivement à une contre-danse qui a été longtemps en vogue à Paris; ce mot a reçu depuis peu une plus grande extension; le peuple, à qui il a plu, s'en est emparé et l'a appliqué à des choses de nature différente : *Un bastringue* signifie tantôt un bal mal composé, tantôt un mauvais joueur de violon; puis une maison en désordre, un mauvais lieu. » Il a aussi *bastringuer* (I, 75). (Cf. Rolland, p. 18 A). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31 et 187-189. Le mot *bastringue* a été admis en 1801 dans le Dictionnaire de l'Académie (non en 1835, comme le dit M. Sainéan, *o. c.*, p. 477).

« Briquet (petit sabre), est un mot de soldat » (p. 22). Il se trouve chez Boiste et a été admis par l'Académie en 1835. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 31 (1).

(1) On lit, par exemple, le « sabre nommé briquet » dans le *Manuel d'Infanterie* (du général Bardin), Paris, Maginel, 1807, p. 21.

« Brosseur. Domestique d'officier. Ce mot de *brosseur* est un barbarisme » (p. 22).

[*Caisse*]. « Battre la caisse. Voilà du purisme militaire! De savants guerriers ont prétendu que battre le tambour n'était pas français parce que c'est le tambour qui bat la caisse; ils ignoraient sans doute que cette caisse s'appelle aussi *tambour* » (pp. 104-105). *Caisse*, « tambour », est donné par l'Académie. Littré cite des exemples de Buffon et de J.-J. Rousseau.

[*Cosaquer*]. Voir *escofier*.

[*Descendre la garde*]. « Il l' (sic) a descendu la garde a Marengo. Cela veut dire en langue soldatesque *qu'il est mort à Marengo;* mais *descendre la garde* n'est pas français » (p. 111). (Voir aussi *escofier*). L'expression est notée par d'Hautel (I, 292 et II, 6). Boiste la donne au sens de « tomber, de choir ». Balzac fait ainsi parler le vieux soldat du *Médecin de campagne :* « Lui (Bonaparte), laisse son commandement à Kléber, un grand mâtin qu'a descendu la garde assassiné par un Egyptien » (p. 176). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 144.

[*Droguer*]. « J'ai drogué la pendant longtemps. Droguer pour signifier attendre n'est pas français; c'est un mot de soldat » (p. 111). *Droguer* est donné par d'Hautel (I, 316). L'expression semble venir du jeu de la drogue. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 390.

[*Escofier*]. « Il a été escofié. *Escofier* est un mot inventé par nos militaires en Espagne. On peut mettre ce mot-là avec *cosaquer* et *descendre la garde;* c'est du français de soldat » (pp. 115-116). D'Hautel (I, 360-361) écrit : « Escoffier. Ce mot a plusieurs significations dans le langage populaire. On l'emploie pour dérober, voler, et souvent aussi pour perdre, tuer, assommer. »

[*Faire aller*]. « Tu veux me faire aller, je crois. *Faire aller* pour *induire en erreur*. Faute. C'est du jargon de nos illustres fanfans » (p. 120). L'expression est donnée par Littré.

« Gourmette. C'est ainsi que les conscrits appellent les *jugulaires* de leurs schakos. La *gourmette* d'un cheval de-

vra donc se nommer *jugulaire*. Dites : *La gourmette d'un cheval* » (p. 49).

« Péquin pour *bourgeois*. Barbarisme. C'est un mot de la soldatesque » (p. 68). Le mot est donné avec une acception un peu différente par d'Hautel (II, 217) : « Terme injurieux, qui équivaut à ignorant, sot, imbécile, homme intéressé, avare au dernier degré. C'est aussi un sobriquet que les soldats se donnent entre eux. » La dernière assertion a été contestée, sans raison valable, par Littré. *Péquin* avec le sens de « civil », se trouve pour la première fois dans une lettre du général Hardy du 11 juillet 1799, datée d'Aarau (*Correspondance*, Paris, 1901, p. 138), (cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 127). M. G. Esnault (*Le Poilu tel qu'il se parle*, *Paris*, 1919, p. 397), cite, au mot *pégu'no*, une phrase des *Harangues burlesques par Monsieur Raisonnable* (1651, p. 100) : « Les Chinois et les Pequins se vantent d'estre venus d'vn Chien, et d'vne femme Chinoise » et pense que le sens premier du mot est « Chinois ».

« Platine pour langue. Barbarisme. *Quelle platine il a!* C'est une phrase de soldat » (p. 70). Littré donne des exemples du XVII[e] siècle. Le mot se trouve chez d'Hautel (II, 241). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31 et 141-142.

« Quinzerlique. C'est ainsi que les Français, en dénaturant un mot allemand, appelaient les Autrichiens, mais ce mot de *quinzerlique* n'est qu'un barbarisme » (p. 75). Le mot vient en effet de l'allemand *Kaiserlich*.

[*Troupier*]. « C'est un vieux troupier. *Troupier* n'est qu'un mot de soldat » (p. 156). Le mot est employé à deux reprises par Balzac dans la *Vie de Napoléon racontée par un vieux soldat :* « Gondrin est un troupier fini, un troupier d'honneur même qui mérite vos plus grands égards ». (*Le Médecin de campagne*, p. 184); « il avait repris sa chère France et ramassé ses troupiers... » (*ibid.*, p. 188). *Troupier* a été admis par l'Académie en 1878. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 105 et 477.

[*Vanner*]. « Si tu l'avais vu vanner. *Vanner*, en jargon de *Cadet* et de *Fanfan*, veut dire s'enfuir » (p. 161). Ce

sens est donné par Boiste et par d'Hautel (II, 380). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31 et 509.

E. Vocabulaire parisien et vocabulaire provincial

Desgranges oppose à l'occasion de plusieurs mots l'usage de Paris et celui de la province :

« Cafetier. Un Cafetier est celui qui tient un café. Ce mot est très français malgré ce qu'en disent les épilogueurs de la capitale. Ceux qui ne sont pas sortis de Paris s'imaginent que c'est là toute la France; en conséquence, comme le mot *Limonadier* est usité ici, ils s'étonnent que dans les villages de Rouen, de Lyon, de Bordeaux, etc..., etc., on ose dire *Cafetier* » (p. 23). *Limonadier* a été longtemps préféré à *cafetier;* il semble avoir dû cette supériorité à la possibilité de former un féminin *limonadière,* tandis que cafetière était ambigu et pouvait prêter à la plaisanterie. Molard écrit (p. 58) : « Cafetière. Maîtresse d'un café; dites *limonadière,* s. f. Je veux payer la *limonadière.* La cafetière est un vaisseau dans lequel on fait le café. Par la même raison on ne dira pas *cafetier,* mais *limonadier,* en parlant de celui qui tient café » (cf. Rolland, p. 29 B). L'Académie ne donne à côté de *cafetière* (ustensile), que *cafetier,* substantif masculin, tandis qu'elle a *limonadièr, ière.* Boiste a cependant *cafetier, ère.* Gattel, après *cafetière* « vase... » ajoute : « Celle qui vend du café. En ce sens, il est peu usité. »

[*Haricots verts, pois en lames, pois chiches*]. « Ces haricots verts sont pleins de filanges. *Filanges* n'est pas français. Dites : *Filandres,* et ces haricots sont *filandreux.* Je préviens les Parisiens et les Normands que ce qu'ils appellent *haricots verts* n'est connu dans diverses provinces que sous le nom de : *Pois en lames, pois chiches.* Chaque pays, chaque guise; néanmoins, *haricots* est le mot français » (p. 121).

« Fleurer pour *flairer.* Barbarisme. *Fleurer une fleur* n'est pas français, c'est du baragouinage parisien, en pro-

vince on dit *sentir* ce qui n'est pas tout à fait aussi mauvais » (p. 45). La différence de *flairer* et de *fleurer* est répétée de cacologie en cacologie : Molard (p. 127), Michel (p. 92), d'Hautel (II, 394), Rolland (p. 66 A). On lit : « T'nez, fleurez moi ça » dans le *deuxième Bouquet poissard* de Vadé (*Œuvres*, p. 60).

Mots donnés comme parisiens

[*Cornet*]. « Tais-toi, tu n'es qu'un cornet. Vous croyez peut-être qu'un cornet est une écritoire? Point du tout. A Paris, on traite de *cornets* tous les imbécilles; ainsi jugez si dans la capitale les cornets sont rares! » (p. 108).

[*Faire*]. « On n'en fait pas pour deux liards. Je me rappelle qu'à mon arrivée à Paris, j'entrai chez un Epicier et demandai pour deux liards de sucre d'orge, il me répondit : *On n'en fait pas.* Je crus tout bonnement que le brave homme ne savait pas faire du sucre d'orge. Mais ayant demandé quelques jours après de la salade à une fruitière, j'en obtins pareille réponse; heureusement elle ajouta : *je n'en fais que pour deux sous.* Alors je finis par comprendre ce jargon là. Il me semble cependant qu'on aurait aussitôt (sic) fait de dire aux chalands : *On n'en vend pas pour deux liards.* Avis aux provinciaux sur le dialecte parisien » (pp. 138-139).

[*Galette*]. « Comme tu es galette. Savez-vous ce que c'est qu'une galette en langue parisienne? — *Un gâteau*, sans doute. — Non, cela veut dire un imbécille, un nigaud. Oh! que l'inventeur de ce mot devait donc être *galette!* » (p. 125). Ce sens est encore donné par Littré.

[*Gazouiller*]. « Prends garde de gazouiller ta robe. J'avais toujours cru que les oiseaux seuls gazouillaient; néanmoins à Paris, on gazouille des habits, des effets; on gazouille tout enfin. En conséquence, on a dans la capitale de gros oiseaux gazouilleurs, de sales gazouilleuses. Eh bien! tout ce gazouillage-là n'est pas français » (pp. 125-126). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 332.

« Se Jarreter pour *mettre ses jarretières*, n'est pas un

verbe français; à dire vrai, il est né à Paris, mais l'Académie lui a jusqu'à ce jour refusé le baptême » (p. 55). Le mot est donné par Boiste; il est condamné par Michel (p. 118).

[*Jet*]. « Une belle canne de jais. Ce qu'on appelle à Paris du *jais* est tout uniquement du *jonc*. Je ne sais trop d'où vient le premier mot » (p. 131). L'observation vient de d'Hautel (II, 58) : « Jais substance bitumeuse, solide et d'un noir luisant. Ce mot est continuellement pris hors de son sens, et employé pour *jonc* (roseau). On dit : *Une canne de jais*. Pour une canne de jonc. *C'est un beau jais*, pour un beau jonc. » On trouve chez Vadé la graphie *geay* : «j'suis ce grand garçon qui a ses cheveux en cadenette, et puis en canne, les Dimanches, de geay. » (*Lettres de la Grenouillère, Œuvres*, p. 72). Quel est ce *jais* ou ce *geay* ? Il n'est que d'ouvrir le Dictionnaire de l'Académie au mot *jet* pour trouver la réponse : « On dit, qu'*Une canne est d'un seul jet*, pour dire qu'Elle n'a point de nœuds, ou qu'elle n'est point entée. *Voilà une canne d'un seul jet, d'un beau jet*. Et l'on dit aussi absolument, *Un jet*, pour signifier une canne. *Voilà un beau jet, un jet bien droit. Ce jet est fort cher.* »

[*Mal*]. « Il tombe d'un mal. Quand j'entends dire cela à un Parisien, je suis tenté de lui demander de quel mal? Dites : *Tomber du haut mal* » (p. 156).

« Mégare pour *mégarde*. C'est encore du parisien. [Il vient de parler de *mécrédi*]. Il faut dire : *Je l'ai laissé tombé* (sic) *par mégarde, il l'a fait par mégarde* et non pas *mégâre* » (p. 60). C'est évidemment l'ancienne forme *mégard*.

« Raffalé. Grand mot des boulevards. *Je suis raffalé*, pour *il ne me reste rien*, n'est pas français » (p. 75). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 20 et 171.

« Séparer ou Sépartager pour *partager*. Barbarismes parisiens » (p. 82). Boiste a *séparer* « partager ». Quant à *sépartager*, qui se trouve chez Vadé (*Lettres de la Grenouillère, Œuvres*, p. 72) c'est un croisement de *séparer* avec *partager*.

[*Serin*]. « Vous êtes un serin; a-t-il l'air serin. Serin, en baragouinage des boulevards, veut dire : *Niais, sot, stupide.* S'il en est ainsi, que de serins à Paris qui ne sont pas des îles Canaries » (p. 155). Littré donne un exemple de *Jérôme Paturot* de Reybaud.

« Souleur pour *frayeur.* Ce mot est très usité à Paris : il est du français familier; mais en province on se le ferait expliquer avant de l'entendre » (p. 84). Le mot est donné par l'Académie (comme « familier »), et par d'Hautel (II, 349).

Mots donnés comme provinciaux en général

« S'argoter les pieds. Les paysans veulent dire par là qu'ils se sont blessé les pieds en heurtant une pierre, etc.; mais cela n'est pas français » (p. 98). L'Académie connaît *argoter* au sens de « couper l'extrémité d'une branche morte. »

[*Calé*]. « Ce sont des gens bien calés. *Calé* pour *riche* ou *à l'aise* n'est que du français de province colporté à Paris » (p. 109). Ce sens est donné par Catineau et Boiste, on le trouve également chez Michel (p. 35), d'Hautel (I, 147), Rolland (p. 30 A). Un sens ironique se rencontre dans *Mme Angot au sérail* (I, 8) : « Not' bourgeoise, nous v'là calés. »

« Caniche pour *niche* est un barbarisme de provinciaux » (p. 24). L'*A L F* (carte 909 : « niche (à chien)») donne des formes d'un type *caniche* aux points 512 (Deux-Sèvres) et 525 (Charente-Inférieure). M. Sainéan connaît cette forme, mais y voit à tort un emprunt au picard (*Lang. paris.*, p. 281).

[*Débat*] (sic). « J'ai vu un lièvre dans le débat de la montagne. *Débat* est un mot de province; il ne signifie rien. Dites : *Dans le bas de la montagne* » (p. 144). (Cf. Verrier-Onillon, *Gloss. de l'Anjou,* Eudel, *Vocab. blésois,* s. v. *débas*).

« Ecailler pour *festonner.* Mot de province qui n'est pas français » (p. 36).

[*Encancher,* etc.]. « Il s'est encanché la tête entre les barreaux, on ne pouvait plus l'en décancher. *Encan-*

cher, décancher et *désencancher;* tout cela est du verbiage de province » (p. 112). Jaubert connaît *canche* au sens de « mare », (cf. Sainéan, *Sources indigènes*, t. II, p. 122), *encancher* et *décancher*;Martellière (*Gloss du Vendomois*), *canche* « palissade », *décancher* et *encancher*).

[*Gandoises*]. « CONTER DES GANDOISES. Gandoises pour *faire des contes;* voilà du français de province. Faites en part à vos amis. On peut joindre à cela *craquer* et *craqueur* » (pp. 123-124). *Gandoise* se trouve chez Molard (p. 131) : « Il raconte des Gandoises; dites, des *farces, des plaisanteries* ». Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 308.

[*Pangouailles* ou *Pangouilles*]. « A QUOI SERVENT TOUTES CES VIEILLES PANGOUAILLES. *Pangouilles* pour chiffons, vieilleries, est un barbarisme né en province » (p. 144).

[*Papifou*]. « C'EST LE PAPIFOU DE LA SOCIÉTÉ. *Papifou* est un mot de province qui remplace *Bouffon* et *Plastron;* mais qui n'est pas français » (p. 145). Jaubert a *papifou* au sens de « poil follet. » (Cf. aussi Eudel, *Vocab. blésois*).

« PASTRAT pour *paysan*. Barbarisme de province » (page 67.) Jaubert donne comme équivalents avec le sens de « grossier »; *pastrat* et *pétrat*; Desgranges signale cette dernière forme comme orléanaise; nous la retrouverons plus loin. Martellière (*Gloss. vendômois*) a *patras*.

« RACINES. *Mettre des racines au pot* est un mot provincial. Dites : *Mettre des légumes* » (p. 15). Ce sens de *racines* est donné par Gattel : « Plus particulièrement on le dit de certaines plantes dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui tient en terre, comme les raves, les carottes, etc. *Vivre de racines.* »

« REQUÊT pour *abattis* (sic) *de volailles*. Barbarisme de province » (p. 78). Le mot est doné par Jaubert et Eudel (*Vocab. blésois*). Martellière (*Gloss. du Vendômois*) note : « *Requête.* Abbatis (sic) de volaille... Les bourgeois qui ont la prétention de bien parler disent un requêt. »

[*Sangler, siclée, sicler*]. « JE LUI AI SANGLÉ DES COUPS. On *sangle* un cheval; mais on ne sangle pas des coups. DONNER UNE BONNE SICLÉE. *Sicler* n'est pas plus français que *sangler;* ce sont des mots de province (p. 153). *Sangler*

un coup est admis par l'Académie comme « familier ». D'Hautel (II, 332) donne l'expression : « sangler des coups de fouet à quelqu'un ». Eudel (*Gloss. blésois*) a *sicler* «cingler ».

[*Soûteux*]. « Ce bois est un endroit souteux. *Soûteux*, pour dangereux, périlleux, est un adjectif de province » (p. 153). Le mot est donné par Martellière (*Gloss. du Vendômois*).

« Téterolle pour *biberon*. Barbarisme de province » (p. 86). Le mot se trouve chez Jaubert et Martellière.

« Tréper sur quelque chose, pour dire : *Marcher*. Voilà un mot du Niais de Sologne » (1). *Tréper* est un vieux mot (d'où le français moderne *trépigner*); il est signalé par Jaubert et Eudel (*Vocab. blésois*).

« Truffe. C'est ainsi que dans différentes provinces on appelle *les pommes de terre;* c'est un tort : demandez le plutôt à un cochon, il s'y connaît! » (p. 88). Le mot est signalé par Molard (p. 273) : « *Truffe*. Plante farineuse. On l'appelait autrefois ainsi; mais depuis quelque temps on la nomme *pomme de terre*. Cette dernière expression ne se trouve pas dans les anciens dictionnaires; mais l'usage l'a consacrée » et Gattel : « *Truffe*... On nomme quelquefois et improprement truffe la batatte ou pomme de terre. » La carte 1057 (« pomme de terre») de l'*A L F* montre *truffe* dans une vaste région du Sud-Est, de la Suisse romande à la Haute-Garonne, en passant par le Loir-et-Cher et dans la Haute Normandie, sans parler de petites zones isolées. (Cf. Leo Spitzer, *Die Namengebung bei neuen Kulturpflanzen im Franzoesischen, Woerter und Sachen*, t. IV, (1912), pp. 147-165).

« Vayat. C'est ainsi que dans certaines villes de province on qualifie un porte-faix; mais ce mot *vayat* n'est point français; et en tout cas, on ne le prend qu'en mauvaise part » (p. 90).

---

(1) D'Hautel (II, 163, s. v. *niais*) donne l'expression : « *Un niais de Sologne*. Homme subtil, fin et rusé qui se trompe toujours à son profit ». Cf. aussi Rolland, p. 98 A.

Mots donnés comme appartenant à une région déterminée

Région de la Loire moyenne.

« La Desserre. C'est ainsi qu'on appelle la débâcle de la Loire; or, *desserre* n'est français qu'en province, et où l'on n'a ni académie ni dictionnaire » (p. 34). Le mot est donné par Gattel (et par Boiste d'après lui) : « La débâcle des glaces. En ce sens il est peu usité ou populaire. »

« Rusé pris dans le sens de *gentil* n'est pas français. On dit à Tours : *Eh! que ce couteau est rusé!* Mais c'est du galimatias de province » (p. 80). M. F. Brunot signale (*H L F*, VII, 333) d'après le manuscrit Coquebert de Monbret (Bibliothèque de Rouen, 191, p. 26) un sens analogue à Niort : « Les Niortaises emploient le mot rusé dans le même sens qu'on employe à Paris le mot *gentil*. Elles disent : *voilà un petit pot tout rusé.* »

« Bout de pain et morceau de corde. Expressions orléanaises. La raison veut qu'on dise : *Un bout de corde et un morceau de pain* » (p. 103). Littré (s. v. *bout* 6°) donne « un bout de corde ».

« Boutrou. Pour signifier *borne*, est du français d'Orléans » (p. 22). L'Académie en 1801 admet *bouteroue*. Ce mot est condamné par Molard (p. 50) : « *Bouteroue*... dites borne ». Il est encore donné par Jaubert, Martellière, Eudel.

« Pétra pour paysan. Barbarisme. C'est du charabia orléanais » (p. 69). Molard (pp. 207-208) a la graphie *pétra* (de même Rolland, p. 103 B); d'Hautel (II, 224) donne *pétras* (cf. aussi Verrier-Onillon, Martellière, *pétrat* chez Jaubert). Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, pp. 31, 299.

« Rapin pour *rapineur*. Barbarisme usité à Orléans parmi les gamins » (p. 76).

« Gouin, masculin de gouine, a pris racine dans le Vendômois; mais le mâle est barbarisme, et la femelle est une épithète *dégoûtante* » (p. 49). Le masculin est en effet tiré du féminin. L'Académie, d'Hautel (II, 20) ne connaissent que *gouine*. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 122.

« NASILLER pour *fainéanter* est du français de Bourges » (p. 62). Jaubert donne à ce mot le sens de « jaser avec malveillance. »

« NAZON est un cousin de *nasiller*, il a reçu la naissance à Orléans où l'on dit : *Voyez donc ce grand nazon, cette petite nazone!* » (pp. 62-63). Verrier et Onillon (*Glossaire de l'Anjou*) ont *nâson* et *nasonnard*, Martellière *nason*, au sens de « nasillard ».

Normandie :

[*Saccager*]. « CETTE NOUVELLE M'A TOUT SACCAGÉ. Phrase normande. On saccage une ville, un bien, mais un homme ne peut être saccagé » (p. 153).

Franche-Comté :

« Un GOURI pour *un cochon*. Barbarisme. C'est du français de la Franche-Comté » (p. 49). *Gouri* est une forme locale correspondant à *goret*.

Midi :

« ESPÉRER pour *attendre*, ne vaut rien. Les gens du midi de la France disent : *Espérez-moi un moment; espérez-le au café;* mais tout cela est on ne peut plus mauvais » (p. 42). Ce sens ne semble pas limité au Midi. Cf. Sainéan, *Lang. paris.*, p. 324.

III. ELOCUTION ET STYLE

Un bon nombre de remarques de Desgranges sont relatives à l'élocution et au style. Voici un certain nombre de phrases où il juge contraire au bon sens l'emploi de tel ou tel mot :

[*S'appeler*]. « COMMENT VOUS APPELEZ-VOUS? Quand on fait cette question à un Espagnol, il répond : *Je ne m'appelle pas, on m'appelle!* Avec de la réflexion, on sentira

qu'un homme ne s'appelle pas; il se nomme. Alors il faut dire : *Comment vous appelle-t-on?* ou : *Comment vous nommez-vous?* » (pp. 95-96). Il est inutile de rappeler que ce sens de *s'appeler* est très ancien et se trouve partout; le purisme excessif de Desgranges est sans doute dû à ce que les Espagnols ignorent ce sens.

[*Bon coup*]. « Il a reçu un bon coup par la mine. Bon coup n'est pas le mot. Le *coup* le mieux appliqué n'est jamais bon. Dites *Mauvais coup* » (p. 102).

[*Comme ça*]. « Il m'a dit comme ça. Ce *comme ça* est de trop, il suffit de : *Il m'a dit* » (p. 105).

[*Dire*]. « Il m'a dit, qui dit, dit-il. Il semble qu'un homme du peuple ne rapporterait pas bien une chose s'il n'y mêlait pas trente-six *y m'a dit, qui dit, etc., etc.* Tous ces *qu'a dit, qui dit,* sont autant de balourdises » (p. 111). Une remarque analogue se trouve chez Michel (p. 72) : « *Dit-il, qu'il dit, qu'il disoit, qu'il s'en alloit.* » Le baron de Frénilly (1768-1828), dans ses *Souvenirs* (publiés par A. Chuquet, Paris, 1908, p. 247), dit d'un parvenu, M. de Vaines : « Il contait en perfection, mais ne disait pas trois mots sans y intercaler ce *dit-il* qui appartient au langage du bas peuple. »

« Dis-donc. Ce mot à le prendre dans son emploi habituel, signifie : *Ecoute donc.* Entre *dire* et *écouter* il y a pourtant une grande différence. Les Espagnols crurent toujours que *dis-donc* était un nom, et que tous nos soldats se nommaient ainsi; c'est pourquoi ils nous appelèrent les *Didons* » (p. 111).

[*Demander excuse*]. « Je vous demande excuse. A mon avis, demander des excuses, ce n'est pas en faire. C'est à l'offensé à demander des excuses, et c'est l'offenseur qui doit en faire. On demande pardon, et l'on fait des excuses » (p. 110). *Demander excuse* a été condamné par les grammairiens (cf. Littré, s. v. *excuse,* Rem.), et encore par Desgrouais (p. 76) et Molard (p. 91); mais comme Michel le remarque, l'Académie, dans la 5e édition de son dictionnaire, dit à *excuse* : « Il n'est guère d'usage qu'avec les verbes *Faire* ou *Demander.* »

[*Grand coin*]. « FAIRE UNE BILLE AU GRAND COIN. Je voudrais, lorsqu'un joueur annonce qu'il fera une bille *au grand coin*, qu'il en fît une autre au petit coin, il en serait, je crois, bien embarrassé, car il n'y a ni petits ni grands coins au billard; or, il faut dire au coin en désignant lequel du haut, ou du bas » (p. 123).

[*Honneur*]. « J'AI L'HONNEUR D'ÊTRE VOTRE SERVITEUR. Je soutiens que cette manière de terminer une lettre est ridicule. A-t-on jamais mis de l'honneur à être un serviteur? Dites : *Je suis avec un profond respect votre serviteur*, ou comme vous voudrez, en ôtant ce mot d'*honneur* » (p. 126).

[*Se laisser dire*]. « JE ME SUIS LAISSÉ DIRE. Façon triviale de s'exprimer. *Se laisser dire* ne signifie rien » (p. 132). L'Académie (s. v. *laisser*) note : « On dit aussi qu'*On s'est laissé dire telle et telle chose*, pour dire, qu'On a ouï dire telle et telle chose, mais qu'on n'y ajoute pas grande foi. On dit qu'Il est du style familier. » L'expression est blâmée par Molard (p. 163) et Rolland (p. 79 A).

« PAR EXEMPLE. Les *par-exemples* (sic) sont trop prodigués dans la conversation; j'engage mes lecteurs à s'en servir moins souvent » (p. 142). L'abus de *par exemple* est condamné déjà par Desgrouais (p. 165), Michel (pp. 141-142), Rolland (p. 99 AB).

[*Précédente* pour *prochaine*]. « MADEMOISELLE VOUDRAIT-ELLE DANSER LA PRÉCÉDENTE. Voilà une balourdise sans égale. Elle a été faite par un de ces beaux parleurs qui emploient les mots sans les comprendre. Dans cette phrase, *la précédente* veut dire la contredanse qui vient de finir. Or, je vous demande s'il est rien de plus sot que d'inviter à danser une *précédente* ? Ce qui précède est avant. Encore passe de dire : *La prochaine contredanse* » (pp. 110-111). Il semble qu'il n'y ait là rien de plus qu'un lapsus individuel.

[*Un prêté pour un rendu*]. « C'EST UN PRÊTÉ POUR UN RENDU. Je crois qu'il serait plus exact de dire : Un rendu pour un prêté, quand il s'agit de rendre » (p. 142). L'Académie (s. v. *rendre*) donne : « On dit absolument *C'est un*

rendu, en parlant d'un tour qu'on vient de jouer à quelqu'un et qui vaut bien celui qu'il nous avait fait auparavant. Il est du style familier ». Littré connaît : « C'est un prêté-rendu » (s. v. *prêté* et *rendu*) et cite Béranger : « C'est un rendu pour un prêté ». Toutes ces phrases sont aisées à analyser; il n'en est pas de même de celle qu'incrimine Desgranges et qui est très employée; elle est signalée aussi par d'Hautel (II, 266 et 302-303), et Rolland (p. 118 A).

[*Rendre visite*]. « JE VAIS RENDRE VISITE A M. LE PRINCE. *Rendre visite*, n'est pas le mot lorsqu'il s'agit d'un supérieur qui ne vous visite pas. Il faut dire : *J'ai fait une visite au roi, au ministre*, parce que là, il ne s'agit point de rendre une visite. Mais on peut dire : *J'ai rendu la visite que m'avait faite mon cousin; je vais rendre visite à mon voisin, qui est venu me voir hier* » (p. 149). L'Académie distingue simplement *rendre visite* « pour dire aller visiter quelqu'un, et *Rendre ses visites*, pour dire, Rendre les visites qu'on a reçues en certaines occasions. On dit dans le même sens, *Rendre à quelqu'un sa visite* ».

[*Voir*]. « ASSIGNER QUELQU'UN POUR SE VOIR CONDAMNER. C'est du français de rat-de-palais. Dites : *S'entendre condamner* » (p. 108). L'Académie admet cependant : *Assigner pour voir dire et ordonner...* « en termes de pratique ».

« IL FAUT LE VOIR PARLER. Peut-on se servir d'une telle expression! *Voit-on parler* ou *entend-on parler?* Je vous le demande. Voir parler ne peut convenir qu'aux intéressans élèves de M. Sicard (les sourds-muets) » (p. 161). Gattel note, s. v. *voir* : « Il se dit quelquefois pour entendre : *Je l'ai vu chanter.* »

«A VUE DE NEZ. Quand on verra avec le nez, je permettrai cette phrase » (p. 99).

Surtout Desgranges relève un grand nombre d'expressions qu'il considère comme des pléonasmes.

« J'IRAI LABOURER LA TERRE. Je tiens pour mauvais d'ajouter *la terre*. Il me semble qu'on ne saurait labourer autre chose; or, *labourer* suffit, on comprendra aisément que c'est de la terre qu'il est question » (p. 132). Au mot

labourer l'Académie donne comme exemple *labourer la terre.*

« Il faut les joindre ensemble. Je demanderai à ceux qui emploient cette phrase s'ils peuvent *joindre* plusieurs choses autrement qu'ensemble? Il suffit donc de dire : *Joindre.* Le mot *ensemble* est superflu » (p. 132). Littré (s. v. *joindre,* hist.) cite un passage de Commines : «... et que toutes les seigneuries *joignissent ensemble.* » On lit chez la Fontaine (*Fables,* IV, 18, *Le Vieillard et ses enfants,* v. 19) : « De ces dards *joints ensemble* un seul ne s'éclata » et chez Vadé (*La Pipe cassée,* IV; *Œuvres,* p. 44) : « Vous vous mariez, ça me semble, Pour afin d'être joints ensemble. » Desgranges lui-même, faisant fi de ses propres préceptes, écrit (p. 132) : « En joignant ces mots ensemble... »

« Je vais descendre en bas. *Descendre en bas,* cela se peut; mais descendre en haut, voilà qui serait plus étonnant. Or, *descendre* suffit, on sait bien que c'est en bas » (p. 110) et de même : « Monter en haut. *Monter* en bas serait plus difficile et c'est ce qu'on voit rarement. *Monter* suffit » (p. 134). L'Académie, au mot *descendre,* donne : *Les choses pesantes descendent en bas,* et Desgrouais s'appuie sur cette autorité pour refuser de voir un pléonasme dans *monter en haut* et *descendre en bas* (p. 301); de même Molard (p. 39, s. v. *bas*). Au contraire, d'Hautel (I, 292) condamne ces locutions (1).

Des pléonasmes analogues sont :

« Entrez dedans. Ce serait bien plus amusant de voir entrer *dehors;* on sait bien *qu'entrer c'est dedans ou dans* » (p. 115).

« Sortir dehors. Bien certainement qu'on ne peut pas sortir dedans. Or, quand on dit *sortir,* c'est assez expliquer l'intention » (p. 153). Desgrouais (*loc. cit.*) défend *sortir dehors.*

« Je préfère marcher a pied, la voiture me fait mal. A-t-on vu marcher autrement qu'à pied? » (p. 135).

---

(1) Vadé écrit (*Pipe cassée,* II ; *Œuvres,* p. 28) : « C'est que tu zhausses en haut ton verre ».

« Reculez en arrière. A-t-on jamais vu reculer en avant? Il suffit de dire : *Reculez*, pour faire comprendre que c'est en *arrière* » (p. 148).

« Si tu recommences une seconde fois, tu verras. Parlà, le peuple entend : *Faire une seconde fois;* c'est une erreur. Recommencer *deux fois*, c'est faire trois fois la même chose » (p. 151). Littré donne un exemple d'Amyot : « recommencea de nouveau une autre guerre contre les Gaulois ».

« C'est vraiment vrai. Voilà du jargon de rustaud. *Vraiment* et *vrai* forment un assemblage désagréable » (p. 160).

« Il est né natif de Paris. *Né* et *natif* signifient la même chose; or, un seul est assez dire » (p. 138).

« Chanter un duo a deux. Ce serait bien plus plaisant d'entendre un duo par trois personnes » (p. 113).

« Je lui couperai les deux oreilles. Il est inutile de mettre là le mot *deux*. Quand on dit *couper les oreilles, tenir par les oreilles*, on conçoit bien que c'est par les deux, car *Bêtes* comme *gens*, nous n'avons tous que deux oreilles » (pp. 139-140).

« Borgne d'un œil. C'est ce qu'on voit à chaque instant; être borgne d'un œil, rien de plus commun, mais borgne des deux yeux, voilà qui est plus rare. Contentez-vous donc de dire : *Un borgne, une borgne* » (p. 100). Cette expression, d'apparence pléonastique, est le « témoin » de l'ancien sens de *borgne* « aveugle »; cf. *A L F*, carte 80, « aveugle », et W. von Wartburg, *Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans in den romanischen Sprachen und Dialekten*, Diss. Zurich, Hamburg, 1912, pp. 15-18.

« La nuque du cou. Je voudrais savoir si, en disant : *La nuque*, on croirait qu'il ne s'agit pas de celle du cou » (p. 137). *La nuque du cou* se trouve chez Madame de Sévigné (exemple de Littré) et est donné par l'Académie. Le pléonasme apparent vient de l'ancien sens de *nuque* « moëlle épinière » (encore chez Ambroise Paré). Chez Henri de Mondeville *nucha* (*nuche* et *nusche* dans la traduction française) « n'a jamais le sens de nuque, mais si-

gnifie toujours moëlle épinière » (Docteur du Bos, *Gloss.* s. v. *nuche*).

« Les boyaux du ventre. Avoir des boyaux dans le ventre, rien d'étonnant; le plus joli serait d'en trouver dans la tête; ainsi en disant *Les boyaux*, tout le monde saura que ce sont ceux du ventre » (p. 100).

« Il pleurait des deux yeux de la tête. Sans doute que dans le temps où l'on s'exprimait ainsi, on avait des yeux ailleurs qu'à la tête; mais aujourd'hui cette phrase ne vaut plus rien, car on ne connaît pas d'autres yeux » (p. 162). On lit dans le fabliau *De le vescie a prestre* (*Recueil général des fabliaux*, éd. A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. III, p. 110; L X I v. 115):

> Li prestes trestout esmaiiés
> Respont : « Par les oels de ma teste,
> A doner n'ai ne bleif ne beste,
> Or ne argent, hanap ne cope. »

Littré donne les expressions « Sur les yeux de la tête » et « cela coûte les yeux de la tête » (1).

« Marie, apportez une buche de bois. Croyait-il, le sot maître qui parlait ainsi, qu'en demandant simplement : *Une bûche*, sa domestique ne l'eût pas compris? Certainement que si; à moins que Marie ne fût elle-même *une bûche* » (p. 100). *Bûche de bois* est condamné aussi par Molard (p. 54), Michel (p. 33), Rolland (p. 29 A); l'explication en est fournie par le premier qui reprend aussi : « *Bûche de paille*; dites *brin de paille* ».

« Nous avons mangé des beignets aux pommes. Dites-moi, je vous prie, si les *beignets* se font sans pommes? Le mot de *beignets* suffit donc » (p. 145). L'Académie définit *beignet :* « Espèce de pâte frite à la poêle. *Beignet de pommes...* » Littré a *beignets aux pommes.*

« J'ai vu passer un bataillon d'infanterie. *Bataillon d'infanterie et escadron de cavalerie.* Balourdise. A-t-on ja-

(1) Cf. aussi « la temple de la tête », pour « la tempe » (p. 86).

mais vu *des escadrons à pied* et *des bataillons à cheval* ? Il faut désigner l'arme : *Un escadron de hussards, un bataillon d'infanterie de ligne* » (p. 104). Desgranges est là encore très rigoureux : d'autres troupes que l'infanterie (le génie par exemple) peuvent être organisées en bataillons.

« Un petit marcassin. Tous les *marcassins*, lorsqu'ils deviennent gros, sont des sangliers. Or, *petit* est là un mot inutile » (p. 136).

« J'ai vu le petit nain des boulevards. Petit nain ne vaut pas mieux que grand géant. On n'a jamais vu de grands nains » (p. 140).

« J'ai vu un grand géant. Et moi aussi j'ai vu de grands géans; mais je ne me rappelle pas d'avoir de petits géans » (p. 122). On lit chez Rabelais (*Pantagruel*, II, 28) : « Quand le prisonnier (il s'agit du soldat du roi Anarche que Pantagruel renvoie à son maître) feut arrivé, il se transporta vers le roy et luy conta comment estoit venu un grand geant nommé Pantagruel... »

« Donnez-moi ma culotte courte. Une culotte est toujours courte; jusqu'à présent, je n'en ai pas vu de longue, sinon ce seraient des pantalons. Or, *courte* est de trop dans la phrase » (p. 109). Littré donne : « culotte courte, et par abréviation, culotte, vêtement qui couvre depuis la ceinture, jusqu'au dessous des genoux ».

« J'ai vu une ile entourée d'eau. Où trouver une *île* qui ne soit pas entourée d'eau? » (p. 128).

« Apporte-moi le poelon a queue en cuivre. Je demanderai aux Parisiens où se trouve la fabrique des poëlons sans queue? » (p. 145).

« Il me l'a donné pour rien. Donner pour quelque chose, ce serait troquer, changer. Il est donc bien entendu qu'on ne donne jamais autrement que pour rien » (p. 110).

« Je suis gelé de froid. Voilà qui est malheureux; néanmoins si on gelait de chaud, ce serait plus malheureux encore » (p. 123). L'Académie donne, au mot *geler* : *Je suis gelé de froid.* Michel (p. 101), veut : « je suis gelé de froid »

et non « je gèle de froid » (de même Rolland, p. 71 A). Littré donne des exemples de *geler de froid* de Voltaire.

Desgranges condamne certaines phrases où un mot est répété ou rapproché d'un dérivé :

« Cela me fait bien du bien. Cette répétition de *bien* avec *bien* est vicieuse. Il vaut mieux dire : *Cela m'a fait beaucoup de bien* » (p. 101).

« J'ai été pris prisonnier. *Pris prisonnier!* Cette phrase est mauvaise. Dites : *Fait prisonnier* » (p. 141). Littré (s. v. *prisonnier* 4), après *faire prisonnier*, ajoute : « On dit aussi quelquefois prendre prisonnier » et cite un exemple de Montesquieu.

« On vient de venir. Il faut éviter cette réunion de *vient* avec *venir*, cela est tout à fait mauvais » (p. 159). L'Académie admet : « Il vient de venir » comme « familier ».

« Conter des contes. Cette manière de s'exprimer est vicieuse. Il faut dire de quelqu'un qui invente les contes : *Faire des contes*, et de celui qui ne fait que les rapporter : *dire des contes* » (p. 106). D'Hautel (I, 250, s. v. *conter*) signale l'expression ironique : « conte ton conte ».

« Veux-tu danser une danse. Voilà du galimatias. *Danser* suffit » (p. 114). Littré cite des exemples de *danser* avec *danse* pour complément d'objet direct.

« walser une walse. Il me semble qu'on dirait plus élégamment : *Danser une walse* ou *walser* tout uniment » (p. 159).

INDEX DES MOTS CITÉS

à, 111, 123, 124, 125.
à savoir (faire), 117.
abdiquer, 59.
abouler, 129, 146.
aboutonner, 133.
abri, 88.
acabit, 88.
acacia, 72.
acajou, 51.
accompagneur, 140.
accourir, 115.
acheter, 67.
acquérir, 114.
acquit, VII, 88.
acte, 88.
aculer, 129.
adapter, 12.
adieu, 70.
adopter, 12.
affiquet, 85.
affluence, 130.
âge, 88.
agriotte, XIII, 143.
agripper, 173.
aider, 25.
aigle, 96.
aigriotte, 143.
aiguillon, 84.
ail, 104.
ailleurs, 60.
air, 88.
ajambée, -ement, -er, 129.
ajeu, 129.
alambic, 89.
albâtre, 89.
alcoran, 56.
alcôve, 56.
alguazil, 56.
aller, VI, 47, 114, 115, 186.
allumer, 146.
almanach, 34, 56.
alors, 39.
amadis, 89.
amalgame, -er, 22.
amatrice, 101.
amical, 106.
amicalement, 134.
amidon, 89.
amigeoter, XV, n. 1, 146.
amignoter, XV, n. 1, 146.
amitié, 70.
amonition (pain d'), 15, 147.
amouracher (s'), 22.
amphithéâtre, 89.
amputer, 131.
anchois, 89.
ancre, 94.
angora, XIII, 55.
anis, 89.
anniversaire, 58.
anse, 94.
antichambre, 95.
appartement, 89.
appel, 89.
appeler (s'), IV, 195.
apposer, 130.
apprentive, -isse, 101.
après, 122.
aqueduc, 10, 89.
arbre, 50.
arc, 147.
arc-en-ciel, 90.
arche, 147.
archet, 90.
architecte, 79.
ardillon, 70, 84.

argent, 90.
argot, 17.
argoté, 147.
argoter, 191.
arithmétique, 13, 77.
armes (tirer des), 171.
armoire, 11.
arrhes, 17.
arrière, 17, 200.
arrosoir, 90.
arsouille, 173.
arsouiller (s'), 173.
artère, 57, 95.
article, 42, 90.
artifailles, 84, 134, n. 1.
artifice, 18.
artiste, 76, 147.
as, VI, 90.
aspic, 90.
assaillir, 111.
assassineur, -ateur, -ement, 138.
asseau, 27.
assignation, 64.
assiquet, 85.
asticoter, 173.
astrologue, 53.
atout, VI, 90.
attaquer, 148.
aubépine, 82.
aucun, 120.
aucuns, 111.
augure, 90.
aujourd'hui, 5.
aumône, 4.
aumônier, 63.
auparavant, 123.
auspice, 90.
austral, 106.
autel, 90.
auteur, 102.
automate, 90.
automne, 96.
avant, 123.
avant-hier, 47.
avantage, 90.
avis, 38, 91.
avoine, 28.
avoir, 25, 45, 114, 115, 124.

baba, 148.
babouche, 21.
bac, 51.
baguette, 70.
bail, 105.
bâiller, 26.
balai, 148.
balayer, 33.
balsamine, 19.
bamboche, 21, 148.
bambocher, -eur, 148.
bas (descendre en), XIII, 199.
bastringue, -er, 185.
bataillon, 201.
bateaux, 27.
batiste, 76.
bâton, 3.
battre, 42.
bavardeur, 138.
bayer, 26.
beau, 27.
beaucoup, 27, 35, 125.
beigets, 10, 201.
bénéfice, 9.
berlander, 148.
besoin (avoir de), 125.
bêtifier, -iser, 149.
beurre, 149.
bichonner, 149.
bien, 21, 33, 203.
bienheureux, 15.
bientôt, 21.
bière (petite), 173.
bigarrier, 145.
bilboquet, 55.
billet, 60.
bisquer, 173.
blaguer, -eur, -euse, 173.
blanchisseur, 40.
blaude, 149.
blé de Turquie, 83.
blouse, 149.
bloute, 149.
bocard, 173.
bœuf, 36.
bois (bûche de), 201.
bol, XIV, 99.
bon, VI, n. 1; 125, 196.
bonhomme, 103.
bonjour, 41.
bonne venue (à la), 84.
boréal, 105, 106.
borgne d'un œil, 200.
boucan, -er, 174.
boueur, 40.
bouffer, 149.
bougrasser, 149.
bouilli, -ie, -ir, -oire, 61, 112.
boule, 149.
boule vue (à la), 84.

boulevard, 18.
Bourguignotes, 135.
boussole, 51, 149.
boustifaille, -er, 174.
bout, 194.
bouteroue, XV, 194.
boxer, 78.
boyaux du ventre, 201.
brandons 59.
bréchet, 85.
brelan, 52.
breloque, 53.
briquet, 185.
brisquer, 173.
brochet, 85.
broncher, 67.
brosser, 174.
brosseur, 186.
brouasser, 174.
brouette, -er, 34.
brouillamini, 133.
bûche, 201.
buffle, 42.
buis, 32.

cabinet, 3.
cabriolet, 3.
cacaotier, -oyer, 145.
cacher, 3.
cacophonie, 11.
cadavre, 3, 43.
cafetier, 188.
cage, 3.
cahier, 61.
caillou, 3, 60.
caisse, 186.
calandre, 3.
calcul -ateur, -er, 17.
calé, 191.
calebasse, 150.
calèche, 3.
caleçon, 59.
calembour, 3.
caler, 185.
caler (faire), 174.
caliborgne, 150.
calibot, 56, n. 1; 150.
calmer, 3.
calorgne, 150.
calot, 37.
calotte, 3.
calouche, 150.
camarade, 3.
canard, 3, 17.
can che, 192.
cane, -er, 174.
caniche (chienne), 96.
caniche (niche), 191.
canif, 3, 71.
canonnier, 58.
capitaine, 3.
capot, 37.
capote, 3.
carabin, 3.
carcasse, 3.
caribot, 56, n. 1; 150.
caricature, 57.
carpe, 3, 17.
carte, 3, 17.
carton, 3, 17.
cartouche, 3, 17.
casse, 150.
catarrhe, 3, 17.
catéchisme, 76.
celui, 110.
cerf, 36.
cerveau, 27.
ceux, 110.
chahut, -er, 174.
changer, 66.
chapeau, 27.
charabia, 174.
charcutier, 18, 68, 70.
charpie, 97.
chasse, 66.
chaud, 99.
chercher, 17.
chevrotine, 33.
chez, 15.
chiendent, 150.
chiffe, -on, 150.
chiolée, 150.
chipie, 171.
chipoter, -eur, -ier, 151.
chipper, 151.
chiquer, 151.
chiquette, 135.
chirurgien, 8, 50, 68.
chose, 151.
cigare, -et, -ette, 97.
cimetière, 10.
cinquième, 70.
clampin, 175.
clarinette, 18.
clarté, 18.
Claude, 71.
clifoire, 73.
cloche-pied, 56, 108.
cloître, VI, n. 1; 30, 43.
cloporte, 84.

clystère, 56.
cocard, 185.
cochléaria, 26.
coin, VII, 45, 197.
coléreux, 140.
colimaçon, 151.
collaborateur, 11.
collégien, VI, 152.
colonel, 57.
colophane, 11.
combien, 21, 33.
comme, 125.
commencer, 34.
commode, -ité, 34.
communs, 152.
communeux, 41.
compagnie, 21.
compère, 21.
comporter (se), 21.
concombre, 21.
conjugal, 105, 106.
conquérir, 114.
conscription, V, 21, 79.
conscrit, V, 21.
conseilleur, 138.
conseilleuse, 102.
conserver, 17.
conter des contes, 203.
contumace, 20, 152.
contumax, 152.
copeau, 6, 27.
copieur, 138.
coq, 35.
cornet, 189.
cornette, 102.
cornichon, 175.
corporence, 144.
corridor, 57.
corroyeur, 28, 50.
cosaquer, 186.
cosse, 51.
cou (nuque du), 200.
coucher, 115.
cou-de-pied, 153.
couenne, 22.
coup, 196.
courantiner, -euse, 135.
courir, 115.
courte (culotte), 202.
couvercle, 44.
couverte, 145.
couvi, 30.
crachat, 13, 42.
cracher, 153.
cramoisi, 153.
crapoussin, 175.
crapule, -eux, 153.
craquelin, 135.
craquer, -eur, 153.
crassane, 12, 68.
crayon, -onner, 61.
créancier, 26.
créature, 26.
crémaillère, 13.
cresson, 53.
crête de coq, 83.
criaillard, 32, 140.
criailler, 32.
critiqueur, 139.
critiqueuse, 102.
crocodile, 54, 62.
croix, 30.
croquer le marmot, 153.
croquet, XIII, 154.
crosse, 154.
croustillant, 154.
cruche, 154.
cruchetée, 135.
cueillir, 16, 111.
cuiller, 31.
cul, 154.
culotte, XIII, 106, 202.
Cupidon, 52.
curer, -eur, 134.

dagoter, 154.
dame (interject.), 156.
dangereux, 10.
dans, 122, 123.
danser, 203.
danseur, 41.
dariole, 175.
dartre, 18.
dauber, 155.
davantage, 119.
de, 124, 125.
débagouler, 155.
débas, 191.
décancher, 191.
décaniller, 155.
décarcasser (se), 155.
déclamer, 2.
déclameur, 2, 140.
décocher, 155.
décrépiter, 155.
dedans (entrer), 199.
dégaîne, 155.
dégobiller, 175.
dégoisé, 155.
dégueuler, 175.

dehors (sortir), 199.
démancher, 155.
demander excuse, XIII, 196.
demi-setier, 170.
démolir, 156.
déniaiser, 63.
dénicheur, 41.
denier-à-dieu, 84.
dent (avoir une), 156.
dentiste, 76.
dépiéceté, 137.
dernière, 17, 63.
derrière, 17.
désaboutonner, 133.
désagrafer, 133.
désagréable, 26.
désargenté, 156.
désatteler, 133.
descendre en bas, XIII, 199.
descendrela garde, 186.
désencancher, 133, n. 1; 191.
desserre, 194.
dessiner, 65.
dessineur, 140.
dessous (par en), 41.
détacher, 156.
deux. 39, 200.
devant, VII, 122, 123.
dévidoir, 99.
devineur, 139.
devineuse, 102.
devis, 38.
diable, 70.
dieu, 70.
difficulté, XV, 72.
digestion, 70.
digonner, 156.
digoter, -eur, -ier, 156.
diligence, 7.
dinde, 97.
dire, 196.
dire (se laisser), 197.
dis donc, IV, 196.
disparition, 13.
disputailler, 142.
dissiper, 7.
divertir, 17.
Dominique, 7.
donner, 202.
droguer, 186.
duo, 200.

eau, 27.
ébouler, 129.
ébouriffé, 44.
écailler, 191.
écailleuse, 139.
écarquiller, 69, 70.
écharde, 85.
écharpe, 85.
échine, -er, 65.
éclair, 91.
éclipse, 78.
écorce, 51.
écorner, 176.
écornifleur, 75.
écosse, 52.
écouvillon, 85.
écrabouiller, 75, n. 1; 156.
écritoire, 95.
éculer, 130.
écumoire, 95.
écurer, -eur, 134.
éducation, -quer, 131.
égal, VII, 105.
égrugeoir, 91.
éloge, 131.
embouchoir, 6, n. 1.
embêter, 156.
emblêmer, 176.
embouchoir, 6 n. 1; 91.
embrener, 53.
embrouillamini, 52, 133.
émétique, 82.
émouvoir, 112.
empaffer (s'), 157.
empereur, 10.
empiffrer, 157.
emplacement, 91.
emplâtre, 91.
emploi, 91.
empoigner, 24.
empois, 91.
émuer, 112.
en, 120. 123.
encancher, 191.
encens, 91.
encorner, 157.
encre, 95.
endêver, 157.
endroit, 91.
enfer, 91.
enflaquer, 157.
enfle, 114.
enfoncer, 158.
engouler, 176.
engueuler, 176.
engueuser, 176.
enguignonné, 64, 177.
énigme, 73.

enjambée, -ement, -er, 129.
enjeu, 129.
enregistrer, -eur, 74.
enrhumer, 177.
ensauver, 133.
ensemble, 99.
enterrement, 92.
enticher, 158.
entonnoir, 92.
entortiller, 177.
entrer dedans, 199.
entretien, 70.
envenimer, 58.
envers, 92.
épître, 95.
époumonner, 6.
équerre, 95.
équilibre, 52.
équipage, 92.
erésipèle, 7, 82, 96.
ergot, 17.
erreur, 50.
escadron, 202.
escalier, 61.
escamoter, -eur, 52.
escarole, XIII, 75.
escofier, IV, 186.
espace, 1, 92.
espadon, -onner, 44.
espérer, 195.
esprité, 158.
estaffe, 158.
escuinancie, 58.
état, 37.
été, 92.
éteindre, 114.
être, 45, 70, 114, 115, 116, 124.
être fait mourir, 116.
eu, 25, 45.
Eugène -ie, 15.
eunuque, 15.
Europe, -éen, 15.
eux, 35.
évangile, 92.
évanouir, 131.
éventaire, 131.
examen, 92.
excuse, XIII, 80, 196.
exemple, 42.
exemple (par), 197.
expédient, 80.
expédition, 80.
expérience, 80, 131.
expert, 80.
expirer, 80.
expliquer, 80.
exploit, 80.
exposer, 80.
exprès, 80.
exprès (par), 119.
expression, 80.
exprimer, 80.
expulser, 80.
exquis, 80.
exténuer, 80.
exterminer, 80.
extraordinaire, 25, 80.
extravagant, 80.
extrémité, 53.

faculté, 72.
faïence, 61.
fainéant, -er, 26, 63.
faire, 117, 181, 182, 186, 189.
fait, 36, 37.
fait et mesure (à), 158.
fait mourir (être), 116.
falloir (s'en), 125.
faner, 12.
fanfare, 98.
faquin, 158.
farfouiller, 158.
fat, 37.
fatal, 105, 106.
fatigué, 72.
fatras, 52.
faubourien, -geois, 144.
femelle, 16.
fermer, 16, 53.
fermeté, 17.
feuillage, 52.
ficelle, 73, 159.
fier, fièrement, 107.
fièvre, 42.
fil (avoir le), 159.
fil de fer, 83.
filange, 135.
filial, 105, 106.
filleul, -e, 42, 141.
filouteur, 139.
filouteuse, 102.
final, 105.
fine (adv.), VII, 119.
fiston, XIII, 159.
fixer, 78.
flagrant délit, 55.
flairer, 188, 189.
flambé, 117.
flanconade, 56.
flâner, -eur, 65.

flanquer, 159.
fléme, 177.
fleurer, 188, 189.
florence, 98.
forme, 17.
fouillasser, 143.
fouillassonner, 143, 145, n. 1.
fouillonner, 143.
fourgonner, 159.
fournisseuse, 102.
foutimasser, 159.
foutriquet, 177.
franc-étrier (à), 56.
frangipane, 57.
frauder la calebasse, 150.
fredaine, 53.
freluquet, 53.
fressure, 11, 53, 67.
frétiller, 53.
fricot, VI, 177.
fricoter, 178.
fringale, XIII, 159.
froid, 99.
frugal, 105.
fuir, XIII, 160.

gabelou, XIII, 160.
gagner, 22.
galafre, 178.
galette, 189.
galiote, 61.
galouage, 160.
gandoise, 192.
garde (descendre la), 186.
gargamèle, 178.
gastronome, -ie, 160.
gaupe, 178.
gausse, -er, -erie, 160, 161.
gausseur, 41, 161.
gaviau, -on, 178.
gazon, 160.
gazouillage, 52, 189.
gazouiller, -eur, 189.
géant, 202.
gelé de froid, 202.
Geneviève, 84.
gésier, 8, 69.
giffle, 42, 160.
giffler, 160.
gigot, 178.
gigue, 178.
glapir, -issant, 71.
gnolle, 179.
gober, 179.
godiche, -erie, -on, 160.
goître, 43.
gonfle, 114.
gouailler, -eur, 161.
goudron, 5.
gouillafre, 178.
gouin, 194.
goulafre, 178.
goule, VI, n. 1; 16, 185.
gouline, -otte, VI, n. 1; 185.
goupillon, 85.
gourer, -eur, 161.
gouri, 195.
gourmette, 186.
goutte, 120.
gouvernail, 105.
graillonner, -eur, 161.
grammaire, 22.
grand, VII, 107, 197, 202.
graphiques, V.
grasseyer, 61.
gravé, 161.
grédilier, 161.
grêlé, 61.
grelot, 53.
grelotter, 53.
grenade, 53.
grenadier, 53, 70.
grenat, 53.
grenouille, -ère, -eux, 53.
gribouillage, -er, -eur, 161.
gricher, 21, 68.
grincer, -cher, 21, 68.
griotte, XIII, 144.
grouiller, 162.
groin, 30.
gros major, V.
grumelot, 135.
gruyère, 31.
gueulard, -e, 140.
gueulauder, 162.
gueule, 16.
gueuler, 162.
gueuleton, 179.
gueusard, 140.
guère, 120, 125.
guigne, 65.
guinche, -er, 179.

habileté, 85.
habilité, 85.
hache, 48.
hachis, 48.
haie, 48.
haillon, 48.
haïr, 25, 49.

nalle, 1, 48.
halte, 48.
hangar, 48, 49.
hanneton, 48.
haquet, 48.
hardi, 47, n. 1; 48.
hardiesse, 48.
harengs, 48, 49.
haricot, 48, 49, 188.
harnais, 28, 49.
harpie, 48.
hasard, 48.
hausse-col, 48.
hausser, 49; 199, n. 1.
haut, 48, 49, 199.
hauteur, 48.
havresac, 48.
hérisson, 48.
herse, 48.
hêtre, 48.
heures, 45.
heurter, 48.
hibou, 48.
hideux, 48.
hiver, 92.
homard, 48.
honneur, 197.
honteux, 47, n. 1; 48, 49.
hoquet, 81.
horloge, 95.
horreur, 50.
horrible, 42, 50.
hors d'œuvre, 48.
hôtel, 92.
hotte, 48, 179.
houlette, 48.
huche, 48.
huguenot, 48.
humble, 42.
hure, 48.
hurleur, 48.
hurluberlu, 78.
hussard, 48.
hypothèque, 131.

ici, 38, 110.
il y a, 64.
île, 202.
image, 95.
imitation, -er, 23.
immense, 23.
immobile, 23.
immodeste, 23.
immoler, 23.
immondice, 23.
immortel, 23.
imposte, 95.
impôt, 92.
impromptu, 92.
imputer, 131.
inadvertance, 58.
incendie, 93.
incommode, -é, 34.
incomprenable, 144.
indélicat, -esse, 162.
indice, 93.
indigestion, 77.
infatué, 130.
influence, 130.
inné, 23.
innocent, 23.
innombrable, 23.
innové, 23.
installer, 130.
instinct, 79, 93.
inventaire, 131.
ivoire, 93.

jaboter, 180.
jacquet (patron-), 37.
jaillir, 62.
jappe, 162.
jarreter (se), XIII, 189.
jaseur, 41.
jaspiner, 179.
jet, XV, 162, 190.
jeu, 38, 162.
joindre, 199.
joliment, 107, 108.
jouasser, 143.
jouer, VII, XIII, XIV, 118, 162.
jouisserie, 135.
jousser, 137.
jucher, 74.
juger, 66.
juguler, 180.
juiferesse, 102.
juillet, 31, 37.
juin, 32.

labourer, 198.
lacer, -et, 2.
ladre, 43.
laisse (subst. fém.), 67.
laisser dire (se), 197.
lait, 37.
lambineur, -euse, 139.
lamper, 163.
larigot (tire-), 171.
larmes, 45.

léchefrite, 7.
lécher, 7.
légume, 99.
lentille, 59.
leur, VI, 40, 108.
Léonard, 5, 26.
levantine, 85.
lézard, -e, 8.
liard, 18, 61, 180.
lichette, 163.
lieu de (au), 41.
ligneul, 42, 142.
Limoges, 163.
limonadier, 188.
linteau, 20.
liquet, 13.
liquoriste, 143.
lisarde, VI, 141.
liteau, 20.
littéral, 105.
loin, 45.
Longis, 163.
lorsque, 75.
luette, 32.
luxe, 78.
luzerne, 31.

mâchin, 163.
mâchis, 164.
mâchonner, 164.
maçon, 3.
maconner, 164.
magistral, 106.
magnificence, -fique, 64.
magnotter, 63, 143.
magot, 3, 73.
maillet, 60.
mairerie, 135.
majeur, -or, 103.
major (gros), V.
mal, 190.
mal (pas), 127.
malaise, 100.
maléfice, 9.
malheureux, 15.
maligne, 65, 102.
malin, 180.
manier, 63.
manière, 63.
manigance, 63.
manteau, 27.
manufacture, 14, 58.
maquignonner, 64.
marc, 35.
Marc, 35.
marcassin, 202.
marcher, 199.
maréchal, 8.
margoulette, 164.
Marie salisson, 183.
marinier, 63.
marmot (croquer le), 153.
maronner, 180.
matière, 70.
matin, 123, 124.
matiques, V.
mazette, VII, 98.
mégard, 190.
ménageur, -euse, 139.
menterie,, 135.
menteur, 41.
merci, 17, 38.
mercredi, 10, 50, 51.
merle, 17.
messieurs, 41.
messire Jean, 8.
mesure (à fait et), 158.
meublier, 143.
miauler, 11.
midi, 115.
milieu, 7, 61.
minet (patron-), 37.
miniature, 63.
minuit, 115.
miracle, 1, 43.
miroton, 21.
misaine, 59.
mitouche (sainte-), 66.
mitte, 164.
modeuse, -iste, 139.
moëllon, 29.
moi, 45, 109.
moineau, 27, 29, 63.
moitié, 29, 70.
môme, 164.
monde, 115.
monsieur, 21, 40.
monter en haut, 199.
monticule, 100.
Montmorency, 21.
moqueur, 41.
morceau, 194.
morgue, 83.
morigéner, 9.
mornifle, 164.
mors, 100.
mort, 100.
mort-aux-rats, 144.
mortier, 69.
mouchettes, 106.

mouron, 6.
mousseux, 180.
mufle, 15, 43.
munition (pain de), 147.
muscadin, 164.
museau, 27.
musette, 180.
musicien, 67.
musique, 52.
myrte, 43.

n'y touche (sainte), 66.
nacre, 98.
Naïade, 29, n. 1.
nain, 202.
naine, 23, n. 1; 103.
Napoléon, V, 82, 83.
napolitain, 82, 83.
narcisse, 100.
naseaux, 27.
nasiller, 195.
nason, 195.
natif, 200.
naufrage, 82, 83.
naval, 105, 106.
nazaret, 180.
né natif, 200.
nécessité, 9.
nenni, 121.
Neptune, VI.
nerf, 36.
neuf, 36.
nez (à vue de), 198.
nièce, 63.
nigotte, 103.
noirotte, 103.
noyade, 29, n. 1.
noyer, 28, 29.
noyon, 29.
nulle part, 24, 59.
numéro, 14, 58, 66.
nuque, 200.

obligé, 12.
obscur, -ité, 80, 81.
observer, 118.
obstacle, 80.
obstiné, -ation, 80, 81.
obus, 93.
ocre, 52, 96.
octobre, 79.
odeur, 4.
œuf, 36.
œil, 83, 104, 200, 201.
office, 93.
offusquer, 55.
oie, 96.
oiseaux, 27.
ombrage, 93.
ombrelle, XIII, 136.
omelette, 4.
omoplate, 93.
oncle, 42, 43.
ondoyer, 20.
ongle, 43, 93.
onguent, 93.
onzième, 49.
opéra, 52.
opposer, 130.
oracle, 43.
orage, 93.
ordinaire, 94.
oreille, 200.
oreiller, 9.
organe, 94.
orthographe, 19, 77.
ortie, 96.
os, 38.
oseille, 96.
ôter son chapeau, 124.
où, 127.
oui, 30.
ouïe, 96.
ouin, 126.
ours, 94.
outrage, 94.
ouvrage, 94.
ouvrier, 33.

paille (bûche de), 201.
palefrenier, 10, 57.
panache, 100.
panade, 181.
pangouaille, pangouille, 192.
panoufle, XIII, 15, n. 1; 164.
pantomime, 66.
paoure, 164.
papillon, 60.
papillote, 60.
paraphe, 100.
parapluie, 31.
pardonner, 18.
par en dedans (dehors, dessous), 120.
par exemple, 197.
par exprès, 119.
parapet, 136.
pariure, 136.
Parnasse, 2, 18.
pas (subst.), IV, 46.

pas (négation), 120.
pas mal, 127.
passeur, 40.
pastrat, 192.
pastoral, 105.
patapouf, 165.
patenôtre, 4, 8, 43.
pâtissière, 142.
patouilleur, -is, 165.
patras, 192.
patron-jaquet (-minet), 37.
patrouillage, -er, -is, 165.
pâturon, 12, 13.
pavillon, 60.
peau, 27.
pêcheur, 41.
pectoral, 106.
Pégase, 68.
peindre, 113.
peinturlurer, 145.
pèlerinage, 55.
pellée, -etée, -etrée, 136.
pelurer, 137.
pencher, 117.
pendilloche, 165.
pentecôte, 4.
pépie, 9.
péquin, 181.
percepteur, 130.
percer, 118.
perdition, 165.
perdre, 17.
perfection, 17.
perle, 17.
permettre, 17.
permission, 17.
Pérou, 173.
persévérance. 17.
personne, 17.
petit. 202.
pétra, 192, 194.
peu à peu, 45, 46.
Phébus, 52.
physionomie, 58.
piailler, 62.
picaillons, 181.
picon, 136.
pied, 45, 199.
pile, -er, 165.
pimprenelle, 53.
pincettes, 106.
pinchina, 165.
pingre, 165.
pinter, 181.
piper, -eur, 166.
piqueron, 136.
piqueur, 41.
pire, 107.
pis, 107.
pituite, 69.
plaidailler, 142.
plaideur, 41.
plaisantage, 136.
plamus, XIII, XV, 166.
plan, 166.
plant, 166.
plane (s. f.), 12.
planter, XIII, 166.
platine, 187.
plein, 127, 128.
pleurs, 100.
plumasseau, -eau, -ot, 136.
plume, 24.
plus, 54.
plus souvent, 181.
poëlon, 202.
poignard, -et, 24.
poils, 166.
poireau, 5, 27.
pois, 188.
poivré, XIII, 181.
poivrière, 142.
pomme, 201.
pomper, -ier, 166.
pomponner, XIII, 166.
porc, 35.
porcelaine, 5, 23.
porte-manteau, 166.
portion, 52.
pot, 37, 167.
potion, 52.
potiron, 12, 13.
pouce, 167.
pouf (à), XIII, 167.
pouillasson, 136.
poumon, 6.
pour de bon, de rire, VI, n. 1; 125.
pour rien, 50.
pourquoi, 46.
pourrie, 103.
précédente, 197.
précepteur, VI, 130.
prêchailler, 142.
préférence, 53.
préjugé, 67.
premier, 11, 16, 53.
prendre, XIII, 46, 167, 203.
prénom 130.
préposer, 130.

préserver, 17.
prêté, 197.
prévenir, 130.
primauté, 136.
prisonnier, 203.
prolonger, 130.
promener, 167.
promeneur, 167.
pronom, 130.
proposer, 130.
propreté, 53.
propriétaire, 40, 50, 51.
provenir, 130.
Prusse (s. m.), 136.
puant, 15.
pulmonique, 6.

qu'est-ce, 127.
quadrupède, 31.
quantième, 124.
quarte, 103, n. 1.
quarteron, 3, 17, 19.
quatrain, 31.
quatre, 3.
que, 125, 126, 127.
quelqu'un, 20, 34, 54.
quelque, 54.
quelquefois, 83.
quérir, 34.
question, 69.
queue, 181, 202.
qui, 111, 116.
qui est-ce, 127.
quignon, 182.
quincaillier, 54, 61.
quinconce, 69.
quintal, 106.
quinzerlique, 187.
quiproquo, 85.
quitte à quitte, 168.
quoquard, VI, n. 1; 185.

raboutir, 182.
raboutonner, 132.
raccommoder, 34.
racheter, 67.
racine, 192.
racoin, 132.
radin, 168.
radon, 168.
raffalé, 190.
rafistoler, 168.
ragacher, VII, 168.
rager, 168.
ragot, -age, -er, 168.
raguetter, 168.
raide, -ir, 28.
railler, 60.
ramoner, 168.
ramoneur, 40.
rancart, -er, 168.
rancuneux, -euse, 140.
rappeler (se), 118.
rarranger, 132, 168.
rassigner, 132.
ratatouille, 168.
râteau, 27.
ratteler, 132.
ravage, 100.
ravaut, 168.
ravigoter, 182.
réalité, 26.
rébarbatif, 84.
Rébecca, 169.
rebours, 100.
rebuffade, 14.
récarter, VI, 134.
récépissé, 9.
rechercher, 17.
réciproque, 100.
réciproquement, 56.
réclamer, 3.
recommencer, 200.
recouvrer, 112.
recouvrir, 112.
recrue, 98.
recueillir, 111.
reculer, 200.
récurer, 134.
redevable, 42.
redingote, 34.
réellement, 36.
refrain, 56.
régal, 105.
registre, 11.
réglisse, 98.
rein, 100.
remercier, 17.
rémolade, 5.
remplie, 103.
renard, 169.
renauder, 169.
rendre visite, XIII, 198.
rendu, 197.
rendure, 169.
renifler, 13, 182.
renforcer, -ir, 12.
rentraire, -ayer, -er, 112.
renverser, 17.
repasser, 169.

repêcher, 182.
reposoir, 101.
requêt, -e, 192.
résiliation, 64.
respect, 79.
respirer, 131.
retiens (je), 45.
revanche, -er, 67.
rêver, 118.
réverbère, 17, 73, 134.
révérence, 172.
rhumatisme, 76.
ribaud, -e, 182.
ribote, -er, -eur, 169.
ridelle, 81.
rien, 120, 202.
rifler, 169.
rigoler, XIII, 182.
ripaille, 182.
rire (pour de), VI, n. 1; 125.
risible, 42.
risque, 101.
rognonner, 183.
rogomiste, 170.
rogomme, 4.
rossée, -er, 183.
rôti, 5.
roucouler, 183.
rouelle, 32.
rouerie, 170.
rouille, 60.
rouler, 170.
roulette du genou, 170.
roupieux, XIII, 141.
roupillard, -er, 141.
ruisseau, 27, 31.
rusé, 194.
Russien, 136.

sable, 2.
sabot, 37.
sabouler, 183.
saccager, 195.
sachée, 74.
sacrement, 53.
sacrifice, 13.
sacristie, 7.
sage-femme, 66.
sagorner, 170.
saigner au nez, 124.
saladière, 142.
saligote, 103.
salisson, XIII, 183.
salmigondis, 20.
sandaraque, 98.
sangler, 192.
sans, 121.
saperguié, 70.
sapin, 170.
saquée, 74, 137.
saquet, 137.
sarbacane, 73.
sarcasme, 54, 101.
sarcler, 19.
sardine, 19.
saupoudrer, 5.
sauterelle, -iau, 27, 137.
sauve-la-graisse, 170.
savetier, 143.
savon, -onner, onnade, 170.
Saxe, 78.
scalpel, 75.
scandale, 75.
scarlatine, 75.
scarole, 75.
scie, -er, 183.
scorpion, 75.
scrupule, 75.
séance, 26.
seau, 27, 28.
sécher, 66.
second, 71, 200.
secouer, -sse, 75.
secret, secrétaire, 11, 71.
seigneur, 23.
sembler, 42.
semestre, 77.
séminariste, 143.
semoule, 11, 62.
sens dessus dessous, 84.
sentimental, 106.
sentinelle, 98.
sentir, 114, 171, 189.
séparer, 190.
sépartager, 190.
septembre, XV, 79.
sergent, 17.
série, VII, 9.
serin, 191.
serin, 191.
serpent, 17.
servir, -iteur, 17.
Sèvres, 42.
sexe, 78.
siclée, -er, 192.
siècle, 43.
siffler, -et, 14, 74.
signature, -er, 64.
signifier, 7, 64.
Silvestre, 77.

siroter, 145, 183.
société, 52.
sodomite, 76.
soiffer, 184.
soir, 123, 124.
sortilège, 77.
sortir dehors, 199.
sot, 37.
soucoupe, 33, 132.
souleur, 191.
soulier, 61.
soupape, 132.
soupente, 75, 132.
soupeser, 132.
soupière, 142.
sourcils, 51.
soûteux, 193.
spatule, 76.
spécifique, 75.
spéculation, 75.
spectacle, 42, 75.
spirituel, 75.
squelette, 75.
stable, 75.
station, 75.
stomacal, 106.
stratagème, 53.
stupéfait, 75.
stupide, 75.
subéliot, 14; 33, n. 1, 74.
subler, 14, 74.
submerger, 17.
substantif, 80.
succession, 79.
sucre, 42, 43.
suée, 171.
suffoqué, 55.
Sulpice, 55.
superstitieux, 74.
suplanter, 75.
sur, 122.
surdité, 143.
surveiller, 60.
Symphorien, 20.
symptôme, 79.
syncope, 20.

tabac, 38, 184.
tablier, 32.
taillandier, 62.
tailleur, 60.
taloche, 184.
tant à tant, VII, 84.
tatillon, -onnage, -onner, 184.
tâtonneur, 40.
tatouiller, 171.
taudion, 138.
teigne, -eux, -asse, 9.
tempe, 44, 201.
tendresse, 145.
tentation, 21.
térébentine, 34.
terrible, -ement, 50.
tertous, 53.
tête, 201.
téterolle, 193.
Thérèse, 17.
thériaque, 99.
tigne, -eux, -asse, 9.
tintouin, 171.
tiolée, 171.
tire-larigot, 171.
tirer, 171, 172, 184.
tiroir, 39.
titulaire, 14.
tomber, XIII, 117, 172.
torcher, 184.
torlicou, 172.
tort et à travers (à), 44.
torticou, 172.
tortiller de l'œil, 184.
toton, 21.
touffe, 15.
toujours, 39.
tournailler, 142.
tournevis, 99.
tous, 38, 39.
toussailler, 142.
tout-de-même, 37.
tracasseur, -euse, 139.
traînée, 172.
tramontane, 132, 137.
transpercer, 132.
travailleur, 41.
trémousser, 9.
trempe, 114.
tréper, 193.
tressaillir, 111.
trier, 33.
trifouiller, 172.
trigaud, 172.
tringle, 43.
tripes, 184.
trois, 30, 39.
trombone, 59, 101.
trompeur, 41.
tronche, 172.
trop, 35.
troupier, 187.
trouver, 113.

truffe, 193.
tutélaire, 14.

ulcère, 94.
unanimité, 58.
une, 24.
une heure, 115.
uniforme, 94.
Ursule, 19.
usage, 94.
usufruit, -ier, 52.
usurier, 142.

va, VI, 47.
vagabond, 72.
vagabonder, 72, 144.
vaillant, 60.
valoir, 2, 62.
vanner, 187.
vaporeux, 34.
vautrer (se), 28.
vayat, 193.
veau, 27.
vedette, 99.
vénal, 106.
vendre la calebasse, 150.
vendredi, 53.
venimeux, 58.
venir, 203.
ventre, 174, 201.
vêpres, 99.
verduresse, 145.
vermicelle, 68.
vers (subst.), 39.
vers du nez (tirer les), 172.
verser, 17.
vésicatoire, 68.
veste, 77.
vexer, 78.
vif-argent, 36.
vilebrequin, 56.
vilenie, 143.
violonneur, 139.
vipère, 99.
visite, XIII, 198.
voir (adv.), 172.
voir (verbe), 198.
volailleur, -euse, 139.
voler, -eur, 4.
vraiment, 200.
vue de nez (à), 198.
vulgaire, 172.

waiser, 203.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION I

CHAPITRE PREMIER : PHONETIQUE..... 1

I. Vocalisme 1

Prononciation des voyelles A et O, 1; — Hésitation entre O ou OU, 5; — Alternance de I et de É, 7; — Alternance de E et de É, 10; — Alternance de A et de O, 11; — Alternance de A et de É, 12; — Voyelles labiales, 13; — Hésitation entre A et E devant R + consonne, 16; — Les Voyelles nasales, 19; — Traitement des voyelles en hiatus, 25; — Les semi-consonnes, 28.

II. Consonantisme 35

Les consonnes finales, 35; — Groupe final occlusive + RE ou LE, 42; — Consonnes en liaison, 44; — H aspiré, 48; — Les Sonantes, 49; — L palatal, 60; — M et N, 62; — Les Spirantes, 66; — Les Occlusives, 69; — Groupes de consonnes, 74.

Agglutination et déglutination, 81; — Formes obscures et aberrantes, 83.

Pages

CHAPITRE II : MORPHOLOGIE ET SYNTAXE.... 87

I. Le Substantif et l'Adjectif..... 87

Genre des substantifs, 87; — Formation du féminin des substantifs et des adjectifs, 101; — Pluriel des substantifs et des adjectifs, 103; — Substantifs employés seulement au pluriel ou seulement au singulier, 106; — Place de l'adjectif, 107; — Degrés de comparaison, 107.

II. L'Article 108

III. Pronoms et adjectifs pronominaux..... 108

A. Pronoms personnels, 108; — B. Adjectifs possessifs, 110; — C. Pronoms et adjectifs démonstratifs, 110; — D. Pronoms relatifs, 111; — E. Pronoms indéfinis, 111.

IV. Le Verbe 111

A. Les formes, 111; — B. Accord du verbe, 115; — C. Emploi des modes et des voix, 116; — D. Construction des verbes avec un infinitif ou un complément d'objet, 117.

V. Les Adverbes 119

VI. Les Prépositions. Les Compléments 121

A. Compléments de lieu, 122; — B. Compléments de temps, 123; — C. Autres faits relatifs aux prépositions *à* et *de*, 124.

VII. Les Conjonctions 125

VIII. Les Interjections 126

IX. L'Interrogation 126

X. L'Expression de la quantité 127

Pages

CHAPITRE III : LEXICOLOGIE 129

I. Formation des mots 129

A. Préfixes, 129; — B. Suffixes, 134.

II. Vocabulaire 146

A. Mots et expressions sur la valeur sociale des quels Desgranges ne donne pas d'indication, 146; — B. Mots et expressions que Desgranges donne comme populaires, bas, triviaux, 173; — C. Mots donnés par Desgranges comme enfantins, 185; — D. Mots donnés par Desgranges comme militaires, 185; — E. Vocabulaire parisien et vocabulaire provincial, 188.

III. Elocution et style 195

Index 205

Table des Matières 221

Imprimerie Les Presses Modernes, 45, rue de Maubeuge, Paris
Ateliers à Troyes (Aube)

ERRATA

P. 3, ligne 15. Lire : QUAIBINET, au lieu de : QUABINET.

P. 5, 3e ligne en partant du bas. Ajouter le signe + après *r*.

P. 15. Ouvrez les guillemets devant TUFFE.

P. 55, lignes 15 et 16. Remplacer la parenthèse par des crochets.

P. 134, ligne 4. Lire : qu'il faut dire, au lieu de : *qu'il faut dire*.

P. 206 (index). Lire : beignet, au lieu de beigets.

P. 218 (index). Lire : supplanter, au lieu de : suplanter.

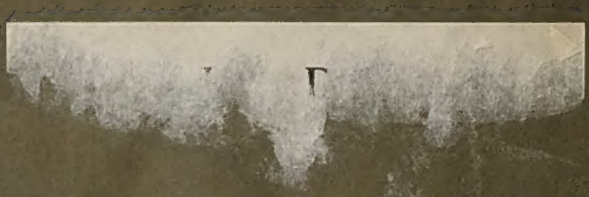

37-3825

NOV 8 1937